TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 868 | 46 PAGES | — MARDI 8 JANVIER 1980



Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : Jacqus Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Disciple d'Aldo Moro

Le président de la région sicilienne est assassiné à Palerme

LIRE PAGE 10

LES ÉVÉNEMENTS D'ASIE ET LEURS RÉPERCUSSIONS

La victoire de Mme Gandhi

Le Congrès (I), le parti de Mme Gandhi, semble devoir remporter une victoire éclatante, et peut-être la majorité absolue, aux élections législatives indiennes. Chassée du pouvoir en 1977 par une coalition, le Janata (le Parti du peuple), mobilisé contre l'état d'urgence qu'elle avait instauré, elle a toutes les chances d'être en position de constituer dans les prochains jours le nouveau gouvernement.

Cette victoire remarquable, qui efface le déshonneur causé par la précédente défaite, montre, s'il en était besoin, que la majorité des Indiens n'ont pas tenu rigueur à Mme Gandhi des « excès » commis sous le régime d'exception de 1975 à 1977. Elle donne la mesure de leur désenchantement après près de trois ans d'une gestion déplorable par le Janata et ses successeurs. Les électeurs ont « pardonné » à l'ancien et futur premier ministre pour la bonne raison que la situation de « la loi et l'ordre », comme celle de l'économique et du social, n'est pas meilleure que lorsqu'elle fut chassée du pouvoir. Les prix, en particulier, auxquels les milieux populaires et la classe moyenne sont extrêmement sensibles, ont très fortement augmenté.

Le Janata avait sombré, en juillet 1979, à cause des affrontements de ses divers constituants, après avoir cependant rétabli toutes les libertés. Ce résultat est d'autant moins négligeable que le jeu démocratique permet maintenant à Mme Gandhi, qui a également bénéficié de la mansuétude du gouvernement Desai, de reconquérir le pouvoir. Une majorité des Indiens montrent ainsi qu'ils craignent moins son autoritarisme qu'une nouvelle dégradation de conditions de vie déjà très précaires.

Cette victoire est celle d'une tacticienne éprouvée et tenace qui a su gagner l'appui, grâce à de subtils ralliements politiques, des diverses communautés composant la nation indienne, et en particulier de celles qui ont fait les frais des deux précédentes administrations. Mais elle est avant tout celle d'une personnalité charismatique dont l'image a un caractère littéralement mythique. Disposant d'une « machine » électorale parfaitement rodée et de soutiens financiers énormes, Mme Gandhi a pu parcourir tout le pays et y dénoncer l'incurie de ses adversaires. Elle a bénéficié largement de leurs divisions.

Sans doute, cette victoire marque-t-elle la fin de la démocratie débridée et du laisser-aller pratiqués par ses prédécesseurs. Mme Gandhi n'a pas fait mystère du fait qu'elle attachait une importance primordiale au rétablissement de l'ordre, troublé à la fois par des conflits sociaux et par la poussée d'un certain régionalisme. Il ne lui sera peut-être pas nécessaire d'établir à nouveau un régime d'exception puisqu'elle semble devoir disposer d'une majorité puissante et de surcroît à sa dévotion. Mais elle n'en a pas moins l'intention d'instaurer un régime fort qui fera preuve également de fermeté à l'égard des voisins de l'Inde — chez lesquels la restauration de l'« impératrice » suscite les plus vives appréhensions.

Sans doute l'Inde restera-t-elle aussi attachée à la politique de non-alignement qui fut la sienne depuis son indépendance, mais cette politique sera plus complaisante à l'égard de l'U.R.S.S. que celle des deux précédents gouvernements. L'Inde continuera toutefois à dépendre autant sinon plus que par le passé de l'aide occidentale.

New-Delhi est concerné au premier chef par l'intervention soviétique en Afghanistan. Or Mme Gandhi a moins dénoncé cette intervention que l'annonce de la reprise des livraisons d'armes américaines au Pakistan.

VIFS REMOUS SUR L'OR : L'ONCE A 634 DOLLARS

(Lire page 46.)

IRAN

Affrontements et assassinats se multiplient dans tout le pays

Les troubles graves et les incidents de toute nature qui se sont brusquement multipliés à travers le pays au cours des quatre derniers jours s'accompagnent d'une remise en cause de l'imam Khomeiny. Celui-ci voit aujourd'hui son infaillibilité de « guide suprême » *ouvertement contestée dans certaines provinces, où l'on a dénoncé tant son* « despotisme » *que son* « incapacité à incarner désormais la totalité du peuple iranien ».

De notre envoyé spécial

Téhéran. — La flambée contestataire, qui se traduit de plus en plus par de sanglants affrontements, n'est pas cependant pour surprendre tout à fait les observateurs — ni même ceux des Iraniens qui n'ont pas pleinement souscrit à la révolution islamique. La retombée de l'enthousiasme tient, en effet, aux difficultés de tout ordre qui sont le lot quotidien d'un Iran en proie à mille maux, au nombre desquels se placent en priorité la gangrène qui mine lentement le commerce et l'industrie, le nombre de chômeurs tout récemment estimé à environ trois millions, la menace d'éventuelles représailles américaines, l'arrivée près de la frontière irano-afghane de blindés soviétiques et, peut-être plus encore, l'absence totale d'un véritable gouvernement, au sens où l'on entend généralement ce mot ailleurs.

Une bataille rangée de deux jours

C'est à Tabriz, capitale de l'Azerbaïdjan, la deuxième ville d'Iran avec six cent mille habitants, qui vit depuis plus d'un mois maintenant dans une agitation quasi permanente, que s'est manifestée, de la manière la plus formelle, non plus une opposition au seul gouvernement central, mais une hostilité avouée — clamée même — envers l'imam Khomeiny. Pour la première fois, des mains ont tracé sur les murs de l'avenue Chariat-Madari la phrase fatidique que certains, jusqu'ici, se contentaient de chuchoter : « *Mort à Khomeiny !* » Pour la première fois aussi, des manifestants ont contraint les rares commerçants affichant un portrait de l'imam à le décrocher et sont allés jusqu'à le lacérer. Un comité khomeinyste, comme il en existe partout, a été attaqué par plusieurs milliers de personnes qui ont ouvert le feu sur l'immeuble qui l'abrite. Bilan de ces journées d'émeute : quatre morts et plus de cent cinquante blessés.

Plus grave encore, les incidents survenus à Bandar-Langeh, petit port de la province du Hormozgan, situé sur le golfe Persique, au sud-ouest de Bandar-Abbas, non loin du détroit d'Ormuz, et qui ont dressé cette fois les sunnites contre les chiites se sont soldés par trente-huit morts et plus de cent cinquante blessés. Tout a commencé lorsque le chef de la communauté chiite a été pris à partie et insulté, non loin de la mosquée Moussala, par un groupe de musulmans sunnites.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Armes et humour

Quand les Russes avaient annoncé qu'ils allaient retirer des troupes d'Allemagne de l'Est au nom de la détente, alors qu'ils se préparaient peut-être déjà à intervenir à Kaboul, était-ce de l'humour ?

Quand ces mêmes Russes prétendent que, après une « normalisation », ils retireront leurs troupes d'Afghanistan, alors qu'ils sont toujours militairement présents en Tchécoslovaquie, est-ce de l'humour ?

Et quand les Américains font dire, au moment où l'Afghanistan est envahi, qu'ils sont prêts à défendre le Pakistan, est-ce aussi de l'humour ou seulement la manifestation d'une profonde complicité entre Russes et Américains pour se partager leur zone d'influence ?

MICHEL CASTE.

AFGHANISTAN

Moscou juge la riposte de Washington « disproportionnée »

Alors que l'armée rouge poursuit sa progression en Afghanistan, l'U.R.S.S. a réagi, dimanche 6 janvier, aux mesures de rétorsion annoncées vendredi par M. Carter. Dans une déclaration autorisée, l'agence Tass juge la riposte américaine « disproportionnée » et accuse les Etats-Unis de « surestimer leurs possibilités » et le président Carter de se comporter comme « un candidat à la présidence ». Ce texte, relativement modéré, exprime également l'espoir que « l'approche lucide des relations soviéto-américaines, notamment des efforts pour le maintien de la paix, prendra finalement le dessus aux Etats-Unis ».

L'intervention soviétique continue à susciter de nombreuses protestations à travers le monde, en particulier au Caire et à Pékin. Dans cette dernière capitale, où il est arrivé ce lundi, le secrétaire américain à la défense, M. Brown, a évoqué les « actions complémentaires » que la Chine et les Etats-Unis pourraient engager contre l'U.R.S.S., sans préciser s'il pourrait s'agir d'un soutien financier et matériel aux rebelles afghans. De son côté, M. Deng Xiaoping a demandé le « retrait immédiat » des troupes soviétiques présentes en Afghanistan.

De notre correspondant

Moscou. — Les dirigeants soviétiques ont répondu le dimanche 6 janvier aux mesures de rétorsion américaines par une déclaration « autorisée » de l'agence Tass. Si le ton est assez vif, la réaction reste modérée sur le fond. Bien que Tass accuse M. Carter de « *surestimer les possibilités réelles des Etats-Unis et de sous-estimer manifestement les possibilités des pays à l'encontre desquels les Etats-Unis se proposent de prendre telle ou telle mesure* » et qu'elle déclare que « *personne aux Etats-Unis ne doit douter que l'Union soviétique peut défendre ses intérêts légitimes, les intérêts de ses alliés et amis* », le Kremlin accuse le coup, peut-être parce qu'il ne s'attendait pas à une prise de position aussi ferme, ensuite parce qu'il veut faire porter aux Etats-Unis la responsabilité entière de toute détérioration du climat international, enfin parce qu'il souhaite limiter la signification géographique du conflit et continuer sur la voie de la détente en Europe.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 5.)

Le P.C.F. se détache de l'eurocommunisme

M. Georges Marchais a quitté Paris, lundi 7 janvier, à la tête d'une délégation du P.C.F., pour Moscou, où il doit séjourner plusieurs jours. Cette visite, la première depuis 1974, avait été préparée, au mois d'octobre dernier, par celle de M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central.

Auparavant, M. Marchais s'est entretenu, samedi 5 janvier à Rome, avec M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C. italien. Le communiqué publié après cette entrevue ne mentionne par l'Afghanistan, l'intervension soviétique dans ce pays ayant donné lieu à des appréciations opposées de la part des deux partis.

Il s'est écoulé plus d'une semaine entre l'annonce, par Washington, que les Soviétiques avaient établi un pont aérien avec l'Afghanistan et acheminé plusieurs dizaines de milliers d'hommes dans ce pays, et la réunion du bureau politique du parti communiste qui a arrêté, le 4 janvier, la position du P.C.F. sur cette affaire (*le Monde* daté 6-7 janvier). Toutefois, la lecture de *l'Humanité*, dans l'intervalle, ne laissait guère de doute. Après avoir, dans un premier temps, indiqué que Moscou « *ne confirmait pas* » les informations du département d'Etat américain, le quotidien du P.C.F. s'est appliqué à justifier l'intervention de l'Union soviétique, d'abord en reproduisant des extraits de la presse de ce pays, puis en expliquant, dans un éditorial, que cette intervention répondait à une demande du gouvernement afghan, menacé par des ingérences extérieures. Le P.C.F. a pris son temps pour le dire, mais il est clair qu'il avait, dès le départ, fait son choix.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 12.)

LIRE PAGE 12 :

MOSCOU CANOSSA

par JEAN ELLEINSTEIN

LES NUAGES DE L'APOCALYPSE

I. — Le Noël de Kaboul

par ANDRÉ FONTAINE

Mieux vaudrait n'employer certains mots qu'avec précaution. Ainsi celui de guerre. Depuis que M. Giscard d'Estaing et le pape en ont évoqué l'éventualité, les nuages de l'apocalypse ont envahi les écrans de la télévision et les couvertures des magazines, les spéculateurs s'en donnent à cœur joie, et chacun se demande si après le Noël de Kaboul il y aura encore un autre Noël.

L'invasion de l'Afghanistan suffit-elle à expliquer cette soudaine vague d'inquiétude. L'enjeu que représente ce pays moyenâgeux, sans grandes ressources économiques, serait-il tel qu'il pourrait fournir le détonateur de la prochaine dernière ? A la vérité, l'Afghanistan n'est pas seul en cause. Un sondage de l'IFOP, publié le 19 novembre par *le Point*, c'est-à-dire bien avant l'intervention soviétique, montrait que 63 % des personnes interrogées craignaient que la crise pétrolière ne conduise à la guerre. Et faut-il rappeler que si l'année s'est achevée par une invasion, elle avait commencé de même : avec l'entrée massive des troupes vietnamiennes au Cambodge, à laquelle devait bientôt répliquer une expédition punitive des Chinois au Tonkin. On avait pu parler à cette occasion de « faillite générale » du système mondial (1).

Entre l'Afghanistan et le Cambodge, il y a, bien sûr, des différences, quand ce ne serait que parce que dans un cas ce sont les Soviétiques qui sont directement intervenus, et dans l'autre les Vietnamiens. Mais ces derniers ont agi avec l'entière bénédiction du Kremlin, dans le but de substituer leur propre pouvoir à un pouvoir qui se réclamait pourtant lui aussi du communisme, tout comme celui de feu Hafizullah Amin à Kaboul. Dans les deux cas, on retrouve le trait commun du fieffé mensonge, terriblement évocateur des pires années du stalinisme. En janvier, Hanoï et Moscou ont essayé de faire croire que l'invasion du « Kampuchéa démocratique » n'était le fait que de Khmers patriotes. Aujourd'hui, le Kremlin affirme tranquillement que ses troupes sont entrées en Afghanistan à la requête du gouvernement dont leur premier geste a pourtant été de massacrer le chef, ses quatre épouses et sa progéniture. En 1956 et en 1968 déjà, pour ne pas parler de la guerre avec la Finlande de 1939, l'U.R.S.S. avait soutenu, contre toute évidence, qu'elle était intervenue à Budapest et à Prague à la demande des autorités et des peuples hongrois et tchécoslovaque.

Ainsi s'est vérifiée une fois de plus cette règle étrange qui veut que la patrie du socialisme, depuis la capitulation du Reich et du Japon, n'a jamais fait la guerre qu'à des pays officiellement amis.

(Lire la suite page 6.)

(1) *Le Monde* du 20 février 1979.

● **UN ENTRETIEN AVEC Mme SIMONE VEIL**

Lire page 21 dans Europa : « L'Europe des projets a plus d'avenir que l'Europe politique. »

● **OU VA LA PRESSE PARISIENNE ?**

Lire page 19 les commentaires de Jacques Sauvageot après la suppression de « France-Soir-Dimanche » et la suspension du « Figaro-Dimanche ».

« GAKU-NO-MICHI », de Jean-Claude Eloy

Les voies de la musique

La musique contemporaine la plus récente ne peut guère être écoutée que lors d'auditions fugitives dans des concerts spécialisés. L'engouement des maisons de disques, il y a une dizaine d'années, a rapidement disparu devant la faiblesse des ventes. On se réjouira donc que les disques Adès, sous l'égide du ministère de la culture et de la fondation SACEM pour la communication musicale, en collaboration avec Radio-France, aient eu le courage de graver une des œuvres importantes de ces dernières années, « Gaku-no-Michi », de Jean-Claude Eloy, qui permettra de scruter cet univers musical assez extraordinaire.

Pour ceux qui connaissent les productions électroniques de Stockhausen, Pierre Henry, Berio ou François Bayle, l'œuvre d'Eloy s'inscrit dans une ligne déjà très fréquentée ; mais pour ceux qui l'aborderont sans préparation, elle posera à nouveau la question fondamentale : qu'est-ce que la musique ? Cette attaque puissante, cette rumeur lointaine des bruits de Tokyo, cette trame dense où s'accrochent des vestiges de paroles inaudibles, ces longues courbes de météorites sifflants, est-ce que cela mérite qu'on reste près de deux heures immobile en face de ses hauts-parleurs ? (Encore le disque a-t-il dû abréger, pour des raisons économiques, une partition qui peut durer jusqu'à cinq heures, plus que « Parsifal »).

L'auditeur de bonne foi devra persévérer et il se rendra sans doute compte rapidement que cet univers, fait apparemment de bruits, est d'une richesse captivante, que le temps passe très vite, et qu'une conscience musicale, une logique intuitive, sont à l'œuvre de bout en bout.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 17.)

Le Monde

idées

LA SITUATION

Des otages qui pourraient devenir des témoins

par NOURI ALBALA (*)

IL y a quelques jours, à Téhéran, en compagnie de Sean McBride (1) et Robert Dossou (2) j'ai eu des entretiens avec le ministre des affaires étrangères, avec le Conseil de la révolution, et avec un représentant de l'Association des juristes iraniens.

Cette association, dont le papier à en-tête porte, avec une fierté légitime, la mention *« fondée le 6 octobre 1977 »*, a adressé aux Nations unies une étude juridique remarquable, le 19 décembre 1979.

Cette étude rappelle d'abord que la Déclaration universelle des droits de l'homme en son article 14 prévoit le droit d'asile pour des personnes à qui sont reprochés des crimes politiques, mais seulement pour celles-là : ce n'est pas sans ironie que l'Association des juristes iraniens rappelle que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, dans l'affaire Piperno, « *a souligné qu'on ne saurait justifier par des motifs politiques les actes les plus graves tels que les tortures physiques et morales, la séquestration et l'assassinat d'une personne innocente* ». Surtout, le raisonnement se fonde sur la résoluton 2 331 (XXIII) du 26 novembre 1968 adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies sous le titre « Convention sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité » ; cette résolution, en vigueur depuis le 11 novembre 1970, précise que les Etats signataires *« s'engagent à adopter toutes les mesures internes d'ordre législatif ou autres qui seraient nécessaires en vue de permettre l'extradition des personnes visées par la convention »*.

Cette convention a été confirmée tant par la Déclaration sur l'asile territorial du 14 décembre 1967 que par la résolution des Nations unies du 3 décembre 1973 « Principes de la coopération internationale en ce qui concerne le dépistage, l'arrestation et le châtiment des individus coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité » ; les actes internationaux sont clairs sur la notion de crimes contre l'humanité, définis pour l'essentiel dans ce que l'on appelle les « principes de Nuremberg » repris par l'ensemble des résolutions ci-dessus citées.

Ces principes d'une part avaient comme crimes contre l'humanité *« l'assassinat, l'extermination, la réduction à l'esclavage, la déportation, et tout autre acte inhumain commis contre toutes les populations civiles, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux »*. Dans la définition de ces crimes, il est précisé *« le fait qu'une personne qui a commis un acte constitutif d'un crime suivant le droit international ait agi comme chef d'Etat ou responsable d'un gouvernement officiel ne le relève pas de sa responsabilité selon le droit international »*. L'étude des juristes iraniens conclut : *« Nous en appelons à la conscience de la communauté mondiale pour qu'elle se soulève contre la protection accordée par les puissances aux criminels à leur service »*.

Une commission d'enquête

L'argumentation à vrai dire ne soulève qu'une objection : les principes internationaux évoqués précisent également que *« toute personne accusée d'un crime suivant le droit international a droit à un procès équitable »*, et il est incontestable que les tribunaux révolutionnaires iraniens ne répondent pas aux critères internationalement admis de *« procès équitable »*.

Or, justement, l'Assemblée générale des Nations unies, le 11 décembre 1946, a confirmé à l'unanimité *« les principes de droit international reconnus par la charte du tribunal de Nuremberg et le jugement de ce tribunal »* ; par cette résolution et les résolutions suivantes, les Nations unies écartaient pour les procès à venir, les vices du procès de Nuremberg : jugement sur la base de textes rétroactifs ; jugement des vaincus par leurs vainqueurs.

Aujourd'hui, non seulement plus rien ne s'oppose à un procès international d'un criminel contre l'humanité, mais surtout toutes les résolutions internationales commandent un tel procès.

Une commission internationale d'enquête pourrait se constituer pour examiner les éléments d'accusation contre l'ex-chah et pour déterminer l'assistance dont il a pu bénéficier. Les conclusions de cette commission pourraient alors permettre de saisir un tribunal international constitué à l'initiative de l'Assemblée générale des Nations unies sur la base des principes ci-dessus rappelés.

Dans ce contexte, la question des otages pourrait enfin recevoir une solution sérieuse : le personnel de l'ambassade américaine à Téhéran pourrait comparaître devant la commission non pas, bien sûr, en qualité d'accusés mais comme témoins : des témoins qui ne sont d'ailleurs pas à négliger lorsque l'on connaît les documents trouvés dans l'ambassade lors de son occupation.

Ils seraient alors non plus otages, ni détenus, ni accusés, mais témoins « libres ».

Après que le chef religieux de Téhéran, l'ayatollah Montazeri, eut déclaré qu'après tout les otages de l'ambassade pouvaient comparaître devant une juridiction comme témoins, et non pas comme otages, le ministre des affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, avait regretté la réaction *« dans la mauvaise direction »* des Etats-Unis *« aux gestes de bonne volonté de l'Iran »*, gestes parmi lesquels il citait *« la constitution éventuelle d'un grand jury pour juger la politique des Etats-Unis, devant lequel les otages comparaîtraient comme témoins et non comme accusés »*.

Si une telle solution pouvait se réaliser, la paix y gagnerait à coup sûr, et le droit aurait été à la fois juste et utile.

(*) Avocat à la cour d'appel de Paris.

(1) Sean McBride, prix Nobel de la paix, prix Lénine de la paix.
(2) Robert Dossou, doyen de la faculté de droit du Bénin.

Du mauvais usage de la religion en politique

par DENISE MASSON (*)

LA tendance actuelle de nombreux chrétiens qui s'intéressent à l'islam, qui le découvrent (suivant la formule consacrée), est de comparer un islam idéal, tel qu'il apparaît souvent dans le Coran et chez les mystiques musulmans, avec un christianisme déformé allègrement par certains de ses clercs, qui le vident ainsi de toute valeur sacrée.

Il faut, d'autre part, essayer de comprendre, à l'heure actuelle, le triomphalisme de l'islam. Celui-ci se présente comme la religion de la transcendance absolue de Dieu, opposée à un christianisme qui apparaît souvent comme une idéologie peu exigeante, une religion totalement engagée dans la réalité humaine. Les musulmans croient qu'Allah leur a révélé, donné la religion parfaite. Ils veulent donc que le monde entier reconnaisse cette supériorité absolue. Mais aussi, toujours d'après le Coran, les musulmans constituent une communauté éloignée des extrêmes. (On aurait tendance à l'oublier !) De plus, les musulmans sont animés d'un esprit de revanche compréhensible face à une Europe considérée comme colonialiste et expansionniste, et qui, bien souvent, conserve une mauvaise conscience du rapport de domination qui fut jadis le sien.

Les événements actuels montrent qu'il est urgent de distinguer la religion de la politique, sous peine de voir attribuer à l'islam les erreurs et les crimes commis en son nom. Le but de toute révélation est de faire connaître à l'homme des vérités qui dépassent ses capacités naturelles de connaître. Il est possible de tirer des Livres saints des principes généraux et fondamentaux sur lesquels s'appuieront les théologiens, les moralistes et ceux qui dirigent les nations ; on ne peut interpréter les textes révélés de façon à les adapter à toutes les circonstances possibles, sans risquer de les déformer, de les trahir et de justifier tous les abus qui conduisent au fanatisme. S'il existe une façon chrétienne ou musulmane de traiter de la politique, c'est-à-dire de l'aménagement de la cité en vue d'assurer le bonheur et la prospérité de ses habitants, on constate aujourd'hui les graves préjudices qu'entraîne le fait de se prévaloir d'une politique spécifiquement musulmane, comparable *mutatis mutandis* à ce que fut une politique de chrétienté.

Le colloque islamo-chrétien qui s'est tenu à Tripoli en 1976 marquera dans l'histoire des rapports entre chrétiens et musulmans. Il constitue un des premiers symptômes précurseurs, à une faible échelle, de la terrible crise actuelle, dont une des causes pourrait bien être l'application du *principe* : « *La religion commande la politique.* » Cette primauté du religieux est un élément caractéristique des grands meneurs musulmans que sont Kadhafi et Khomeiny. Dans son Livre vert, Kadhafi écrit : « *La loi véritable d'une société est la coutume* (tradition) *ou la religion : toute autre tentative, en dehors de ces deux sources, est inutile et illogique* (1). » Khomeiny avait déjà dit, en 1969 : « *Toutes les lois islamiques sont valables pour tous les temps... Les lois religieuses contenant une variété de réglementations qui font apparaître un système social global... le Coran est bien l'explication de toute chose* (2). »

Il est alors dramatique de constater que les chrétiens réunis avec des musulmans à Tripoli signèrent des conclusions telles que celle-ci : « *Les deux parties (c'est-à-dire les musulmans et les chrétiens) affirment que la religion, dans son essence, est la source de l'engagement moral et qu'elle est le guide fondamental de la conduite des individus, des communautés et des Etats* (3). »

Il est tout aussi abusif de prétendre trouver dans le Coran les éléments fondamentaux de la « démocratie » (mot passé tel quel dans la langue arabe) que de se prévaloir de l'Evangile pour parler d'une théologie de la révolution. Au-delà des interprétations douteuses et abusives, on voudrait voir respecter et admirer les vraies valeurs que contiennent le christianisme et l'islam, à égale distance des critiques stériles et d'un triomphalisme désuet. D'autant plus que le triomphalisme risque d'être réduit en poussière sous le choc des événements. Il faut aussi se rappeler que tout syncrétisme est incompatible avec une connaissance réelle des deux religions. Il est des condescendances qui deviennent des trahisons...

(*) Auteur de la traduction du Coran parue dans la collection de la Pléiade.

(1) Cujas éditeur, 1976, pages 34 et 35.
(2) *Pour un gouvernement islamique*, Fayolle éd., 1979.
(3) Texte arabe et traduction française : apud : Ali Arslan Aydin : *le Dialogue islamo-chrétien de Tripoli et la Victoire de l'islam*, Ankara, 1977, p. 184.

« Despotisme oriental »

par ELIE EL MALEH (*)

L'INDIGNATION est à son comble. Elle a rarement atteint un tel degré. Jamais le manichéisme ne s'est imposé avec la force d'une telle évidence : le partage entre le bien, ici, en Occident, et le mal, là-bas, à Téhéran, symbolisé par un homme, un visage, de l'imam Khomeiny, et dont l'ère commence avec le nouvel an de l'hégire. C'est l'Apocalypse, l'annonce de la fin des temps, le livre de feu jetant à la figure des âmes droites l'image des horreurs de l'enfer, si d'aventure elles venaient à dévier. La presse, une certaine presse en particulier, des hommes politiques de l'avant-scène, rivalisent de rhétorique pour évoquer sur le mode prophétique l'horreur du fanatisme.

Dans le délire de ces discours parés des plus hautes valeurs morales, dans le triomphe superbe d'une raison enfin maîtresse de ses certitudes, les esprits, même parmi les plus excellents, ne parviennent plus à prendre l'exacte mesure de l'événement. Nietzsche ne revient pas d'Iran, mais il y a quelque intérêt à rappeler ce qu'il a écrit dans *le Crépuscule des idoles*. « *Il n'y a pas eu de faits moraux*, écrit-il. *La morale n'est qu'une interprétation ou plus exactement une fausse interprétation de certains phénomènes. Le jugement moral, tout comme le religieux, ressortit à un niveau d'ignorance où la notion même du réel, la distinction entre le réel et l'imaginaire, fait encore défaut...* » ; et il conclut « *... le jugement moral ne doit jamais être pris à la lettre en tant que tel, il ne contient jamais que du non-sens. Mais en tant que sémiotique il reste inappréciable, il révèle...* »

Un révélateur qui fait peur

Oui, il révèle. Et les événements d'Iran sont un révélateur qui fait peur, et pour ne pas voir l'abîme qui s'ouvre sous ses pieds l'Occident se jette à corps perdu dans l'exorcisme d'une bonne conscience hermétique à tout soupçon, dans le fantasme qui voudrait abolir le passé d'une histoire qui continue sous nos yeux. Hier ou aujourd'hui, l'image archétypale est sans cesse renaissante, elle se réactive à la faveur des événements : celle d'un monstre que seul l'Orient a enfanté : le despotisme.

Dans sa *Structure du sérail*, remarquable, bien que passée presque inaperçue, Alain Grosrichard note, au cours de sa pertinente analyse, la fiction du despotisme asiatique dans l'Occident classique : « *Ainsi l'Orient despotique, s'il est bien l'Autre donné à voir, est aussi celui qui nous regarde dans tous les sens de ce mot.* » Regard insoutenable pour l'Occident et on ne sait que trop pourquoi. La scène du despotisme en passant d'un ciel à l'autre, de la tradition à la modernité, n'a sans doute plus la même ordonnance méticuleusement réglée qui frappe l'imagination ; l'horreur se perd dans le désordre ; la dispersion technologique de l'information dans la froide indifférence des statistiques. Elle garde cependant la même fonction d'exorcisme. Il n'y a plus d'enfants au Cambodge. Qui s'en émeut avec conséquence !

Un double défi

Le despotisme crève les yeux littéralement parlant et sans l'indécence d'un mauvais jeu de mots. L'Iran est l'exemple même de cette cécité qu'on ne finira pas d'interroger, tant on demeure confondu devant son ampleur. N'est-elle pas symptomatique de ces forces irrationnelles qui travaillent le corps malade de l'Occident, symptomatique de ces renoncements, de ces démissions de l'esprit critique, de la raison, cette valeur qu'on exhibe à grand bruit aujourd'hui, symptomatique des abdications, des aliénations les plus profondes, de cette passivité qui annonce l'univers froid, déserté de toute présence humaine ?

On vous voit venir, dira-t-on. Vos vêtements dégagent une odeur de soufre : vous êtes pour Khomeiny ! Pour ou contre, une fois de plus — et cela est symptomatique aussi — la pensée totalitaire est à l'œuvre et vous somme de vous prononcer. Peu importent les événements eux-mêmes, peu importe ce qui se passe au vrai en Iran, peu importe que l'information soit, dans la presque totalité des cas, fausse, mensongère, sciemment défigurée ; il s'agit avant tout d'identifier celui qui parle, il s'agit de le priver de sa liberté de voir les choses par soi-même. Pour ou contre Khomeiny, aucune autre alternative ne vous est laissée. Tout au plus hypocritement on vous invitera à faire bonne mesure, à partager les torts entre Carter et l'imam de Qom, et, l'œil rivé à cette balance illusoire, vous tomberez dans le même piège.

La révolution iranienne se présente aujourd'hui comme un double défi. Défi sur le plan immédiatement politique. Parler de l'Occident, c'est invoquer un mythe purificateur dont la fonction serait d'innocenter les peuples du tiers-monde, de les justifier en tout et d'aboutir à les décharger de toute responsabilité dans la conduite de leurs affaires. C'est faire référence précise à la politique des grandes puissances qui a instauré le langage de la violence dans les rapports internationaux et qui jusqu'à présent n'a laissé à ces peuples d'autre liberté que de leur répondre dans le même langage.

Défi enfin à la pensée politique confrontée ici à la nécessité de maîtriser les démons de l'idéologie, de résister au déferlement d'une vaste campagne d'intoxication pour tenter de prendre la mesure exacte d'un événement considérable.

L'Iran c'est la question pertinente, émergeant de la réalité même. L'Iran renouvelle aujourd'hui avec une *acuité extraordinaire* la question pertinente entre toutes. Celle de savoir *si* l'extraordinaire soulèvement des masses populaires peut conduire à un projet *révolutionnaire* capable *à la fois de tenir en échec* ses ennemis et d'ouvrir la voie à une véritable émancipation, en brisant la *logique négative* qui a conduit les plus récentes expériences révolutionnaires à leur échec. D'une manière confuse, voire incohérente, soumise à toutes les contradictions, ces masses exercent aujourd'hui le pouvoir quoi qu'on dise et quel que soit le rôle déterminant de l'ayatollah Khomeiny.

L'abandonneront-elles entre les mains d'un parti, d'un appareil d'Etat autoritaire, bureaucratique et totalitaire ? Mais cela ne dépend pas de la seule volonté du peuple iranien. Encore faut-il tenir compte du contexte international, et de l'intervention des grandes puissances qui souhaitent pour des raisons multiples, la répétition d'un régime autoritaire.

(*) Docteur ès lettres.

Répliques à... Djamchid Momtaz

M. Olivier Debouzy, étudiant en droit, nous écrit :

LE point de vue développé par M. Djamchid Momtaz (*le Monde* du 29 novembre 1979) n'était remarquable que parce qu'émanant d'un juriste. Se prévaloir de cette qualité pour émettre les opinions développées dans cet article est pour le moins curieux, parce qu'elles n'ont pour la plupart rien de *juridique*.

Une distinction fondamentale est en effet éludée : celle de la morale et du droit. Il est certes des règles communes au droit et à la morale. Mais morale et droit ont des buts différents, des sanctions différentes. Ils ne se recoupent pas. Le droit a une étendue plus restreinte que celle de la morale ; la morale transcende le droit.

« *L'analyse en profondeur* (1) » des mobiles qui sont à l'origine de l'occupation de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran n'a, en droit, aucune valeur. Que cette analyse apporte « *la preuve de l'iniquité des règles internationales en vigueur* (2) » n'a en droit aucun intérêt. « *Comment ne pas se souvenir*, écrit M. D. Momtaz, *des sentiments qu'ont éprouvés, à l'égard de criminels comme Guillaume II et Hitler, les peuples occidentaux ?* (3) ». Certes, mais il convient de rappeler que, dans le premier cas, ces sentiments influencèrent la rédaction d'un traité de paix qui se révéla injuste, excessif, partiellement inapplicable (sur le plan économique), et qui entretint pendant quatorze ans en Allemagne un sentiment de haine et d'humiliation qui ne fut pas pour rien dans les succès d'Hitler et son accession au pouvoir... Quant au second, était-il, sur le plan *juridique*, tout à fait conforme aux « *principes généraux du droit* » que les Alliés, à Nuremberg, fussent à la fois juge et partie ?

« *Dans de telles circonstances*, poursuit l'auteur (4), *les arguments juridiques étayant le refus de l'extradition, même s'ils sont conformes au droit en vigueur, n'ont guère de chances d'être entendus par un peuple uni dans une même haine.* » Mais le droit n'est-il pas le contraire de la haine ? Sa proposition, formulée ainsi, apparaît comme un chantage intellectuel : il n'est pas possible, il n'est pas *faisable*, de laisser la haine l'emporter sur le droit, ne fût-ce qu'une seule fois. D'ailleurs, quels arguments opposer à ceux qui, dans l'avenir, invoqueraient ce précédent ?

M. Momtaz propose une « *modification des règles de droit existantes* (5) ». Cette modification, pour être équitable, ne peut se faire qu' « *à froid* ». Le problème aujourd'hui n'est pas tant de modifier les règles en vigueur que de les appliquer. La loi est peut-être l'expression d'un certain rapport de forces — et peut-être ce rapport de forces est-il injuste ; *ce n'est pas le problème qui importe ici*. Si, parce qu'elle est l'expression d'un rapport de forces que l'on conteste, on refuse d'appliquer la loi, pour des raisons éthiques, quelque honorables qu'elles soient, alors, — et surtout dans l'ordre international — c'est le retour à la loi de la jungle, c'est la disparition de la notion même de droit.

Enfin, ignorer la différence entre la loi et l'éthique, c'est-à-dire postuler, selon la formule d'H. Arendt (6), « *que la loi en vigueur est identique à la morale commune, telle qu'elle jaillit de la conscience de tous* », c'est détruire la stabilité de la loi, qui seule peut transcender le mouvement et l'incohérence des affaires humaines, c'est instaurer la terreur totalitaire, justifiant ainsi les critiques — pas toujours innocentes — que l'on fait aujourd'hui au régime iranien.

Le chah fut sans nul doute un atroce tyran, corrompu et bourreau de son peuple. Mais la force du droit, c'est — en théorie — de n'être pas soumis à l'influence des passions des hommes. Le droit n'est pas forcément la justice. Mais il doit être appliqué — sans quoi c'est la fin de la notion même de relations internationales, il n'y a plus que des marchandages. Les otages de Téhéran doivent être libérés. Sans contrepartie. Parce que le droit n'admet pas le marchandage. Ou, s'il l'admet, il n'y a plus de droit.

(1) M. D. Momtaz, *le Droit, la Justice et les Tyrans* (*le Monde* du 29 novembre 1979).
(2), (3), (4), (5), idem.
(6) *Le Système totalitaire.*

مكذا من الأمل

sage de la religi…

Répliques à… Djam…





Le Monde

étranger

EN IRAN

Affrontements et assassinats se multiplient dans tout le pays

(Suite de la première page.)

Très vite, l'altercation et les horions allaient dégénérer en une véritable bataille rangée qui a fait rage durant deux jours, tant à travers la ville que partout alentour, tandis que les forces de police et de gendarmerie se voyaient réduites à l'impuissance, les manifestants ayant pris soin, dès le début des affrontements, de les assiéger dans leurs casernements.

A Ispahan, dans la matinée du 5 janvier, M. Amirabbas Bahrainian, un ingénieur de trente-quatre ans, devenu, dès la révolution, le principal animateur du comité de soutien à l'imam Khomeiny, quittait son domicile quand deux motocyclistes, qui guettaient sa sortie, l'ont abattu d'une rafale de mitraillette et de plusieurs coups de pistolet, avant de disparaître.

A Masjed-Soleiman, cité industrielle du Khouzistan, des diplômés de l'enseignement supérieur, actuellement en chômage, s'étaient rassemblés, le 5 janvier, devant le siège du gouvernorat, où ils tenaient un meeting de protestation pacifique. Survinrent alors des contre-manifestants qui les invitèrent fermement à quitter les lieux. Une bagarre s'ensuivit, au cours de laquelle les bureaux du gouverneur furent incendiés, des véhicules endommagés et quelque deux cents personnes blessées, avant que les gardiens de la révolution et les forces de police aient pu séparer les adversaires, en faisant usage de gaz lacrymogène.

L'occupation de l'ambassade afghane

A Sanan (Kurdistan), où l'on avait cru le calme enfin revenu après plusieurs semaines d'agitation continue, le gouvernement ayant d'abord accepté de retirer les gardiens de la révolution, de nouveaux incidents se sont produits dès le 4 janvier, à l'annonce de l'annulation de cet accord. Plusieurs milliers de Kurdes, armés jusqu'aux dents, occupent depuis samedi la mosquée Jameh, et ont mis en batterie sur les toits de l'édifice plusieurs mitrailleuses lourdes, dont les canons sont pointées sur l'état-major de ces gardiens de la révolution, dont ils exigent à nouveau le départ immédiat, comme il exigent du gouvernement qu'il honore ses engagements.

On a cru, dimanche 6 janvier, que l'ambassade des Etats-Unis n'allait plus être la seule représentation diplomatique de Téhéran occupée. Il était enciron 13 heures lorsque plus d'une cinquantaine d'hommes disant appartenir au *« groupe des résistants islamiques afghans »*, s'emparèrent, sans coup férir, de l'ambassade d'Afghanistan, un élégant petit immeuble du quartier d'Abbas-Abad, dans la zone nord de la capitale.

Immédiatement, le drapeau afghan fut remplacé sur sa hampe par une bannière verte, couleur de l'Islam. Des Afghans, le visage à demi-dissimulé par les pans du keffief, la coiffure des pays arabes du Proche-Orient, s'affairaient à recouvrir la plaque extérieure de l'ambassade portant la mention « Ambassade de la République démocratique d'Afghanistan » par un panonceau sur lequel on avait inscrit : « Ambassade de la République islamique d'Afghanistan ». D'autres militants collaient sur les murs des affichettes où l'on pouvait lire : *« Mort à l'impérialisme américain et à l'impérialisme soviétique »*, *« L'Afghanistan sera le cimetière de l'U.R.S.S. »*, ou encore : *« Avec l'aide d'Allah, nous exterminerons les Soviétiques. »*

Peu après, les rebelles indiquaient qu'ils avaient *« conviction que les services de l'ambassade étaient en train de préparer, à destination de Kaboul, des dossiers de renseignements sur tous les Afghans en Iran »*, et ont fait savoir qu'ils avaient l'intention de *« garder leurs otages »* — dix femmes, quatre hommes, dont le premier secrétaire d'ambassade, et quatre enfants — *« tant que la République islamique ne serait pas instaurée en Afghanistan »*. Vers 15 h. 30, un représentant du ministère iranien des affaires étrangères, escorté de trois officiers de police, pénétrait dans les lieux. Et à 17 heures, tout se terminait sans incident par l'évacuation des locaux de l'ambassade et la libération des stages.

A cette longue liste, on peut ajouter encore un attentat manqué, dans la capitale, contre M. Darius Fourouhar, ancien ministre, candidat à la présidence de la République et chargé de mener avec les Kurdes de délicates négociations, dont la voiture aurait assuyé plusieurs coups de feu ; l'assassinat, toujours à Téhéran, par de mystérieux *« justiciers »* qui s'intituleni *« les faucons de la révolution islamique »* de deux hommes accusés de contrebande et de trafic de drogue, et de deux femmes, inculpées de s'être livrées à la prostitution ; le sabotage d'un oléoduc dans la région d'Ilam (Kurdistan oriental), fortement endommagé par une bombe à retardement ; enfin, des incidents à proximité de la frontière avec l'Irak, accusé par Téhéran d'être à l'origine de l'attaque, au cours des derniers jours, de plusieurs postes frontières par de petits partis de francs-tireurs.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

AVERTISSEMENT AUX JOURNALISTES AMÉRICAINS, ALLEMANDS ET BRITANNIQUES

(De notre envoyé spécial.)

Téhéran. — Dans la soirée de dimanche, une dépêche de l'agence de presse officielle Pars a rapporté une déclaration de M. Abudgassem Sadeg, chargé de la presse étrangère au ministère de l'orientation, dans laquelle celui-ci indique que son département est en train d'étudier l'éventualité d'inviter tous les journalistes américains, allemands de l'Ouest et britanniques à quitter l'Iran, car ils « travestissent la vérité ».

Selon le « Tehran Times », le nombre de journalistes expulsés depuis le début de la révolution est de vingt-trois, y compris les deux envoyés spéciaux de « Time Magazine » et le reporter de l'Associated Press, qui ont été récemment priés de quitter le pays. On estime à environ deux cent cinquante le nombre de journalistes de toutes nationalités actuellement présents en Iran. — J.-M. D.-S.

● *Les Etats-Unis* ont décidé, dimanche 6 janvier, de maintenir leur demande de sanctions économiques contre l'Iran devant l'Organisation des nations unies. A l'issue d'une rencontre de deux heures entre M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, et le président Carter, à la Maison Blanche, un communiqué de la présidence réaffirme la position de Washington : après le voyage à Téhéran de M. Waldheim, tel que demandé par la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU le 31 décembre, le Conseil doit mettre en application la seconde partie de la résolution, qui appelle des sanctions économiques contre l'Iran. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

LA RENCONTRE ENTRE MM. SADATE ET BEGIN A ASSOUAN

L'Égypte craint que la normalisation avec Israël ne demeure « formelle, passive et sans substance »

Assouan. — Le premier ministre israélien était attendu ce lundi 7 janvier à Assouan. La cité la plus méridionale de l'Egypte, où le raïs passe une partie de l'hiver, pour une visite officielle de quatre jours. M. Begin consacrera une part de son emploi du temps à des promenades archéologiques. Il doit avoir plusieurs heures d'entretien avec M. Sadate au cours de ce que l'on appelle déjà ici le « sommet de la normalisation ». Compte tenu de l'ampleur des divergences israélo-égyptiennes sur l'avenir des Palestiniens, il est toutefois exclu que le quatrième voyage en Egypte du chef du cabinet israélien (en décembre 1977, il était venu à Ismaïlia et, en 1979, il a été reçu au Caire, puis à Alexandrie), et le plus long qu'il y ait jamais effectué, permette de les surmonter toutes. Un geste spectaculaire pour « fouetter l'actualité » serait bien dans le style du raïs, mais les propos de ses plus proches collaborateurs, dont ceux que M. Boutros-Ghali nous a tenus, sont très nets : les rapports entre les deux pays ne pourront pas se développer normalement tant que la question palestinienne n'aura pas reçu au moins un début de solution.

De notre envoyé spécial

« La normalisation — *nous dit le ministre d'Etat pour les affaires étrangères* — n'est pas un but, elle est un moyen de promouvoir le processus de paix globale. Elle constitue une opération politique étroitement liée à la fois aux progrès des négociations égypto-américano-israéliennes sur l'avenir des territoires palestiniens (la Cisjordanie et Gaza) et au retrait israélien du territoire égyptien (le Sinaï).

— *L'Egypte est cependant tenue de normaliser ses rapports avec Israël en vertu des accords de paix signés l'an passé à Washington…*

— Justement, le traité prévoit que la normalisation des relations égypto-israéliennes se fera graduellement, suivant deux grandes étapes. La première phase, concernant l'abolition des *« barrières discriminatoires »* en matière économique et culturelle, va se concrétiser le 26 janvier prochain, date de la fin de l'évacuation des deux tiers du Sinaï par les Israéliens. La seconde phase, qui sera marquée notamment par la conclusion de conventions bilatérales économiques et culturelles, commencera, toujours selon le traité de paix, *« six mois au maximum »* après la fin du retrait israélien des deux tiers du Sinaï.

— *Où est dans cela le lien avec les négociations sur l'avenir des Palestiniens ?*

— Les élections en Cisjordanie et à Gaza visant à l'établissement d'une autorité palestinienne et le départ des troupes israéliennes de ces territoires palestiniens doivent avoir lieu avant le 26 mai prochain, conformément au calendrier établi par le traité de Washington. Si, à cette date, rien de tangible n'a été fait pour établir l'autorité palestinienne et si les troupes israéliennes n'ont pas effectué leur repli, les pourparlers en vue de la conclusion d'accords économiques et culturels ayant vocation a être le support de la deuxième étape de la normalisation commenceront certes, mais il est à craindre qu'ils aient toutes les difficultés du monde à avancer… En d'autres termes, la normalisation restera formelle tant que des progrès n'auront pas été enregistrés en faveur des Palestiniens.

— *Mais vous ne pourrez pas revenir sur la première étape de la normalisation qui aura vu se réaliser ce qui est l'essentiel pour Israël : la fin du boycottage économique et culturel…*

— Nous ne reviendrons pas en arrière quant au principe de la normalisation et nous ne nous parjurerons pas, mais celle-ci pourra demeurer formelle, passive, sans substance. Nos relations avec notre voisin Israël pourront être « normales », mais ne pas être plus développées que celles que nous aurions avec n'importe quel petit pays des antipodes. Tel-Aviv doit se mettre en tête que la qualité, l'ampleur, la dimension de la normalisation seront fonction des progrès obtenus sur la voie de l'autonomie palestinienne.

— *Les Israéliens pourraient à leur tour vous « coincer » en bloquant l'évacuation du troisième tiers du Sinaï prévue pour 1982 ?*

— Si Israël en venait là, il aurait purement et simplement violé le traité, et cela créerait une situation entièrement nouvelle, réclamant une réponse nouvelle.

— *En attendant, les ambassadeurs vont bien être échangés entre les deux capitales en février prochain ?*

— Sans aucun doute, mais pour le moment notre ambassade à Tel-Aviv ne comportera que le strict minimum de personnel : quatre ou cinq diplomates au plus.

— *Les Palestiniens paraissent moins que jamais décidés à entrer dans vos vues…*

— Nous ne désespérons pas du tout d'y parvenir. Pour ce faire, nous avons remis dès le 13 octobre 1978 aux Etats-Unis pour Israël une note indiquant les mesures susceptibles, à notre sens, de conduire des Palestiniens représentatifs à s'associer d'une manière ou d'une autre au processus de paix : amnistie générale dans les territoires occupés, réunion des familles, retour des trois mille Palestiniens expulsés illégalement de la rive droite du Jourdain, liberté de réunion et d'expression, diminution des troupes d'occupation et leur retrait des villes.

» Nous préconisons également trois autres mesures destinées à satisfaire les Palestiniens : participation des Arabes de Jérusalem aux élections sur l'autorité palestinienne, élection d'une centaine de représentants des territoires occupés formant une Assemblée constituante représentative et non pas un conseil restreint limité à quelques élus, supervision internationale de ces élections avec les Nations unies et des délégués européens, par exemple.

— *Israël n'a satisfait pour le moment à aucune de vos demandes. La conjoncture internationale est-elle, selon vous, de nature à pousser l'Etat hébreu à le faire enfin ?*

— D'abord, sachez que les affaires d'Asie centrale n'ont pas relâché, bien au contraire, l'attention américaine pour le Proche-Orient. Ensuite, il faut espérer que la conjoncture dangereuse actuelle conduira Israël à prendre enfin conscience que son intérêt véritable passe par la paix dans toute la région, laquelle paix est conditionnée, cela est clair comme de l'eau de roche, par la satisfaction des justes revendications palestiniennes. »

Propos recueillis par
J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Jérusalem craint d'être supplanté par Le Caire dans le rôle d'allié privilégié des États-Unis

De notre correspondant

Jérusalem. — Les milieux politiques estiment qu'il ne devrait pas y avoir de développement spectaculaires à attendre de la rencontre d'Assouan, mais ils manifestent cependant de l'inquiétude. Celle-ci a d'abord trait à l'évolution des relations israélo-égyptiennes. Les pourparlers sur l'autonomie restent bloqués sur les questions essentielles à moins de cinq mois de l'échéance. Le président Sadate a l'intention de soulever le problème du statut de Jérusalem qu'il veut inclure dans le processus d'autonomie, alors que M. Begin rejette catégoriquement cette idée. Les Egyptiens continuent de faire preuve de réserve à propos de la phase de *« normalisation »* des rapports entre les deux pays qui doit commencer avant la fin de ce mois, selon les dispositions du traité. Le gouvernement du Caire semble résister fermement à la volonté israélienne d'instaurer rapidement et dans tous les domaines de nombreux échanges.

Ces deux principaux points de discussion étaient prévus depuis longtemps à l'ordre du jour du sommet d'Assouan. Mais les Israéliens ont depuis peu un motif de préoccupation supplémentaire. Il s'agit de l'état des relations de chacun des deux pays avec le partenaire américain. On craint à Jérusalem que n'apparaisse un déséquilibre en faveur de l'Egypte et au détriment d'Israël. La préoccupation est d'autant plus vive qu'elle est en partie liée à l'analyse des événements en Afghanistan qui doit faire l'objet des entretiens entre MM. Begin et Sadate.

Incident révélateur de cette appréhension : la télévision israélienne a annoncé, dimanche soir, avec insistance, que les Etats-Unis seraient en train de préparer en Egypte la *« construction d'une base militaire »*. Mais le ministre égyptien dela défense, M. Kamal Hassan Ali a démenti aussitôt qu'un tel projet soit en cours de réalisation. La nouvelle n'en a pas moins provoqué une certaine émotion. Durant son récent séjour à Washington M. Weizman, ministre israélien de la défense, a proposé aux Américains l'usage de bases israéliennes, mais il n'a apparemment pas suscité un grand intérêt chez ses interlocuteurs. Pour de nombreux Israéliens ces indications confirmeraient le fait que les Etats-Unis mettent actuellement plutôt l'accent sur leur soutien à l'Egypte que sur celui qu'ils accordent à Jérusalem, surtout après leur refus d'augmenter leur aide militaire (*le Monde* du 2 janvier).

Israël a toujours considéré qu'il était l'allié privilégié des Etats-Unis au Proche-Orient. Avant la signature du traité de paix avec l'Egypte, M. Begin, qui avait déjà quelques doutes, avait pris le soin d'exiger du président Carter qu'il réaffirme dans un mémorandum ce privilège, afin de bien marquer que, vis-à-vis des Etats-Unis, l'Egypte — ou tout autre pays arabe qui rejoindrait le camp de la *« paix américaine »* — ne pouvait être placée au même rang qu'Israël. Après la révolution en Iran, la prise d'otages de Téhéran, les troubles de La Mecque et l'invasion de l'Afghanistan, les dirigeants israéliens ont, chaque fois, fait valoir avec insistance que leur pays était plus que jamais le plus sûr rempart du monde libre dans cette région du globe.

M. Begin a souvent fait remarquer que tous ces événements devaient inciter les pays occidentaux à mieux comprendre le point de vue israélien. Il s'appliquait surtout à inciter le gouvernement de Washington à moins se soucier de l'opinion des Palestiniens et à modérer ses critiques à l'encontre de la politique israélienne dans les territoires occupés ou des positions prises par Jérusalem dans ses négociations sur l'autonomie. Selon des experts israéliens, une des raisons pour lesquelles il est peu probable que les Américains acceptent d'utiliser des bases militaires en Israël est que cela pourrait être considéré comme une approbation de certains aspects de la politique menée par M. Begin.

FRANCIS CORNU

Libye

M. EZZEDINE MABROUK (ministre du pétrole) ET QUATRE DE SES COLLÈGUES QUITTENT LE GOUVERNEMENT

Tripoli *(A.F.P.)*. — Le *« Congrès général du peuple »*, la plus haute autorité politique de la République libyenne, réuni depuis six jours à Tripoli, a procédé lors de sa séance de clôture, dimanche 6 janvier, à un remaniement du Comité populaire général (conseil des ministres).

Cinq ministres quittent le gouvernement. MM. Ezzedine Mabrouk, ministre du pétrole depuis 1970, et Abau Baker El Cherif, ministre de l'économie, sont respectivent remplacés par MM. Abdessalem Mohamed Al Zagaar et Abou Zid Omar Dourda. Ce dernier, qui occupait jusqu'à présent le poste de ministre des municipalités, est remplacé par M. Mohamed Heidi Douik.

D'autre part, M. Abdelhefid Zliti succède à M. Mohamed Ahmed Cherif à l'éducation, M. Mohamed Mehmoud Hijazi devient ministre de l'information à la place de M. Mohamed Al Shouaidi, et M. Boukhari Salem Houdah remplace M. Nour Al Fituri Al Madani au ministère des communications et transports maritimes. M Abdelsalam Triki a été réélu secrétaire (ministre) aux affaires étrangères.

D'autre part, le *« Congrès général du peuple »* a décidé de rompre les relations avec la principale organisation palestinienne *Fath*.

En revanche, il décide de poursuivre le soutien militaire et financien libyen à la Syrie, à la Jordanie, au *« peuple libanais »* et aux militants *« de la résistance palestinienne qui refusent toute solution capitularde et préconisent la lutte jusqu'à la victoire finale »*. Le Congrès a également décidé de rompre les relations commerciales avec la Chine.

[Magistrat sous l'ancien régime, M. Ezzedin Ali Mabrouk avait été nommé, à trente-huit ans, ministre du pétrole en juin 1970. C'est dire qu'il a mené depuis les premières réductions de production de l'été 1970, toute la politique d'indépendance énergétique de son pays. La Libye, par l'entremise de M. Mabrouk, a été la première à obtenir un renchérissement de son pétrole et à mettre fin à l'ancien système des concessions pétrolières avant de prôner à l'intérieur de l'OPEP une forte hausse des prix du pétrole, accompagnés de nouvelles réductions de production.]

L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE

Tandis que sur le terrain les troupes soviétiques, tout en paraissant contrôler la plupart des grandes villes, continuent de se heurter à la résistance de groupes de rebelles islamiques, les réactions à l'intervention armée de l'U.R.S.S. se sont multipliées un peu partout dans le monde pendant le dernier week-end.

● EN ASIE, la Chine, par la voix de M. Deng Xiaoping, vice-premier ministre, a violemment dénoncé, dimanche 7 janvier, l'« atroce agression soviétique » et demandé à Moscou de retirer ses troupes d'Afghanistan. De son côté, M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense, qui a commencé samedi une visite à Pékin, a suggéré que les Etats-Unis et la Chine entreprennent des « actions complémentaires » pour répondre aux menées de l'U.R.S.S. en Asie centrale. Au Népal, le ministère des affaires étrangères a indiqué que son pays exigeait le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan.

Les régimes pro-soviétiques d'Asie du Sud-Est (Vietnam, Cambodge, Laos) ont, quant à eux, comme on pouvait s'y attendre, approuvé l'intervention de l'U.R.S.S.

● DANS LE MONDE ARABE, où l'action de Moscou, nous indique notre correspondant à Beyrouth, provoque une grande inquiétude dans la plupart des pays, l'Arabie Saoudite a lancé un appel aux Etats islamiques pour qu'ils adoptent « une attitude sans équivoque face à l'invasion soviétique flagrante de l'Afghanistan, afin de garantir leur propre sécurité et d'endiguer cette dangereuse aggression communiste ».

En Irak, le président Saddam Hussein a sévèrement condamné l'attitude de l'U.R.S.S., la qualifiant de « faute grave, dangereuse, inexcusable, injustifiable ».

● EN EUROPE OCCIDENTALE, le soutien le plus affirmé aux mesures de rétorsion annoncées par les Etats-Unis est venu jusqu'à présent de Londres. Maintenant sa position en flèche, le gouvernement britannique, nous indique notre correspondant, envisagerait de procéder très prochainement à une restriction sensible des relations diplomatiques, culturelles et commerciales avec l'U.R.S.S. En plus de l'ajournement de la visite projetée de M. Gromyko à Londres, le cabinet de Mme Thatcher pourrait décider de diminuer le nombre de ses représentants diplomatiques à Moscou.

● L'Australie, quant à elle, serait en principe d'accord pour ne pas se substituer aux Etats-Unis pour les fournitures de céréales à l'U.R.S.S. Une réunion extraordinaire du cabinet est prévue pour mercredi afin de débattre de cette question. L'Argentine, pour sa part, a annoncé samedi qu'elle respecterait le contrat conclu avec l'U.R.S.S. et prévoyant la vente de 1 million de tonnes de blé à Moscou. Une réunion des principaux pays exportateurs de blé devrait avoir lieu prochainement, à l'initiative de Washington.

● EN EUROPE DE L'EST, la Yougoslavie a condamné, à l'occasion de la visite du ministre irakien des affaires étrangères à Belgrade, « la politique de force et les interventions étrangères ». Le journal « Borba » a, pour sa part, qualifié l'intervention soviétique d'« inacceptable, injuste, antidémocratique et dangereuse pour la paix ».

● Enfin, dans une mise au point qu'il nous a adressée, le P.C. espagnol nous indique que l'article du « Mundo Obrero » cité dans notre numéro du 4 janvier ne laissait place à aucune ambiguïté quant à son attitude. Le journal écrivait en effet : « Et nous disons non à l'intervention des forces militaires soviétiques en Afghanistan à partir d'une position de classe et révolutionnaire. »

AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le délégué américain souligne l'insécurité des pays frontaliers de l'U.R.S.S.

De notre correspondante

New-York. — Le débat qui s'est ouvert au Conseil de sécurité, samedi matin 5 janvier, sur l'intervention soviétique en Afghanistan promet d'être l'un des plus lourds de conséquences de ces dernières années.

Dix-neuf interventions samedi, quatorze dimanche ont souligné l'isolement de l'Union soviétique, qui n'est soutenue, dans cette affaire, que par ses alliés d'Europe orientale. Les seuls représentants du tiers-monde à élever la voix en sa faveur ont été les délégués du Vietnam et le nouveau ministre des affaires étrangères de Kaboul, M. Mohammed Dost, venu pour la circonstance. C'est tout au plus si certains silences ont pu être interprétés comme des acquiescements tacites : l'Inde, les trois pays du Maghreb, plusieurs pays non alignés, qui ont Etats du Proche-Orient ne se sont pas manifestés, mais plusieurs pay non-alignés, qui ont signé la lettre demandant la réunion du Conseil de sécurité, mènent la bataille avec fougue. Au premier rang, le Pakistan, Singapour, l'Arabie Saoudite et l'Egypte.

La résolution, qui fera l'objet d'un vote, sera présentée par les non-alignés. Un texte circulait dimanche soir mis au point par le Bengladesh, le Niger, les Philippines, la Zambie et, peut-être, disait-on, approuvé aussi par la Tunisie. Il demande le « *retrait immédiat* » de « *toutes les troupes étrangères* » d'Afghanistan, mais il était jugé trop « *mou* » par les Occidentaux et les non-alignés « *durs* » qui souhaitent que l'Union soviétique soit nommément mentionnée.

Comme on s'y attendait, l'Union soviétique et ses alliés arguent d'une « *demande d'assistance* » du gouvernement afghan pour justifier l'entrée des troupes russes.

M. Troyanovsky, le délégué permanent soviétique, a accusé les Etats-Unis de tenter de rétablir une atmosphère de guerre froide en « *lançant une campagne de calomnies contre le peuple afghan* ». Il a encore accusé Washington de vouloir « *annuler les effets de la révolution afghane d'avril 1978* » et a répété à plusieurs reprises que l'aide apportée par les troupes soviétiques au gouvernement de Kaboul était une affaire purement intérieure à l'Afghanistan et n'avait en conséquence rien à faire au conseil de sécurité « *dont la tâche essentielle est le maintien de la paix* ».

Le ministre des affaires étrangères afghan, M. Dost, qui avait failli provoquer, samedi matin, un incident en exigeant de prendre la parole le premier, a fait chorus avec M. Troyanovsky en décrivant le débat du conseil de sécurité comme une « *initiative injustifiée* ». M. Dost a invité la Croix-Rouge internationale et Amnesty international à venir constater, sur place, les atrocités perpétrées par le gouvernement du président Amin. Il a annoncé que les nouveaux dirigeants avaient « *libéré des milliers de prisonniers politiques* » et assuré que toutes les libertées allaient être rétablies.

Dimanche, les représentants de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie, avaient comparé les événements survenus à Kaboul à ceux, similaires, qui avaient fait l'objet, en 1956 et 1968, d'appels au conseil de sécurité, appels qui s'étaient révélés, selon eux, sans objet.

Le délégué du Vietnam, M. Ha Van Lau, a fermement soutenu l'U.R.S.S. et a profité de son intervention pour attaquer violemment la Chine et la délégation du Kampuchea démocratique (régime Pol-Pot).

L'intervention du représentant du Pakistan, M. Niaz Naik, était l'une des plus attendue. Elle a été ferme, mais prudente. « *L'intervention soviétique,* a dit M. Naik, *constitue une sérieuse menace pour la paix et la stabilité dans la région et le reste du monde.* » M. Naik a rappelé que le Pakistan avait été le premier pays islamique a reconnaître le nouveau régime du président Taraki.

M. Naik a évoqué le problème des réfugiés afghans qui, selon les observateurs des Nations unies, sont actuellement plus de trois cent quatre vingt mille au Pakistan. Il a réfuté les « *allégations mensongères* » selon lesquelles le Pakistan entraînerait ces réfugiés à la guérilla en Afghanistan.

Et M. Naik a relevé ironiquement la chronique officielle des événements de Kaboul : exécution du président Amin le 27 décembre, le 28 décembre annonce de l'appel dudit gouvernement à l'aide soviétique. « *Il n'est guère logique qu'un gouvernement invite des troupes étrangères à venir le supprimer* », a fait remarquer M. Naik.

L'une des attaques les plus violentes est venue de la délégation chinoise qui soutient, discrètement mais activement, les non-alignés les plus durs à l'égard de Moscou. Accusant l'U.R.S.S. d'accélérer sa « *marche vers le Sud* » pour tenter d'atteindre l'Océan Indien, contrôler les routes maritimes du pétrole, s'emparer des régions productrices de pétrole et déborder l'Europe, l'ambassadeur M. Chen Chu, a comparé l'intervention soviétique en Afghanistan à celle de 1968 en Tchécoslovaquie.

Plusieurs pays islamiques ont pris part au débat, dont l'Egypte.

Le représentant des Etats-Unis, M. McHenry a, dans son intervention, dimanche, renoncé à la rhétorique pour donner des informations inédites sur la façon dont les Soviétiques avaient préparé leur intervention.

Première semaine de décembre, arrivée d'un régiment aéroporté à l'aéroport de Bagram, au nord de Kaboul, et d'une unité d'infanterie accompagnée de matériel à l'aéroport de Kaboul.

Les 25 et 26 décembre : un pont aérien de deux cents appareils amène dix mille hommes à Kaboul. 27 décembre au soir, une unité d'assaut soviétique encercle le palais présidentiel. Les soldats qui le gardent sont débordés. Le président Amin est exécuté. Simultanément, les troupes soviétiques attaquent les forces afghanes qui gardent la station de radio de Kaboul et les autres installations gouvernementales, et en prennent le contrôle. Les émissions de radio annonçant le remplacement du président Amin par M. Karmal provenaient d'Union soviétique, a précisé M. McHenry, qui a ajouté : « *Il n'y a aucun doute que le président Amin était encore à son poste quand les troupes soviétiques ont attaqué le palais présidentiel.* »

Réfutant l'argument de Moscou, qui allègue l'article 51 de la charte des Nations unies (1), M. McHenry a rappelé que cet article ne peut être invoqué que « *si un membre des Nations unies est attaqué militairement. Mais la seule attaque militaire dont l'Afghanistan ait été victime,* a souligné le délégué américain, *est celle qui a été lancée contre lui par l'Union soviétique.* »

« *Les autorités soviétiques ont fait une terrible erreur,* a-t-il poursuivi. *Les effets de leur intervention en Afghanistan sont considérable. Aucun pays ne sera plus en sécurité au côté d'un voisin plus grand et plus puissant si la communauté internationale accepte l'intervention armée de l'Union soviétique. Cette constatation doit intéresser tout particulièrement les Etats frontaliers de l'U.R.S.S.* »

NICOLE BERNHEIM.

(1) Cet article réserve le droit de légitime défense à tout pays victime « *d'une agression armée* ».

CUBA RENONCERAIT A BRIGUER LE QUINZIÈME SIÈGE

Le gouvernement cubain aurait décidé de retirer, en faveur du Mexique, sa candidature au poste de quinzième membre permanent du Conseil de sécurité, estimait-on, dimanche 6 janvier, dans les milieux diplomatiques des Nations unies.

L'ambassadeur de Colombie, qui disputait ce siège à Cuba, a donné son acord de principe à cette solution mais attend des instructions de son gouvernement pour l'annoncer officiellement.

Le gouvernement mexicain accepterait l'offre qui lui est faite, si la majorité du groupe latino-américain était d'accord.

UNE RÉUNION DE DIRIGEANTS REBELLES MUSULMANS

« *Karmal sera la prochaine victime* »

De notre envoyé spécial

Peshawar. — Une grosse bâtisse, au numéro 5 de Zariab Colony. Sur la gauche, une ruelle boueuse. Une petite porte en bois qui s'entrebaille. Le regard soupçonneux d'un garde, armé d'un fusil mitrailleur soviétique Kalachnikov (20 000 roupies pakistanaises sur le marché local). Sur une table, dans un coin du vestibule, une imposante collection de canifs étiquetés ou numérotés. Ici, la tradition veut qu'avant de parler, on laisse les couteaux au vestiaire.

Cette nuit, au quartier général du Hezbi Islami Afghanistan (un parti islamique d'Afghanistan), presque tous les dirigeants des mouvements rebelles musulmans sont réunis dans le bureau de l'ingénieur Gulbuddin Hekmatyar. Une petite pièce éclairée par deux ampoules nues qui pendent au plafond. Sur les murs, une carte du monde, deux photos de La Mecque, la bannière verte de l'islam : « *Allah o akbar* (Allah est grand). *Il n'y a qu'un seul dieu et Mahommet est son prophète.* » Sur le rebord d'une cheminée, une imposante douille d'obus.

Assis en demi-cercle, dix-huit dirigeants. Dix-huit visages graves, dix-huit barbes, des turbans, des toques, des calots. Dans presque toutes les mains, le chapelet musulman égrené inlassablement. Sont notamment présents : MM. Burhanuddin Rabani, chef du Jamiati Islami (Rassemblement islamique), Mohammad Nabi Mohammadi, chef du Mouvement de la révolution islamique, et Sabgatullah Mujadidi, chef du Front de libération nationale, trois mouvements réunis au sein d'une alliance, le Paiman. Ce soir, ils sont venus parler unité. Un absent, toutefois, M. Gaelani, le dirigeant du Front de la révolution islamique, qualifié parfois d'« *homme des Américains* » et favorable à la restauration de la monarchie en Afghanistan.

Le problème de l'armement

Outre le problème du commandement, question épineuse, voire insoluble, pour ces combattants farouchement individualistes, le principal obstacle rencontré sur la route de l'unité des mouvements rebelles semble être l'attitude à adopter à l'égard de l'ancien roi, Zaher Shah, en exil à Rome, et dont le nom éveille un intérêt certain lorsqu'il est prononcé dans les camps de réfugiés installés au Pakistan. « *Nous retournerons dans notre pays,* y entend-on souvent, *lorsqu'il y aura un roi musulman.* »

Mais, si certains rebelles sont plutôt favorables à un retour de l'ancien souverain, d'autres, notamment au sein du Hezbi Islami, organisation, semble-t-il, plus radicale et moins teintée d'extrémisme religieux, n'ont pas de mots assez durs pour fustiger l'attitude du roi exilé : « *Le peuple afghan,* explique le porte-parole de ce mouvement, *ne lutte pas pour rétablir le roi Zaher, mais pour instaurer une véritable République islamique.* » Et tandis que des milliers d'Afghans mouraient les armes à la main, observe d'une voix rageuse un membre du Front national de libération, le roi coulait des jours tranquilles dans un exil doré, en toute sécurité. « *Khomeiny, lui, a lutté jusqu'au bout, jusqu'à la victoire finale. Pendant ce temps, « notre » roi dormait. Il appartiendra au peuple afghan, et à lui seul,* insiste-t-il, *de choisir lui-même sa voie.* »

Dans une pièce voisine, plusieurs combattants posent pour une chaîne de télévision américaine. Toutes les armes disponibles, exclusivement des fusils mitrailleurs soviétiques récupérés au cours des combats, sont fièrement arborées. Des cartouchières amplement garnies barrent les poitrines. On bombe le torse, presque au garde-à-vous. Sous les châles, les doigts, machinalement, continuent d'égrener les chapelets.

Dans le bureau de M. Mangal Hussain, porte-parole de Hezbi Islami, c'est un défilé continuel de tous les représentants de la presse internationale. Sous le regard de deux grandes photos des ayatollahs Taleghani et Motahari, on vous assure que l'intervention soviétique n'a nullement affecté le moral des rebelles. « *Si les Russes cessaient de soutenir le régime en place, celui-ci s'effondrerait en vingt-quatre heures* », affirme-t-on, avant d'expliquer : « *Nous luttons contre une superpuissance, mais le soutien populaire est plus important que l'aide apportée par les Soviétiques.* » On continue d'affirmer, très sérieusement, que les moujahedins contrôlent la plus grande partie du pays, à l'exception des grandes villes. On insiste constamment sur la difficulté, pour les envahisseurs, de contrôler cette forteresse qu'est l'Afghanistan des montagnes ou, au contraire, les rebelles se cachent facilement et sont en sécurité. On relève, à cet égard, la relative faiblesse des pertes enregistrées jusqu'à présent par les combattants musulmans. On rappelle aussi avec fierté que le peuple afghan entretient avec la guerre une « *relation particulière* » et qu'il n'a nullement besoin d'un quelconque entraînement : « *Nous avons dans nos rangs,* précise-t-on, *d'excellents officiers qui ont été formés en U.R.S.S. et qui savent parfaitement comment combattre. Il leur appartient désormais de définir une stratégie pour lutter contre les occupants.* » Quant à l'unité, elle existe sur le terrain, affirme-t-on, avant de confirmer l'existence, dans les rangs rebelles, d'un émetteur radio qui peut, indique-t-on, être capté du Pakistan.

Attaquer les Soviétiques à l'extérieur du pays ? Détourner, par exemple, des avions russes ? Ultime recours, déclare-t-on, en soulignant combien les situations en Afghanistan et en Palestine sont différentes. « *Les Palestiniens sont hors de leur pays : nous, nous combattons sur notre sol et dans cette guerre sainte nous avons l'intention de lutter jusqu'au bout.* » Et, sur ces mots, on interrompt brusquement la discussion pour l'une des prières quotidiennes.

Reste le problème de l'armement et celui d'une aide extérieure éventuelle. Les Afghans, vous assure-t-on, aiment beaucoup le peuple américain, mais pourquoi Carter accorde-t-il plus d'importance au sort d'un tyran, le chah, qu'aux relations amicales avec un peuple tout entier ? Quant aux condamnations de l'intervention soviétique par différents pays, elles sont accueillies avec un certains scepticisme. « *Speaking is quite cheap* », fait-on remarquer (« *Les paroles ne coûtent pas cher.* ») Ici, à Peshawar, on attend plus que des mots : de l'argent, pour acheter des armes. Et ce n'est pas ce qui manque dans la zone tribale, répond-on avec un sourire entendu, tout en reconnaissant que, dans ce problème, la position du gouvernement pakistanais sera déterminante.

Croient-ils à la victoire ? « *Inch Allah. Nous essaierons. Mais ce sera la volonté de Dieu. Karmal a peut-être les Russes derrière lui, mais nous, nous avons Allah. Et puis, nous avons vu Taraki mourir, Amin tomber en six mois. Karmal sera la prochaine victime. Inch Allah, nous vaincrons.* »

PATRICK FRANCÈS.

Le nouveau régime aurait fait libérer onze mille prisonniers politiques

Les premiers journalistes occidentaux autorisés à pénétrer en Afghanistan depuis le coup de force soviétique du 27 décembre n'ont vu que peu de signes de l'énorme appareil militaire mis en place par l'armée rouge. Les Soviétiques ont, semble-t-il, fait mouvement vers l'intérieur du pays et se sont installés dans les garnisons — et à certains points stratégiques aux alentours de la capitale. Des soldats afghans gardent les principaux bâtiments publics à Kaboul, mais l'on note quelques patrouilles soviétiques.

Le nouveau régime a ouvert, dimanche 6 décembre, les portes de la principale prison du pays. Des dizaines de milliers d'Afghans se sont rendus en fin de matinée près de celle-ci, à Puli-Charki, près de la capitale, et environ deux mille prisonniers ont été libérés. Des soldats afghans non armés se trouvaient près de l'établissement pénitentiaire tandis que des militaires soviétiques en armes étaient stationnés sur les collines environnantes. Le nouveau président afghan, M. Karmal, avait déclaré dès son arrivée au pouvoir qu'il ferait libérer tous les prisonniers.

Selon radio-Kaboul, deux mille six cents détenus ont été exécutés durant le bref « règne » d'Hafizullah Amin, près de neuf mille détenus auraient déjà été remis en liberté la semaine dernière, dont la veuve de l'ancien président Taraki, qui a déclaré : *! Les prisonniers étaient insultés, battus, soumis à toutes sortes d'avilissements.* » Quelque deux mille autres prisonniers seraient libérés dans les jours prochains.

Les affrontements se sont poursuivis, durant le week-end, en plusieurs points du pays entre troupes soviétiques et rebelles musulmans. A Kandahar, au sud du pays, des soldats de l'armée régulière afghane se sont joints aux rebelles pour empêcher l'acheminement de matériel soviétique vers l'aéroport. Selon un mouvement de résistance, les Soviétiques occupent la ville mais ne la contrôlent pas. Des combats ont eu lieu également à Hérat, importante ville du nord-ouest de l'Afghanistan, ainsi qu'à Jalalabad, à 150 kilomètres à l'est de Kaboul. Selon des témoins dignes de foi, des rebelles ont attaqué un cantonnement militaire à Surkhru, à une quinzaine de kilomètres de la ville, et l'aviation a bombardé les positions rebelles.

Selon les témoignages de voyageurs afghans recueillis à la frontière du Pakistan, l'armée afghane a été à peu près partout désarmée par les troupes soviétiques, à l'exception de postes isolés, ainsi qu'à Hérat et à Jalalabad. D'après le Hezbi Islami, l'un des mouvements de résistance, une partie de la garnison d'Urgun, près de la frontière, a cédé ses armes aux guérilleros et les forces soviétiques utiliseraient le napalm dans leurs opérations de « *nettoyage* ». Selon les milieux diplomatiques à New-Delhi, les forces soviétiques contrôlent toutes les grandes villes et bases militaires et ne rencontrent plus guère de résistance dans les régions à forte population, sinon de la part de tireurs isolés. Des tracts appelant à manifester contre le coup de force soviétique ont été distribués, vendredi 4 janvier, à Kaboul. Cependant, une radio rebelle intitulée Herze Islami, a indiqué que la djihad, la « guerre sainte », avait été proclamée « *pour chasser les Soviétiques d'Afghanistan* ». Tout Afghan tué par un Soviétique, a précisé la radio, aura droit au titre de saint martyr.

Des milliers d'Afghans fuient leur pays, notammené les régions de Kandahar et de Nangarhar, au Nouristan. Quinze mille seraient arrivés au Pakistan la semaine dernière, s'ajoutant aux trois cent cinquante mille s'y trouvant déjà.

EN AFGHANISTAN

LES DÉCLARATIONS DE M. FRANÇOIS-PONCET DEVANT LE CLUB DE LA PRESSE D'EUROPE 1

Excessive discrétion

Il est dommage que les diplomates, pas plus que les autres êtres humains, ne puissent prévoir l'avenir. S'il avait cette faculté, M. Jean François-Poncet aurait sans aucun doute été beaucoup plus à l'aise, dimanche soir, au « Club de la presse » d'Europe 1. Comment en effet savoir, dès aujourd'hui, si l'invasion de l'Afghanistan ne constitue qu'une action ponctuelle de l'U.R.S.S., une sorte de fuite en avant due à l'impossibilité pour le Kremlin d'établir un régime digne de ce nom à Kaboul ou si, au contraire, l'envoi du corps expéditionnaire soviétique n'est que la première étape d'un processus expansionniste beaucoup plus vaste ?

Faute de pouvoir répondre à cette question, le ministre des affaires étrangères s'est contenté de la poser à ses interlocuteurs, soulignant à maintes reprises combien il est urgent pour la France d'attendre d'en savoir plus avant de tirer des conclusions. Certes, M. François-Poncet a bien reconnu que « les événements qui se sont produits portent atteinte au caractère global de la détente » — pressé de questions, il est allé jusqu'à parler de « coup très sévère porté à la détente », — mais il n'a pas voulu s'engager plus loin. Pour lui, et, on peut l'imaginer, pour le président de la République, l'heure n'est pas aux mesures de rétorsion, mais plutôt aux remontrances discrètes : le ministre, qui venait d'avoir un entretien particulièrement « franc » avec M. Tchervonenko, l'ambassadeur soviétique à Paris, n'y a fait qu'une allusion parfaitement incompréhensible pour le commun des mortels. Certaines choses vont de soi, mais pourquoi ne pas les dire, surtout si l'on veut, comme l'a affirmé M. François-Poncet, « garder la tête froide » ?

Il en va de même des raisons profondes qui motiveraient la prudence française : Paris, dit-on dans les milieux bien informés, serait persuadé que les Soviétiques vont au-devant de graves revers militaires en Afghanistan et qu'ils s'y enliseront de plus en plus comme les Américains se sont embourbés au Vietnam. Ces mêmes milieux vont jusqu'à établir un parallèle entre le réalisme, dont les autorités françaises font preuve aujourd'hui et celui des dirigeants soviétiques, au début des années 70, n'hésitant pas à ouvrir le dialogue avec M. Richard Nixon, alors que la guerre du Vietnam battait son plein. Certains n'avaient-ils pas alors accusé Moscou de « faiblesse » ?

Le parallèle ne manque peut-être pas de fondement, et il est vrai que beaucoup ont tendance à sous-estimer les difficultés que ne va pas manquer de connaître Moscou dans les montagnes afghanes. Mais, là encore, pourquoi ne pas rendre publique cette analyse ? Ne pas le faire revient à accréditer l'idée d'une France pratiquant une double politique, selon la puissance de l'interlocuteur : sanctions dans un cas, discrétion dans l'autre. M. François-Poncet a, en effet, trouvé des mots beaucoup plus durs pour condamner Téhéran que Moscou, et il a confirmé que la France voterait bien en faveur du principe de sanctions contre l'Iran dans l'affaire des otages américains. Une affaire condamnable, inadmissible, certes. Mais l'emprisonnement de cinquante diplomates américains est-il tellement plus scandaleux que l'invasion d'un pays, la tentative d'asservissement de tout un peuple ?

JACQUES AMALRIC.

« La France n'envisage pas de représailles »

Voici les principales déclarations faites par M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères sur les évènements d'Afghanistan, dimanche 6 janvier, au « Club de la presse » d'Europe 1.

« L'opération militaire soviétique, qui a début le 24 décembre 1979, nous en avons été informés par l'Union soviétique le 27 décembre, et on nous a indiqué que les raisons étaient à la fois l'existence d'une ingérence extérieure et l'existence d'un pacte, d'une alliance entre les deux pays. (...) Les informations que nous avons sur le déroulement des événements qui comportent trois étapes — d'une part, une opération aéroportée entre le 24 et le 26 décembre, d'autre part, le 27 décembre, un coup d'Etat et, enfin, le déploiement des troupes soviétiques sur l'ensemble du territoire, — ne corroborent pas les indications qui nous ont été données. Ceci nous conduit, et nous a conduits, à exprimer dès le 28 décembre les vives préoccupations que cette action inspirait au gouvernement français. »

La France, dit le ministre, votera le projet de résolution actuellement discuté au Conseil de sécurité des Nations unies.

Interrogé sur la possibilité pour la France de « *mesures de rétorsion* », le ministre répond qu'elles posent « *le problème de la détente* ». C'est la France, dit-il, qui a pris l'initiative de la détente, « *l'a poussée le plus loin* », et souligne qu'elle devait être « *globale* ». Il poursuit :

« Les événements qui se sont produits portent atteinte au caractère global de la détente. C'est une situation dont la gravité est évidente. Quelle doit être l'attitude de la France ? Doit-elle être de conclure de cette situation qu'il faut relancer la guerre froide et qu'il faut, de façon précipitée, prendre toute une série d'initiatives, vous disiez de représailles ou de rétorsion, qui soient de nature — car c'est bien cela qui arriverait — à anticiper sur le processus et à déclencher une situation où, en effet, les chances de la détente disparaîtraient. Nous pensons pour notre part, nous l'avons toujours pensé, que la détente est équilibrée, qu'elle comporte des avantages qui sont réciproques et mutuels pour les deux parties qui s'y sont engagées et que, avant de tirer les conséquences pessimistes auxquelle vous m'invitez, il importe de poursuivre avec l'Union soviétique le dialogue pour la mettre en présence des applications, des réactions que nous avons, que les autres parties du monde peuvent avoir. Par conséquent, nous n'envisageons pas, comme vous le dites, des représailles, mais nous envisageons d'avoir avec l'Union soviétique des conversations qui lui montreront que nous sommes attachés à une détente, et que nous le sommes à la fois sans faiblesse, sans complaisance, mais profondément, en espérant qu'elle adaptera son comportement à cette exigence dont elle-même s'est bien souvent réclamée. »

La France se substituerait-elle aux Etats-Unis pour fournir des céréales à l'U.R.S.S. ?

« La France ne dispose pas de céréales exportables vers l'Union soviétique pour une raison extrêmement simple : les courants commerciaux français en matière de céréales sont exclusivement, ou à peu près, orientés vers la Communauté économique européenne et les prix que nous obtenons dans cette Communauté n'ont rien à voir avec les prix du marché mondial. Par conséquent, il n'y a pas de céréales disponibles pour l'afaire que vous dites. (...)

» Les relations commerciales entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sont, depuis toujours, dominées par des préoccupations politiques. C'est si vrai que les Etats-Unis n'ont jamais accordé à l'U.R.S.S. la clause de la nation la plus favorisée qui est acceptée dans le monde entier. Pourquoi ? Parce qu'ils voulaient obtenir en échange une modification de la politique d'émigration de l'Union soviétique. C'est vrai dans tous les autres domaines et jusque dans les structures du comerce, qui atteint quelque chose comme 10 milliards de francs, donc peu de chose, un peu plus que la France, mais pas beaucoup plus.

» Les relations que, nous, nous avons avec l'Union soviétique sont des relations économiques de type normal à travers lesquelles nous exportons toutes sortes d'équipements avancés, mais pas nécessairement très sophistiqués, et nous achetons, à due concurrence, toute une série de bien, en particulier du pétrole — nous achetons plus de pétrole à l'Union soviétique qu'à l'Iran — du coton, diverses matières premières. Par conséquent, les relations sont complètement différentes et, pour aller plus loin et répondre directement à votre question, j'ajouterai que la France a pour principe de ne pas utiliser les relations commerciales qu'elle entretient avec des Etats à des fins politiques. (...) Cela signifie deux choses : d'abord que nous n'avons pas l'intention de modifier nos relations commerciales avec l'Union soviétique et aussi que nous ne pouvons imaginer de les modifier pour prendre la place de quelqu'un qui, par définition, l'aurait abandonnée pour des raisons politiques, car ce serait une autre façon de faire de la politique.

» Quand il s'agit de détente, et on sait que le contraire de la détente c'est la guerre froide, c'est-à-dire la course aux armements, il faut bien voir ce qu'on dit. C'est plus facile de prononcer le mot fermeté. (...)

» Nous estimons que l'opération militaire soviétique en Afghanistan constitue une atteinte grave au caractère global de la détente. Elle nous conduira, dans les conversations que nous allons avoir dans les semaines qui viennent avec les autorités soviétiques à exposer ce point de vue et à nous assurer que l'Union soviétique a bien mesuré les conséquences que cette atteinte peut avoir sur une politique qui constitue la trame même des relations internationales depuis quinze ans. En fonction de son comportement, nous verrons quelle doit être à long terme, et pas nécessairement dans l'immédiat, dans les quelques jours ou semaines qui viennent, la position définitive de la France. (...)

» Vous me demandez à qui profite la détente. Je vous dirai très honnêtement que, dans mon esprit, elle profite à toutes les parties, que cette détente a des conséquences dans le domaine commercial, conséquences qui sont équilibrées, qu'il s'agisse du domaine politique ou surtout militaire où tous les pays ont un intérêt commun à faire en sorte que la course aux armements soit, sinon interrompue (qui peut dire qu'elle l'est ?) tout au moins encadrée et freinée. Il me semble qu'il faudrait énormément de légèreté pour sacrifier cet acquis en quelques jours, se lancer en quelques jours dans une escalade dont on voit trop bien où elle pourrait nous conduire. Ce qui ne signifie pas qu'il faille considérer la situation avec complaisance et qu'il faille réagir avec faiblesse.

» Je ne vous ai pas dit que l'attitude de la France se limiterait forcément à des mots. Nous avons une politique étrangère qui comporte un certain nombre d'orientations et d'attitudes. Ce sont ces attitudes qui sont en jeu dans l'avenir et dans les perspectives qu'ouvrent les événements d'Afghanistan. »

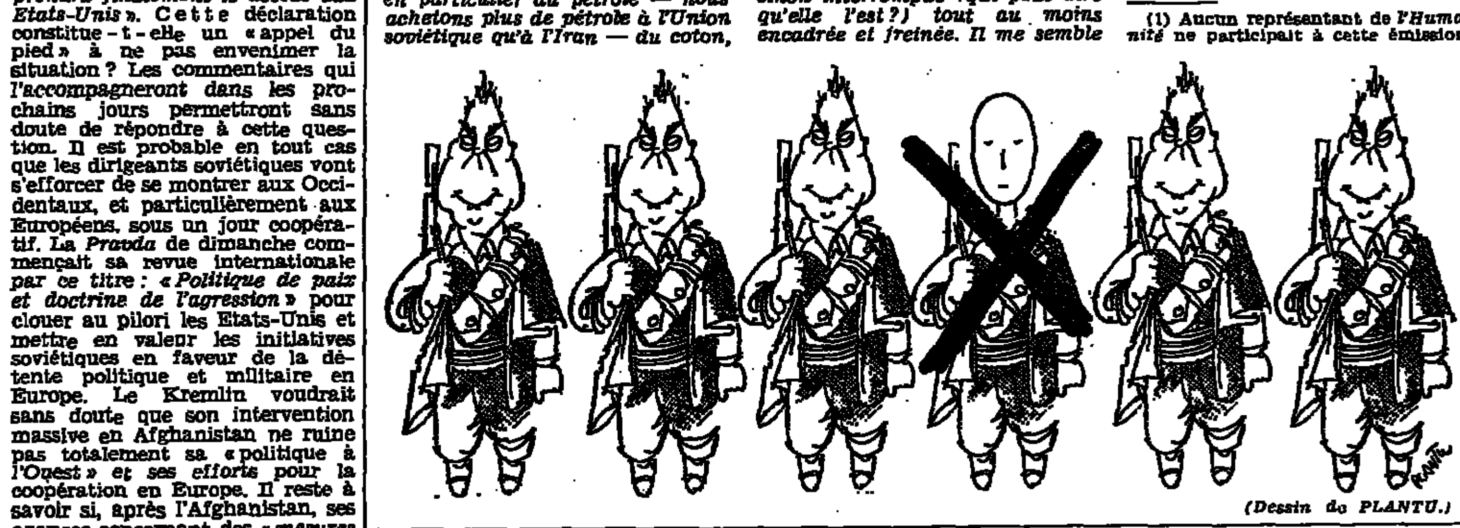
L'Iran

« La situation en Iran n'a pas évolué de façon favorable. Elle est très préoccupante. S'agissant de M. Waldheim, à qui je voudrais rendre hommage pour son courage, son sang-froid, pour la dignité dont il a fait preuve dans l'exercice de sa mission, je voudrais déplorer la façon dont il a été reçu et exprimer ma stupéfaction, car il ne venait pas en Iran pour y défendre les intérêts de telle ou telle puissance, par exemple les Etat-sUnis, mais il représentait la collectivité internationale tout entière. »

L'Iran, souligne-t-il, pose un problème « *qui se situe en dehors de la détente. Ne replaçons pas tous les problèmes dans ce cadre. Je disais tout à l'heure qu'on le faisait peut-être à l'excès, même pour l'affaire de l'Afghanistan, qui est une affaire régionale, qui oppose l'Union soviétique au monde musulman au moins autant qu'elle est une affaire Est-Ouest.* A fortiori, *l'affaire d'Iran n'est pas, au premier chef, une affaire Est-Ouest* ».

En ce qui concerne les sanctions, le ministre veut, avant de se prononcer, connaître le texte précis proposé au vote du Conseil de sécurité, mais il ajoute : « A priori, *la France est d'avis que des sanctions internationales dans un cas de violation aussi évident des règles internationales acceptées sont appropriées.* »

(1) Aucun représentant de l'*Humanité* ne participait à cette émission.



(Dessin de PLANTU.)

Moscou juge la riposte de Washington « disproportionnée »

(Suite de la première page.)

Tass estime que la déclaration de M. Carter est « *pour beaucoup empreinte de la phraséologie et de l'esprit de la guerre froide* » et que les mesures annoncées sont « *hostiles aux intérêts de la paix* ». Les Soviétiques font appel au sens des responsabilités de Washington : selon eux, l'attitude américaine se distingue par sa « *disproportion* » par rapport à l'enjeu, « *le dédain pour les intérêts majeurs à long terme de la paix, de la détente internationale, du développement constructif des rapports soviéto-américains. Ce discours ne concorde pas avec les responsabilités que les Etats-Unis, en tant que grande puissance, sont appelés à assumer dans le maintien de la paix universelle* ».

Ce thème avait déjà été développé par les Soviétiques il y a plusieurs mois quand les dirigeants américains avaient voulu lier la poursuite des négociations SALT II à la « modération » SALT 2 à la « modération » soviétique en Afrique, notamment dans le conflit somalo-éthiopien.

Dans un deuxième temps, Tass tente de diminuer la portée des déclarations de M. Carter en les présentant non comme le discours d'un président, mais comme celui d'un candidat à la Maison Blanche. « *Ce discours ne ressemble pas*, écrit-elle, *à celui d'une personne occupant le plus haut poste aux Etats-Unis, mais plutôt à celui d'un candidat qui entre dans une nouvelle phase de la lutte électorale.* » C'est pourquoi M. Carter s'efforce de « *complaire aux milieux chauvins* ».

A propos de l'Afghanistan, les Soviétiques, convaincus qu'en matière de propagande aussi la meilleure défense est l'attaque, dénoncent les tentatives américaines de « *s'ingérer grossièrement dans les affaires intérieures de l'Afghanistan* » et affirment que « *seul le peuple afghan et personne d'autre a le droit de déterminer la voie de son développement intérieur et la façon d'organiser ses rapports avec les autres pays* ». Ils considèrent que l'examen de l'affaire de l'Afghanistan par le Conseil de sécurité des Nations unies est « *illégal* ».

La déclaration officieuse de Tass consacre aussi un développement aux propos du président Carter sur l'Iran. A ce sujet aussi, les Soviétiques font preuve d'une certaine modération puisqu'ils réaffirment « *la nécessité pour tous les Etats de respecter la convention de Vienne sur les relations diplomatiques* » et qu'ils ne font aucune référence à « *la juste revendication unanime du peuple iranien* » concernant l'extradition du chah. Là encore ils font appel au sens des responsabilités des Américains, qu'ils accusent toutefois de rechercher une solution de force.

Moscou considère que ce n'est pas un hasard si « *le président américain n'a rien dit sur les affaires européennes* ». En effet, les Etats-Unis viennent d'imposer une relance de la course aux armements en décidant l'installation de missiles à moyenne portée dans cette région « *où les tendances à la détente et à la coopération avantageuse des pays à systèmes sociaux différents ont connu ces dernières années un développement particulièrement intense* ». Enfin, sur les rapports bilatéraux, les Soviétiques veulent laisser croire que la réduction des échanges lèsera d'abord la partie américaine dans la mesure où Moscou n'est pas demandeur, mais où le développement des relations commerciales correspond plutôt à l'intérêt de larges milieux de la population américaine. Il est probable cependant que les Soviétiques ressentiront dans quelques mois le contrecoup de la diminution des ventes américaines de céréales et que l'interruption des transferts de technologie leur posera quelques problèmes dans l'exploitation des gisements de pétrole de la Sibérie orientale.

Tass conclut que « *les milieux dirigeants de l'Union soviétique voudraient espérer que l'approche lucide des relations soviéto-américaines, notamment des efforts pour le maintien de la paix, prendra finalement le dessus aux Etats-Unis* ». Cette déclaration constitue-t-elle un « appel du pied » à ne pas envenimer la situation ? Les commentaires qui l'accompagneront dans les prochains jours permettront sans doute de répondre à cette question. Il est probable en tout cas que les dirigeants soviétiques vont s'efforcer de se montrer aux Occidentaux, et particulièrement aux Européens, sous un jour coopératif. La *Pravda* de dimanche commençait sa revue internationale par ce titre : « *Politique de paix et doctrine de l'agression* » pour clouer au pilori les Etats-Unis et mettre en valeur les initiatives soviétiques en faveur de la détente politique et militaire en Europe. Le Kremlin voudrait sans doute que son intervention massive en Afghanistan ne ruine pas totalement sa « politique à l'Ouest » et ses efforts pour la coopération en Europe. Il reste à savoir si, après l'Afghanistan, ses avances concernant des « *mesures de confiance militaire* » trouveront dans les capitales de l'Europe occidentale une oreille aussi attentive.

DANIEL VERNET.

L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE

LES RÉACTIONS A L'ÉTRANGER

WASHINGTON : un raidissement important et durable

Washington. — Les sanctions annoncées par M. Carter, vendredi 4 janvier, contre l'U.R.S.S. ne sont que le début d'un long processus de « regel » qui ne prendra fin, selon toute probabilité, qu'avec la relève des dirigeants soviétiques actuels. Tel est le commentaire répandu de source officieuse à Washington depuis quarante-huit heures. Le gouvernement ne se contente pas de maintenir la nouvelle « ligne » face aux critiques de Moscou ; il ne craint plus de la comparer à l'inaction dont les Etats-Unis avaient fait preuve dans les crises similaires du passé.

Ainsi, selon M. Christopher, secrétaire d'Etat adjoint, qui parlait dimanche à la télévision, Lyndon Johnson avait commis une erreur en s'abstenant d'imposer des sanctions à long terme aux Soviétiques pour leur intervention en Tchécoslovaquie. Les décisions de M. Carter, a-t-il dit, sont non seulement plus fermes, mais elles resteront en vigueur « *pour une durée considérable* ». Il a été précisé que les nouveaux règlements édictés pour l'octroi des licences d'exportation d'équipement industriel auront pour effet de priver Moscou de matériels déjà commandés pour une valeur de 155 millions de dollars. En comparaison, les ventes américaines de fournitures non agricoles à l'U.R.S.S. n'ont pas dépassé 700 millions de dollars en 1979.

Les alliés européens et japonais, dit-on ici, sont en principe d'accord pour ne pas fournir à Moscou les équipements interdits. Mais il semble que les assurances recueillies ne sont pas très fermes et qu'il faudra encore « *insister* » en ce sens.

On pourra s'étonner que la percée soviétique en Afghanistan, petit pays lointain dont le nom était inconnu hier encore à une bonne partie des Américains, ait suscité une telle réaction, alors que l'invasion de la Tchécoslovaquie, il y a douze ans, n'avait entraîné sur le plan pratique, dans les relations soviéto-américaines, que l' « *incident de parcours* » dont M. Michel Debré avait parlé pour la France (1). Mais ce serait oublier que l'affaire survient après une longue période de frustrations et

De notre correspondant

d'inquiétude devant les empiétements soviétiques en Afrique et en Asie du Sud-Est, juste au moment où le « sursaut » américain se traduisait par une augmentation considérable des dépenses militaires et par la décision d'installer des missiles à longue portée en Europe. En outre, comme l'a dit M. Carter, vendredi, l'intervention en Afghanistan menace le Pakistan et l'Iran, à plus long terme l'ensemble du golfe Persique et de ses ressources vitales pour tout l'Occident.

Une évolution bien acceptée

En 1968, les préférences idéologiques des Tchèques pesaient de peu de poids dans les préoccupations des dirigeants américains : le nouveau coup de Prague n'avait été qu'une consolidation désagréable du *statu quo*, et il avait plutôt renforcé l'OTAN. Aujourd'hui, le même *statu quo* est violé en Afghanistan d'une manière qui ne peut que déstabiliser encore un peu plus une région où les Etats-Unis tiennent à conserver tous leurs intérêts et leurs amis, après avoir perdu le chah.

C'est pourquoi on est prêt, ici, à aider le Pakistan d'urgence, malgré les réticences du général Zia. La main est aussi tendue à l'Iran, « *pour peu que ses dirigeants abandonnent leur attitude irresponsable* », comme l'a dit un officiel. En même temps, les plans de développement de la présence militaire américaine dans l'océan Indien prennent un tour plus concret depuis l'acceptation donnée en principe par Oman, le Kenya et la Somalie aux demandes de « facilités » portuaires et aériennes qui leur ont été présentées récemment par une délégation américaine.

Cette évolution est bien acceptée par les milieux politiques, où le traumatisme vietnamien a été pour de bon renvoyé aux archives. Même M. Kennedy s'est prononcé, dans une déclaration diffusée samedi, pour un « *renforcement de la position politique, économique et militaire des Etats-Unis au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest* ». Le candidat démocrate a critiqué la décision sur les céréales, qui « *portera tort aux fermiers américains beaucoup plus qu'aux agresseurs soviétiques* », mais il n'en demande pas moins que les autres une attitude de « *fermeté envers les ennemis* ».

Les divers candidats au pouvoir se querellent, selon leurs préférences, sur la sincérité et la profondeur de ce qu'un chroniqueur a appelé « *la dernière renaissance de Jimmy Carter* », sur le point de savoir si M. Vance et ses conseillers modérés doivent être sacrifiés sur l'autel de la nouvelle guerre froide et M. Brzezinski porté ou non au pinacle. Mais personne ne conteste qu'un raidissement important et apparemment durable est intervenu dans la politique étrangère américaine.

MICHEL TATU.

(1) « *Ce n'est pas parce qu'il y a eu un accident de la route que l'on doit interdire la circulation* », avait dit M. Debré, alors ministre des affaires étrangères (*le Monde* du 31 août 1968).

PÉKIN : M. Deng Xiaoping demande le retrait immédiat de l'armée rouge

M. Deng Xiaoping, vice-premier ministre chinois, a demandé, dimanche 6 janvier, à l'Union soviétique de « cesser immédiatement son agression et son intervention » en Afghanistan et de retirer toutes ses forces armées du pays. Le dirigeant chinois a ajouté que cette « atroce agression » représentait une « menace grave pour la sécurité en Asie et dans le monde ». Cette déclaration faite au cours d'un banquet offert en l'honneur de M. Moubarak, vice-président égyptien, arrivé la veille à Pékin, est la réaction la plus vigoureuse enregistrée jusqu'à maintenant dans la capitale chinoise depuis l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan.

D'autre part, l'Association islamique chinoise a lancé un appel à la lutte contre « le massacre et la répression de nos frères musulmans » en Afghanistan.

De son côté, M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense, a suggéré samedi, le premier jour de sa visite à Pékin, que les Etats-Unis et la Chine entreprennent des « actions complémentaires » pour répondre aux menées de l'U.R.S.S.

Pékin. — Le secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown, a commencé lundi 7 janvier ses entretiens avec M. Geng Biao, qui cumule les fonctions de vice-premier ministre et de secrétaire de la commission militaire du comité central du P.C. chinois.

La journée de dimanche a été principalement touristique et protocolaire, mais le banquet offert dans la soirée par le ministre chinois de la défense, le maréchal Xiu Xiangqian, a été l'occasion d'un échange de toasts très significatifs. De part et d'autre on a bien entendu parlé

De notre correspondant

de l'Afghanistan. Le ministre chinois a une fois de plus dénoncé « *la politique agressive et expansionniste* » de l'U.R.S.S. comme « *la source d'une menace sérieuse contre la paix mondiale, l'indépendance et la sécurité de tous les pays* ». Il est cependant resté fort prudent en ce qui concerne le développement des relations sino-américaines, se bornant à souhaiter que les deux parties les envisagent « *dans la perspective de la situation du globe et de considérations politiques et stratégiques à long terme* ». Le secrétaire américain a pour sa part été beaucoup plus net pour suggérer que les relations sino-américaines dans le domaine de la défense pourraient ressembler de très près à une alliance, au moins de fait, dans des régions où les intérêts de la Chine et des Etats-Unis pouvaient être proches les uns des autres. M. Brown a franchi, dimanche soir, un pas de plus lorsqu'il a déclaré que la coopération entre les deux pays « *devrait rappeler à d'autres parties que, si elles menacent des intérêts partagés par les Etats-Unis et la Chine, nous sommes en mesure de répliquer par des actions complémentaires sur le terrain de la défense comme sur celui de la diplomatie* ».

Quelques instants plus tôt, il avait cru pouvoir exprimer la conviction que la Chine percevait les avantages que comportait pour elle une Amérique « *puissante, confiante en elle-même et globalement engagée* ». Les membres de la délégation américaine sont avares de détails sur le genre d' « *actions complémentaires* » auxquelles songe M. Brown. Il n'est toujours pas question, affirment-ils, de vendre des armes à la Chine, et l'on se refuse à anticiper sur une éventuelle participation chinoise à un renforcement du potentiel militaire du Pakistan. Les mêmes sources, en revanche, laissent prévoir des décisions prochaines à propos de ce qu'il est convenu d'appeler « *les transferts de technologie* », c'est-à-dire l'ouverture à la Chine de l'accès à des équipements américains hautement sophistiqués et dont les applications militaires sont évidentes. On songe en particulier aux domaines de l'électronique, des ordinateurs et des satellites d'observation, sans cacher que l'aggravation de la situation internationale contribue fortement à accélérer des choix en attente depuis plus ou moins longtemps.

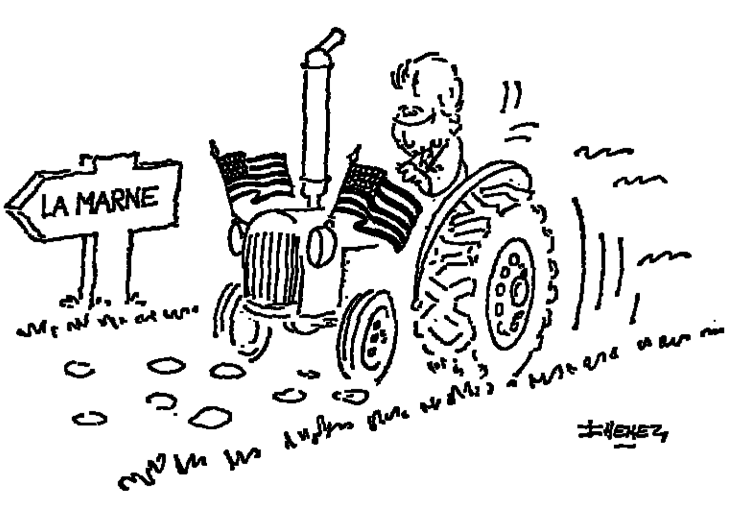
Une approche globale des relations internationales

Il y a peu de doute qu'on se réjouisse de ces perspectives du côté chinois, où l'on s'applique cependant à ne pas faire figure de demandeur. Aussi bien assure-t-on, de bonne source, que les sujets les plus concrets qui vont être abordés lors des conversations de M. Brown n'ont pas fait l'objet de négociations préliminaires et que, si la délégation américaine est porteuse de certains documents, les positions chinoises ne sont pas encore connues avec précision. L'impression domine que le voyage en Chine du secrétaire à la défense — qui était prévu depuis la fin de l'été — est utilisé par les Etats-Unis, dans le contexte de la crise afghane, comme l'occasion d'un geste supplémentaire de mauvaise humeur à l'intention de l'U.R.S.S. Aucun représentant du gouvernement américain, en tout cas, ne s'était jusqu'alors exprimé à Pékin en des termes aussi vifs envers l'Union soviétique. Dénonçant l'invasion de l'Afghanistan, M. Brown a accusé Moscou d'avoir « *manifesté son amitié pour un gouvernement avec lequel il avait conclu un traité de paix et d'amitié en faisant exécuter le président de ce gouvernement et sa famille* ».

Tout se passe comme si les paroles de M. Brown et les décisions attendues pendant son séjour à Pékin devaient, en fait, s'inscrire comme une suite à la liste des mesures de rétorsion annoncées le 4 janvier par le président Carter à la suite de l'opération de Kaboul. Cet aspect de la situation est parfaitement clair pour les dirigeants chinois, mais ceux-ci ne sont pas pour autant convaincus de la résolution, voire de la capacité de Washington, de s'opposer avec une réelle fermeté aux ambitions soviétiques. Il y a tout juste une semaine, le *Quotidien du peuple* évoquait le risque d' « *isolement* » que courraient les Etats-Unis, mettait en doute « *leur capacité de renverser la situation* » et rappelait que « *l'économie et la politique extérieure américaines restaient entravées par de multiples contradictions* ».

Au-delà de la crise actuelle, on s'engage dans une approche globale des relations internationales. Dimanche soir, M. Brown a parlé, outre de l'Afghanistan, du Pakistan, de l'Iran, de l'Indochine et de l'Asie du Nord-Est, c'est-à-dire de la Corée. A cette liste, son hôte, le maréchal Xiu Xiangqian, a ajouté le Proche-Orient, l'Afrique et les Caraïbes. Si l'Europe est curieusement absente de cette énumération, cela tient sans doute au fait que, dans les analyses chinoises les plus récentes, elle ne fait pas actuellement l'objet de menaces directes. Il n'en reste pas moins que la Chine interroge les Etats-Unis sur leurs intentions à l'échelle de la planète et à long terme, la crise afghane étant considérée dans ce contexte comme un épisode particulièrement significatif de la confrontation entre les grandes puissances — mais dont il n'est pas sûr qu'il n'appartienne pas déjà au passé.

ALAIN JACOB.



(*Dessin de CHENEZ.*)

Les nuages de l'Apocalypse

(Suite de la première page.)

Car on a un peu trop tendance à l'oublier, le régime socialiste de Kaboul avait conclu en décembre 1978 avec l'U.R.S.S. un traité d'amitié qu'elle n'a pas manqué d'invoquer pour justifier son intervention. Et ses représentants aux Nations unies votaient en toutes circonstances conformément aux instructions de la délégation soviétique.

Contrairement à ce qu'on peut lire ici ou là, ce n'est donc pas aujourd'hui que l'U.R.S.S. a déplacé, en direction des mers chaudes et du pétrole du Golfe, les frontières de l'empire qu'elle s'était fait reconnaître tant bien que mal dans les premières années de la guerre froide, c'est le 27 avril 1978. C'est-à-dire le jour où Nour Mohammed Taraki, chef du parti communiste afghan, prit la place après l'avoir fait assassiner, du président Daoud, lequel avait lui même renversé cinq ans plus tôt le souverain dont il était jusqu'alors le premier ministre. L'*Economist* de Londres n'a pas tort de souligner cette semaine les responsabilités des Etats-Unis dans l'affaire. Ils ont délibérément ignoré, en effet, les mises en garde répétées de leurs ambassadeurs à Kaboul et remis en cause, par leur passivité et par leur refus de livrer des armes de l'Afghanistan, le partage de fait de ce pays en deux zones d'influence soviétique et occidentale.

Daoud, dans ces conditions, ne pouvait que s'adresser au Kremlin, où il fut bien reçu. Mais il prêta aussi oreille aux avances du chah d'Iran qui, tout à son rêve de mégalomane, ne désespérait pas de faire glisser l'Afghanistan dans sa zone à lui. Inutile de dire que la Chine, obsédée par la menace soviétique, poussait dans le même sens. Chacun soufflait sur la braise, le choc du contact avec le monde extérieur suffisant de toute façon à ébranler ce pays, où les rivalités des riches et des pauvres se superposaient à celles des tribus.

En a-t-on conçu quelque inquiétude à Moscou ? La liste est déjà longue, de l'Indonésie à la Somalie, des Etats qui, après avoir reçu en masse des armes, des crédits, des « conseillers » soviétiques, avaient fini par tourner casaque. L'Irak, qui jetait ses communistes en prison, menaçait de suivre la même voie. Tous avaient en commun avec l'Afghanistan d'être musulmans. Foster Dulles aurait-il eu raison de prétendre que l'islam constituait un barrage infranchissable au communisme ? Il n'y a pas que l'islam : la plupart des pays du tiers-monde sont gouvernés par des adeptes du gaullisme qui aspirent à se servir de l'U.R.S.S. pour se débarrasser de la pesante tutelle de l'impérialisme américain et occidental, mais n'ont pas la moindre envie de se mettre au service de Moscou.

Toujours est-il qu'est venu un moment où la direction soviétique a décidé qu'elle ne pouvait plus faire confiance aux bourgeoisies nationales neutralistes et qu'il convenait désormais de favo- dans ce dernier pays, le président pays dont elle voulait s'assurer la fidélité de communistes bon teint. C'est le cas en Angola, en Ethiopie et aussi à Aden ; dans ce dernier pays le président communiste en place a payé de sa vie, en 1978 également, ses sympathies prochinoises, et il a été renversé par son second, lui-même un inconditionnel de Moscou.

Chat échaudé craignant décidément l'eau froide, l'U.R.S.S. est allée encore plus loin ; elle a installé des troupes à demeure, dans les pays qu'elle honorait de son amitié : Soviétiques à Cuba, Cubains en Afrique et au Yémen du Sud. Dans ce dernier pays, on note aussi la présence d'un important contingent est-allemand qui se spécialiserait notamment dans les problèmes de police et de sécurité.

Une intervention graduée

En Afghanistan également, les Soviétiques n'ont pas tardé à intervenir. D'abord par l'envoi de « conseillers », comme les Américains dans les débuts de la guerre du Vietnam. Puis par celui d'aviateurs. Dès l'automne 1978, le ministre des affaires étrangères du Pakistan, de passage à Paris, assurait que des unités de l'armée rouge, composées de Tadjiks ou de Kirghiz camouflés en Afghans, opéraient contre la guérilla. Car le Kremlin n'avait apparemment pas bien mesuré la résistance que Taraki allait rencontrer de la part de beaucoup de ses compatriotes, beaucoup plus proches dans leur majorité du traditionalisme musulman que du matérialisme scientifique en honneur en U.R.S.S. S'ajoutant aux rivalités tribales déjà mentionnées, un banditisme endémique, les intrigues des propriétaires fonciers et des pays étrangers créaient un climat favorable, dans ce pays de montagnes où tout homme vit avec son fusil, au développement sinon de la rébellion, car elle n'a jamais été unifiée, mais de rébellions.

Sur la politique à suivre, le parti communiste se divisait au départ en deux tendances : le Parcham, relativement modéré et inconditionnellement prosoviétique, avait pour leader un intellectuel, fil de général, Babrak Karmal, celui-là même que les chars russes ont hissé au pouvoir à Kaboul. L'autre, beaucoup plus radicale et plus indépendantiste, à la roumaine ou à la coréenne, le Khalq, était conduite par Taraki lui-même. Ce dernier commença par prendre Karmal comme premier ministre adjoint mais au bout de deux mois entra en conflit avec lui et, pour s'en débarrasser, l'envoya comme ambassadeur à Prague, lui sauvant ainsi sans doute la vie. Poussé par son âme damnée, qui allait être son éphémère successeur, Hafizullah Amin, il se lança dans une politique de transformation accélérée du pays, croyant naïvement que la transposition mécanique de l'expérience soviétique lui vaudrait la rapide adhésion du peuple. C'est un peu, toutes proportions gardées, la même erreur qu'avait commise Pol Pot au Cambodge.

Le résultat fut une rapide extension de la guérilla, amenant Taraki et Amin à recourir à une répression particulièrement brutale. Dans la seule ville de Herat, la seconde du pays, que les rebelles tinrent pendant quelques jours en mars, elle aurait fait quelque vingt mille victimes. Des purges répétées brisèrent le moral d'une armée qui se battait sans beaucoup de conviction contre ses frères de sang et de foi. Au début de l'automne, les insurgés tenaient les trois quarts du pays, terrorisant les hommes du régime et les Soviétiques qu'ils n'hésitaient pas à torturer en public, avant de les abattre, lorsqu'ils avaient le malheur de leur tomber sous la main. Dès la mi-septembre, on pouvait écrire ici qu'au point où ils en étaient les Russes n'avaient plus le choix qu'entre intervenir massivement et abandonner Taraki à son triste sort (2).

Outre les répercussions qu'un aveu d'échec aurait pu éventuellement avoir sur les musulmans soviétiques, dont Hélène Carrère d'Encausse a récemment rappelé (3) qu'il fallut dix ans, entre les deux guerres, pour les soumettre tout à fait, il aurait contribué à la chute de prestige dont l'U.R.S.S. souffrait déjà du fait des défections égyptienne, soudanaise, somalienne, des accords sino-japonais et égypto-israéliens qu'elle a été impuissante à empêcher, de son incapacité à venir à bout de la lutte armée en Erythrée, dans l'Ogaden, en Angola, au Cambodge, en un mot de tout ce qu'un ministre français appelle joliment ses « panaris ». Et puis c'est un point essentiel de la doctrine léniniste que l'histoire ne revient pas en arrière. Là où le socialisme s'est implanté, c'est-à-dire, pour parler plus clairement, là où l'U.R.S.S. contrôle le pouvoir, il doit subsister à tout prix. L'alternance, pour laquelle M. Marchais, aux plus belles heures de l'union de la gauche, n'a jamais paru manifester beaucoup d'enthousiasme, n'est pas une conception bolchevik.

A la mi-septembre, Taraki se rendit à Moscou, où il eut avec M. Brejnev un tête-à-tête remarqué. Un accord fut conclu. Prévoyait-il une intervention de l'armée soviétique ? On le saura sans doute un jour. Pour le moment, ce qui paraît établi, c'est que le numéro 1 du Kremlin avait exigé et obtenu un changement radical de politique à Kaboul, comprenant de nombreuses concessions aux religieux, aux classes moyennes, aux petits propriétaires, et, pour que cela soit bien clair aux yeux de tous, l'élimination de Hafizullah Amin, qui devrait être remplacé par l'homme de confiance des Russes, Babrak Karmal, le leader du Parcham exilé à Prague.

Du putsch à l'invasion

Amin, apparemment, eu vent de cet accord. Il en conclut que sa seule chance de sauver sa place et sa tête était de se débarrasser séance tenante de Taraki. Celui-ci, à peine rentré de Moscou fut assassiné le 17 septembre et Amin s'installa au pouvoir. Sauf à permettre à la guérilla de marquer des points décisifs, Moscou ne pouvait pas faire mine de retirer son aide. Mais le pouvoir soviétique avait été défié par un moustique de troisième ordre, et ce sont là des choses qui ne se pardonnent pas. Tandis que le nouveau président déjouait trois tentatives d'attentat, deux militaires russes de haut rang, sous prétexte de mesurer les besoins du gouvernement afghan, venaient tranquillement sur place préparer l'invasion. La seule, la très petite chance d'Amin aurait été de marquer rapidement des points sur la rébellion. Avec les forces dont il disposait, au seuil du rude hiver afghan, et alors qu'il était devenu pour beaucoup de ses compatriotes l'incarnation du diable, il n'en était pas question.

Les Américains étant de plus en plus piégés en Iran, et peu disposés apparemment à jouer avec le feu, les Soviétiques se dirent sans doute qu'ils ne couraient pas grand risque à passer à l'action. Ils attendirent tout de même pour ce faire la veille de Noël, de même qu'ils avaient attendu le long week-end du 15 août, en 1971, pour mettre en place le mur de Berlin. Ils savent très bien que leurs adversaires potentiels, au moment des fêtes, ont la tête ailleurs...

Cette fois, ils ont mis le paquet, prenant eux-mêmes les choses en main un peu partout, liquidant sans l'ombre d'un procès l'imprudent Amin, aujourd'hui présenté sans rire comme un agent de la C.I.A. Du matin au soir, ils promettent que Babrak Karmal, installé au pouvoir dans des conditions que nulle constitution n'avait certes prévu, va restaurer la démocratie, la religion, la liberté, la propriété et tutti quanti. Paroles en l'air, destinées à abuser le bon peuple ? Pas nécessairement. Des milliers de prisonniers politiques ont déjà été libérés. Les Soviétiques ont appris de Lénine que le seul problème qui compte, c'est celui du pouvoir. La politique que suit ce pouvoir est secondaire. La voie sur laquelle déclare s'engager Babrak Karmal est, après tout, celle qu'a suivie en Hongrie Janos Kadar, lui aussi pourtant installé à la tête du parti et de l'Etat par les baïonnettes des envahisseurs.

De cet enchaînement de faits, il paraît bien résulter que l'évolution de la situation en Afghanistan même a été déterminante dans la décision d'intervention soviétique. M. Brejnev et ses lieutenants ne pouvaient pas cependant ignorer que cette décision allait susciter un peu partout dans le monde de vives réactions. Il est trop tôt pour savoir s'ils les ont correctement estimées. Non pour se demander ce qu'elles peuvent être en fait et à quoi elles peuvent conduire.

ANDRÉ FONTAINE.

Prochain article :

L'ARROSEUR ARROSÉ ?

هكذا من الأصل

ENTION SOV...

Xiaoping demande le ...
de l'armée rouge

EN AFGHANISTAN

LES RÉACTIONS A L'ÉTRANGER

ISLAMABAD : l'offre des États-Unis de reprendre leurs livraisons d'armes est accueillie avec une grande prudence

Dans une interview accordée à « Newsweek » et publiée par l'« International Herald Tribune » du 7 janvier, le général Zia Ul Haq, chef de l'Etat pakistanais, s'est déclaré prêt à s'accommoder de la présence soviétique en Afghanistan et a affirmé que les Etats-Unis étaient devenus « impotents » depuis l'abandon de leur politique d'endiguement du communisme. La Chine, a-t-il dit encore, joue un rôle-clef dans la défense du Pakistan.

De notre envoyé spécial

Islamabad. — Un cadeauembarrassant, voire compromettant, ainsi aparaît, vue d'Islamabad, l'offre américaine de fournir au Pakistan une assistance militaire afin de permettre à ce pays de *faire face à la menace* représentée par l'intervention soviétique en Afghanistan. Les réactions enregistrées jusqu'à présent, dans la presse et dans les milieux officiels, sont empreintes d'une certaine circonspection, pour ne pas *dire d'une prudence certaine*. Il est vrai que le gouvernement pakistanais se trouve dans la curieuse situation d'une personne qui entend partout annoncer qu'elle va recevoir un cadeau sans que le généreux donateur lui ait clairement et directement précisé ses intentions réelles.

Aussi, en attendant d'obtenir des Etats-Unis *d'indispensables* précisions (rien n'a filtré ici de la rencontre, le 4 janvier, à Washington, entre l'ambassadeur du Pakistan aux Etats-Unis et M. Brezinski), ont s'interroge surtout sur les conséquences qu'aurait une éventuelle acceptation de l'offre américaine. Le quotidien d'Islamabad *The Mulsim* énumérait récemment les questions soulevées par l'initiative américaine : *« Comment être allié militairement avec une puissance qui nous a menacées si nous poursuivions notre programme nucléaire et qui a suspendu son aide parce que nous refusions de céder à ses pressions ? Dans quelle mesure une réponse positive du Pakistan affecterait-elle ses relations avec l'Iran ? Comment l'Union soviétique réagirait-elle et quelles mesures de rétorsion prendrait-elle à notre égard ? Quelles seraient les réactions de l'Inde, qui a d'ores et déjà exprimé les plus vives inquiétudes ? Une aide militaire américaine, aussi importante soit-elle, nous permettrait-elle d'affronter l'U.R.S.S. ? Quelles seraient les conséquences sur notre politique étrangère, et notamment sur nos relations avec les pays du tiers-monde ? Enfin, comment, après avoir réactivé nos liens militaires avec les Etats-Unis, serions-nous considérés au sein du mouvement des pays non alignés ? »*

Une opinion que n'était pas loin de partager le quotidien de Karachi *Dawn* qui, après avoir qualifié avec un certain mépris de « *cacahuètes* » les 100 millions de dollars américains, faisait remarquer qu'une assistance aussi limitée ne ferait qu'attirer l'hostilité de l'U.R.S.S. sans pour autant assurer la sécurité du Pakistan.

Tout en accumulant, dans un long éditorial, réserves et critiques à l'égard de l'attitude observée depuis 1965 par les Etats-Unis, le quotidien de Rawalpindi, *The Pakistan Times* concluait, au nom du réalisme politique, à la nécessité pour le Pakistan d'accepter *« en ce moment de vérité »* l'offre américaine.

Telle semblait plutôt être la position, exprimée officieusement par les responsables de la politique étrangère. Tout en se déclarant prêt à croire aux intentions pacifiques exprimées par l'U.R.S.S. à l'égard du Pakistan, ces derniers entendent laisser la porte ouverte à toute possibilité de renforcer la capacité de défense du pays et réaffirment avec vigueur la nécessité, pour l'Union soviétique, de retirer ses troupes d'Afghanistan. C'est une question de principe, insiste-t-on, *car on ne peut laisser les grandes* puissances imposer la loi de la jungle au niveau des relations internationales.

Très attaché à son appartenance au mouvement des pays non alignés, le Pakistan estime cependant que l'achat d'armement à tel ou tel pays ne serait en rien contradictoire avec son actuelle diplomatie. On fait remarquer à ce sujet que l'Inde, l'un des piliers du mouvement des non alignés, achète bien des armes à *l'U.R.S.S.* sans que son statut soit remis en cause par les membres de ce club. Quant à une éventuelle aide militaire aux rebelles en lutte contre le régime prosoviétique, on en exclut l'éventualité. — P. FR.

LE CAIRE : la représentation diplomatique soviétique sera réduite

De notre correspondant

Assouan. — Réuni avec les principaux responsables de son mouvement, le parti national démocrate, le président Sadate a pris, le dimanche 6 janvier à Assouan, plusieurs mesures destinées à *« appuyer les protestations américaines contre l'invasion soviétique en Afghanistan »*. Des critiques très violentes de l'intervention soviétique en Asie centrale avaient paru les jours derniers dans la presse cairote, laissant présager les décisions du raïs.

Celles-ci visent surtout l'Union soviétique, qui devra réduire sa représentation diplomatique au Caire, *forte actuellement* d'une quarantaie de fonctionnaires. Les experts civils russes, encore au nombre de plusieurs centaines et concentrés essentiellement à l'usine d'aluminium de Nag-Hamadi (Haute-Egypte) et à *l'aciérie d'Hélouan (banlieue du* Caire), pourraient, quant à eux, ne pas voir leurs contrats de coopération reconduits.

Les résistants afghans seront en revanche les bienvenus désormais en Egypte pour y recevoir *« un entraînement dans des camps militaires »*, tandis que *« des armes et des munitions »* leur seront fournies pour les aider à lutter contre les occupants soviétiques. Certaines sources avaient signalé récemment la présence d'instructeurs égyptiens dans les bases afghanes du Pakistan, *mais M. Boutros-Ghali* nous avait affirmé que cette information était inexacte.

Le raïs a également ordonné que les dernières relations existant entre son pays et, d'une part, la Syrie, d'autre part, le Yémen du Sud soient rompues *« pour punir les deux Etats d'avoir approuvé l'invasion communiste de l'Afghanistan »*.

Le Caire avait déjà mis un terme à ses rapports diplomatiques ou officiels avec Damas et Aden lors des protestations de ces capitales contre le voyage de M. Sadate à Jérusalem en 1977. Les autres échanges entre l'Egypte et ces deux pays étant des plus minces, la nouvelle mesure égyptienne n'aura guère d'effets pratiques.

On voit mal également quel écho pourrait rencontrer la proposition faite le 6 janvier à Assouan par le raïs de réunir un sommet islamique sur l'Afghanistan, étant donnée la rupture *égypto-arabe*.

Les mesures d'Assouan sont annoncées au moment ou le général Moubarak, vice-président de la République égyptienne, est reçu officiellement à Pékin pour la seconde fois depuis 1976. Apportant *au Caire une aide militaire* réduite mais importante comme symbole politique, la Chine n'a cessé d'encourager l'Egypte à distendre encore ses derniers liens avec l'Union soviétique. Les Etats-Unis avaient au contraire *plutôt préconisé jusqu'ici la modé*ration dans ce domaine.

J.-P. P.-H.

● *A Babdad*, le président Saddam Hussein a sévèrement condamné dimanche l'intervention soviétique, la qualifiant de *« faute grave, dangereuse, inexcusable, injustifiable »*.

ROME : le P.C.I. critique l'U.R.S.S. et la riposte américaine

De notre correspondant

Rome. — Les communistes italiens ne sont pas loin de considérer l'U.R.S.S. comme une puissance impérialiste au même titre que les Etats-Unis. Cela ressort d'une importante déclaration de la direction du P.C.I. rendue publique le samedi 5 janvier, et qui condamne fermement l'intervention soviétique en Afghanistan. Sans aller jusqu'à y voir un document « historique » comme le font certains journaux de Rome, on peut considérer cette prise de position comme une illustration de la nouvelle attitude internationale du parti de M. Berlinguer, lequel se pose en champion de la détente internationale et place désormais tous ses espoirs dans l'Europe.

« L'intervention soviétique en Afghanistan, affirme-t-il, *est l'ultime grave épisode de la multiplication des tensions politiques et militaires, et des actes de force qui mettent en péril la paix dans le monde. Devant une telle intervention, qui constitue une violation des principes d'indépendance et de souveraineté nationale, le P.C.I. réitère son net désaccord »*. Se réclamant de son dernier congrès, il rappelle *« une vérité fondamentale »* à savoir que *« les processus de libération des peuples ne peuvent être que l'œuvre des peuples eux-mêmes »*. On note au passage un coup de chapeau au pape, dont les communistes italiens partagent les inquiétudes et la condamnation de l'*« inadmissible détentio des otages américains à Téhéran »*.

Cela dit, le P.C.I. équilibre sa déclaration par une attaque contre les Etats-Unis. Il *« exprime sa profonde préoccupation et sa contrariété pour les mesures de rétorsion prévues et proposées par l'administration Carter, parmi lesquelles la suspension de la ratification de l'accord SALT 2 et la demande de changement dans un sens négatif des relations avec l'U.R.S.S. »*

Un appel est lancé *« au gouvnements européens pour qu'ils interviennent activement et sans atermoiement dans la défense, et plus encore dans la relance de la grande cause de la détente, en premier lieu pour la reprise du dialogue entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. »* Selon le parti de M. Berlingueur, l'Europe doit en effet *« se soustraire à la logique de l'affrontement entre les deux grandes puissances »* et prendre des initiatives autonomes en faveur de la paix.

A aucun moment le P.C.I. ne réclame le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. On note aussi que l'un de ses dirigeants, M. Giorgio Amendola, *considéré pourtant comme* « social-démocratie », justifie d'une certaine manière cette intervention armée qui est condamné; au contraire, par son adversaire « de gauche », M. Pietro Ingrao.

M. Georges Marchais visiteur embarrassant

La visite de M. Georges Marchais à Rome a beaucoup embarrassé les dirigeants communistes italiens. Ils ne pouvaient éviter cette rencontre, qui était prévue de longue date. Mais *l'Unita* s'est arrangée pour ne pas l'annoncer, alors qu'elle figurait en première page de *l'Humanité*, puis poué lui donner le plus bref des comptes rendus. Le P.C.I. se sent un peu compromis par le secrétaire général du P.C.F., qui lui a rendu visite entre un voyage à Cuba et un séjour à Moscou.

Le communiqué publié le 5 janvier sur l'entretien Berlinguer-Marchais est un modèle du genre. Vingt-trois lignes, d'un vague absolu, dans lesquelles le mot *« Afghanistan »* ne figure même pas. On y apprend que le dialogue a été *« franc »*, ce qui se passe de commentaire.

Le P.C.I. semble attacher beaucoup plus d'importance à la visite que vient de faire à Pékin l'un des membres de sa direction, M. Massimo d'Alema, responsable de la fédération de la jeunesse, à l'invitation de la Ligue de la jeunesse communiste chinoise. Cette visite signifie *« en substance la reprise des rapports entre nos deux organisations »*, a déclaré M. d'Alema, les Chinois apprécieraient *« le rôle que le P.C.I. joue en faveur de la paix et de la détente »*, même si les divergences demeurent à propos des thèses chinoises sur *« la guerre inévitable »*.

ROBERT SOLÉ.

Cambodge

UN AN APRÈS L'INTERVENTION DE SON CORPS EXPÉDITIONNAIRE

Le Vietnam n'a toujours pas atteint les objectifs qu'il s'était fixés

De notre correspondant

Bangkok. — Il y a un an, le 7 janvier 1979, pour la seconde fois en quatre ans, Phnom-Penh était prise par les armes. Au terme d'une offensive éclair de deux semaines, contre une armée deux fois moins nombreuse, seize divisions, parties du sud du Vietnam et du sud du Laos, occupaient la capitale désertée. Elles chassaient vers la jungle le régime khmer rouge de M. Pol Pot — qu'elles avaient aidé jusqu'en 1975 à prendre le pouvoir, — au nom de la solidarité indochinoise et des liens historiques entre les trois partis communistes créés par Hanoï.

Dans leurs fourgons, les Vietnamiens amenaient, quelques jours plus tard, une poignée de collaborateurs khmers vietminh de longue date, d'anciens dirigeants khmers rouges de rang subalterne et des réfugiés cambodgiens entraînés au sud du Vietnam depuis la fin de 1977. Ces éléments, limités en nombre et politiquement hétéroclites, s'étaient constitués, le 3 décembre 1978, soit trois semaines avant le déclenchement de l'offensive, le 25 décembre, en un Front uni national pour le salut national du Kampuchéa (FUNSK), fort d'une *douzaine de membres*. Hanoï démentait, dans les premiers temps, toute participation aux combats. La situation était *« régularisée »* et la présence des forces armées vietnamiennes *« légittimée » a posteriori*, le 16 février, par la signature d'un traité d'amitié et de coopération de vingt-cinq ans, du type de celui passé entre Hanoï et le Laos. Le lendemain, la Chine attaquait le Vietnam.

La réaction chinoise

Une fois sauvées les apparences, les raisons avancées par Hanoï pour justifier cette intervention furent, et demeurent : le droit *légitime d'autodéfense (dans* la guerre frontalière) contre les menées agressives du régime Pol Pot à l'instigation de Pékin; le devoir d'assistance aux combattants d'une *« guerre de libération »* et la nécessité de sauver la nation khmère du *« génocide »*. Pour les Khmers rouges — allergiques à toutes les tentatives vietnamiennes d'établir avec eux, comme avec le Laos, des *« liens spéciaux »* — et pour leur allié chinois, les dirigeants de Hanoï *se sont abrités derrière les « allégations »* de génocide et de soulèvemens populaires pour réaliser leur vieux rêve d'une *« fédération indochinoise »* et pour promouvoir les intérêts soviétiques en Asie du Sud-Est.

Jusqu'en *1977*, le Vietnam et les pays socialistes avaient affirmé leur solidarité avec le régime khmer rouge, réfutant les témoinages de réfugiés qui faisaient état du règne de la terreur. Après la rupture entre Hanoï et *Phnom-Penh, ils avaient* repris systématiquement ces témoignages à leur compte et présenté du Cambodge un tableau de destructions non moins systématiques. On peut, à cet égard, rappeler les propos tenus en décembre *1977* par le président Souphanouvong du Laos, qui *« levait son verre à la longévité du camarade Pol Pot » : « Actuellement, les tâches d'édification dans tous les domaines progressent à pas rapides. (...) La restauration des anciennes usines et la mise sur pied de nouvelles sont en plein essor. L'éducation et la culture connaissent un large développement. Tout cela apporte une amélioration notable des conditions de vie du peuple du Kampuchéa. »* Les Soviétiques s'opposaient, en 1978, à la condamnation du régime khmer rouge par la commission des droits de l'homme de l'*ONU*.

Cela dit, l'ouverture du « Cambodge libéré » à divers groupes de visiteurs étrangers a permis de mesurer l'étendue du drame vécu pendant plus de quatre ans sous la férule d'une poignée d'intellectuels dont les sanglants excès ne sont pas sans rappeler ceux des pires époques du stalinisme et de la *révolution culturelle* chinoise, qui leur servirent de modèles. Le chiffre de 3 millions de victimes (sur 7 millions) a été avancé : il est invérifiable. Mais le constat des exécutions et purges en série, de l'exploitation forcenée, des destructions du patrimoine culturel, religieux, intellectuel, scolaire, hospitalier, est accablant, tout comme la visite des centres de torture et de liquidations et celle des fosses communes. Décidée dès le mois de juillet 1978, l'offensive vietnamienne a été appuyée — sur les plans politique, logistique et matériel — par l'Union soviétique. *Elle a provoqué toute* une série de conséquences nationales et internationales graves et promet d'en engendrer bien d'autres.

La première a été de faire perdre la face à la Chine en la privant d'un allié qui lui assurait au cœur de l'Indochine une zone d'influence essentielle et de la décider à répliquer par une « leçon » militaire dont les résultats demeurent ambigus. Précédée par un exercice de diplomatie du sourire dans la région et confortée par un traité avec l'U.R.S.S., l'action vietnamienne avait semé la panique parmi les pays anti*communistes* de l'ASEAN (1) *et* plus particulièrement à Bangkok : après des siècles de rivalité, la Thaïlande voyait disparaître, après le Laos, le deuxième état-tampon entre elle et le Vietnam. L'invasion ressuscitait le cauche*mar de la « théorie des dominos »*, en provoquant une déstabilisation régionale au profit du bloc prosoviétique.

Elle exacerbait durablement la rivalité entre Pékin, Hanoï et Moscou et ruinait les espoirs de *faire de l'Asie du Sud-Est*, après trente années de guerres étrangères, une zone de paix et de neutralité à l'abri des entreprises des grandes puissances. Elle sonnait le glas d'une longue solidarité révolutionnaire asiatique et, *prolongée* par la *guerre* sino-vietnamienne et l'exode de centaines de milliers de réfugiés, ravivait les nationalismes, le chauvinisme et le racisme, souvent utilisés comme arguments politiques par les propagandes. Sur le plan diplomatique, l'aventure vietnamienne a suscité, sous l'égide de la Chine et de l'ASEAN notamment, la mise en place au sein des instances internationales, et en particulier parmi les pays non alignés, d'une coalition opposée *à toute* reconnaissance du fait accompli. Après un an, en dépit de la répugnance inspirée par les Khmers rouges et des efforts déployés par Hanoï, Moscou, La Havane et leurs amis, le régime déchu reste paré de la légalité internationale.

Sur deux objectifs capitaux, le *Blietzkrieg* de Hanoï a échoué : *d'une part, il n'a pas pu prévenir* le départ du prince Sihanouk pour Pékin ; d'autre part, il n'est parvenu ni à écraser définitivement la résistance des Khmers rouges ni à prévenir le développement de celle des mouvements nationalistes. Soutenus et ravitaillés par la Chine à travers la Thaïlande, ils bénéficient dans ce dernier pays de possibilités de repli. Ajoutés au lourd passif de *l'héritage khmer rouge, le prolon*gement de la guerre, la perpétuation du chaos et l'insécurité, la faiblesse du nouveau régime, son manque de moyens humains et matériels, ont aggravé une famine endémique et provoqué un exode massif.

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est.

La stratégie régionale soviéto-vietnamienne

Pour des raisons politiques, les gouvernements concernés, à commencer par celui de Hanoï, se sont refusés à admettre publiquement et à se donner en temps voulu les moyens de limiter cette nouvelle catastrophe. Ce n'est qu'à partir de septembre, après de longues tergiversations et l'afflux de centaines de milliers de fugitifs à la frontière thaïlandaise, que l'aide occidentale et celle des pays du bloc prosoviétique ont commencé à affluer. On sait depuis qu'elle s'empile dans les entrepôts, que seule une quantité infime a été distribuée à la popu*lation par les autorités proviet*namienne et que le Programme alimentaire mondial (P.A.M.) vient de décider de suspendre provisoirement ses livraisons.

Après un an, l'entreprise militaire vietnamienne au Cambodge demeure inachevée. Dans les domaines économique et social — sanitaire et alimentaire surtout, — *le bilan reste désastreux*. Face aux pressions internationales, qui vont se poursuivre parallèlement au maintien d'une résistance armée et aux tentatives faites pour unifier toutes les oppositions cambodgiennes contre eux, les *dirigeants de Hanoï vont tenter* de prolonger la politique du fait accompli jusqu'à ce qu'elle soit admise et d'empêcher à tout prix une internationalisation et un règlement politique du problème cambodgien. Pour cela, ils devraient *faire porter leurs efforts*, avec le soutien de l'U.R.S.S., sur la consolidation militaire et politique du nouveau régime et sur la justification de leur entreprise sur la scène internationale. La résolution de l'O.N.U., exigeant le retrait des troupes de Hanoï, et notamment le vote négatif ou les abstentions de pays non alignés considérés comme des alliés au sein du mouvement ont affecté les Vietnamiens, qui savent le rôle que l'opinion publique avait joué dans leurs guerres de libération.

La tactique chinoise

Pour « normaliser » la situation, *l'objectif* numéro un des Vietnamiens est de consolider leur emprise militaire, soit en écrasant les Khmers rouges et autres résistants, soit, ce qui semble plus probable, en scellant la frontière pour prévenir toute poursuite des *activités de guérilla et* le développement d'une situation de type palestinien le long de la frontière khméro-thaïlandaise. Les Vietnamiens, qui avaient recruté l'essentiel des combattants du Front de M. Heng Samrin dans les camps de réfugiés khmers du Vietnam, redoutent que leurs adversaires ne fassent de même en *pulsant dans la masse des* fugitifs de ce côté-ci.

Parallèlement, Hanoï renforce *et développe* l'administration mise en place à Phnom-Penh. Le comité central du Front est passé récemment de quatorze à trente-cinq membres et inclut des représentants non communistes. Mais en raison de son manque de crédibilité beaucoup se refusent à collaborer avec une équipe sans pouvoir réel, composée essentiellement d'anciens cadres Khmers rouges et Khmers vietminhs, ce qui la rend doublement inacceptable. Le malaise déjà grand en *découvrant que la quasi-totalité* des « libérateurs » étaien, et demeurent, des soldats vietnamiens s'augmente du fait qu'ils sont venus remplacer une variété de communiste par une autre et qu'ils contrôlent tous les rouages politiques et administratifs du régime.

Sur le plan régional, Hanoï et Moscou s'efforcent, en agissant auprès des gouvernements indonésien et malaisien — essentiel*lement préoccupés, à long terme*, par l'extension d'une influence chinoise sur la région, — de les dissocier de l'ASEAN et notamment de la Thaïlande, où l'influence de Pékin n'a cessé de se renforcer.

Face aux manœuvres de Hanoï, la tactique de la coalition anti-vietnamienne en général, et celle de la Chine en particulier, vise une nouvelle fois à gommer la prééminence du parti communiste khmer rouge en le dissolvant dans un Front patriotique élargi, plus acceptable. L'effacement apparent de M. Pol Pot, son remplacement par M. Khieu Samphan et l'appel des Khmers rouges à un Front de grande *union nationale* vont *dans ce* sens. Mais, entre les Khmers rouges qui demeurent la principale force politique et militaire, la Confédération du prince Sihanouk, le Front national de libération de son ex-premier ministre, *M. Son Sann, et* les divers groupuscules qui opèrent pour leur compte — et parfois les uns contre les autres — le long de la frontière thaïlandaise subsistent bien des oppositions et la crainte, pour beaucoup, d'être à nouveau dupés par les communistes comme ce fut le cas de 1970 à 1975 : tout cela augure mal d'un grand rassemblement national de nature à s'opposer efficacement à la consolidation de la présence vietnamienne et du régime Heng Samrin. Faute d'un règlement politique, que personne n'imagine dans un avenir proche, on semble *plutôt s'achemier vers une* combinaison de pressions internationales et d'opérations limitées de guérilla. Elles géneront sans doute le Vietnam, mais pas suffisamment pour lui faire lâcher prise. Elles affecteront sûrement la longue convalescence et le rétablissement de la nation et du peuple cambodgiens.

R.-P. PARINGAUX.

...se

L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN AFGHANISTAN

M. PONIATOWSKI : une attitude russe plus que soviétique.

M. Michel Poniatowski, ancien ministre d'État, président d'honneur du parti républicain et membre du conseil national de l'U.D.F., écrit dans le bulletin de l'Institut de perspective politique (numéro du 7 janvier) dont il est le fondateur : *« L'attitude de l'U.R.S.S. est une attitude russe plus qu'une attitude soviétique. Elle s'explique par l'extrême étendue d'un empire multiracial et multireligieux, doublement fragile. La préoccupation première des dirigeants soviétiques est la sécurité. Leur principale crainte est l'encerclement. (...)*

» Ce qui est pris pour de l'agressivité et de l'impérialisme n'est, semble-t-il en partie, dans l'esprit des dirigeants russes eux-mêmes que protection et défense élargie. L'invasion de l'Afghanistan : enfonce un « coin » à la charnière de deux mondes, dans une zone fragile et vulnérable qui présente un intérêt stratégique et économique promordial ; ouvre à terme un accès à l'Océan Indien pour la trop puissante flotte soviétique ; donne un coup d'arrêt à la révolution islamique en suscitant une épreuve de force extérieure pour régler un problème interne. (...)

La limitation des livraisons de blé à l'U.R.S.S.

Les marchés américains sont fermés

Après la décision prise par M. Carter de limiter les livraisons de céréales à l'U.R.S.S. au niveau autorisé par l'accord de 1975, la commission fédérale américaine des marchés des matières premières à terme a décidé dimanche 6 janvier de fermer lundi et mardi les grands marchés à terme de céréales, à Chicago, à Kansas-City et à Minneapolis. Selon le porte-parole de cette commission, *« le temps était venu pour le public d'assimiler avec précision ce que faisait le gouvernement, de manière à ce que chacun sur les marchés ait une idée plus précise de la situation réelle de l'offre et de la demande »*.

L'embargo américain et la fermeture du marché ont provoqué une vague de panique à Tokyo, où une perte de 150 yens (2,50 francs) par boisseau de blé a été enregistrée sur le marché à terme En revanche, les marchés français et européen n'ont pas réagi défavorablement. C'est que, du côté des professionnels et des opérateurs, on garde la tête froide.

En premier lieu, on attend de voir si les réactions internes aux milieux céréaliers américains ne vont pas conduire Washington à modifier sa position, la différence étant toujours sensible, dit-on à Paris, entre ce qui est annoncé et la réalité du marché. Expectative encore, car les acheteurs sont conscients de l'importance des stocks disponibles. Enfin, les déclarations de M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères français, ont contribué largement à cette sérénité, voire à une certaine satisfaction. La France, a-t-il dit en substance, ne s'associera pas aux mesures de rétorsion économique, même si elle s'associe à la condamnation de l'entreprise soviétique en Afghanistan devant l'ONU. Que le ministre ait précisé que la France ne profiterait pas de l'occasion pour ravir le marché est plutôt interprété par les professionnels comme une clause de style. « *En fait*, dit-on encore à Paris, *le commerce est libre et fera ce qu'il voudra.* ».

La perspective de l'achat, cette année, de 25 millions de tonnes de céréales américaines par l'U.R.S.S. avait largement contribué à la progression des cours sur les marchés des Etats-Unis ces derniers mois. *Pour 1980, on pré*voyait non seulement l'abandon du programme de mise en réserve des terres, mais encore une progression d'environ 10 % des emblavements de blé. L'embargo, s'il est réel en dépit des mesures de soutien que le gouvernement s'appréterait à prendre pour maintenir les cours et les revenus des fermiers américains, pourraient remettre en cause cette orientation.

L'inquiétude qui se manifeste sur les marchés, même si elle n'a pas encore atteint les places européennes, en réalité protégées par la politique agricole commune, tant sur le plan des échanges que sur celui des cours, tient à la puissance céréalière des Etats-Unis. Le pays a produit, en 1979, environ le septième de la collecte mondiale de blé, et près du tiers de celle des céréales fourragères, pour l'alimentation du bétail, essentiellement le maïs. Mais, surtout, il réalise la moitié du volume des échanges mondiaux de blé, et les deux tiers des échanges de céréales fourragères. Enfin, sur les cinq « Grands » qui contrôlent le commerce mondial des céréales, trois sont américains (Continental, Gargill et le groupe des coopératives). — J. G.

Pour « protester contre l'agression »

L'Arabie Saoudite boycottera les Jeux olympiques de Moscou

L'Arabie Saoudite boycottera les Jeux olympiques de Moscou *« en signe de protestation contre l'agression qu'entreprend le pays organisateur de ces Jeux contre le peuple musulman frère d'Afghanistan »*, a annoncé, dimanche 6 janvier, l'émir Fayçal Ibn Fahd, président du comité olympique saoudien.

Interrogé la veille au sujet de l'intervention militaire soviétique, M. Lamine Ba, secrétaire général du Conseil supérieur du sport en Afrique (C.S.S.A.), a estimé que cette affaire n'était pas comparable avec celle qui avait entraîné le boycottage des Jeux de Montréal par presque tous les pays africains.

Il a rappelé que le C.S.S.A. avait adopté, lors de sa dernière réunion à Yaoundé, deux résolutions invitant les pays africains à participer massivement aux Jeux olympiques de 1980 à Moscou et dénonçant toute relation avec les pays participant ou encourageant l'apartheid. M. Ba a défini ainsi la position du C.S.S.A. : *« Nous sommes contre tout ce qui constitue un obstacle au développement du sport, et, par conséquent, le boycottage africain en 1976 s'expliquait parce que l'apartheid est un obstacle empêchant le développement normal du sport sur une partie du continent africain. »*

« Chaque fois que dans le monde on empêchera un tel développement, a ajouté M. Ba, *les Africains en feront leur combat. Mais la question de l'Afghanistan n'est pas liée au développement du sport : ne contrarie pas la Charte olympique. »*

[Le Comité national olympique saoudien a été fondé en 1964. La première délégation saoudienne, forte de onze athlètes, fut envoyée à Munich en 1972. A Montréal, en 1976, vingt-sept Saoudiens ont pris part aux épreuves d'athlétisme. Aucune athlète féminine n'a encore été incluse dans une délégation olympique. L'Arabie Saoudite est affiliée à sept fédérations sportives internationales dans les disciplines olympiques : athlétisme, basket-ball, cyclisme, escrime, football, handball, natation et volley-ball.]

NISTAN

Pour « protester contre l'agre...

L'Arabie Saoudite ...
s Jeux olympiques ...

La Mauritanie en lutte pour sa survie

II. — Le « sursaut patriotique »

L'engagement dans le conflit du Sahara occidental aux côtés du Maroc a entraîné l'effondrement du régime de M. Mokhtar Ould Daddah. Le régime militaire qui l'a renversé a fait sortir la Mauritanie de la guerre en signant la paix avec le Front Polisario, mais il ne peut, pour autant, se désintéresser de la solution qui pourrait intervenir, car celle-ci engagera, de toute façon, son avenir (« le Monde » du 6-7 janvier).

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Nouakchott. — « *Le sursaut patriotique du 10 juillet avait pour but d'empêcher la disparition de l'Etat, faute de quoi la Mauritanie risquait fort d'être rayée de la carte* », nous explique un des anciens conjurés dans une conversation qu'il a voulue sans témoins. Dix-huit mois après le coup d'Etat, il régnait encore à Nouakchott — à la veille de la révolution de palais du 4 janvier, — un climat de prudence, sinon de méfiance. Il est vrai que la succession de trois cabinets militaires en moins d'un an y donnait déjà à réfléchir.

« *Le coup d'Etat a été l'œuvre*, poursuit notre interlocuteur, *d'une poignée de militaires et de civils allant de la gauche au centre droit. Il a constitué une revanche du Hodh — la région est la plus peuplée, la plus riche, mais aussi la plus délaissée — sur le sud-est du pays qui a détenu le pouvoir depuis l'indépendance parce que c'est par lui qu'avait commencé la colonisation.* » Bien que le mutisme soit de règle sur les membres de l'équipe qui a renversé Mokhtar Ould Daddah, on connaît maintenant *ses principaux chefs dont* plusieurs sont précisément originaires du Hodh, et les raisons qui ont conduit à l'élimination des uns et au maintien des autres.

Officier de gauche très politisé, le commandant Jiddou Ould Salek a été le « cerveau » du complot. Ecarté en mars 1979 parce qu'il passait pour trop favorable au Front Polisario, il a trouvé la mort dans un accident de voiture absolument fortuit, selon la version officielle, et étrange, selon certains de ses amis. Il était assez proche de deux ministres civils limogés, MM. Sid Ahmed Bijeira (finances) et Mohamed Ould Brezilei (culture), ainsi que du commandant Moulaye *Ould Boukhreiss, homme de* caractère, actuel ministre du plan et des pêches.

L'équipe comprenait également des militaires moins engagés politiquement, comme le lieutenant-colonel Ould Haydalla, aujourd'hui chef de l'Etat, connu pour son courage et son intégrité, le lieutenant-colonel Viyah, qui passait pour pro-marocain, l'ancien chef d'état-major, le lieutenant-colonel Mustapha Ould Salek, officier le plus ancien dans le grade le plus élevé, ce qui lui valut de présider le comité militaire de redressement national (C.M.R.N.) et d'assurer la direction de l'Etat, avant d'en être déchargé par une première révolution de palais, en avril 1979. Il avait entraîné dans le coup quelques hommes d'affaires, comme l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Cheikhna Ould Mohamed Ladghaf et l'ancien directeur de la S.N.I.M., qui n'ont *pas survécu politiquement* à sa disgrâce.

La tension avec Rabat

En dépit de son caractère composite, cette équipe s'assigne pour objectif de mettre un terme à la guerre et de procéder à l'indispensable redressement de l'économie en luttant contre la corruption généralisée et le népotisme. Toutefois, le premier gouvernement de M. Mohamed Ould Salek et le premier comité militaire (C.M.R.N.) sont progressivement minés de l'intérieur par leurs contradictions, accentuées par le jeu de Rabat s'employant à torpiller toute possibilité de négociation pour une paix globale.

La tension entre les deux Etats atteint un point tel que dans son message du nouvel an 1979, le président Ould Salek formule une mise en garde : « *La Mauritanie prendra toutes les mesures nécessaires pour sortir définitivement de la guerre* », affirme-t-il, et, pour être bien compris, il ajoute : « *Si la voie menant à un accord global demeure impraticable, nous sommes décidés à ramener la paix et la concorde et nous n'accepterons aucune situation de blocage délibéré...* » Il s'adresse en réalité tout autant à Rabat et aux grandes puissances qu'à une population inquiète de la dégradation intérieure.

Le régime a, en effet, entrepris une certaine libéralisation sur le plan économique mais n'a réglé aucun des grands problèmes en suspens. Le gaspillage continue allègrement. Ainsi, une partie des 30 millions de dollars prêtés par l'Arabie Saoudite en 1978 s'est-elle volatilisée au point que Ryad, qui avait promis 100 millions, a exigé de rembourser directement 20 millions aux créanciers en 1979 et a réservé les 50 millions restant au financement de projets précis et chiffrés dans les domaines de la pêche et de l'agriculture. Pour donner une idée du gâchis, la Banque mondiale précise que le gouvernement a récemment réduit de 500 % le budget de fonctionnement des ministères sans que cela ait réellement affecté leur rendement.

Les troubles ethniques

Enfin de graves troubles raciaux s'ajoutant aux autres problèmes ont contribué à déstabiliser le régime. A la veille de l'indépendance, il y avait, selon les autorités françaises, deux tiers de Maures et un tiers de Noirs. Aujourd'hui, la population totale étant estimée à deux millions, certains avancent les chiffres *suivants : 68 % pour* les premiers, 32 % pour les seconds qui se répartiraient ainsi : 20 % de Peuls et 12 % de Wolofs et de *Soninkés. Certains Noirs* affirment cependant qu'ils seraient « près de 50 % », mais ne sont pas en mesure de le prouver.

Les causes de frictions entre les deux communautés sont principalement linguistiques et sociales. Sans doute parce qu'elles concernent surtout les élites, on a eu connaissance des premières et occulté les autres autant plus facilement que les incidents auxquels elles ont donné lieu se sont produits dans des régions rurales. Profitant du renversement de l'ancien régime, des *harratins*, descendants d'anciens esclaves noirs, ont tenté, dès le mois d'août 1978, de contester l'ordre féodal ancestral, en revendiquant la terre qu'ils cultivent. Ils se sont heurtés, souvent violemment, à leurs maîtres maures, aidés de la garde régionale. Ces jacqueries opposaient au moins autant deux classes que deux ethnies.

Pour ce qui est de la langue, les Maures estiment que la colonisation française, venant du sud, a favorisé les Noirs, qui seraient, de ce fait, nombreux dans l'administration, « *en tout cas*, disent-ils, *plus de 30 % des effectifs* », ce qui reste à démontrer. Mais, même si cela était, force serait de constater que beaucoup d'entre eux occupent des postes subalternes. Les élites noires, de leur côté, reprochent aux Maures de vouloir imposer leur seule langue et de chercher à éliminer leurs enfants de la promotion sociale, en accordant de forts coefficients aux épreuves d'arabe. Il est incontestable qu'à la fin de l'année scolaire 1978-1979 les résultats des examens ont été catastrophiques pour les Noirs et o t suscité de véritables émeutes.

Une réelle solidarité

« *Le problème linguistique a été exacerbé par les éléments les plus chauvins des deux communautés et envenimé, à des fins politiques, par la presse sénégalaise et certains journaux français proches des milieux d'affaires et des lobbies néo-coloniaux* », affirme un conseiller du lieutenant-colonel Haydalla. Il rappelle aussi qu'au plus fort de la tension, le président Senghor, qui ne cache pas son soutien aux thèses de Hassan II, avait menacé de demander l'autodétermination des populations négro-africaines de Mauritanie, si le peuple sahraoui obtenait la souveraineté. En outre, tout comme Rabat, il avait accusé le Front Polisario d'exécuter sommairement des prisonniers noirs, ce qui, selon Nouakchott, n'est pas prouvé. A la fin du mois de mars, un certain Alioune Diaw annonçait à Dakar la création d'un « *Front Walfougui pour la libération par les armes des Noirs de Mauritanie* ».

Il semble bien que ces divers événements aient été sciemment montés en épingle, si l'on en juge par ce qui s'est passé depuis. En effet, dès l'arrivée au pouvoir du lieutenant-colonel Haydalla, et avant même qu'il ait eu le temps de s'attacher à résoudre la question linguistique, le climat se modifie. Faut-il attribuer ce changement au soutien solennel que lui a apporté Paris après la signature de l'accord de paix avec le Front Polisario ? On constate, en tout cas, que la tension raciale retombe. De même, le président Senghor affirme, à la suite d'un voyage à Nouakchott, que les « malentendus » ont été dissipés, et l'on n'entend plus parler du Front Walfougui.

On assure à l'ambassade de France que les facteurs de rapprochement entre les deux communautés sont plus importants et plus profonds que les motifs de division. Dans les milieux diplomatiques occidentaux, on va jusqu'à affirmer que les risques d'une sécession des populations noires vivant le long de la rive nord du fleuve Sénégal sont pratiquement nuls.

« *Noirs et Maures sont liés, non seulement par l'islam, mais aussi par une longue histoire commune* », nous dit un diplomate français. Il ajoute : « *Les Noirs sont fiers d'être Mauritaniens parce qu'ils reconnaissent les qualités des Maures, qu'ils ont la possibilité de défendre leurs droits, qu'ils exercent une influence certaine sur la politique, qu'ils jouent un rôle non négligeable dans la chose publique et le monde des affaires. Ils détiennent en particulier la plupart des postes techniques et maîtrisent la technologie dédaignée par les Maures. Ils savent très bien, en revanche, que, s'ils optaient pour le Sénégal, ils y seraient encore plus minoritaires que dans leur actuel pays ; pire, ils y seraient aussi marginalisés que leurs frères, sur l'autre rive du fleuve, par rapport au centre du pouvoir qui se trouve à Dakar* ».

Paris a-t-il corrigé, voire modifié, ses analyses précédentes ? Nombre de Mauritaniens soulignent, pour leur part, que l'intérêt de la France ne consiste pas uniquement à garantir l'intégrité et l'indépendance de la Mauritanie mais aussi à favoriser la « *reconstitution équilibrée de la grande famille saharo-mauritanienne* ». Auraient-ils été entendus ?

Quoi qu'il en soit, au printemps 1979, le président Ould Salek, en butte à toutes ces difficultés qu'il ne parvient pas à contrôler, s'entend reprocher par ses pairs à la fois de mener une politique hésitante et d'exercer un pouvoir personnel. Se sentant menacé par le commandant Jiddou Ould Salek, il réagit dans la semaine du 20 mars par un « *coup de force légal* ». S'appuyant sur la fraction qui souhaitait éliminer les progressistes, il fait réviser la Charte constitutionnelle promulguée au lendemain du 10 juillet et se fait attribuer les pleins pouvoirs. Il limoge les ministres favorables aux Sahraouis et à l'Algérie et, pour faire bonne mesure, un ministre pro-marocain.

Le 6 avril, le lieutenant-colonel Ahmed Ould Boucelf, aidé par un groupe d'officiers pro-occidentaux qui n'ont pas participé au renversement de l'ancien régime, s'empare du pouvoir à l'occasion d'une révolution de palais. Il assume le pouvoir effectif en s'adjugeant le poste de premier ministre tandis que M. Mustapha Ould Salek, maintenu à la présidence pour donner le change, se voit cantonner dans un rôle de figuration. Le C.M.R.N. est remanié et transformé en Comité militaire de salut national (C.M.S.N.) ; paradoxalement, il va rapidement jouer un rôle qu'on ne soupçonnait pas lui attribuer.

En attendant, « *le régime des officiers de la onzième heure* », comme l'appellent ses prédécesseurs au pouvoir, semble procéder à une restauration. M. Ould Boucelf affirme : « *Nous ne sommes pas les héritiers du 10 juillet* », indique que M. Ould Daddah a « *certes commis des erreurs* » mais « *mérite d'être réhabilité* », laisse entendre que les ministres arrêtés devraient être libérés, évoque l'alliance naturelle avec le Maroc et amorce un nouveau virage.

Le C.M.S.N., qui se tient à la source du pouvoir, n'apprécie ni cette politique ni ce changement d'orientation, qui risquent de replonger le pays dans la guerre. Le premier ministre est désavoué par le Comité, qui le met en minorité sur plusieurs points et repousse son projet de budget. Plusieurs officiers qui lui sont proches, dont le lieutenant-colonel Mohamed Ould Ba Ould Abdel Kader, qui ira par la suite au Maroc créer un mouvement d' « *officiers libres* », sont accusés de gaspillage et de détournement de fonds. Le lieutenant-colonel Boucelf se tue le 28 mai dans un accident d'avion en se rendant en visite à Dakar. Sa mort épargne au pays un affrontement qui paraissait inévitable.

Le C.M.S.N., réuni le 31 mai, désigne le lieutenant-colonel Ould Haidalla comme premier ministre. Son choix a plusieurs raisons. *Modeste, effacé*, peu loquace, cet ancien Saint-Cyrien de quarante ans est aussi un homme énergique. Contrairement à certains de ses camarades — sans parler des civils — il ne s'est pas enrichi pendant la guerre et son courage est proverbial. On raconte que la radio de l'ancien régime parlait toujours de « *nos vaillantes forces armées* » et que, par dérision, le peuple qualifiait de « *vaillants* » certains des officiers parmi les plus en vue. Cette injure par antiphrase ne lui a jamais été adressée.

Né au Sahara occidental, M. Ould Haidalla avait de la sympathie pour les Sahraouis, mais il leur a infligé des pertes sévères chaque fois qu'il a dû repousser leurs attaques contre la Mauritanie. En revanche, le 10 juillet 1978, ce sont les forces marocaines qu'il avait été chargé de tenir en respect à Zouérate pour prévenir un éventuel contre-coup d'Etat. Enfin, son appartenance à la tribu des Laroussi, estimée pour sa sagesse maraboutique et sa vaillance guerrière, mais qui est aussi l'une des plus petites, constitue un élément d'équilibre et une garantie d'équité dans un pays où le problème tribal demeure important.

Tous ces atouts ont bien évidemment joué lors de la nouvelle révolution de palais du 4 janvier 1980. Dans un régime qui se réclame surtout de la rigueur et de la lutte contre la corruption, le premier ministre qui les incarne a pu accéder à la présidence, tandis que les dirigeants jugés « mous » étaient écartés.

Comme chef du gouvernement, *M. Mohamed Ould Haidalla avait* en six mois réglé deux des trois grands problèmes auxquels était confrontée la Mauritanie : le *5 août 1979, il avait mis fin à la* guerre par l'accord de paix conclu avec le Front Polisario ; en octobre, le C.M.S.N élargi a *adopté une réforme linguistique*, qui a donné satisfaction aux Noirs. Enfin, dès le mois de juin, il s'était attaqué aux questions *économiques et financières qui* sont, de loin, les plus longues et les plus difficiles à résoudre. Il a déjà obtenu dans ce domaine des résultats honorables encore que fragiles.

Prochain article :

LE REDRESSEMENT

PUBLICATION JUDICIAIRE

DEVEDJIAN & WOLINER
Avocats
26, avenue Kléber, 75116 PARIS

Extrait d'un jugement rendu le 22 novembre 1976 par le Tribunal de Commerce de Paris
Entre : SOCIETE HABITAT DESIGNS FRANCE, 78630 Orgeval et Société LAMBERT, 131, avenue de Paris, Villejuif.

« Dit la Société HABITAT DESIGNS FRANCE fondée à se prévaloir de sa qualité d'auteur au sens de la loi du 11 mars 1957 du modèle de canapé « ARENAS ».

« Dit que la Société LAMBERT s'est rendue coupable de contrefaçon en fabriquant pour d'autres que la Société HABITAT DESIGNS FRANCE des canapés dits « 1804 ARIANE » contrefaisant le modèle « ARENAS ».

« Dit que la Société LAMBERT s'est également rendue coupable de concurrence déloyale.

Pour extrait : Me Serge Woliner.

AFRIQUE

Rhodésie

Lord Soames autorise l'armée à assister la police dans le maintien de l'ordre

De notre envoyé spécial

Salisbury. — Le gouverneur a fait une concession majeure à l'armée rhodésienne en l'autorisant à aider la police à « *maintenir l'ordre* ». Des unités des forces de sécurité ont été redéployées contre « *des bandes armées engagées dans des actions illégales* » a déclaré, dimanche 6 janvier, le porte-parole du gouverneur.

Cette décision est contraire aux accords de Lancaster House. Ceux-ci portaient, en effet, que pendant la période électorale, le maintien de l'ordre incombait à la seule police rhodésienne. Par suite du processus de « *désengagement* » militaire, l'armée devait être jusqu'à l'indépendance du Zimbabwe, cantonnée dans ses camps et casernes. Les autorités britanniques justifient cette double violation des accords de Londres par la nécessité de mettre rapidement un terme aux troubles qui secouent le pays depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

Dans un appel au calme, lancé dimanche soir, lord Soames a constaté que cette période « *avait été marquée par un accroissement de la violence, du banditisme et de l'intimidation* ». En neuf jours, on a signalé deux cent trente incidents, au cours desquels cinquante-deux personnes ont été tuées. Il s'agit le plus souvent de délits ou de crimes de droit commun, ne constituant pas à proprement parler, des violations du cessez-le-feu. Or les forces de police ne sont pas assez nombreuses pour remédier efficacement à cette situation.

L'initiative de lord Soames désavantage le Front patriotique, dont les combattants sont enfermés dans les points de rassemblement de la force du Commonwealth alors que l'armée rhodésienne a de nouveau les coudées franches.

La décision du gouverneur va contribuer à intensifier les craintes du Front patriotique de voir les zones qu'il contrôlait, il y a seulement quelques jours, « *reconquises* » par les forces de sécurité, inquiétudes d'autant plus fondées que les troupes « *auxiliaires* », recrutées par l'évêque Muzorewa — vingt mille hommes environ — sont loin d'avoir été « *neutralisées* ».

Lord Soames a également autorisé les forces sud-africaines à demeurer du côté rhodésien de la frontière commune, où elles sont stationnnées, afin de « *protéger le carrefour routier et ferroviaire de Beitbridge* ». Même si elle était prévisible, cette décision constitue une autre violation de la lettre et de l'esprit des accords de Londres. Au cours de la conférence de Lancaster House, Lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, avait affirmé avec force que la Grande-Bretagne ne tolérerait, au cours de la période électorale, aucune « *interférence étrangère* ». Ces assurances seraient-elles oubliées ?
sie et la Zmbiae ».

Par ailleurs, les autorités britanniques ont indiqué, dimanche, que dix-huit mille cinq cents combattants du Front patriotique avaient rejoint les points de rassemblement On estime qu'environ cinq mille d'entre eux appartiennent à la ZIPRA de M. Kkomo, les autres étant membres de la ZANLA de M. Mugabe.

Le nombre important de combattants du Front ayant rejoint les points de rassemblement a donné naissance à une controverse. Les adversaires du Front estiment en effet que ceux-ci sont pour une bonne part des « *mujibhas* », c'est-à-dire de jeunes sympathisants auxquels les insurgés ont distribué des armes, tandis que nombre de « *vrais* » combattants ont préféré par prudence se fondre dans l'anonymat des villages. « *Ces guérilleros*, avait affirmé samedi l'évêque Muzorewa, *restent dans la brousse où ils se préparent à intimider les gens pendant les élections* ». L'ancien premier ministre avait même, de ce fait, demandé au gouverneur, d'interdire au Front de participer au scrutin de février.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

L'évêque Muzorewa en campagne

Salisbury. — S'il peut contribuer à la bonne organisation d'un meeting électoral, l'argent ne parantit pas l'enthousiasme des assistants. Cette règle de bonne hygiène politique s'est vérifiée, dimanche 6 janvier, sur les pelouses du Zimbabwe Grounds d'Highfield, l'une des principales town-ships de Salisbury, où l'évêque Abel Muzorewa, ancien premier ministre, a lancé la campagne électorale de son parti, le Conseil national africain unifié (U.A.N.C.).

La vedette de cette réunion est arrivée, en compagnie de sa femme, à bord d'un hélicoptère pavoisé aux quatre couleurs de l'U.A.N.C. — rouge, vert, jaune et noir — tandis que, sur une estrade, un orchestre « chauffait » la foule, estimée à environ cinquante mille personnes. Le eut droit, en lever de rideau, au défilé des majorettes et à celui, moins gracieux, des militants du Zizho re Vanhu (« les yeux du peuple »), organisation de jeunesse aux fonctions para-policières.

Tee-shirts à l'effigie de l'évêque, drapeaux, casquettes à visière invitant à voter pour l'U.A.N.C., parti des « vainqueurs », dont le président avait enfilé, sur sa pourpre de pasteur, une jaquette à queue de pie, aux couleurs, elle aussi, de l'U.A.N.C. et brandissait chasse-mouches et canne d'ivoire : il ne manquait rien. Un petit avion muni de haut-parleurs décrivit plusieurs cercles au-dessus de l'assemblée. Malgré cette débauche de moyens, on n'eut, cependant, jamais l'impression d'assister à une véritable manifestaion d'enthousiasme. La foule était beaucoup moins imposante et chaleureuse que lors de la réunion organisée, une semaine plus tôt, au même endroit, par la ZANU de M. Robert Mugabe.

Les rares banderoles flottant au-dessus de la foule étaient au diapason du violent discours qui suivit : « Nkomo et Mugabe doivent être jugés pour vol, meurtre et viol », « A bas les dictateurs et les assassins du Front patriotique. » *Les déclarations de l'évêque comportèrent un plaidoyer — pour l'U.A.N.C. — et un réquisitoire — contre le Front. — J.-P. L.*

AMÉRIQUES

El Salvador

LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE PRÉSENTE DEUX CANDIDATS POUR LA PROCHAINE JUNTE DE GOUVERNEMENT

San-Salvador (*A.F.P.*). — Le parti démocrate-chrétien du Salvador, majoritaire dans le cabinet qui a démissionné le 3 janvier, a proposé, le dimanche 6 janvier, deux de ses membres comme candidats pour participer à une nouvelle junte de gouvernement. Les forces armées seraient favorables à ces candidatures.

En présentant ses candidatures, MM. Hector Dada, ancien ministre des affaires étrangères dans le cabinet démissionnaire, et José Antonio Morales, secrétaire général de la formation, le P.D.C. a souligné qu'il avait recommandé aux forces armées de former un gouvernement pluraliste et d'accepter un dialogue avec « *tous les groupes populaires* ».

Argentine

LE PROCÈS EN APPEL DU PIANISTE ESTRELLA AURA LIEU D'ICI A LA FIN DE MARS

Le procès en appel du pianiste argentin Miguel Angel Estrella, emprisonné en Uruguay depuis décembre 1977, interviendra avant la fin de mars 1980, selon le comité de soutien du pianiste (1).

Cette assurance a été donnée lors d'un récent voyage à Montevideo, au pianiste Jean-Louis Haguenauer, membre du comité de soutien et l'un de ses élèves, par le colonel Silva Ledesma, président du Tribunal militaire suprême de l'Uruguay.

M. Haguenauer a rendu compte, vendredi 4 janvier à Paris, de son voyage effectué à la demande de Yehudi Menuhin et Henri Dutilleux, présidents du comité, « *pour s'enquérir de la situation actuelle d'Estrella et tenter de le voir* ». M. Haguenauer n'a pu rencontrer le pianiste emprisonné mais a été reçu par plusieurs personnalités civiles et militaires uruguayennes.

L'artiste avait été condamné en d'une mouvement subversif première instance en août dernier à quatre mois et demi de prison pour avoir accueilli des amis soupçonnés d'être membres d'un mouvement subversif argentin.

(1) 128, rue Péronnet, 92200 Neuilly.
tevideo au pianiste Jean-Louis

Etats-Unis

Six candidats à l'investiture du parti républicain se sont retrouvés à Des Moines

De notre correspondant

Washington. — *La bataille attendue ne s'est pas produite. Les six candidats républicains à la présidence, qui participaient samedi 5 janvier à un débat contradictoire à Des Moines, à la veille de la désignation des délégués de l'Iowa à la convention de leur parti, ont préféré se ménager mutuellement pour réserver leurs flèches aux absents : à M. Carter d'abord, qui leur avait joué un mauvais tour en s'abritant derrière la crise iranienne pour se retirer du débat qui devait l'opposer au même endroit, lundi soir, à ses concurrents démocrates, MM. Kennedy et Brown.*

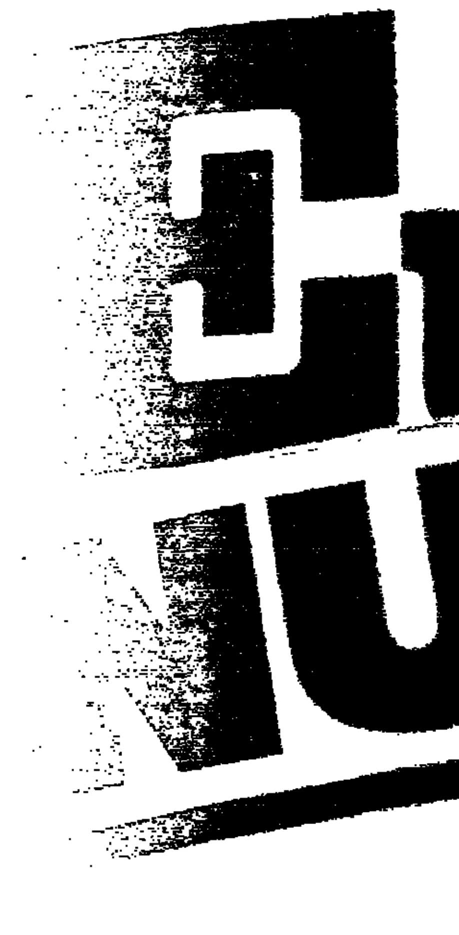
L'autre absent était M. Reagan. Fidèle à son image de « premier de la classe », l'ancien acteur et gouverneur n'avait pas jugé utile d evenir de Los Angeles, au risque de servir de faire-valoir à ses rivaux moins crédibles. En fait, M. Reagan lui-même paraît à peine plus crédible aujourd'hui qu'il l'était en 1976 contre M. Ford, mais l'on avait du mal de toute façon, samedi, à distinguer parmi les six candidats alignés sur une tribune face à quelques journalistes et à six cents spectateurs disciplinés le futur président des Etats-Unis.

L'homme de plus grand « poids » naturel est M. Connally, le seul qui n'ait pas besoin de rappeler qu'il a été ministre du Trésor pour prouver son expérience. Il a recueilli plus de fonds que tout autre candidat des deux partis, ce qui lui a permis de renoncer aux subsides fédéraux prévus par la nouvelle loi électorale et d'être dispensé du même coup du plafond imposé aux dépenses de campagne. Mais il ne parvient pas à « décoller » dans les sondages, il a des problèmes d'organisation, et il s'est aliéné les électeurs juifs en préconisant une politique sévère à l'égard d'Israël.

M. Bush semble être actuellement le numéro deux derrière M. Reagan, mais, malgré son expérience — fréquemment affichée — d'ancien directeur de la C.I.A., d'ancien ambassadeur à l'ONU et de représentant à Pékin, il paraît encore « léger ». Il reste prudent dans ses réponses et ne parvient pas à détendre son auditoire, comme le font M. Connally ou le sénateur Dole, qui, ancien candidat à la vice-présidence sur le « ticket » Ford, n'hésite pas à dire : « Si vous cherchez un Reagan plus jeune et ayant de l'expérience, je suis là. » *M. Baker, leader des républicains du Sénat, est sans doute le meilleur orateur du groupe, mais il ne parvient pas, malgré tous ses efforts, à enrayer la « machine Reagan ». Enfin, M. Crane est le seul qui tourne M. Reagan sur sa droite, en lui reprochant de ne pas rechercher la supériorité nucléaire sur l'U.R.S.S.*

Le plus original est M. Anderson, représentant de l'Illinois. Seul devant cet auditoire d'agriculteurs, il approuve M. Carter d'avoir réduit les ventes de blé à l'U.R.S.S., écarte toute réduction d'impôts en 1980 et recommande une taxe d'un demi-dollar sur le gallon d'essence (1 gallon = 3,8 litres), une mesure devant laquelle M. Carter lui-même recule... M. Anderson n'a pas tort de rappeler que la majorité des Américains votent démocrate, et d'en conclure que la seule chance qu'a un républicain de l'emporter est de se situer à l agauche de son parti. Ses rivaux cultivent davantage, au moins à ce stade, l'électorat républicain traditionnel, le seul qui soit en mesure de les mettre en avant à la convention de l'été prochain.

M. T.



EUROPE

Italie

DISCIPLE D'ALDO MORO

Le président de la région sicilienne est assassiné à Palerme

De notre correspondant

Rome. — L'année 1980 a mal commencé en Italie. Devançant les hommes politiques qui s'apprêtaient à gérer la crise gouvernementale traditionnelle, les terroristes se sont manifestés le dimanche 6 janvier, à Palerme, en assassinant le président de la région sicilienne, M. Piersanti Mattarella. Les commentateurs, unanimes, y voient « *le crime le plus grave depuis l'affaire Moro* ». Il est rare, en effet, que l'on s'attaque à des hommes politiques de premier rang, la préférence des terroristes allant à des responsables de deuxième catégorie (conseillers provinciaux, chefs d'atelier dans les usines, etc.) auxquels beaucoup de citoyens peuvent s'assimiler.

Le drame a eu lieu peu après 13 heures, dans la viale Libertà, l'une des rues les plus cossues de Palerme. M. Mattarella, qui venait d'assister à la messe en compagnie de sa famille, rentrait chez lui en voiture. Le véhicule était provisoirement arrêté devant le garage lorsqu'un jeune homme blond, portant des lunettes, s'approcha, sortit de s apoche un P. 38 et tira froidement plusieurs balles. Mme Mattarella, qui s'était spontanément jetée sur son mari pour le protéger, allait être blessée aux mains. Quant au président de la région, il mourut dès l'arrivée à l'hôpital.

L'assassinat de M. Mattarella est le cinquième crime de ce genre commis depuis un an dans la capitale sicilienne. La mafia ? Les « rouges » ? Les « noirs » ? Chaque fois, toutes les hypothèses sont envisagées, et c'est significatif.

Une chose set sûre : les assassins sont des adversaires du changement en Sicile. Une fois de plus, ils n'ont pas choisi pour victime un réactionnaire, mais un homme neuf, désireux de réformer les mauvaises habitudes locales. M. Mattarella, âgé de quarante-quatre ans, représentait le courant le plus ouvert de la démocratie-chrétienne. Disciple d'Aldo Moro, il militait en faveur d'une alliance politique, avec les communistes.

La chronique locale l'a souvent opposé à son père, l'ancien ministre des transports, Bernardo Mattarella, qui fut au centre d'une longue polémique dans les années 60. Ce démocrate-chrétien traditionnel avait été accusé de collusion avec la mafia par le sociologue Danilo Dolci. On lui reprochait, entre autres, d'avoir eu partie liée avec l'ex-maire de Palerme, Vito Ciancimino, qui représente le type même de l'homme politique douteux. Absous anti-mafia, M. Mattarella père continua néanmoins à être attaqué par la gauche. Il mourut d'une crise cardiaque en 1971, en pleine Chambre des députés. Son fils, Piersanti, était très affecté par cette affaire. Privé de garde du corps, il n'imaginait sans doute pas qu'il serait lui-même au centre d'un crime politico-mafieux quelques années plus tard.

ROBERT SOLÉ.

Union soviétique

● LE DESSINATEUR DISSIDENT BORIS MOUKHAMEDCHINE a été transféré dans la région de Magadan (Sibérie orientale) pour y passer deux années de relégation après un internement de cinq ans dans un camp à régime sévère de la région de Perm (Oural). Il avait été condamné pour « *propagande antisoviétique* » en août 1975, en fait pour des œuvres qu'il avait composées sur le thème de *l'Archipel du goulag* de Soljénitsyne. L'été dernier, *le Canard enchaîné* avait mené une longue campagne en sa faveur. — (*A.F.P.*)

Belgique

Le cabinet Martens cherche un compromis de dernière minute sur la régionalisation

De notre correspondant

Bruxelles. — Le gouvernement Martens s'est réuni pendant plus de quinze heures, du dimanche 6 janvier à 16 heures jusqu'à 7 h. 30 lundi matin, pour mettre au point une proposition de compromis sur la régionalisation. Un nouveau conseil est prévu pour le mardi 8, après que les ministres auront exposé le compromis devant les instances dirigeantes de leurs partis. Mais M. Martens a estimé que tous ne le défendraient pas. Le cap décisif est le 9 janvier, jour où doit se réunir la commission sénatoriale des réformes institutionnelles, devant laquelle l'équipe au pouvoir devrait se présenter unie quant à la réforme des institutions.

Le 16 décembre, le congrès des sociaux-chrétiens flamands du C.V.P. avait opposé un veto formel à la régionalisation « à trois à part entière ». Le pacte d'Egmont, à la base de la constitution du cabinet Martens en juin 1978, prévoyait que la Belgique nouvelle allait être composée de trois régions, la Flandre, la Wallonie et Bruxelles, mais les Flamands affirment depuis lors que l'accord contient une équivoque. « *Jamais*, disent-ils, *nous n'avons accepté que Bruxelles bénéficie du même statut que la Flandre et la Wallonie. Nous avons accepté que la capitale soit une troisième région, mais pas à part entière.* » A leur avis, l'avenir de la Belgique dépend du futur statut de Bruxelles. Si la capitale, à 85 % peuplée de francophones, devait devenir une région au même titre que les deux autres, la Flandre (tout en étant largement majoritaire) se trouverait minorisée au plan national en face de deux véritables blocs francophones.

Les Wallons et les Bruxellois ont accueilli avec colère cette prise de position des sociaux-chrétiens du C.V.P., accusant ce parti de renier la parole donnée au palais d'Egmont en 1978 et affirmant qu'il n'y avait à l'époque aucune équivoque possible sur le statut réclamé pour Bruxelles.

A la veille de Noël, le roi Baudoin avait lancé un appel au dialogue entre les Belges, et pour éviter la crise pendant les fêtes de fin d'année et pendant la grève des médecins déclenchée le 31 décembre (et toujours en cours) les partis de la majorité avait décidé une trêve de quinze jours.

Pendant cette période, les experts gouvernementaux ont étudié le dossier et leurs réflexions ont été soumises aux ministres au cours du week-end. Signe des temps, les ministres flamands sociaux-chrétiens et socialistes du C.V.P. et du P.S.B. se sont réunis séparément tandis que les sociaux-chrétiens et socialistes francophones se concertaient ailleurs avec les ministres du Front francophone bruxellois (F.D.F.).

PIERRE DE VOS.

Turrvie

L'ACCORD DE COOPÉRATION DÉFENSIVE AVEC LES ÉTATS-UNIS EST EN VOIE DE CONCLUSION

Ankara (A.F.P.). — MM. Matthew Nimetz, conseiller au département d'Etat, et James Siena, vice-secrétaire adjoint à la défense américaine, ont rencontré, dimanche 6 janvier à Ankara, M. Hayrettin Erkmen, chef de la diplomatie turque, en levée de rideau des pourparlers officiels visant à conclure le nouvel accord turco-américain de coopération défensive.

L'accord sera paraphé avant mercredi, jour où prendra fin le « statut temporaire » dont bénéficient les installations militaires américaines. La Turquie avait établi ce statut à la suite de la décision du Congrès de Washington, en février 1975, d'imposer un embargo sur les ventes d'armes américaines à Ankara, en raison de l'intervention militaire turque à Chypre.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● LE MINISTRE DE LA JUSTICE, M. PETRONIO PORTELLA, EST DECEDE le dimanche 6 janvier. M. Portella, âgé de cinquante-sept ans, avait joué un rôle important dans l'élaboration des réformes politiques qui avaient conduit à la révocation des lois d'exception en vigueur entre 1964 et 1979 au Brésil. Il avait pris ses fonctions de ministre de la justice le 15 mars 1979, au début du mandat présidentiel du général Joao Figueiredo. — (*A.F.P.*)

Chine

● LES TRIBUNAUX CHINOIS ont cassé cent soixante mille jugements erronés, rendus pendant la révolution culturelle, ce qui représente 16 % des affaires qui leur ont été soumises pour réexamen, au cours des trois dernières années.

Ces chiffres ont été fournis jeudi 3 janvier par le président de la Cour populaire suprême de Chine, M. Jiang Hua, dans une interview à l'agence Chine nouvelle. M. Jiang Hua a précisé que ce travail de révision judiciaire serait poursuivi « *jusqu'à ce que chaque cas soit réglé* », alors qu'il était prévu qu'il serait achevé à la fin de 1979. — (*A.F.P.*)

Irlande du Nord

● TROIS SUPPLETIFS DE L'ARMÉE BRITANNIQUE en Irlande du Nord ont été tués et quatre autres grièvement blessés dans un attentat commis dimanche soir 6 janvier à Custlewellan. Ces membres de l'Ulster Defence Regiment se trouvaient à bord de deux véhicules de patrouille sous lesquels une mine a fait explosion. La responsabilité de l'attentat a été revendiquée par l'IRA provisoire, qui avait désapprouvé l'ouverture, ce lundi à Belfast, de la conférence sur l'avenir de l'Ulster. — (*A.F.P., Reuter.*)

Namibie

● M. THOMAS SHIKANGO, ministre des travaux publics de l'Ovamboland, territoire semi-autonome du nord de la Namibie, limitrophe de l'Angola, a été tué avec ses deux gardes du corps par l'explosion d'une mine samedi 5 janvier, a annoncé le pasteur Cornelius Ndjoba, premier ministre Ovambo.

M. Shirango est le second membre du gouvernement d'Ovamboland à être victime, en moins de deux ans, d'un attentat dans la région tribale d'Ongandjera. — (*A.F.P.*)

R. F. A.

● LE SIEGE DE L'OFFICE FEDERAL DU TRAVAIL, FEDERAL DU TRAVAIL, organisme qui est notamment chargé de préparer et de publier les statistiques sur l'emploi en R.F.A., a été gravement endommagé par l'explosion d'une bombe, le dimanche soir 6 janvier, à Nuremberg. La responsabilité de l'attentat n'a pas été revendiquée. — (*A.F.P.*)

Tanzanie

● LE PRESIDENT NYERERE a procédé, le samedi 5 janvier, à un petit remaniement ministériel, créant notamment un nouveau portefeuille, celui du développement et de la panification économique, confié à M. Kighoma Malina. D'autre part, M. Ibrahim Kaduma, vice-président de l'université de Dar-Es-Salaam, a été nommé ministre du commerce — (*A.F.P.*)

Zaïre

● L'AGENCE ZAIROISE DE PRESSE (AZAP) rapporte que, dans un discours prononcé le samedi 5 janvier à Kinshasa le président Mobutu « *s'en est pris sévèrement aux cadres manquant de foi ou torpillant par des actions inciviques les efforts de redressement économique du pays. Il a cité des manquements graves observés lors de l'opération de démonétisation de billets de 10 et 5 zaïres, au cours de laquelle de nombreux responsables ont dévoilé cupidement leur vraie nature, et s'est étendu sur certains scandales de gestion de la « chose publique » dénoncés par les commissaires du peuple (députés) lors des dernières interpellations de commissaires d'Etat (ministres) et de directeurs généraux d'entreprises d'Etat* ».



هكذا من الأصل

UES

États-Unis

Six candidats à l'in... du parti répu... se sont retrouvés à De... Moin...

A TRAVERS LE MON...

Brésil

Chine

Irlande du Nord

Namibie

Le Monde

politique

Plusieurs fédérations ont adopté le « projet socialiste »

M. Mauroy demande une « actualisation » de la ligne du P.S.

Plusieurs fédérations socialistes ont réuni leurs conventions samedi 5 et dimanche 6 janvier afin de préparer la convention nationale qui doit se tenir samedi 12 et dimanche 13 janvier prochains à Alfortville pour adopter définitivement le « projet socialiste ».

Le texte, approuvé à l'unanimité par le bureau exécutif après les travaux d'une commission ad hoc, *devrait être voté sans difficulté. Non seulement parce que les responsables des courants du parti se sont déjà prononcés, mais aussi parce que les conventions fédérales ont confirmé ces prises de position. Ainsi les fédérations de la Corrèze, de la Haute-Vienne, du Gard, de l'Aude, de l'Hérault, du Rhône et du Nord ont-elles approuvé le « projet socialiste » à une large majorité.*

La convention du Rhône a adopté à l'unanimité un amendement présenté par MM. Charles Hernu et Jean Poperen, destiné à modifier le texte du projet pour tenir compte de l'intervention soviétique en Afghanistan.

C'est une « actualisation » de plus grande ampleur qu'a demandée M. Pierre Mauroy. Le maire de Lille et la fédération du Nord ont en effet proposé la réunion d'une convention extraordinaire au printemps, cette instance « ayant pouvoir de congrès », afin de modifier la ligne du parti ; les socialistes du Nord ont également souhaité que la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle intervienne avant le 15 juin.

De notre correspondant

Lille. — La convention socialiste du Nord, qui a rassemblé dimanche, à Lille, plus de quatre cents délégués, a été l'occasion, si l'on s'en tient au vote final, d'une manifestation d'unité à laquelle on n'était plus guère habitué. Tonalité des interventions et climat étaient bien différents de ce que les militants avaient vécu en mars 1979... Les socialistes du Nord ont finalement adopté à la quasi-unanimité (une section s'abstenant, deux sections votant contre) un texte qui formule quelques propositions « *pour sortir le parti des difficultés actuelles* ». Ils ont également adopté le « projet socialiste » (6 309 mandats pour, 244 contre et 1 865 abstentions) et voté unanimement un amendement qui réclame que le passage sur les événements de 1968, par trop ambigu, soit « *réécrit* » ; enfin, ils ont accordé à la direction nationale un quitus sans enthousiasme : 4 590 mandats pour, 549 contre et 3 122 abtsentions...

Dès l'ouverture de la convention, M. Arthur Notebart (courant Mitterrand) est intervenu pour que soient pris en considération les récents événements internationaux et l'attitude du P.C.F. En fait, la veille, au cours d'une commission exécutive fédérale, un accord était intervenu notamment entre MM. Pierre Mauroy et Arthur Notebart sur les propositions à formuler, ce qui a créé à la convention une dynamique de rassemblement. M. Pierre Mauroy a donc présenté ses propositions après une analyse de la situation actuelle du P.S. Pour le maire de Lille, qui s'est abstenu sur le quitus, la direction actuelle du parti est divisée.

« *Depuis le congrès de Metz*, dit-il, *des événements foudroyants que personne n'avait prévus se sont passés. Nous ne pouvons pas ne pas en tenir compte. Il est absolument indispensable d'avoir un texte d'actualisation. Nous restons favorables à l'union de la gauche, mais il nous faut constater la crispation de plus en plus grande du P.C. et son alignement sur la politique étrangère de l'U.R.S.S.* » *Il nous faut sans doute un projet à dix ou quinze ans, mais quelle serait l'attitude d'un président socialiste en ce qui concerne la sécurité, la défense de l'Europe... maintenant ? C'est cela que nous devons dire aux Français dans le temps présent. Nos difficultés viennent finalement de ce que nous établissons un vaste projet, mais ne savons pas rédiger les dix pages indispensables à un candidat socialiste à la présidence de la République...* »

Les points que la fédération du Nord souhaite voir actualisés sont ainsi précisés dans le texte adopté :

— Il s'agit d'abord de la paix et de la détente « *qui reposent sur l'équilibre des forces en Europe* », de la dénonciation de toute ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat, et de la « *vocation européenne* » du P.S. ;

— Il s'agit ensuite de l'attitude du parti communiste français, qui « *renonce à respecter les principes démocratiques de la vie internatioanle qu'il avait approuvés en 1972 en signant le programme commun* » et qui fait du P.S. sa cible principale « *en affaiblissant gravement la lutte contre le pouvoir* ». Prenant acte de cette attitude et tout en affirmant son attachement à l'union de la gauche, le parti socialiste doit, selon la fédération du Nord, développer la ligne politique qui peut rassembler et s'affirmer comme moteur des forces populaires... ;

— Il s'agit enfin de la désignation du candidat à la présidence de la République, qui doit se faire dans des conditions statutaires et qui ne doit pas être confondue avec un débat sur l'orientation du parti, définie par le congrès.

Pour cette « *actualisation* », les socialistes du Nord demandent donc la tenue d'une convention nationale extraordinaire préparée par un débat dans les sections dans les meilleurs délais. Ils souhaitent que le candidat à la présidence de la République soit désigné avant le 15 juin et que le congrès du parti, prévu en avril 1981, soit reporté après l'élection présidentielle.

Cet appel lancé à Lille pourrait avoir pour conséquence — du moins certains proches de M. Mauroy l'espèrent-ils, ainsi que M. Notebart, qui s'en est félicité à l'avance — le retour de M. Mauroy à la direction du parti sans que pour autant M. Rocard, dont la cote monte dans la fédération du Nord, puisse en pâtir.

Dans le Pas-de-Calais, la réunion sur le projet socialiste aura lieu jeudi 10 janvier à Bruay-en-Artois. Ce qui s'est passé dimanche à Lille ne manquera pas d'être pris en compte par une fédération où tous les courants sont représentés à la direction. Il semble bien que l'on s'oriente vers une démarche commune des fédérations du Nord et du Pas-de-Calais à la convention nationale d'Alfortville.

GEORGES SUEUR.

UNE ÉLECTION CANTONALE...

AVEYRON : canton de Saint-Affrique (1er tour).

Inscr., 9 192 ; vot., 6 198 ; suffr. expr., 6 073. MM. Paul Roques, m. de Saint-Affrique, R.P.R., 2 673 voix ; Dominique Alibert, P.S., 1 673 ; André Vigouroux, U.D.F.-C.D.S., 1 070 ; Roland Caumes, P.C., 657. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Lucien Gaitier (mod. maj.), tué dans un accident de chasse le 1er novembre dernier. Conseiller général depuis 1949, Lucien Gaitier, maire de Saint-Affrique, avait été réélu à l'assemblée départementale dès le premier tour des élections cantonales de mars 1979 avec 3 401 voix contre 2 326 à M. Alibert (P.S.) et 945 à M. Caumes (P.C.), sur 6 672 suffrages exprimés et 9 183 inscrits.

Malgré la présence d'un autre candidat de la majorité, M. Vigouroux (C.D.S.), qui recueille 17,61 % des suffrages exprimés, le successeur de Lucien Gaitier à la mairie de Saint-Affrique obtient 44,01 % des voix. En revanche, le P.S. et le P.C. enregistrent un net recul. M. Alibert (P.S.) perd plus de sept points (27,54 % contre 34,86 % en mars 1979) et M. Caumes (P.C.) plus de trois points (10,81 % contre 14,16 % en mars 1979).]

... ET UNE ÉLECTION MUNICIPALE

VENDEE : Les Sables d'Olonne (premier tour).

Inscr., 12 766 ; vot., 5 891 ; suffr. expr., 5 747. Liste d'union pour une gestion sociale, humaine et démocratique : entre 2 306 voix (M. Maurice Proux, P.C.) et 2 120 (M. Robert Rabiller, M.R.G.) ; liste de'ntente pour une gestion de progrès : entre 1 759 (M. Armand Menant, ss. étiq.) et 1 466 (M. Gaston Fraysse, ss étiq.) ; liste d'union et d'action pour l'administration municipale : entre 1 500 (M. Floran Mornet, ss étiq.) et 1 307 (M. Norbert Canton, ss étiq.) ; liste libérale pour l'avenir économique et social : entre 547 (M. Pierre Chauvin, ss étiq.) et 472 (Mme Marie-Thérèse Rose, ss étiq.) *Il y a ballottage pour quatre sièges.*

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après le décès du maire, Albert Prouteau (mod. maj.). Quatre sièges étaient à pourvoir, dont celui du maire.

Au premier tour des élections municipales de mars 1977, il y avait eu 13 913 inscrits et 8 981 suffrages exprimés. La liste de la majorité, conduite par le maire sortant, Albert Prouteau, avait obtenu 3 592 voix en moyenne contre 2 690 à la liste d'union de la gauche, conduite par M. Hellio, P.C., et 2 570 à la liste d'intérêt communal, sur laquelle figuraient des canidats R.P.R. et que conduisait M. Raiffaud. Au second tour, la liste du maire sortant avait enlevé les vingt-sept sièges à pourvoir avec 5 492 voix en moyenne contre 3 638 à la liste d'union de la gauche sur 13004 inscrits et 9 130 suffrages exprimés.]

La situation au sein du P.C.F. après l'intervention soviétique en Afghanistan

LE DÉTACHEMENT DE L'EUROCOMMUNISME

(Suite de la première page.)

M. Georges Marchais, retour de Cuba, a tenu à ce que sa visite à Moscou soit précédée d'un entretien, à Rome, avec M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C. italien, visite et entretien prévus de longue date. Le dirigeant du P.C.F. ne pouvait ignorer, cependant, que sa conversation avec M. Berlinguer, dont le parti a nettement condamné l'intervention soviétique en Afghanistan, n'aboutirait à rien sur ce point. Cet hommage rendu à l'eurocommunisme était donc seulement formel. M. Marchais avait déclaré, au mois d'août dernier, au retour de vacances en Yougoslavie, que l'eurocommunisme avait l'« *avenir devant lui* » et que le P.C.F. allait « *prendre des initiatives pour aller de l'avant* ». Force est de constater, aujourd'hu, une régresson par rapport aux convergences qui s'étalent manfestées entre le P.C.I., le P.C. espagnol et le P.C.F. Les relations du parti français avec la Yougoslavie pourraient aussi souffrir de la conjoncture actuelle, les Yougoslaves ayant, eux aussi, condamné l'intervention soviétique.

Dans la période qui avait suivi le vingt-deuxième congrès du P.C.F. (4-8 février 1976), on avait vu se dégager, sous l'impulsion de Jean Kanapa, une conception nouvelle des relations au sein du mouvement communiste international. Le P.C.F. prenait acte, avec un certain retard et sans adopter le terme, du « polycentrisme » auquel les communistes italiens étaient depuis longtemps attachés. Il se donnait la possibilité de se définir plus librement par rapport aux diverses tendances entre lesquelles se répartissent les divers partis communistes et de favoriser des alliances qui pussent équilibrer le poids de l'Union soviétique. Peut-être entrevoyait-il la possibilité d'influer, par ce biais, sur les débats internes à la direction du parti soviétique. Il est certain, en tout cas, que le P.C.F. tenait à maîtriser sa politique extérieure, que ce fût dans la perspective d'une accession au pouvoir au sein de l'union de la gauche ou dans celle d'une période d'isolement dans la vie politique française.

L'atttitude du parti communiste s'est, depuis cette époque, notablement modifiée. Au-delà de la disparition de Jean Kanapa, ondt la mort, en septembre 1978, avait fait craindre à certains communistes un affaiblissement des capacités de leur parti à analyser les évolutions au sein du mouvement international, le changement d'attitude du P.C.F. a d'autres causes. Entré dans une phase de repli sur ses bases sociales et idéologiques traditionnelles, le parti communiste a été amené à corriger les appréciations négatives qu'il avait portées sur la construction du socialisme dans les pays de l'Est. Il s'agissait à la fois, pour la direction du parti, de se concilier les cadres et des militants que ses positions antérieures avaient pu rebuter, et d'éviter d'avoir à faire face à un double isolement : sur le plan intérieure, par rapport au parti socialiste et aux forces sociales auxquelles le P.C.F. avait cherché à étendre son influence à travers l'union de la gauche ; sur le plan extérieur, par rapport au camp soviétique, qui voyait ses thèses renforcées par l'échec des politiques menées par les partis qui avaient tardé de se définir de façon autonome.

Le P.C.F. semblait, cependant, désireux de conserver l'acquis de la période précédente, en développant ses relations avec les partis communistes ou « progressistes » du tiers-monde et en maintenant ses références à l'eurocommunisme. Il avait même entrepris de rétablir des contacts avec le P.C. chinois, cette démarche coïncidait avec l'ouverture de négociations entre la Chine et l'Union soviétique. Il était même prévu, récemment, qu'un dirigeant communiste français de rang se rende en Chine, et l'on avançait les noms de MM. Georges Marchais et Georges Séguy.

L'intervention soviétique en Afghanistant et la position prise par le P.C.F. risquent de remettre en cause ces perspectives. On sait que la Chine a condamné vigoureusement l'attitude de l'Union soviétique. Il n'est pas évident, toutefois, que cette attitude soit de nature à aliéner au camp soviétique les sympathies qu'il s'était acquises dans le tiers-monde, notamment en Afrique, où il était prévu que M. Marchais fasse deux voyages. Le premier, envisagé pour ce mois-ci, pouvait le mener au Congo, en Guinée-Bissau, en Angola, au Bénin et en Zambie.

Le secrétaire général du P.C.F. sera-t-il, dans ces pays, le commis-voyageur de la politique soviétique ? Il aura sûrement plus de possibilité à la défendre dans ces pays-là qu'en France, et dans son propre parti, où la non-condamnation de l'intervention en Afghanistan est mal reçue par les militants qui pensaient que la réprobation de l'entrée des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie, en 1968, avait marqué une évolution irréversible. M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central, tiendra certainement compte de cet aspect des choses lorsqu'il préesentera aux secrétaires fédéraux, convoqués pour le 10 janvier, un rapport sur la « *situation politique et les tâches du parti* ».

PATRICK JARREAU.

M. JUQUIN (P.C.) : aucun point commun avec ce qui s'est passé en Tchécoslovaquie

M. Pierre Juquin, député de l'Essonne, membre du bureau politique du P.C.F. a déclaré samedi 5 janvier à Antenne-2 : « *Dans l'affaire afghane, nous n'avons ni à approuver, ni à condamner. Nous cherchons à comprendre et à faire comprendre. C'est ainsi que la question afghane n'a aucun poin: commun avec ce qui s'est passé en 1968 en Tchécoslovaquie. Nous n'avons pas une virgule à changer à notre position de l'époque. Mais, l'Afghanistan aujourd'hui, c'est un tout autre problème dans un contexte absolument différent.* »

Des militants communistes dénoncent l'action de Moscou

Une trentaine de membres du parti communiste, dont M. Roger Fajnzylberg, maire de Sèvres (Hauts-de-Seine) et M. Jean Liberman, rédacteur en chef de *Presse-Nouvelle-Hebdo*, ont signé une pétition dans laquelle ils condamnent l'intervention de l'Union soviétique en Afghanistan et déclarent « *regrettable* » la position prise par le bureau politique du P.C.F. Voici le texte :

« *L'intervention armée de l'U.R.S.S. en Afghanistan nous préoccupe. Elle tourne le dos à l'application du principe fondamen- de la souveraineté des peuples et des Etats, réaffirmé par les vingt-deuxième et vingt-troisième congrès du parti communiste français. Nous ne pouvons accepter que l'armée soviétique règne en maître à Kaboul, qu'elle mène contre des « rebelles musulmans » une guerre à des kilomètres du territoire de l'Union soviétique.*

» *Nous ne pouvons accepter que l'U.R.S.S. se comporte comme une grande puissance défendant ses intérêts de la même façon que l'impérialisme américain. Nous avons une autre idée du rôle que l'U.R.S.S. doit jouer en faveur de la paix. Autant dire que pour nous ce n'est ni aux U.S.A. ni aux puissances occidentales à faire la leçon à l'U.R.S.S. Nous ne voulons pas non plus nier le fait qu'une déstabilisation de la situation en Afghanistan pouvait être provoquée par les impérialistes « de tout poil », américains en tête, mais c'est au peuple afghan et à lui seul qu'il revient de régler ses problèmes.*

» *Même si Kaboul n'est pas Prague, même s'il faut prendre en compte les mesures positives annoncées par le nouveau pouvoir, il est regrettable que le bureau politique du parti communiste français ne souligne pas, contrairement au parti communiste espagnol,* « que l'entrée des troupes étrangères dans un pays viole les principes de souveraineté et d'indépendance », *et, contrairement, au parti communiste italien, que* « l'action soviétique est préjudiciable à l'indépendance de l'Afghanistan ». *En tout état de cause, il ne nous semble pas que les coups d'Etat militaires constituent un processus démocratique.*

» *Les troupes soviétiques doivent quitter l'Afghanistan. Il faut maintenir la paix.* »

Ce texte a été signé par MM. Alexandre Adler, Pierre Barbéris, Gérard Belloin, Mathieu Bénézet, Jacques Brière, Jean Bruhat, Gérard Chouchan, Mmes Elisabeth Campagnac et Catherine Clément, MM. François Coupry, Roger Dosse, David Douvet, Roger Fajnzylberg, Jean Elleinstein, Mme Jacqueline Prahler, MM. Maurice Godelier, Eugène Guillevic, Patrice Henri, Raymond Jean, David Kaisergruber et Mme Danielle Kaisergruber, MM. Sacha Klinjberg, De Lara, Lalande, Robert Lamblin, Jean-Patrick Lebel, Jean Liberman, François Luxereau, Alain Rauchvanger et Mme Suzanne Rauchvanger, MM. Jean Rony, Antoine Spire, Jean Tornikian, Mme Sylvie Trosa.

Les signatures doivent être adressées à M. Antoine Spire, 79, rue Danielle-Casanova, 94200 Ivry-sur-Seine, ou à *Dialectiques*, 77 bis, rue Legendre, 75017 Paris.

POINT DE VUE

Moscou Canossa

par JEAN ELLEINSTEIN (*)

L'affaire de l'Afghanistan met en relief la politique qu'entend suivre le parti communiste français au mépris de ses décisions des vingt-deuxième et vingt-troisième congrès. Que de changement depuis trois ans, plutôt dans le mal que dans le bien ! Il pouvait apparaître que, enfin, le parti communiste français s'engageait sur une voie nouvelle, celle de l'eurocommunisme, de la démocratisation intérieure du parti, de l'indépendance totale vis-à-vis des communistes soviétiques, stratégie démocratique de passage au socialisme. Certes, nous percevions toutes les insuffisances, toutes les lacunes, toutes les contradictions de la politique du parti communiste français. On détruisait les fondements théoriques du communisme sans en créer de nouveaux, et on le faisait par le sommet, comme le montre la suppression de la dictature du prolétariat, mais on pouvait espérer que ces changements s'accroîtraient et que, peu à peu, ils deviendraient suffisamment amples qu'ils permettraient à la gauche unie derrière le programme commun de l'emporter et d'ouvrir une ère nouvelle dans l'histoire du socialisme et du communisme contemporains.

Des dizaines de milliers de communistes ont ainsi pensé que le parti communiste français allait être autre chose qu'il n'avait été, et des milliers de Français ont eu quelque temps cette espérance. En ce début d'année 80, le rideau de fer de l'histoire est tombé sur nous, manié par une direction incapable de dominer les événements et qui manque de courage pour affronter les réalités de notre temps et de notre pays. L'union de la gauche est jetée aux orties. La démocratisation interne du parti communiste français est renvoyée aux calendes soviétiques.

***

Quant à l'indépendance totale vis-à-vis des communistes soviétiques, elle n'est plus qu'un vieil habit mis au grenier et tout mité. Et qu'on ne vienne pas nous parler des responsabilités des socialistes ou de l'impérialisme américain ! Nous n'avons pas à recevoir de leçons de pureté révolutionnaire. Ce qui nous intéresse, c'est notre responsabilité, c'est notre orientation, ce qui dépend de nous et non des autres.

La façon dont a réagi le parti communiste français devant l'intervention soviétique en Afghanistan est significative de sa dérive prosoviétique. En Union soviétique, les faucons, pour l'heure, l'ont emporté sur les colombes. Chaussant les bottes des tsars, les troupes soviétiques sont massivement intervenues en Afghanistan, violant ainsi « *les principes de souveraineté et d'indépendance* », comme l'a justement affirmé le parti communiste espagnol. Ce qui constitue « *une action préjudiciable à l'indépendance de l'Afghanistan* », comme l'a noté, à juste titre, le parti communiste italien. L'idéal communiste est une fois de plus bafoué. Faute de résoudre leurs problèmes intérieurs, les dirigeants soviétiques — incapables de promouvoir les réformes économiques et démocratiques nécessaires à l'amélioration des conditions de vie de leurs peuples — se réfugient dans une fuite en avant qui donne à l'impérialisme américain une occasion à nulle autre pareille de faire oublier ses propres contradictions et d'accroître son influence.

Depuis la rupture de l'union de la gauche, nombre de communistes ont quitté leur parti sur la pointe des pieds. Le mouvement risque, avec les événements actuels, de se précipiter. Découragés par tant de mensonges et tant de duplicité, les communistes se réfugient dans le silence ou dans des activités sociales utiles, mais qui n'offrent pas de perspectives politiques.

***

La gauche tout entière — militants et électeurs — connaît un découragement qui n'est pas moindre dans cette situation. Les luttes des travailleurs ne s'en poursuivent pas moins et peuvent ici et là déboucher sur des succès partiels, mais il n'en demeure pas moins qu'elles restent limitées par l'état politique de la gauche. Le succès de la pétition pour l'union de la gauche montre que des secteurs importants de l'opinion publique sont sensibles à cette situation et désireux d'y porter remède, mais il est évident, dans le même temps, que cela ne suffit pas à résoudre les problèmes fondamentaux qui se posent à la gauche française.

Face à la crise, quelle politique doit-elle suivre ? Quelles réformes doit-elle proposer aux Français, susceptibles de leur apporter la sécurité et le mieux-être en réduisant les inégalités et en luttant contre la crise, compte tenu de l'environnement international et des réalités économiques incontournables ? Les partis socialistes et sociaux-démocrates ont perdu du terrain en Europe précisément parce que l'espace de réformes traditionnel s'est rétréci à la faveur de la crise. Un grand nombre d'électeurs préfèrent, dans ces conditions, la sécurité des forces conservatrices aux utopies d'une gauche généreuse, mais dont on sait que le champ d'action est limité par la situation économique. C'est le débat fondamental qui devrait traverser la gauche française et non le choix de tel ou tel candidat pour les présidentielles de 1981.

L'antisocialisme primaire des dirigeants communistes nourrit l'anticommunisme primaire dans les rangs du parti socialiste et ailleurs. Des lézardes nombreuses apparaissent dans les municipalités d'union de la gauche. Les syndicats ne sont pas épargnés par cette querelle et ces contradictions. Le parti communiste français a choisi, lui, l'isolement.

***

Il en revient, comme l'a dit Roland Leroy, à une politique de « *certitudes* », c'est-à-dire celles que sa direction désigne comme telles. C'est dans cette perspective qu'il faut placer le voyage à Moscou de Georges Marchais et de la délégation du parti communiste français. Il n'y a pas un iota de la politique étrangère soviétique que le P.C.F. critique. Quant aux divergences sur la démocratie, elles donnent lieu, sous la pression des communistes eux-mêmes, à des articles de journaux, mais elles sont vite oubliées devant les nécessités « *de la lutte des classes à l'échelle internationale* ». Et Chtcharanski, Georges Marchais ? Et Orlov et les emprisonnés de Prague et de Varsovie ? Et la démocratie bafouée et violée tous les jours ici et là dans les régimes qui se réclament du socialisme ? Et les articles antisémites de la presse soviétique ? Et les chars qui écrasent la démocratie à Prague et l'indépendance nationale à Kaboul ? Et le droit de grève interdit dans toute l'Union soviétique ? Et la fuite des artistes et des écrivains par milliers parce qu'ils ne peuvent travailler librement dans leur pays ?

***

J'entends bien qu'il faut sauver la paix, et aider les colombes qui se battent dans des conditions difficiles, à Moscou, contre des faucons qui disposent de forces considérables grâce à l'armée soviétique. Mais ce n'est pas en allant à Canossa que l'on aidera ces forces de paix et de réformes qui existent en Union soviétique, bien au contraire. S'aligner dans les conditions actuelles sur la politique étrangère soviétique, c'est renforcer le camp des faucons et rendre le plus mauvais des services à la paix. Avant le vingt-troisième congrès j'avais parié, ici même, de glaciation. Il m'avait semblé que des signes de réchauffement apparaissaient après mai 1979, et j'ai personnellement tenté de les encourager de mai à septembre. Je reconnais m'être trompé. En partie parce que j'étais trompé, en partie aussi parce qu'il subsiste des illusions qui ont la vie longue. Il ne faut pas désespérer Billancourt, disait-on jadis, mais précisément n'est-ce pas le désespoir que d'aller à Canossa ? L'eurocommunisme subit là un échec cuisant, mais il dépend des communistes eux-mêmes qu'une telle politique soit condamnée et changée.

Dieu merci, nous ne sommes pas à Moscou, ni à Prague, ni à Kaboul. Nous pouvons nous exprimer, nous réunir, donner notre sentiment dans la diversité de nos opinions, dans le respect du pluralisme. Nous nous refusons, quant à nous, à aller à Canossa. Nous voulons, aujourd'hui, et ici que le parti communiste français définisse une politique indépendante de celle des communistes soviétiques. Nous voulons, aujourd'hui, et ici que se démocratise un parti où subsistent tant de forces vives de travailleurs et d'intellectuels. Nous voulons, aujourd'hui, et ici que se développe un véritable débat fondamental sur la crise, l'environnement international, la politique nouvelle que la gauche doit proposer aux Français. Contre la glaciation, agissons.

(*) Historien, membre du parti communiste français.

ention soviétique en Afgh...

es militants comm...

noncent l'action de ...

u Canoss...

LE P.C.F. ET LES INTELLECTUELS

M. Fiszbin relève l'existence d'« incompréhensions politiques assez largement présentes dans le parti »

L'Humanité publie, lundi 7 janvier, dans la tribune de discussion ouverte pour la préparation de la réunion du conseil national du P.C.F. sur les intellectuels, les 9 et 10 février, une contribution de M. Henri Fiszbin, ancien dirigeant de la fédération communiste de Paris, ancien membre du comité central. M. Fiszbin écrit notamment :

« J'ai vécu, dans mon activité quotidienne de dirigeant fédéral, les difficultés suscitées ces dernières années par les hésitations à maintenir fermement notre politique d'alliance, au moment où l'affrontement de classes s'est fait plus rude. Dans la difficile situation créée par les choix du parti socialiste, tout s'est passé comme si nous considérions, contrairement à ce que devait affirmer plus tard le vingt-troisième congrès, que les intellectuels devaient fatalement choisir la droite ou la social-démocratie et qu'il convenait donc de suspendre la mise en œuvre de notre politique d'alliance. Il en est résulté des attitudes dont je me suis plusieurs fois inquiété devant le comité central et un renoncement de fait à mener la bataille politique et idéologique parmi les intellectuels (...).

» A l'évidence, nous avons souffert dans cette période d'un certain flottement dans notre résolution à considérer la politique d'alliance comme une donnée de principe permanente et incontournable, quelles que soient les circonstances et les difficultés à faire prévaloir nos positions de classe parmi la masse des intellectuels. »

M. Fiszbin admet qu'il était « indispensable », dans la campagne pour les élections législatives de mars 1978, que le P.C.F. s'adresse en priorité aux ouvriers et aux catégories sociales souffrant le plus des inégalités. Mais il estime que l'espoir de compenser ainsi des pertes de suffrages chez les intellectuels était erroné. *« Les résultats électoraux,* écrit-il, *et notamment à Paris où les travailleurs intellectuels sont particulièrement nombreux, ont montré l'inanité d'un tel espoir. Il serait dommageable de laisser croire qu'il ne s'agissait là que de simples défauts de mise en œuvre. Je pense qu'il est au contraire nécessaire, pour que tout le parti se saisisse sans réticence des décisions que le conseil national sera amené à prendre, de mettre en lumière les causes de cette insuffisance et de ne pas laisser dans l'ombre les incompréhensions politiques qui l'ont permise, et qui demeurent aujourd'hui assez largement présentes dans le parti. »*

● *M. Michel Debré* lancera vendredi 11 janvier à Nice « *une nouvelle campagne d'information* » en présidant une réunion publique organisée par le Comité pour l'indépendance et l'unité de la France qu'il a fondé en janvier 1977.

M. Jean Charbonnel est nommé par M. Chirac délégué général du R.P.R.

La nomination, ce lundi 7 janvier, de M. Jean Charbonnel comme délégué général du R.P.R. pour les problèmes de la participation et pour les relations avec les autres mouvements gaullistes est l'aboutissement d'un processus engagé par M. Jacques Chirac en septembre dernier. Le président du R.P.R. avait alors demandé à M. Jean Charbonnel, président de la principale organisation de gaullistes de gauche, la Fédération des républicains de progrès, de nouer des contacts avec toutes les autres petites formations gaullistes dispersées.

Au cours de cette mission, M. Charbonnel a pu constater que les adhérents de la plupart de ces tendances ne nourrissaient plus les mêmes préventions à l'égard de M. Chirac et du R.P.R. en raison notamment de l'attitude plus contestataire vis-à-vis du « giscardisme » adoptée par le Rassemblement et du rappel plus insistant de son originalité dans la majorité.

Aucune formation autre que la Fédération des républicains de progrès n'a jugé encore possible d'établir des liens organiques avec le R.P.R. Ce sera la tâche de M. Charbonnel de tenter maintenant ce rapprochement, qui devrait ce concrétiser par la tenue dans les prochains mois d'états généraux du gaullisme. Il a déjà essuyé un net refus de deux groupuscules : celui de l'Union démocratique du travail qu'anime M. Jacques Debû-Bridel, qui demeure attaché à la notion d'union de la gauche dont il voulait être la composante gaulliste, et celui des partisans de M. Gilbert Grandval, président de l'Union gaulliste pour la démocratie, qui s'est très sensiblement rapproché de M. Giscard d'Estaing.

Cependant, certains adhérents de ces deux formations extrêmes ont approuvé personnellement la démarche de M. Charbonnel.

Ce dernier, qui a été approuvé à l'unanimité par le bureau exécutif de la F.R.P., réuni samedi 5 janvier, s'est fait mettre en congé de cette organisation, à la tête de laquele il a été remplacé par M. Pierre Dabezies, qui avait été élu conseiller de Paris comme candidat de l'union de la gauche, et qui est aujourd'hui non-inscrit.

Dans une déclaration rendue publique, ce lundi, et qui a naturellement été approuvée par M. Chirac, M. Charbonnel donne un sens précis à son adhésion au R.P.R. Selon lui, il s'agit tout d'abord de montrer que le gaullisme ne saurait être de droite en renforçant sa « sensibilité » de gauche, ce qui est compatible, assure-t-il, avec la notion de rassemblement. Il souhaite également que son geste facilite « l'indispensable rapprochement entre gaullistes et socialistes ». Enfin, M. Charbonnel ne cache pas que, selon lui, le gaullisme peut encore être « le recours de la République ».

Les motivations, ainsi énumérées, du retour au bercail gaulliste d'une personnalité qui n'a jamais caché, depuis 1974, son opposition aux dirigeants actuels de l'Etat, ne peuvent pas aller sans conditionner l'attitude du R.P.R. et surtout de son chef, dans la perspective de l'élection présidentielle. Si elle a un sens, la nomination de M. Charbonnel doit accentuer dans les prochains mois la contestation du « giscardisme » de la part des amis de M. Chirac et concrétiser la restructuration du courant gaulliste.

ANDRÉ PASSERON.

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., a publié lundi 7 janvier les communiqués suivants :

« Il est mis fin sur la demande de Philippe Dechartre à ses fonctions de délégué général à l'action ouvrière et professionnelle et à la participation. Il est nommé président d'honneur de l'A.O.P. et conseiller auprès du président du R.P.R.

» M. Jean Charbonnel est nommé délégué général chargé de l'action ouvrière et professionnelle et de la participation. Il est par ailleurs chargé des relations avec les mouvements extérieurs d'inspiration gaulliste. »

Le rapprochement entre gaullistes et socialistes

M. Jean Charbonnel a déclaré après sa nomination : « *Le R.P.R. a, depuis quelques mois, adopté un comportement et tient désormais un langage qui me paraissent conformes à l'idée que je me suis toujours faite du gaullisme, et que je n'avais malheureusement pas retrouvés dans l'action que ce mouvement avait menée au cours des dernières années. La persistance de la dispersion des gaullistes serait d'ailleurs particulièrement nocive à un moment où le gaullisme traverse une phase difficile de son existence.* »

Il explique ainsi son adhésion :

« C'est un témoignage, tout d'abord, au service de l'idéal de progrès, qui a toujours été une composante fondamentale du gaullisme, mais qui devrait désormais apparaître plus nettement comme telle. Nous voudrions ainsi participer à une démystification de l'opinion publique, dont la nécessité s'impose tout spécialement aujourd'hui : le R.P.R., que certains ont cherché à confiner dans le ghetto de la droite autoritaire, devrait retrouver sa place légitime, au-dessus des partis et au centre de l'échiquier politique, en laissant la droite, nouvelle ou classique, déclarée ou non, occuper celle que lui désignent ses traditions et son comportement actuel. Nous voudrions en même temps coopérer à l'indispensable rapprochement entre gaullistes et socialistes, en explorant ensemble les voies d'un dialogue de fond.

» Mais nous ne cherchons pas seulement à renforcer l'action des gaullistes déjà membres du R.P.R., dont la sensibilité est, comme la nôtre, à gauche. Nous souhaiterions aussi que notre présence contribue à affermir la volonté du Rassemblement de rester, envers et contre tout, fidèle aux grands objectifs fixés par le général de Gaulle et maintenus par le président Pompidou. Nous pensons que le rôle du gaullisme devrait être d'utiliser les principes et la méthode qui, par deux fois, ont permis de sauver la France pour préparer le recours de la République, en construisant un avenir plus juste et plus digne pour les Français.

» En entrant au R.P.R., nous sommes conscients d'entrer dans un ensemble dont tous les membres ne partagent pas toutes nos analyses. C'est parce que nous sommes désormais d'accord sur l'essentiel que nous croyons possible de confronter librement nos idées à celles de nos autres compagnons, sous l'arbitrage des instances compétentes de notre mouvement. »

Le bureau exécutif de la Fédération des républicains de progrès, après avoir confié la direction du mouvement « *à son bureau national sous la responsabilité de M. Pierre Dabezies, président-délégué* » à la place de M. Charbonnel, « *voit dans la proposition faite à son président une première étape vers la constitution d'une majorité nouvelle, chaque jour plus nécessaire, qui suppose au préalable un dialogue de fond entre gaullistes et socialistes. Quant à elle, elle continuera à œuvrer avec ses moyens propres dans la même perspective.* »

Enfin, M. Pierre Dabezies a déclaré : « *L'éclatement de l'union de la gauche n'a pas permis à ceux qui l'avaient rejointe par opposition à la dérive du régime d'y trouver une place autonome. Voués, de ce fait, à l'inefficacité ou au renoncement à leur optique propre, ils peuvent légitimement se demander si l'heure n'est pas de nouveau à « se rassembler ».*

» L'évolution du R.P.R. l'a incontestablement, au cours de ces derniers mois, rapproché des voies du gaullisme authentique.

» Il reste toutefois que le gaullisme doit retrouver ses assises populaires et que l'approfondissement du dialogue et le développement des convergences entre le courant gaulliste et le courant socialiste — pour difficiles qu'ils soient — valent d'être poursuivis. »

LE BILAN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE D'AUTOMNE

Procédure et institutions...

Qu'en restera-t-il ? Poser la question supposerait que l'on y apportât ensuite une réponse, que l'on prît date, tant l'histoire parlementaire aime — parfois à l'excès — les références. Or, au terme d'une activité législative à l'origine limitée à la session d'automne, le Parlement joue les « prolongations ». C'est pour cela que le bilan de la première session ordinaire de 1979-1980, que l'on lira ci-dessous, ne rend qu'imparfaitement compte d'un autre bilan, celui-là politique. Encore faut-il admettre que la « politique » n'est plus seulement un principe et une méthode d'organisation de la société, mais devient parfois, au-delà du jeu normal de la démocratie et des ambitions de pouvoir qui en découlent, un champ clos de querelles livrées au nom d'électeurs qui n'en aperçoivent plus que l'aspect ésotérique. Il y a donc bien deux lectures possibles du travail accompli par le Parlement.

Ainsi peut-on, si l'on choisit le deuxième terme de l'alternative, se féliciter avec M. Michel Debré du bon fonctionnement des institutions et voir, dans la décision du Conseil constitutionnel d'annuler le budget de l'Etat, la « consolidation » de la République. Au nom de cette logique, on peut aussi relever la réaction de députés qui refusèrent, à chaque fois que cela leur fut possible, de voir l'Assemblée nationale se transformer en simple « chambre d'enregistrement ». Comment nier, en ce qui concerne l'examen de la loi de finances pour 1980, que, dans la guerre de positions traditionnelle que constitue la discussion budgétaire, l'exécutif s'est fourvoyé au regard de la loi suprême, la Constitution ? Mais la décision du Conseil constitutionnel aura-t-elle un autre effet, au bout du compte, que de sanctionner une erreur de parcours ? Au terme de celui-ci, le Parlement aura-t-il réussi à modifier sensiblement les dispositions initiales du budget de la nation ? L'attitude du R.P.R., diront certains, a contribué à marquer un principe essentiel, la séparation des pouvoirs. Pour quel profit ? Les élus gaullistes réclamaient 2 milliards de francs d'économies. Pour cela, ils multiplièrent les gestes de « mauvaise humeur » en refusant, par exemple, de voter certaines recettes lors de l'examen de la première partie de la loi de finances. On saura, à l'issue de la session extraordinaire convoquée pour une nouvelle discussion budgétaire (qui devait débuter à partir du 7 janvier), ce qu'il en est. On sait déjà que les 200 millions de francs d'économies qui figuraient dans le projet initial ont disparu, au profit des travaux d'une commission qui sera chargée — une fois le budget définitivement voté — d'en rechercher la trace...

D'autre part, si l'on peut se louer de l'utilisation, par l'opposition, de ses prérogatives ; à savoir le droit qui a été reconnu aux parlementaires de saisir le Conseil constitutionnel (procédure qui fut utilisée pour le budget, les textes relatifs aux travailleurs immigrés et à la fiscalité locale), force est de reconnaître que, si cette session a été dominée par les questions institutionnelles, ce ne fut pas toujours pour le bien et la pérennité des institutions. Il apparut, en tout cas, que la Constitution et les lois organiques qui en dépendent étaient encore partiellement impénétrables à certains hauts responsables politiques. Au moins ceux-là auront-ils comblé leurs lacunes... Bizarrement pourtant, on eût pu croire que le premier ministre n'ignorait rien des textes de 1958 tant il usa sans parcimonie de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution.

M. Barre, résolument, engagea la responsabilité de son gouvernement sur le projet de budget et sur le texte relatif au financement de la Sécurité sociale. Encore convient-il de reconnaître que la logique institutionnelle l'obligeait à recourir à cette même procédure lorsque les deux textes revinrent, après leur examen au Sénat, devant l'Assemblée nationale. De même l'opposition ne pouvait-elle éviter de censurer à chaque fois le gouvernement, sauf à voir son silence interprété comme un consentement. Dix motions de censure furent ainsi déposées, en pure perte. Si banalisation il y eut, ce fut celle de la censure. Mais pouvait-il en être autrement ?

A la demande des députés et des sénateurs, plusieurs jours de la session furent également consacrés à de vastes débats, d'intérêt inégal. Ainsi les parlementaires s'intéressèrent-ils successivement à l'actualisation de la loi sur la programmation militaire (le Monde des 4 octobre et 8 novembre), à la politique familiale (le Monde des 22 et 23 novembre), à la politique africaine (le Monde du 21 décembre), enfin, à la faveur d'une « interpellation » — procédure tombée en désuétude mais « redécouverte » par le groupe communiste de l'Assemblée nationale, — à l'installation en Europe occidentale de missiles américains pointés sur l'U.R.S.S. (le Monde du 22 décembre).

A un autre niveau, la session d'automne fut grevée par des « affaires » qui contribuèrent à alourdir un climat qui devint passablement délétère. On remarqua le silence éloquent de M. Peyrefitte sur l'« affaire Boulin », celui de M. Galley à propos de l'« affaire Bokassa », enfin les explications ambiguës du chef de l'Etat sur l'« affaire des diamants ». Sur tous ces points, la représentation nationale se contenta d'indiscrétions qui, comme à l'habitude, alimentèrent les discussions dans les couloirs du Palais-Bourbon, au détriment d'un travail législatif en séance publique plus conséquent.

Mais, là encore, il y a plusieurs « étalons » pour jauger de l'importance de cette session. Il n'est pas sûr en effet que les arcanes de la procédure et les querelles institutionnelles qui ont marqué ces trois mois de travail du Parlement soient plus décisives que la législation définitive de l'interruption volontaire de grossesse, la réforme de la fiscalité directe locale, celle des collectivités locales ou la loi d'orientation agricole. Au-delà de l'éphémère et du circonstanciel, ce sont bien l'évolution des mœurs, la vie des régions et le paysage de la France agricole de demain qui se sont structurés et dessinés. Sans doute l'attitude adoptée hier par l'exécutif peut-elle, dans une certaine mesure, influencer l'avenir. Mais que pèse le recours répété à l'article 49-3 de la Constitution au regard de cette essentielle et si lancinante question de la peine de mort, qui demeure, encore et toujours, sans réponse, et dont les sénateurs ont également débattu ?

Il reste, et ce n'est en rien une contradiction, que l'on ne peut manquer de s'interroger sur la détérioration des rapports entre l'exécutif et le législatif, sur cette sorte de déliquescence apparue dans les comportements des plus hauts représentants du pouvoir. On eut l'impression, ces dernières semaines, que celui-ci essayait des « recettes » — l'une après l'autre infructueuses — pour venir à bout d'une situation politique qui lui échappait. Comment alors ne pas prendre date, s'inquiéter, si l'on songe aux bouleversements et aux mutations qui peuvent intervenir demain ?

LAURENT ZECCHINI.

I. — Les textes définitivement adoptés

Nous présentons ci-après, classée par grandes catégories, la liste des textes adoptés définitivement au cours de cette session. Les textes d'origine parlementaire (propositions de loi) sont signalés par un astérisque, se distinguant ainsi des projets de loi (d'origine gouvernementale). Ceux qui sont d'ores et déjà promulgués sont suivis de l'indication de leur date de publication au Journal officiel *des lois et décrets. Cette indication est précédée du rappel des numéros du* Monde *dans lesquels il a été rendu compte de leur publication.*

● AFFAIRES ETRANGERES ET COOPERATION

— *Traité d'adhésion de la Grèce à la Communauté économique européenne et à la Communauté européenne de l'énergie atomique* (le Monde des 7 et 21 décembre).

— *Indépendance des Nouvelles-Hébrides.* — Ce texte autorise le gouvernement à prendre par ordonnances les mesures rendues nécessaires par la déclaration de l'indépendance de l'ex-condominium britannique des Nouvelles-Hébrides (*le Monde* daté 9-10 et 20 décembre).

— *Organisation internationale de télécommunications maritimes par satellites « Inmarsat ».* — Ce texte autorise la ratification de la convention portant création de cette organisation et de l'accord d'exploitation relatif à celle-ci. Cette organisation a pour but de mettre en place les satellites, les installations de poursuite, de télécommande et de contrôle nécessaires à une meilleure communication entre les navires et à une surveillance plus efficace et plus sûre de ceux-ci (*le Monde* daté 14-15 octobre).

— *Convention entre la France et le Congo sur la circulation des personnes entre les deux pays.*

— *Convention entre la France et le Niger sur la circulation des personnes* (*J.O.* du 30 décembre).

— *Convention entre la France et le Niger sur la sécurité sociale* (*J.O.* du 30 décembre).

— *Convention entre la France et le Soudan sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements* (*J.O.* du 30 décembre).

— *Convention entre la France et l'Autriche sur la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière de faillite* (*J.O.* du 30 décembre).

— *Convention internationale sur la limitation de la responsabilité en matière de créances maritimes* (*J.O.* du 30 décembre).

— *Protocoles portant cinquième prorogation de la convention sur le commerce du blé et de la convention d'aide alimentaire constituant l'accord international sur le blé de 1971* (*J.O.* du 30 décembre).

— *Accord entre la France et la Chine sur l'exonération réciproque des impôts et taxes dus par les entreprises de navigation aérienne* (*J.O.* du 30 décembre).

— *Protocoles de la convention internationale de 1969 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures et de la convention internationale de 1971 portant création d'un fonds international d'indemnisation pour ces mêmes dommages* (*J.O.* du 30 décembre).

● AGRICULTURE

— *Adhésion des preneurs de baux à ferme à des sociétés d'exploitation agricole* (*). — Ce texte permet au preneur de mettre le bien loué à la disposition d'une société dont il fait partie, mais en maintenant le principe selon lequel ce preneur reste seul titulaire du bail. Cette possibilité nouvelle est limitée aux sociétés dont tous les membres ont la qualité d'agriculteur. En contrepartie, le bailleur se voit reconnaître certaines garanties (*le Monde* du 12 décembre).

● COLLECTIVITES LOCALES

— *Aménagement de la fiscalité directe locale.* — Ce texte, qui constitue une vaste réforme de la fiscalité locale, prévoit, notamment, les dispositions suivantes : dans quelques années, la valeur ajoutée sera retenue comme « assiette » de la taxe professionnelle, après des simulations auxquelles le gouvernement s'est engagé à procéder ; la mise en œuvre à partir de 1981 du vote direct des taux, par les collectivités locales, des taxes foncières, de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle ; l'encadrement du taux de la taxe professionnelle ; l'institution d'un Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle alimenté par une fraction de la cotisation nationale qui est, d'autre part, fixée par la loi ; des abattements sont prévus pour la taxe d'habitation. Ce texte a été déféré devant le Conseil constitutionnel par le groupe communiste de l'Assemblée nationale (*le Monde* des 5, 6, 11 et 12 octobre ; 16, 17, 21 et 22 novembre, 19, 20 et 22 décembre).

— *Augmentation de l'effectif du conseil régional de la Corse* (*). — Ce texte porte de 14 à 20 le nombre des conseillers régionaux de la Corse (*le Monde* daté 2-3 décembre ; *J.O.* du 29 décembre).

● CONSTRUCTION ET LOGEMENT

— *Opérations d'accession à la propriété réalisées par les organismes d'H.L.M.* — Ce texte procède à un réaménagement technique de certaines des dispositions prévues par la loi du 27 décembre 1975, notamment de celles qui avaient pour objet d'empêcher la prise de contrôle de petites sociétés d'H.L.M. par des personnes qui tenteraient de les détourner de leur but initial. A cette fin, le texte renforce les limitations à la possibilité de cession d'actions de ces sociétés.

— *Modification de certaines dispositions du code de la construction et de l'habitation* (*). — Ce texte rend définitives les dispositions qui permettent d'accorder des délais supérieurs à un an aux occupants de locaux d'habitation, dont l'expulsion a été ordonnée judiciairement (afin de tenir compte de leur bonne foi et des efforts qu'ils ont faits pour se reloger). Ces délais ne pourront excéder trois ans. En outre, les attributions d'office de logements en faveur de certaines catégories de personnes âgées pourront être renouvelées au-delà du 1er janvier 1980.

● DOM-TOM

— *Statut de Mayotte.* — Ce texte proroge pour cinq ans l'application du statut provisoire de l'île, institué par la loi du 24 décembre 1976, et autorise le gouvernement à légiférer par ordonnances jusqu'au 30 septembre 1982 (*le Monde* des 8, 20 et 22 décembre).

● ECONOMIE ET FINANCES

— *Loi de finances pour 1980.* — *Bien que le Conseil constitutionnel ait déclaré le 24 décembre que le budget pour 1980 n'était pas conforme à la Constitution, nous donnons ci-dessous, à titre de référence, les dates des numéros du* Monde *dans lesquels il a été rendu compte de l'examen des différents fascicules budgétaires. Lorsque ce texte — dont l'Assemblée nationale devait commencer le nouvel examen le 7 janvier — aura été adopté par le Parlement, nous donnerons les principales dates de la deuxième discussion budgétaire. Dans la liste qui suit, nous indiquons les dates de discussion à l'Assemblée nationale, puis au Sénat.*

● *Discussion générale* (18 et 19 octobre ; 23 novembre).

● *Première partie* (recettes) : 20, 21-22, 23 et 24 octobre ; 24 et 25-26 novembre.

● *Deuxième partie (dépenses) :*

— Education (24 octobre ; 2-3 décembre).

— Transports (25 octobre ; 8 décembre).

— Commerce et artisanat (26 octobre ; 7 décembre).

— Recherche (26 octobre ; 28 novembre).

— Travail et participation (27 octobre ; 11 décembre).

— Culture et communication (28-29 octobre ; 28 novembre).

— Radio-télévision (28-29 octobre ; 5 décembre).

— Information (28-29 octobre ; 28 novembre).

— Tourisme (31 octobre ; 5 décembre).

— Jeunesse et sports (31 octobre ; 5 décembre).

— Environnement et cadre de vie (1er novembre ; 9-10 décembre).

— D.O.M. - T.O.M. (2 novembre ; 27 novembre).

— Industrie (7 novembre ; 7 décembre).

— Défense (8 novembre ; 1er décembre).

— Services du premier ministre, services généraux divers, secrétariat général de la défense nationale, conseil économique et social, journaux officiels (9 novembre ; 7 décembre).

— Affaires étrangères (9 novembre ; 30 novembre).

— Agriculture (10 novembre ; 29 novembre).

— Universités (11-12 novembre ; 1er décembre).

— P.T.T. (11-12 novembre ; 4 décembre).

— Economie et budget : section commune, charges communes, taxes parafiscales, imprimerie nationale (14 novembre ; 11 décembre).

— Coopération (14 novembre ; 30 novembre).

— Intérieur (15 novembre ; 6 décembre).

— Plan (15 novembre ; 11 décembre).

— Aménagement du territoire (15 novembre ; 11 décembre).

— Fonction publique (16 novembre ; 7 décembre).

— Comptes spéciaux du Trésor, monnaies et médailles (16 novembre ; 6 décembre).

— Anciens combattants (16 novembre ; 11 décembre).

— Santé et Sécurité sociale (17 novembre ; 4 décembre).

— Commerce extérieur (18-19 novembre ; 9-10 décembre).

— Légion d'honneur et Ordre de la libération (18-19 novembre).

— Justice (18-19 novembre ; 2-3 décembre).

— Articles non rattachés, seconde délibération, vote sur l'ensemble (20, 21 et 22 novembre ; 12 décembre).

— Commission mixte paritaire (14, 15 et 19 décembre).

— *Loi de finances rectificative pour 1979.* — Ce collectif budgétaire porte sur 21,5 milliards de crédits supplémentaires et entraîne une majoration du déficit de la loi de finances pour 1979, qui passe de 15,6 milliards à 34,8 milliards de francs, compte tenu des annulations et des recettes de nature fiscale. La part la plus importante des nouveaux crédits est consacrée aux interventions sociales (*le Monde* des 5, 19 et 22 décembre).

● EQUIPEMENT - TRAVAUX PUBLICS

— *Compagnie nationale du Rhône.* — Ce texte confie à la Compagnie nationale du Rhône la maîtrise d'ouvrage des travaux de mise à grand gabarit de la liaison mer du Nord-Méditerranée (*le Monde* des 12 et 22 décembre).

● ETRANGERS

— *Conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers et création de l'Office national d'immigration.* — Ce texte, qui a pour objet de donner aux pouvoirs publics les moyens de lutter contre l'immigration clandestine, autorise notamment la police des frontières à maintenir provisoirement dans ses locaux un étranger non admis à pénétrer en France, afin de s'assurer de son départ effectif du territoire. Il aménage en outre la procédure d'expulsion des étrangers dont la présence est jugée indésirable. Ce texte a été soumis au Conseil constitutionnel par les députés socialistes et communistes (*le Monde* des 8 et 13 décembre).

● JUSTICE, LEGISLATION CIVILE, COMMERCIALE ET PENALE

— *Taux des amendes pénales.* — Ce texte a pour objet de réévaluer le taux des amendes contraventionnelles, demeuré inchangé depuis sa fixation par une ordonnance du 23 décembre 1958 (*le Monde* des 13 octobre et 14 décembre ; *J.O.* du 29 décembre).

— *Ressort de certains conseils de prud'hommes* (*). — Ce texte permet à un conseil de prud'hommes de regrouper des communes dépendant du ressort d'un autre tribunal de grande instance. (*Le Monde* daté 14-15 octobre et 21 décembre.)

— *Renouvellement des baux commerciaux en 1980.* — Ce texte fixe le coefficient de plafonnement applicable aux baux commerciaux soumis à renouvellement au cours de l'année 1980 à 2,40 %. (*Le Monde* daté 9-10, 19, 22 et 27 décembre ; *J. O.* du 30 décembre.)

— *Automatisation du casier judiciaire.* — Ce texte vise à centraliser sur ordinateur les fiches précédemment tenues par les greffes des tribunaux de grande instance. Le casier judiciaire national automatisé sera tenu sous l'autorité du ministre de la justice. (*Le Monde* daté 9-10 et 22 décembre.)

● PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

— *Publicité extérieure et enseignes.* — Ce texte — dont le Sénat avait commencé l'examen en octobre 1978 — a pour objectif la protection esthétique du cadre de vie contre les excès de toute publicité extérieure. Il définit des règles qui s'efforcent de concilier les nécessités de la protection de l'environnement et le maintien de l'activité économique (*le Monde* des 12 octobre, 14 et 20 décembre ; *J. O.* du 30 décembre).

● SANTE PUBLIQUE

— *Equipements sanitaires et réforme hospitalière.* — Ce texte donne essentiellement au ministre de la santé les pouvoirs nécessaires pour créer ou supprimer des services ou des lits afin d'adapter les capacités hospitalières aux besoins, tant dans les établissements publics que dans les établissements privés participant au service public hospitalier (*le Monde* des 26 octobre et 8 décembre ; *J. O.* du 30 décembre).

● *Interruption volontaire de grossesse.* — Ce texte donne un caractère définitif aux dispositions de la loi du 17 janvier 1975 qui avait légalisé pour cinq ans l'interruption volontaire de grossesse. Il prévoit notamment que les centres hospitaliers régionaux et généraux devront à l'avenir disposer d'une structure où seront pratiquées les I.V.G. (*le Monde* des 28, 29 et 30 novembre, 1er, 15, 18, 20 et 22 décembre ; *J. O.* du 1er janvier 1980).

● SECURITE SOCIALE, PRESTATIONS FAMILIALES

— *Maintien des droits, en matière de sécurité sociale, de certaines catégories d'assurés.* — Ce texte supprime tout lien entre l'inscription à l'ANPE et la couverture sociale afin de permettre à l'agence de se consacrer exclusivement au placement des demandeurs d'emploi. L'affiliation à la Sécurité sociale résulte désormais du bénéfice des allocations versées par les ASSEDIC et non plus de l'inscription à l'ANPE (*le Monde*, daté 25-26 novembre et 20 décembre ; *J.O.* du 29 décembre).

— *Financement de la Sécurité sociale.* — Ce texte généralise la cotisation d'assurance - maladie aux retraités, déplafonne l'assurance-maladie ouvrière, rétablit la cotisation vieillesse pour les travailleurs de plus de soixante-cinq ans qui continuent à travailler, harmonise le régime salarié agricole et le régime général, institue une contribution des pharmaciens et des laboratoires pharmaceutiques et tend enfin à modérer la consommation médicale (*le Monde* des 6, 7, 8, 19, 20, 21, 22 et 25 décembre ; *J. O.* du 29 décembre).

● TRANSPORTS, TOURISME

— *Contrats d'affrètement et de transports maritimes.* — Ce texte tend à aménager le régime de la responsabilité du transporteur maritime de marchandises (*le Monde* du 12 décembre.

● COMMISSION D'ENQUETE

— *Création d'une commission d'enquête sur les incendies de forêts.* — Créée par l'Assemblée nationale, cette commission sera chargée de rechercher les causes des incendies qui ont affecté la région méditerranéenne et d'apprécier les moyens de prévention, de protection et de lutte qui ont été mis en œuvre (*le Monde* du 20 décembre).

II. — Les textes en instance

Plusieurs textes, bien qu'examinés au cours de cette session, n'ont pu être adoptés définitivement et restent donc en instance dans l'une ou l'autre Assemblée. Ils concernent notamment les sujets suivants :

— *Le développement des responsabilités des collectivités locales.* — Ce texte, dont le Sénat a commencé l'examen en avril 1979, embrasse les différents aspects de la vie des collectivités locales et poursuit quatre objectifs : donner une plus grande liberté aux communes, clarifier les compétences respectives de l'Etat et des collectivités locales, donner à celles-ci les moyens d'une plus grande efficacité, enfin, développer la participation des citoyens aux affaires sociales. Les sénateurs, qui ont examiné la quasi-totalité des dispositions de ce projet de loi-cadre, ont suspendu la discussion au cours de l'examen du titre II, qui concerne les transferts de compétences entre l'Etat et les collectivités locales (*le Monde* des 4, 6, 12, 13, 19, 27 et daté 28-29 octobre, 9, 10, 15 et daté 18-19 novembre).

— *Loi d'orientation agricole.* — Ce texte, adopté par l'Assemblée nationale, devrait être examiné par le Sénat dans la deuxième quinzaine du mois de février, lors d'une session extraordinaire du Parlement. Il définit les lignes de force de la politique agricole des prochaines années, énumère les actions nécessaires à sa mise en œuvre, dans les domaines économique, social, foncier et de l'aménagement du territoire. Le premier volet propose la création d'un conseil supérieur d'orientation des productions et d'un fonds de promotion des produits agricoles et alimentaires. Sur le plan social, le texte réforme les conditions d'assujettissement au régime de la Mutualité sociale agricole et détermine les conditions d'accès à ce régime pour les double-actifs. Sur le plan foncier, le projet de loi crée de nouvelles dispositions pour régler les successions, comme l'attribution préférentielle en jouissance, et faciliter l'accès à l'exploitation des jeunes agriculteurs. Sont notamment prévues l'institution d'un livre foncier, la détermination d'un indice de valeur des terres, une réforme du contrôle des cumuls. Deux nouveaux types de baux seront créés : bail à long terme à prix libres, et bail d'un an renouvelable. Enfin, des sociétés civiles de placements immobiliers draineront l'épargne vers les investissements fonciers (*le Monde* des 13, 14, 15, 16-17 et 18 décembre).

— *Conditions d'éligibilité aux fonctions de président d'université* (*). — Ce texte modifie la loi d'orientation de l'enseignement supérieur afin de permettre la rééligibilité des présidents d'université au-delà de leur mandat de cinq ans. Il réserve aux seuls professeurs de rang magistral le droit d'élire le président de leur université, à l'exclusion des autres enseignants, des étudiants, des personnels administratifs et des personnalités extérieures. Devant les protestations diverses et les mouvements de grève dans les universités qui ont suivi l'adoption de ce texte, le gouvernement l'a retiré de l'ordre du jour du Sénat (*le Monde* des 12, 13 et 20 décembre).

— *Statut de la magistrature.* — Ce texte assouplit les conditions de recrutement des magistrats, prévoit notamment un concours de recrutement exceptionnel et l'extension des possibilités de recrutement par intégration directe (*le Monde* des 13 octobre, 14 et 15 décembre).

— *Agence pour la qualité de l'air.* — Le rôle de cette agence sera de faciliter et de réaliser des actions de surveillance, de prévention et d'information en matière de pollution atmosphérique (*le Monde* du 20 décembre).

— *Règlement judiciaire, liquidation de biens, faillite personnelle* (*). — Ce texte reconnaît l'opposabilité des clauses de réserve de propriété en cas de règlement judiciaire ou de liquidation de biens.

∴

Un bilan sommaire des travaux de la session d'automne au Palais-Bourbon ainsi que la liste des textes définitivement adoptés par le Parlement paraîtront en janvier dans le *Bulletin de l'Assemblée nationale* (n° 53), qui peut être adressé à toute personne qui en fait la demande, sous pli non affranchi, à M. le président de l'Assemblée nationale (service des informations parlementaires), Palais-Bourbon, 75355 Paris. Un bilan statistique portant sur l'activité de l'Assemblée nationale au cours de l'année 1979 sera disponible, dans les mêmes conditions, dans le courant du mois de mars.

Un bilan spécial rendant compte de l'activité du Sénat pendant l'année écoulée, tant en séances publiques qu'en commissions, sera également diponible, au début du mois de mars. Il pourra être adressé à toute personne qui en fera la demande, sous pli non affranchi, à M. le président du Sénat, secrétariat général de la présidence (division de l'information), Sénat, 75291 Paris Cedex 06.

NTAIRE D'AUTOMN

'utions...

it adoptés

II. — Les textes en

Le Monde

société

JUSTICE

LE MEURTRIER D'UN POMPISTE PARISIEN EST APPRÉHENDÉ

Le meurtrier de M. Gilbert Elain, le pompiste du boulevard Davout à Paris (20e), tué dans la nuit du 26 au 27 décembre (*le Monde* du 28 décembre), a été *appréhendé vendredi 4 janvier* à Cerbère (Pyrénées-Orientales) *alors qu'il revenait d'Espagne.*

Il s'agit d'un gitan d'origine polonaise, né à Barcelone, mais de nationalité française, Manuel Kwiek, *âgé de vingt-deux ans. Les* policiers de la onzième brigade territoriale l'avaient identifié grâce aux témoignages des victimes de plusieurs agressions commises dans des stations-service et des magasins de la banlieue Nord-Est. Il a reconnu être l'auteur du meurtre et a déclaré : « *Je ne voulais pas tuer le pompiste. Je voulais seulement lui faire peur pour voler la caisse. J'ai tiré un premier coup de feu par terre, malheureusement il n'est pas parti. Le pompiste en a profité pour se défendre et me barrer le passage de l'entrée du bureau. J'ai secoué mon revolver 22 long-rifle et j'ai pressé à nouveau la détente.* »

Son amie, Mlle Brigitte Cattier, âgée de dix-huit ans et demi, demeurant comme Manuel Kwiek à Aulnay-sous-Bois, et qui l'avait accompagné lors des deux dernières agressions, a été également interpellée. Elle a confirmé les déclarations de son ami.

D'autre part, un complice de Manuel Kwiek a été arrêté. Il s'agit de Philippe Brunel, âgé de vingt-deux ans, de Romainville (Seine-Saint-Denis). Il aurait reconnu avoir été au volant de l'automobile des malfaiteurs, dans la nuit du 26 au 27 décembre.

Tous trois devaient être déférés ce lundi 7 janvier au parquet du tribunal de Paris.

● *La Fédération professionnelle indépendante de la police* et l'association Légitime Défense se félicitent des déclarations faites le vendredi 4 janvier devant les fonctionnaires du ministère de l'intérieur par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur (*le Monde* daté 6-7 janvier). Celui-ci avait notamment déclaré : « *Je ne reprocherai jamais aux fonctionnaires en état de légitime défense de faire usage de leurs armes.* »

A Brest

Cinq syndicalistes agricoles sont jugés pour des actions menées contre le cumul des terres

De notre correspondant

Brest. — Quelque trois mille personnes ont apporté leur soutien à cinq syndicalistes agricoles qui ont comparu, vendredi 4 janvier, devant le tribunal de grande instance de Brest (Finistère-Nord) sous le chef d'inculpation de « bris de clôtures et vol de récoltes ». La personnalité des prévenus donne au procès une résonance particulière. Ceux-ci exercent tous, en effet, des fonctions dirigeantes au sein de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Finistère. Le jugement sera rendu le 8 février.

MM. Guy Le Fur, président de la F.D.S.E.A.; Pierre Le Hir, vice-président; Raymond Henaff, secrétaire général; Jean Le Bras, trésorier; et Joseph Tynevez, administrateur cantonal, étaient poursuivis au titre de la loi « anti-casseurs ». Leur comparution devant le tribunal est un épisode de plus dans la lutte engagée contre le cumul des terres et qui s'est cristallisée autour d'une ferme de 17 hectares exploitée dans les environs de Brest par M. Jean-Claude Herry, vingt-six ans.

Pour les syndicalistes, M. Herry dirige déjà une exploitation de 90 hectares appartenant à son père, marchand de bestiaux et, dans ces conditions, considèrent-ils, il y a cumul. Ils estiment, non sans raison, que le cumul porte préjudice aux candidats au métier d'agriculteur qui ne trouvent pas de terres.

Ainsi, depuis 1977, l'affrontement se traduit par des actions de commandos sur les terrains objet du litige. Les syndicalistes empêchent M. Herry d'en prendre possession en effectuant eux-mêmes semailles et récoltes. Le 7 octobre 1979, trois cents agriculteurs ont moissonné 6 hectares de maïs qu'ils avaient semés dans la propriété de M. Herry. Ce dernier, qui réagit, à l'occasion, par des opérations de représailles a porté plainte.

Une première plainte a abouti, le 26 juillet 1979, à la condamnation à des peines de prison avec sursis contre MM. Le Bras, Tynevez et Le Hir. La cour d'appel de Rennes rendra son arrêt en juin.

Du P.C.F. à l'évêque

Ce contexte explique le vaste mouvement de solidarité qui s'est créé en faveur des responsables de la F.D.S.E.A., dans le monde paysan, qui n'a jamais été aussi uni, mais aussi dans les partis et les syndicats (P.C., P.S., C.G.T. et C.F.D.T.). L'évêque de Quimper, Mgr Barbu, a apporté son soutien à un inculpé dans une lettre où, sans juger des faits, il écrit : « *L'Eglise peut encore aujourd'hui, dans un contexte évolutif inquiétant, signaler des impasses ou des dangers qui risquent de mettre en péril l'existence d'hommes et de familles exclus de l'accession à la terre par la surenchère ou la spéculation, voire par des dispositions législatives mal adaptées au contexte rural d'aujourd'hui.* »

A l'issue de l'audience, l'un des avocats, M. Leclerc, s'est adressé à la foule réunie devant le palais de justice. Dans l'assistance se tenaient MM. Le Blé, P.S., maire de Brest; Gourmelon, P.S., président de la communauté urbaine de Brest; des élus communistes, des prêtres et de nombreuses femmes. Le défilé qui a suivi n'a donné lieu à aucun incident.

JEAN DE ROSIÈRE.

L'AFFAIRE DES TERRAINS DE RAMATUELLE

Une lettre de M. Henri Tournet

Nous avons reçu de M. Henri Tournet une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

Dans un article paru dans *le Monde* du 2 janvier, vous écrivez que Mme Rachez-Stromberg a déposé plainte contre moi auprès du parquet de Nanterre et prétendant que sa mère aurait acquis les terrains de Ramatuelle. Je vous informe donc que cette nouvelle et fracassante position de cette dame, qui avait déjà saisi le parquet de Douai, de Valenciennes, puis le juge de Caen, constitue, à mon avis, un nouveau moyen d'intimidation puisque ladite plainte a surgi étrangement après des années et au lendemain même de la mort de Robert Boulin.

J'ai déposé plainte en diffamation contre Mme Rachez-Stromberg. Une plainte en dénonciation calomnieuse sera déposée auprès du parquet compétent.

M. Tournet écrit d'autre part à propos d'un article du 20 décembre 1979 relatif à l'enquête sur les terrains de Ramatuelle :

1) Il est très souhaitable que la vérité sur l'affaire Boulin soit entièrement connue. Il est prouvé que j'ai manifesté une très grande réserve pendant longtemps, craignant que cette affaire ne soit utilisée à des fins partisanes et politiques (...).

2) Cette grave déviation d'une affaire foncière est très fâcheuse. Dans votre article du 20 décembre vous vous demandez si j'ai « *cherché à assouvir une vengeance personnelle en faisant de l'affaire de Ramatuelle une affaire Boulin* ». Ma réponse est catégoriquement non.

Cela est d'autant plus vrai que mes avocats et moi-même contestons formellement mon inculpation de « crime » dans une telle affaire. Nous considérons abstrait et non fondé ce « crime » de faux en écritures publiques, d'autant plus encore que cette qualification a été fondée sur ma propre plainte déposée en 1975, renouvelée en 1977, contre Gérard Groult, ex-notaire. Or, à ce jour, depuis 1975 et après des mois d'instruction, je n'ai pas été entendu une seule fois sur ma plainte.

Par contre, je suis constamment victime de fausses dépositions, provocations, pressions, menaces diverses, y compris de mort. J'ai déposé plainte auprès de M. le procureur de Paris. Il est exact, comme vous le dites, que l'on m'a déclaré que si je parlais, « *l'appareil de l'Etat allait m'écraser* ». Cela me paraît aberrant.

3) *Je suis stupéfait de la Lettre de l'Expansion* du 24 décembre dernier. *En effet, dans le cadre* strict de l'instruction, seuls *étaient informés de la commission* rogatoire ayant permis d' « éplucher » le compte personnel de Robert Boulin, le juge, Me Joly et moi-même. Or, ni Me Joly ni moi n'avons parlé de cette commission rogatoire. (...) Puisque cette nouvelle de commission rogatoire est maintenant publique, je suis contraint de sortir de ma réserve et de déclarer qu'elle est exacte.

● *Nouvelles plaintes des parents Rambla contre* le Pull-over rouge. — *Après avoir obtenu* cet automne que des passages du film *le Pull-over rouge*, de Michel Drach, montrant sa famille, soient coupés, M. Pierre Rambla, père de la petite Maria-Dolorès, assassinée le 3 juin 1974, a chargé, vendredi 4 janvier, ses avocats de déposer cinq plaintes auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de Paris (*le Monde* du 17 novembre). Ces plaintes visent MM. Gilles Perrault, auteur du livre *le Pull-over rouge*, qui retrace l' « affaire Ranucci », et Michel Drach, auteur du film qui en a été tiré, ainsi que les éditions Ramsay, la société Port-Royal films, productrice, et la société Gaumont, distributrice du film. M. Pierre Rambla estime que le livre et le film « *portent atteinte* » à sa « *vie privée* ».

● *M. Roger Clavier*, maire (P.C.) de Fleury-Mérogis (Essonne), inquiet de la surpopulation du centre pénitentiaire situé sur sa commune, a écrit à M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux,

« *J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les conditions dans lesquelles sont incarcérées quatre mille cinq cents personnes au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis*, écrit M. Clavier. *Ainsi que vous le savez, le centre (...) est équipé pour recevoir trois mille trois cents détenus. Or, à ce jour, mille deux cents personnes supplémentaires environ se trouvent incarcérées dans des conditions inacceptables, à tel point que des cellules hébergent deux, voire trois détenus, alors que chaque cellule, dont la surface est de 9 mètres carrés, est équipée pour recevoir un détenu. Cette situation est en contradiction totale avec les règlements d'hygiène et de sécurité en vigueur.*

» *Chargé par la loi de faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité sur le territoire de ma commune, j'ai l'honneur de vous demander, monsieur le ministre, de mettre fin à une telle situation (...).*

ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

« Noël à la communale »

La libre opinion publiée dans le Monde du 27 décembre sous la signature de MM. Jean-Robert Armogathe et Roland Desné, *respectivement prêtre catholique et militant communiste, et* consacrée à « Noël à la communale », nous a valu plusieurs lettres de lecteurs. La plupart approuvent la directrice de l'école primaire d'avoir refusé de laisser chanter « Douce nuit... » et « Entre le bœuf et l'âne gris » au cours d'une fête organisée par l'école à l'approche de Noël.

M. Norbert Baston-Olszak de Saverne (Bas-Rhin) écrit :

Il me déplairait au plus haut point que mon fils subisse cet endoctrinement larvé, sous prétexte de maintien de l'héritage *culturel... D'autant plus que* l'argument est plutôt singulier. Je veux bien croire que des auteurs comme Agrippa d'Aubigné, Freud, le curé Meslier, Hegel, Claudel et Voltaire sont incompréhensibles dans l'ignorance de l'héritage judéo-chrétien, mais cela ne pose aucun problème en l'espèce. D'une part, je n'ai jamais vu ces auteurs aux programmes de nos écoles primaires ; d'autre part, une sacralisation de cet héritage par l'interprétation de certains chants dans une fête officielle ne représente en aucune façon un enseignement de ce point de culture qui peut être abordé dans différentes matières du programme du primaire, du secondaire ou du supérieur. Après tout, des étudiants japonais, par exemple, peuvent très bien disserter sur Freud ou Hegel, sans avoir chanté *Douce Nuit...* à la maternelle !

En fin de compte, vos correspondants oublient que la laïcité est autre chose qu'une pure neutralité. Elle vise à l'éducation d'un homme libre et il n'est finalement pas paradoxal que deux hommes d'Eglise — un prêtre catholique et un militant communiste — se soient retrouvés pour la combattre.

Même indignation de la part de M. Noël Fassié, de Carpentras (Vaucluse), à l'encontre surtout des deux signataires du texte :

J'aimerais savoir si ce « droit à la vérité », M. le prêtre catholique et M. le militant communiste, le défendent avec autant d'âpreté en d'autres occasions ? J'aimerais savoir s'ils ont l'honnêteté de participer à « *la défense et au maintien* » du service public de l'éducation nationale autrement qu'en s'en prenant à une directrice d'école isolée, certainement aux prises, moralement et matériellement, avec les graves problèmes qui résultent de la politique scolaire poursuivie par le pouvoir et ses amis, de Debré à Guermeur ? (...)

M. le prêtre catholique est bien placé pour dénoncer les intentions de son Eglise à l'encontre de l'enfant et de l'école publique. Il a dans son milieu maintes occasions d'exercer son esprit critique.

A M. le militant communiste, il suffirait d'un simple effort de mémoire pour se rappeler que, dans son parti, autrefois, bien des militants ont mené ce combat laïque. Mais, depuis, que de désertions !

Plus que sur « le fond » de la démarche des auteurs de la libre opinion, M. Jean Guyon, de Marseille, se montre réservé sur la forme, avant de poursuivre :

Ils disent vouloir *toute* la vérité pour les enfants (pour les adultes aussi, sans doute ?). Soit. Mais ils appartiennent, l'un à un parti dont la presse ignore les lettres envoyées par ses militants, l'autre à une Eglise qui interdit de parole ses théologiens...

Ils disent que la directrice d'école qui a interdit l'âne et le bœuf participe à sa manière à *Farenheit 451*. Soit. Mais c'est pour la dénoncer aussitôt à l'inspection départementale, délation qui conduirait, en d'autres circonstances et en d'autres lieux, au goulag ou devant le Saint-Office...

Vieux réflexe répressif qui unit, plus sûrement que l'amour de la liberté, une Eglise et un parti trop dogmatiques l'un et l'autre pour n'être pas, sans cesse, tentés par le totalitarisme ! Quand on appartient à un parti en rupture d'union de la gauche ou à une Eglise que sa froideur renouvelée éloigne de ses « frères séparés », on a les compagnons de *route* ou l'œcuménisme qu'on peut.

Quant à Mme Suzanne Lévy, de Besançon Doubs), qui se déclare « choquée par la prise de position sectaire » des signataires, elle pense qu'il y a mieux à faire que « chanter des Noëls » *pour* « aider les enfants à trouver leurs propres sources culturelles » :

Beaucoup plus intéressante que la *célébration* à l'école des fêtes religieuses apparaît l'expérience *tentée, en cette* Année de l'enfance, par nombre d'écoles maternelles, dont celle de mon quartier, qui ont promu et valorisé les cultures diverses en partant... de la cuisine : des parents, étrangers ou français, *sont venus* préparer devant et avec les enfants des mets de leur pays ou de leur région. Intérêt (non pas spontané mais raisonné) devant l'inconnu, fierté de voir l'attention portée à une technique que les étrangers pouvaient enseigner alors qu'il est si souvent entendu que ce sont eux qui doivent acquérir *notre mode de vie* ; intérêt des parents « autochtones », tout a *concouru* au *succès* de l'expérience qui a même abouti à faire *s'exprimer des enfants renfermés.*

L'école publique a mieux à faire que d'aligner des « petits anges entonnant des chants divins » (en latin ?). Puisse-t-elle effectivement favoriser la « défense des traditions populaires » appréhendées cependant au sens le plus large.

SCIENCES

Le gouvernement veut réformer la recherche océanographique

Treize ans après la création du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), le gouvernement veut réformer *l'océanologie française.* A l'origine, le CNEXO avait été conçu pour définir les objectifs de la recherche océanographique (à l'époque on ne disait pas océanologique), s'assurer de la réalisation *des programmes, en particulier de ceux* d'intérêt national, et gérer les moyens lourds (les navires de recherche essentiellement) utilisés par l'ensemble de la communauté océanographique française.

Selon ce que l'on sait des intentions gouvernementales, la recherche océanologique serait désormais « *sectorisée* ». *C'est-à-dire que* quatre ministères seraient responsables *des principaux secteurs sur lesquels* l'effort doit porter en priorité : la pêche *et l'aquaculture* marine seraient du ressort du ministère des transports ; les ressources minérales et énergétiques de celui du ministère de l'industrie; le milieu marin, ses pollutions et sa préservation de celui du ministère de l'environ*nement ; la recherche fondamentale* et « exploratoire » ne relevant d'aucun des secteurs précités de celui du ministère des universités. Les trois ministères techniques définiraient leurs programmes et en contrôleraient la conduite au niveau des organismes et laboratoires. Ces programmes pouvant inclure parfois *des recherches situées très en amont* de la recherche appliquée.

Le CNEXO serait chargé de faire la synthèse de l'activité — ou des lacunes — dans la recherche *océanographique française. Il aurait* aussi pour rôle de promouvoir des actions intersectorielles, de manière qu'aucun domaine important ne soit oublié, et de gérer, voire de créer, des équipements communs.

La Mission interministérielle de la *mer assurerait, ou ferait assurer, le* secrétariat d'un Comité d'orientation de *l'océanologie* (C.O.O.) dont la présidence reviendrait de droit au président de la Mission de la mer. Celle-ci, créée en août 1978, a pour *rôle d'assurer la cohérence entre les* actions des administrations, du sec*teur public et* du secteur privé dans tous les domaines touchant à la mer. Mais depuis seize mois, elle ne s'est guère occupée de la recherche.

Le C.O.O. se substituerait au Conseil de la recherche océanolo*gique, qui disparaîtrait donc après* trois ans d'existence. Il serait *composé du président du CNEXO* (vice-président), du responsable de la recherche océanographique de chacun des quatre ministères concernés, des représentants du secrétariat d'Etat à la recherche, des ministères de la défense, des affaires *étrangères, de la coopération* et *du* secrétariat aux départements et ter*ritoires d'outre-mer.*

La Mission interministérielle de la mer aurait connaissance, grâce aux éléments d'appréciation fournis par le CNEXO (« assistant technique »), de ce qui se ferait dans chaque secteur et serait ainsi en *mesure de mettre* en évidence, mais seulement *a posteriori*, les manques de coordination ou les insuffisances.

Mais ni la Mission de la mer ni le C.O.O. ne sauraient se substituer, *en aucun cas, aux ministères responsables* pour les prises de décisions *relatives aux programmes de recherches.* Et d'autant moins que chacun des trois ministères techniques serait libre d'attribuer aux recherches d'application et de développement des crédits qui « *prolongeraient* » ceux de l'enveloppe-recherche. A charge *cependant, pour ces organismes,* d'obtenir du ministère du budget ce dont ils ont besoin pour réaliser leurs programmes « finalisés ».

Ces crédits, pourtant obtenus hors *des procédures habituelles* d'arbitrage de l'enveloppe-recherche, *seraient comptabilisés a posteriori* dans cette enveloppe.

De multiples questions

Les projets élaborés dans le secret des cabinets ministériels ne *sont pas encore publiés, mais ce* qui en a filtré inquiète déjà les syndicats et appelle divers commentaires.

Il est certain que la création du CNEXO, conçu en 1967 pour cordonner la recherche océanogra*phique, n'a pas été accueilli avec* enthousiasme par la centaine d'organismes, instituts, laboratoires et universités qui s'occupaient déjà de la mer.

Il est certain, aussi, que le CNEXO, en créant ses équipes *propres de recherches, si bonnes* soient-elles, s'est vu souvent reprocher d'être à la fois juge et partie dans la répartition des crédits. Comme on lui a reproché la construction du Centre océanologique de Bretagne, installé près de Brest, *alors que cette construction* a été décidée, avant même que ne *fût envisagée la création du* CNEXO, par le comité de l'action concertée « exploitation des océans » mis en place de 1961 à 1965 au sein de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique.

La présente réforme de l'océanographie française a été suscitée par le peu de retombées économiques sur lesquelles la recherche a débouché depuis une dizaine d'années. On peut se demander si une telle opinion n'est pas fondée en partie *sur des illusions. Trop de personnes,* dans les années récentes, ont pro*clamé que l'avenir de l'humanité en* général et de la France en particulier était dans la mer, sans réaliser, semble-t-il, ni que les ressources marines ne sont pas illimitées ni que la mer est un milieu hostile et difficile où le travail est toujours *cher et soumis aux aléas météoro*logiques. En outre, c'est oublier que *la recherche débouche rarement sur* des résultats spectaculaires *et* que *le progrès scientifique ou technique* est fait, le plus souvent, de petits pas successifs dont seule l'addition est fructueuse.

On peut aussi craindre que les trois *ministères techniques concernés* n'aient pas le personnel compétent *pour appréhender les besoins* dans les domaines de la recherche à moyen et long termes qui seront de leur ressort. En outre, quel poids ces besoins scientifiques auront-ils face à des demandes immédiates ou à des problèmes urgents, économiques *ou sociaux ?*

Pour la recherche fondamentale, *ne risque-t-on pas* de retomber dans le défaut du saupoudrage des crédits entre de multiples laboratoires, alors qu'un des objectifs de la création d'un organisme de coordination *(le (CNEXO) était juste*ment de mettre fin à ce saupoudrage *et que l'on a reproché au CNEXO* de n'y avoir pas réussi complètement ?

Pour pallier ce *risque, le ministère* des universités songerait à créer, au *sein du Centre national de la recher*che scientifique, un Institut national de la recherche océanographique (INRO) analogue, par exemple, à l'Institut national d'astronomie et géophysique (INAG). L'INRO *serait* chargé de répartir entre les labora*toires les crédits de recherche fon*damentale attribués à l'Océan.

La sectorisation de la recherche présente un autre danger. *Séparer* la recherche fondamentale non « *finalisée* » (*réservée au ministère* des universités) et la recherche appliquée (domaine des ministères techniques) pourrait accentuer le cloisonnement que l'on déplore souvent. Où commence l'une ? *Où finit* l'autre ? La délimitation est impos*sible. Seuls des contacts étroits* peuvent rendre vivantes l'une et l'autre. Jusqu'où les ministères techniques devront-ils remonter dans la recherche fondamentale pour que leurs secteurs *propres soient efficaces* ? A partir de quel stade les *spécialistes de la recherche fonda*mentale devront-ils passer le relais à leurs collègues de la recherche appliquée, et comment le feront-ils ?

YVONNE REBEYROL.

AÉRONAUTIQUE

● *La compagnie aérienne Tunis Air* a passé commande, samedi 5 janvier, au *consortium* européen Airbus Industrie d'un appareil *Airbus A-300-B4-200,* équipé de moteurs américains General Electric, et pris *une* option pour un deuxième exemplaire. Le premier de ces appareils à long rayon d'action, mis en service par la compagnie *tunisienne* sur ses réseaux d'Europe et du Moyen-Orient, sera livré au cours du printemps 1982.

MÉDECINE

● *Interpol a lancé, dimanche 6 janvier, un avis de recherche international à l'encontre d'un jeune touriste guatémaltèque de vingt et un ans,* M. Oscar Garcia, qui pourrait être atteint de la rage sans le savoir et risquerait, sans un traitement médical rapide, de mourir ou de contaminer d'autres personnes.

Interpol, indique-t-on de source policière danoise, a été prévenue par les *autorités sanitaires du* Guatemala que M. Garcia, qui se *trouve* probablement au Danemark, en Suède ou en Norvège, *avait, avant de partir en vacan*ces pour Rome, été mordu par un *chat enragé, dont la maladie* n'a été constatée qu'après son départ vers l'Europe. — *(A.F.P.)*

● *Une greffe du cœur a été pratiquée à l'hôpital de Groote Schuur*, près du Cap, sur un adolescent âgé de quatorze ans. Les identités du donneur et du receveur n'ont pas été révélées. Il s'agit de l'un des plus jeunes patients à qui une telle technique ait été appliquée. — *(A.F.P.)*

POLICE

LA DISSOLUTION DE LA POLICE ÉCONOMIQUE DE PARIS

Une sous-direction spécialisée est créée à la P.J.

La direction de la police économique de la préfecture de police de Paris, chargée de lutter contre une partie de la délinquance financière, dite délinquance en col blanc, n'existe plus depuis le 1er janvier. Une sous-direction des affaires économiques et financières de la police judiciaire de la région parisienne a été créée (le Monde des 4 octobre et 28 décembre 1979). Placée sous la responsabilité de M. Jean Ducrêt, directeur de la P.J. de la région parisienne, elle comprend neuf cabinets de délégations judiciaires. M. Charles Boschat, contrôleur général, devrait en assurer la direction.

Une normalisation de la « grande maison »

Plus qu'une véritable création, la nouvelle sous-direction est — en partie — une refonte des six cabinets de délégations judiciaires qui existent depuis longtemps et dépendent de la direction de la police judiciaire (voir encadré). L'ensemble de ces services, qui employaient jusqu'au 1er janvier trois cent un fonctionnaires de police spécialisés, a été étoffé grâce à l'arrivée de trente-deux policiers de la police économique, dont vingt ont été affectés à la brigade financière. Pour compléter ce dispositif de lutte contre la délinquance en col blanc, trois autres cabinets de délégations judiciaires viennent d'être créés, les cabinets sept, huit et neuf.

Ces nouveaux cabinets portent à quatre cent six le nombre des fonctionnaires de la sous-direction des affaires économiques et financières de la P.J., qui est compétente à Paris et dans les trois départements périphériques (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne). Les neuf cabinets travailleront, à dater du 15 janvier, soit à partir des instructions des parquets des tribunaux territorialement compétents, soit grâce aux commissions rogatoires délivrées par les magistrats instructeurs.

Une partie du travail anciennement dévolu à la police économique ne revient pas à la sous-direction des affaires économiques et financiers. Ainsi, les dossiers de fraude seront-ils dorénavant traités par le service des fraudes dépendant du ministère de l'agriculture. Ce service doit accueillir, pour parer au plus pressé, trente-six fonctionnaires de l'ancienne police économique durant une année et dix-huit pour une seconde année. Cette période de transition devrait permettre au service des fraudes, estime-t-on, de former son personnel à ces nouvelles tâches. Le contrôle des prix, ou ce qui en reste, revient, pour sa part, dans le giron de la direction de la direction de la concurrence et de la consommation, qui dépend du ministère des finances.

La nouvelle organisation

La nouvelle sous-direction des affaires économiques et financières de la police judiciaire de la région parisienne est composée des neuf cabinets de délégations judiciaires suivants (1) :

● PREMIER CABINET, appelé brigade financière, spécialisé dans les infractions relatives aux sociétés commerciales, au système bancaire, aux marchés des valeurs, à la législation sur les échanges et aux banqueroutes ;

● DEUXIEME CABINET : abus de confiance, contrefaçons artistiques et plaintes contre les agences de voyage ;

● TROISIEME CABINET : escroqueries, faux en écritures et carambouilles ;

● QUATRIEME CABINET : atteintes à la vie privée, fausse monnaie et corruption ;

● CINQUIEME CABINET : escroqueries par chèques volés et cartes de crédit volées ;

● SIXIEME CABINET : infractions à l'immigration et travail clandestin qui en résulte, trafic d'armes, disparitions suspectes ;

● SEPTIEME CABINET : infractions en matière d'assurances, de loyers, d'urbanisme et de construction, avec un effectif de trente personnes ;

● HUITIEME CABINET : fraudes fiscales et diverses, infractions aux loteries, à la sécurité sociale et au marché noir (éventuel), avec un effectif de vingt-six personnes ;

● NEUVIEME CABINET : tous les délits qui prennent naissance sur le marché d'intérêt national de Rungis, dans le Val-de-Marne, avec un effectif de dix-sept personnes.

(1) Nous mentionnons seulement les principales activités des cabinets.

Dépistage et répression

L'ancienne police économique, héritière de la direction des fraudes et du contrôle des prix d'avant la deuxième guerre mondiale, était née en 1943 essentiellement pour lutter contre le marché noir et assurait donc un travail de dépistage et de répression. Sa vocation générale consistait à réprimer les hausses illicites, et à contrôler, la qualité des marchandises en vente et la régularité des commerces. Cette police, crainte des petits commerçants, se composait de nombreuses sections, dont celles des loyers et hôtels meublés, des produits industriels, des débits de boisson et restaurants, de la boucherie, du marché de Vaugirard et du marché de Rungis.

Pourquoi alors a-t-on décidé au ministère de l'intérieur la disparition de la police économique ? Trois raisons semblent expliquer le démantèlement de cette direction, dont les hauts fonctionnaires s'accordent à dire qu'elle était un « *merveilleux outil* » : 1) la levée récente du contrôle des prix du commerce en France a rendu caducs bon nombre de ses services ; 2) la direction de la police économique était unique, propre à la région parisienne ; le ministère de l'intérieur conçoit sa suppression comme un alignement de Paris sur la province ; 3) le besoin éprouvé en haut lieu de renforcer en effectifs la police judiciaire.

Le communiqué du conseil des ministres du 27 décembre précisait bien que la disparition de la direction de la police économique permettait le « *retour d'environ deux cents fonctionnaires de la police judiciaire, conformément à la volonté du gouvernement de voir les policiers se consacrer en priorité à la lutte contre la délinquance et la criminalité* ». Un commissaire traduit ce message en déclarant avec lassitude : « *Pour certains responsables, un délinquant en col blanc n'est pas un truand, c'est un monsieur. Les policiers doivent courir après les Mesrine, après les truands.* »

En fait, ce ne sont pas tout à fait deux cents fonctionnaires qui font un « retour » à la lutte contre la délinquance et la criminalité. Sur les cent quatre-vingt-huit fonctionnaires de l'ancienne police économique, trente-six travaillent à présent pour le ministère de l'agriculture, six ont été « prêtés » au service des renseignements généraux, quatre-vingt-six sont affectés à la sous-direction des affaires économiques et financières et, enfin, soixante représentent les brigades territoriales (B.T.) dans les commissariats de quartier.

Au-delà de ces raisons affichées, la suppression de la police économique relève aussi d'autres facteurs dont il est malaisé d'évaluer l'ordre d'importance. Tout d'abord, la direction de la police économique n'avait pas bonne réputation, se tenant et étant tenue « à l'écart ». Un de ses membres va jusqu'à affirmer qu'elle était l'exemple d'un monde policier à l'envers. « *D'ordinaire*, dit-il, *ce sont les policiers qui font de l'entrisme dans le milieu. A la police économique, j'ai pu faire un constat d'entrisme des truands en milieu policier.* »

M. Jean Caille, son patron de 1971 à 1978, ancien directeur adjoint des renseignements généraux de la préfecture de police, entendu comme témoin au cours du procès de l'affaire Ben Barka, et son successeur, M. Louis Bonnaire, eurent à régler des problèmes de personnel dans certains secteurs d'activité. Cela prit parfois fort longtemps, et tout particulièrement au commissariat spécial de Rungis. Le commissaire divisionnaire Thomas ne fut-il pas brusquement muté, au mois de mars 1978, après neuf ans de stabilité ? Et l'inspecteur divisionnaire Brunel ne fut-il pas soudainement muté le 1er février 1979 ?

A présent, les tente-huit inspecteurs affectés à Rungis du temps de la police économique ne sont plus que dix-sept. Encore sont-ils privés de leur arme maîtresse : pouvoir travailler en flagrant délit en qualité d'officiers de police judiciaire. Ne peut-on pas craindre, dans ces conditions, une reprise de l'activité des carambouilleurs, ces escrocs qui revendent à bas prix des marchandises non payées avant de s'enfuir ?

La disparition de la direction de la police économique marque aussi un nouveau coup porté à la préfecture de police, jugée comme étant « *un Etat dans l'Etat* ». La « grande maison » a connu d'autres remaniements, comme la police municipale devenue direction de la sécurité publique, et quelques « sales affaires » mettant en cause opportunément des commissaires de police parisiens.

Dès le mois d'avril (*le Monde* du 7 avril 1979), le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.) déclarait :

« *Les commerçants parisiens qui nous redoutaient ne regretteront certainement pas notre disparition. Après tout, ce sont autant d'électeurs potentiels. A moins qu'on ne nous fasse indirectement payer le fait que nous ayons été longtemps dirigés par une équipe trop peu « giscardienne ». Une seule chose devrait pourtant compter : nous avons rendu de grands services aux consommateurs. Et nous pouvions continuer.* »

LAURENT GREILSAMER.

JEUNESSE

LES DIRECTEURS DE M.J.C. DE LA RÉGION OUEST PROTESTENT CONTRE LE LICENCIEMENT DE L'UN DES LEURS

De notre correspondant

Rennes. — Le conseil d'administration de la Fédération régionale Ouest des maisons de jeunes et de la culture, réuni, samedi 5 janvier, à Rennes, a refusé, par 17 voix contre 3 et 2 bulletins blancs, la réintégration de M. Avedic Olohadjian, directeur de la M.J.C. de Quimper-Centre, licencié le 8 décembre 1979 sans préavis ni indemnités, pour fautes graves de gestion. Il est reproché à M. Olahadjian d'avoir dissimulé la situation financière réelle de la M.J.C. et d'avoir commis des erreurs de caisse importantes et répétées (11 300 francs en deux ans). Les quarante-cinq directeurs titulaires de al fédération régioinale Ouest (Bretagne et Pays de Loire) des Maisons de jeunes et de la culture, sont en grève depuis jeudi soir 3 janvier pour obtenir la réintégration de M. Olohadjian. Une trentaine d'entre eux avaient retenu dans son bureau à Renne, pendant vingt-sept heures jeudi et vendredi, M. André Métayer, délégué régional de la Fédération des M.J.C.

L'action des directeurs de M.J.C. est soutenue par la Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture (C.G.T.) et le Syndicat national des professions artistiques et culturelles (C.F.D.T.)

Après les décisions du conseil d'administration, les responsables des M.J.C. de Bretagne et des Pays de Loire ont décidé de reconduire leur grève et d'occuper par roulement les locaux de la fédération régionale.

● *Un tremblement de terre* s'est produit, le 5 janvier, à 15 h. 32 (heure française), sur le bord italien des Alpes à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Turin. Ce séisme de magnitude 5,25 a été ressenti à Turin où il a provoqué de légers dégâts matériels et dans la région de Pinerolo, Rivoli et Piossasco, où plusieurs édifices ont été endommagés. Le tremblement de terre a aussi été ressenti sans faire de dégâts dans une très vaste zone allant de Berne à la Côte d'Azur et à Grenoble. — *(A.F.P.)*

FAITS DIVERS

JOY ADAMSON A-T-ELLE ÉTÉ ASSASSINÉE ?

Le ministère kenyan de l'environnement a ordonné une enquête sur les circonstances de la mort de Mme Joy Adamson, militante pour la protection de la nature qui aurait été tuée par un lion le vendredi 4 janvier dans le parc de Shaba au nord de Nairobi (*le Monde* daté 6-7 janvier.)

Joy Adamson aurait-elle été assassinée ? *Le Sunday Standard* de Nairobi pose la question. Selon ce journal, sa voiture aurait été volée. Des policiers se sont rendus sur les lieux du drame pour vérifier si ce vol avait un lien avec sa mort. Un enquêteur a précisé que, contrairement aux premiers témoignages, il y avait peu de sang autour du corps qui ne portait pas de traces de griffes.

En revanche, selon des fonctionnaires de la réserve, Joy Adamson se serait approchée d'une lionne et de ses huit lionceaux qui était à l'affût de buffles. L'arrivée de Joy aurait fait fuir les proies. La lionne, furieuse, se serait alors retournée contre cette amie des animaux. — *(A.F.P.)*

CARNET

Naissances

— François et Odile BARATIN, ainsi que Charlotte, sont heureux d'annoncer la naissance de
Aristide,
le 28 décembre 1979, à Paris.

— Danièle et Philippe WENGER sont heureux de faire part de la naissance de
Florence,
le 19 décembre 1979.
3, rue Piccini, Paris (16e).

— Rosette Bleustein,
Jean-Michel et Marlène BLEUSTEIN,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Mathieu Georges,
leur petit-fils et fils, le 3 janvier 1980.

— Edouard et Anne CARMIGNAC laissent à Charles la joie d'annoncer la naissance de sa sœur,
Maxime,
à Paris, le 24 décembre 1979.

— M. et Mme Jean Taittinger,
Mme Le Noan,
M. Michel Bonnemaison,
Mme Colette Dumur,
M. et Mme Joachim BONNEMAISON,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit-fils et fils,
Melchior,
le 2 janvier 1980.
144, rue du Jard, 51100 Reims.
62, rue de l'Eglise, 75015 Paris.

— Annick et Pierre SALMON et leur fille Iris ont la joie d'annoncer la naissance de
Olivier,
le 22 décembre 1979.
24, rue Archereau, 75019 Paris.

Mariages

— **Elizabeth BOUDET**
et
Laurent BIANQUIS
sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité le 29 décembre 1979, à Banville (Calvados).

— On nous prie d'annoncer le mariage de
M. Hervé LEMÉE,
fils de Me Alain Lemée et de Mme, née Monique Desnues,
avec
Mme Julia LEE,
fille de M. Daniel Lee et de Mme, née Margaret Ba,
qui a été célébré dans l'intimité le 26 décembre 1979.
3, rue Corneille, 75006 Paris.
28, avenue Hoche, 75008 Paris.

Décès

— Mme Germaine Colin, son épouse,
Sa famille,
Et leur dévouée Paulette,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Nogent-sur-Marne, le 4 janvier 1980, de
M. Robert, Auguste, COLIN,
ancien combattant
de la guerre 1914-1918,
dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques auront lieu le mercredi 9 janvier, à 10 heures, en l'église de Saint-Saturnin de Nogent-sur-Marne, rue Charles-de-Gaulle.
Réunion à l'église.
44, rue Jacques-Kablé,
94130 Nogent-sur-Marne.

— Mme Christian Doutriaux,
Emmanuel, Marie-Noëlle, Myriam,
Mme François Doutriaux,
M. Louis Philipon,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Christian DOUTRIAUX,
survenu le 20 décembre 1979, à l'âge de cinquante-trois ans.
Ils le recommandent à vos prières.
02380 Coucy-le-Château.

— Mme Hans Eduard Hendrix,
M. et Mme Michel Rivaton et leurs enfants,
M. Paul-Jérôme Ehndrix,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Hans Eduard HENDRIX,
officier de l'ordre d'Orange-Nassau,
leur époux, père et grand-père, survenu à Neuilly-sur-Seine, le 3 janvier 1980.
La levée du corps, à l'hôpital américain 63, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly-sur-Seine, aura lieu le mardi 8 janvier 1980, à 8 heures.
L'inhumation se fera dans le caveau de famille au cimetière de Château-du-Loir (Sarthe), vers 11 h. 45.
34, rue de Lourmel, 75015 Paris.

— Le comité de direction de la S.A.R.L. Van Leer (France) a le profond regret de faire part du décès de son ancien président-directeur général
M. Hans Eduard HENDRIX,
officier de l'ordre d'Orange-Nassau,
survenu à Neuilly-sur-Seine, le 3 janvier 1980, après une courte maladie.
La levée du corps, à l'hôpital américain, 63, boulevard Victor-Hugo à Neuilly-sur-Seine, aura lieu le mardi 8 janvier 1980, à 8 heures.
L'inhumation se fera au cimetière du Château-de-Loir (Sarthe) vers 11 h. 45.
S.A.R.L. Van Leer (France),
39, avenue de Friedland,
75008 Paris.

— M. Henri Lefevre, son frère,
Mme André Lefevre, sa belle-sœur,
M. et Mme Roger Lefevre,
Marie-Christine et Frédéric,
M. et Mme Paul Gratia et leur fille,
M. et Mme Marcel Lassauge et leurs enfants,
ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Raymond JADIN,
née Marie-Louise Lefevre,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
survenu à Port-Marie, le 3 janvier 1980, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
La levée de corps aura lieu le mardi 8 janvier 1980, à 7 h. 30, au Centre médico-chirurgical de l'Europe à Pont-Marie (Yvelines).
La cérémonie religieuse sera célébrée le même jour en l'église de Château-Porcien (Ardennes), à 15 h., suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
12, faubourg de Liesse,
08360 Château-Porcien.

— M. et Mme Maxence Le Febvre et leurs enfants,
La famille de Seguret,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
Arnaud LE FEBVRE,
survenu accidentellement sur la route dans la nuit de la Saint-Sylvestre, à l'âge de dix-neuf ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Tracy le-Mont (Oise), le mardi 8 janvier, à 15 h., suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Un service sera célébré le samedi 12 janvier, à 11 h. 15, en la chapelle, 20, rue Cortambert, Paris (16e).
Le présent avis tient lieu de faire-part.
20, rue Clément-Marot, Paris (8e).

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Léon NAFILYAN,
survenu en son domicile, le 28 décembre 1979.
De la part de ses enfants :
M. et Mme Mélik Nafilyan,
M. et Mme Michel Nafilyan,
Et de ses petits-enfants.
9, square Alboni, 75016 Paris.

Cécile OZANAM
est morte à vingt-quatre ans, la nuit de Noël.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Une messe sera célébrée à son intention le samedi 12 janvier 1980, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly (158, avenue de Gaulle).
Marie-Jacqueline et Benoît Ozanam,
85, rue Jacques-Dulud,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Karin PELLERIN,
le 31 décembre 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité.

— Nous apprenons le décès de
Gaston PERROT,
ancien député de l'Yonne,
ancien maire de Sens,
survenu le samedi 5 janvier, à Sens.
[Né le 28 septembre 1898 à Sens (Yonne), Gaston Perrot, qui dirigeait une entreprise de minoterie, avait été élu maire de Sens en octobre 1947. Réélu en 1953, en 1959, en 1961 et en 1965, il n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat lors des élections municipales de 1971. Elu conseiller général du canton nord de Sens, en avril 1955, il avait été réélu en juin 1961. Gaston Perrot avait été élu député de l'Yonne (3e circonscription) en 1958 et réélu en 1962, 1967 et 1968 sous l'étiquette Union des démocrates pour la République (U.D.R.) Il ne s'était pas représenté aux élections législatives de 1973.]

— Nous apprenons le décès de
Jules RENÉ,
ancien linotypiste au « Monde ».
Les Amandiers,
5, avenue Joseph-Cauvin,
06530 Peymeinade.
[Agé de quatre-vingt-onze ans, Jules René avait été linotypiste au « Monde » de 1944 à 1953.]

— Mme René Salmon,
M. et Mme Alain Salmon,
Mlle Muriel Salmon,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René SALMON,
survenu le 26 décembre 1979, à l'âge de quatre-vingt-six ans, en son domicile.
Les obsèques ont eu lieu au cimetière parisien du Père-Lachaise, le 28 décembre 1979, dans la plus stricte intimité.
3, rue de Saint-Senoch,
75017 Paris.

— Mme R. Seguineau,
M. et Mme R. Ducros et leurs enfants,
Les familles Rieu-Offenstein,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Raoul SEGUINEAU,
ingénieur I.E.G.,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Saint-Jean-de-Luz, le 2 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques ont été célébrées en la basilique Saint-Sernin de Toulouse, le samedi 5 janvier 1980.
17, rue Roquelaine, Toulouse.
86, rue Jules-Ferry, Jeu de Paume, 33200 Cauderan.
P.F.G. Saint-Jean-de-Luz.

— On nous prie d'annoncer la mort de
M. Paul VIGNERON,
père de M. Jacques Vigneron, ancien conseiller municipal délégué à Aix-en-Provence, et de M. Yves Vigneron, dit Massard.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 8 janvier 1980, à l'hôpital Bon Secours, et l'inhumation dans le caveau de famille à Melun.

Anniversaires

— A l'occasion du quatorzième anniversaire du décès accidentel du
docteur Jean LAPORTE,
nous rappelons son souvenir à tous ses amis.
3, rue Dangeau, 75016 Paris.

— Il y a vingt ans,
Andrée LAFORÊT
nous quittait. Puissent ceux qui l'ont connue, estimée, aimée, se souvenir d'elle, ne pas l'oublier !
De la part de Gil Lemaire.



ARNET

Naissances

Mariages

Décès

MARDI 8

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Les questions du piano.

Simple meuble d'apparat lorsqu'il est à l'abandon, ou terrible avaleur de gammes et d'arpèges tonitruants sitôt qu'il a trouvé son maître, le piano est un sphinx assoupi. Quelle est son histoire, comment apprendre, comment l'entretenir (quand faut-il l'accorder, peut-on le régler, le faire réparer ?), quels débouchés offre-t-il à un enfant ? Même absent, il suscite des questions : où en acheter un, à quel prix, neuf ou d'occasion ? Aux demandes des parents curieux ou soucieux de préparer l'avenir, les amis consultés et même certains professeurs sont souvent bien embarrassés pour répondre. Mais tout cela peut changer : il leur suffira d'indiquer qu'il existe un petit Guide du piano *réalisé en collaboration par plusieurs auteurs sous la direction de Michel Archimbaud et Marcel Weiss : le pianiste Dominique Merlet y parle de l'enseignement et des carrières du piano, le chef d'orchestre Alain Pâris de l'histoire de l'interprétation et de la musique pour piano, Marcel Weiss prodigue des conseils pour l'achat et l'entretien, Odile Martin dresse un historique de l'instrument, tandis que Pierre Breton évoque le piano-jazz. On ne saurait être plus complet, car une bonne bibliographie à la fin donnera des suggestions à ceux qui voudraient en savoir davantage, et quantité d'adresses utiles.*

★ Le guide du piano, 175 p., éditions Mazarines (prix moyen : 38 F).

Le clavecin bien exposé.

Conçue par le Centre d'iconographie et d'organologie du C.N.R.S., produite par la salle d'actualité de la Bibliothèque d'information (Centre Pompidou), l'exposition consacrée au clavecin — quarante-cinq panneaux, deux cent cinquante photographies légendées — avait été présentée en septembre dernier à Beaubourg. Le Musée instrumental du Conservatoire va maintenant l'accueillir du 9 janvier au 29 février avant de l'envoyer à travers la France et à l'étranger.

★ Musée instrumental du Conservatoire, 14, rue de Madrid, Paris-8e (tél. : 292-15-20), ouverture de 14 h. à 18 h., mercredi, jeudi, vendredi et samedi. Visites de groupes sur rendez-vous.

Le disque oublié.

Perdues au milieu des nouveautés de l'été dernier que les souscriptions d'automne se sont chargées de faire oublier, les deux sonates pour violon et piano de Schumann par Raphaël Oleg et Yves Rault dormaient tranquillement au fond de leur pochette. C'est le hasard qui les en a tirées et, avec lui, l'atmospère sourde et tourmentée de ces deux œuvres jumelles nées dans les dernières années de la vie du compositeur. Des lignes mélodiques qui se croisent sans cesse entre les deux instruments, des éclairs qui jaillissent et se perdent, des énigmes qui ne se résolvent jamais, c'est précisément ce que ces deux interprètes de vingt ans ont su restituer, sans chercher à dégager à tout prix des lignes de force artificielles. Incertitude et passion, enthousiasme et mélancolie, il faut tout cela et on le trouve ici avec aussi peu d'ostentation que possible.

Pressé par Harmonia Mundi, ce disque est une production du festival « Créations en Val de Charente », mouvement d'expression des artistes de moins de trente ans, parrainé par Yehudi Menuhin et qui a su associer aux collectivités locales, les grandes marques de Cognac, d'une région où elles sont prestigieuses...

★ Schumann : Sonates pour violon et piano nos 1 et 2, Harmonia Mundi HM 489.

Jeunes compositeurs à Radio-France

Les prix, dit-on souvent, ne signifient rien, et le Prix de Rome moins que tout autre. Pourtant, depuis que les candidats musiciens sont jugés non plus sur une mise en loge d'un mois avec l'obligation de composer une cantate sur un sujet imposé, mais sur leurs œuvres déjà achevées qu'ils soumettent à l'appréciation du jury, ce n'est plus tout à fait vrai. Tous les jeunes compositeurs ne se présentent pas, c'est vrai, mais au moins un certain nombre, et le jury, formé de musiciens émérites, a tout loisir de désigner celui qu'il juge le meilleur. Jean-Louis Florenz, qui vient d'être désigné, partira donc pour Rome dans quelques mois et, à en juger par son œuvre pour orchestre, Tenere opus 3, *créée la saison dernière par l'Ensemble orchestral de Paris, et qui vient d'être redonnée à Radio-France par le Nouvel Orchestre philharmonique, cette décision est pleinement justifiée.*

D'abord Jean-Louis Florenz y montre une habileté d'orchestrateur assez rare ; la leçon de Debussy, de Stravinski et de Messiaen (plus discrètement de l'Ecole de Vienne) y fait merveille et l'effectif, qui ne dépasse pas celui d'une symphonie de Mozart, sonne avec une luxuriance inaccoutumée. La persistance d'un bout à l'autre d'une note pivot (le ré du médium), à laquelle on revient toujours, et dont on ne s'écarte que pour mieux préparer le retour, démontre d'autre part le souci d'établir un centre d'attraction clairement perceptible et de guider l'auditeur. Enfin, le recours à des échelles modales aérées en évitant la rudesse d'un chromatisme constant rend plus douces les dissonances. L'atmosphère générale de Tenere *est calme, tendre, avec des moments de silence où le discours musical reste suspendu puis reprend sur d'autres variations infinies d'un motif tournant sur lui-même. On peut penser à certaines mélopées orientales, et les trois solistes — violon, alto et violoncelle — semblent éveiller tour à tour telle ou telle partie de l'orchestre.*

Au programme de ce concert de la série « Musique au présent » (transmis en direct par France-Musique) figuraient également les Cinq pièces pour orchestre opus 10 *et surtout quatre pièces posthumes (1913) de Webern pour des formations instrumentales comparables. Il est difficile de savoir pourquoi le compositeur ne les a pas retenues ou achevées. Ce sont les mêmes « gestes » que dans l'*Opus 10, *mais organisés autrement : on retrouve les oppositions de timbres complémentaires, les envolées lyriques laissées en suspens, les phrases murmurées et les choses dites à demi, dont l'auditeur doit imaginer le prolongement. C'est beaucoup moins confortable, naturellement, que l'œuvre de Jean-Louis Florenz, plus exigeant aussi sans doute — question d'esthétique, dira-t-on, — mais quel serait l'intérêt d'envoyer un jeune compositeur pour deux ans à Rome si ce n'est pour lui donner l'occasion d'approfondir sa démarche créatrice ?*

Failles, *de Patrick Marcland, pour flûte, alto, harpe et orchestre, qui avait été créé à Angers (*le Monde *du 1er juin 1978), bénéficiait ici, sous la direction de Gilbert Amy, d'une exécution plus exacte. C'est une œuvre sans concession à la mode, ingrate parfois parce que certaines subtilités d'écriture se masquent l'une l'autre. Le début et la fin sont très réussis et comparativement on sent dans les cadences des solistes du milieu une indécision qui ne soutient pas l'intérêt avec la même intensité. Comme toujours chez Marcland, c'est le sentiment de la rigueur qui domine, une rigueur tout intérieure, faite de fidélité à soi-même plus que de restrictions arbitraires, mais peut-être n'a-t-on pas l'un sans l'autre.*

GÉRARD CONDÉ.

« GATU-NO-MICHI », de Jean-Claude Eloy

(Suite de la première page.)

Poursuivons donc notre écoute : les échos de Tokyo deviennent de plus en plus méconnaissables, se fondent dans une grande trame qui évolue lentement. Des événements abstraits émaillent le discours, comme des échos de trompe grave, des traînées crépitantes, des sons grinçants et âpres, des démarrages de moteurs. La musique *évolue sans cesse, tantôt en une* poussière de sons multiples, tantôt en un conglomérat d'éléments fondus d'une grande densité expressive, tantôt en des concerts lointains de cloches graves, balayées par une sorte de vent violent ou majestueux.

« Gaku-no-Michi » signifie « les voies de la musique » et, pour Eloy, cette première partie est celle « des *sons quotidiens, du concret à* l'abstrait », une « transsubstantiation- *oubli* » qui, du monde sonore environnant, nous mène, à une « connaissance essentielle » par la méditation, l'immersion dans les sons. Baignés par la musique, menés par Eloy, comme Virgile par Dante, nous arriverons peut-être à *lire à travers le son quelque chose* de nous-même et de l'univers ; *n'est-ce pas la définition de toute* musique ?

Voyons rapidement les autres moments de cette musique, à la lettre indescriptible : « la voie des sons de méditation » est un voyage à travers des octaves graves où s'élève une longue spirale électronique d'une belle couleur irisée, qui se diffracte ensuite en lignes divergentes pour rejoind *une sorte de grand accord, un moment* fixe, qui, à son tour, évolue et se charge d'autres événements colorés aboutissant à d'autre masses ou regroupements de sons, comme des étapes d'une contemplation qui dérivent les unes des autres, s'immobilisent quelque temps et reprennent leur marche par d'autres chemins.

Tantôt calmes, tantôt mouvementées, unifiées ou riches en particules sonores indépendantes *d'allures très différentes,* passant de profondeurs cathédralesques à des scintillements inouïs ou à des percussions violentes, ces respirations musicales conduisent à une sorte d'intemporalité voisine de l'« extase ».

La dernière partie, « Réminiscence, la voie du sens, au-delà des métaphoses », ramène peu à peu à une sorte de conscience dramatique du monde ; des conflits, toujours abstraits, aboutissent à de grandes *structures harmonieuses ;* des motifs déchirants sont intégrés *à de vastes synthèses ; l'hymne* national japonais se déploie lentement sur de sourdes explosions à travers cette grande vision calme et grave qui enfin s'immobilise sur un long accord intemporel.

Dans cette réduction opérée pour le disque, Jean-Claude Eloy a délibérément exclu *les éléments les plus concrets,* les plus reconnaissables, comme pour signifier que *l'essentiel est au cœur des* sons. De cet hommage assez secret *au Japon, à la philosophie zen, au* mysticisme bouddhique, il a fait une grande symphonie, digne de l'Occident, dont les immenses architectures abstraites rejoignent cependant le principe qui inspire la musique orientale : celui du « pouvoir des sons » *qui mènent à la* connaissance, voire à l'illumination.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Deux disques Adès, 21 005. La précédente œuvre d'électronique d'Eloy, *Shanti,* a été publiée l'an passé par Erato (deux disques, STU 71205Z06).

DANSE

Une maison pour les compagnies lyonnaises

Fortement sensibilisés par le projet d'une maison de la danse qui s'ouvrira en juin prochain, les Lyonnais sont venus, édiles en tête, assister à une soirée de préfiguration organisée à l'auditorium Maurice Ravel. Le programme était consacré aux compagnies de l'A D R A (Aciton - Danse - Rhône-Alpes), qui sont à l'origine de *cette opération, et à leurs invités.* Il enchaînait sans entracte une douzaine de prestations d'expressions et de styles variés. Les réactions bruyantes et passionnées des spectateurs ont transformé peu à peu l'auditorium en arène. Dans *une époque où tout* sombre dans une indifférence polie, cette ambiance survoltée est significative *de l'intérêt profond* que la danse suscite. Y voir *une* sorte de querelle des anciens et des modernes serait excessif, car le public, au cours *de la* soirée, a toujours sanctionné — parfois avec *cruauté — ce qui était faible et* inabouti.

Il a fait un triomphe à Dominique Bagouet s'envolant comme un farfadet malicieux sur des airs d'accordéon ; il a franchement ri du numéro burlesque de Lucien Mars et Barbara Pearce, dansé en « charentaises » ; il a applaudi largement Ghislaine Thesmard, superbe et comme électrisée, et il a *bien accueilli,* malgré *l'heure tardive,* les ballets de l'Opéra de *Lyon,* qui *défendirent avec une* belle qualité de danse « Epithalame », sorte de « Sacre du printemps » néo-bépartien signé Sparembleck.

Ce même public a copieusement chahuté un ballet sans structure, sans rigueur gestuelle, de Kilina Cremona. Excellente péda*gogue, Cremona enseigne* la méthode Cunningham à Lyon. Mais on comprend, *devant* sa chorégraphie, la prudence de Merce Cunningham qui *prétend* n'avoir ni école ni disciples.

Les jeunes groupes de l'ADRA étaient parties prenantes dans le spectacle. Trois d'entre eux ont confirmé leur vocation créatrice. Michel Hallet, animateur de la Compagnie, est une forte personnalité. Il a le sens de l'espace, le goût de l'insolite et une présence scénique. Sa nonchalance, affectée (?), l'empêche cependant d'aller jusqu'au bout de sa démarche. *Marie Zighera* (le plateau - Bascule) est belle, grave, ses chorégraphies sont harmonieuses et sensuelles ; il lui manque encore *de l'audace et plus de confiance* en elle.. Hugo Verecchia (la Traboule) est plein de violence, d'images poétiques ; son « Concerto pour trois cors, une voix, deux magnétos » témoigne d'un goût du tragique et du dérisoire. Il serait *intéressant de le voir* mener ses visions à terme.

L'aide de la région

Lucien Mars, lui, n'est pas un chorégraphe, mais son action à Lyon est *essentielle.* Ancien danseur de l'Opéra, il a ouvert un *Club de rencontres, et pris le* risque en son temps de faire venir Nikolaïs, Karolyn Carlson et Merce Cunningham. Professeur de « classique » au conservatoire, il s'efforce de placer la danse au-dessus des querelles d'écoles.

Pendant des années, les jeunes compagnies lyonnaises ont vécu *dans des conditions difficiles.* Elles continuent d'ailleurs à vivre chi*chement.* Regroupées en associations, elles ont cherché un lieu de création et découvert l'an passé, dans le quartier de la Croix-Rousse, un ancien cinéma. L'ADRA a aussitôt sollicité l'aide des pouvoirs publics et reçu un accueil *positif. La rénovation de la salle* de la Croix-Rousse a coûté trois *millions ; elle a été financée aux* deux tiers par la ville et pour un tiers par la région Rhône-Alpes. La municipalité a voté une première tranche de 250 000 francs de crédits de fonctionnement et le conseil général 150 000 francs.

En même temps la ville se tournait vers l'Etat et lui demandait une participation. Les discussions ont été engagées avec le ministère de la culture et de la communication ; elles s'orientent vers une parité, comme ce fut le cas déjà pour Angers, Rennes et Nancy. Mais l'Etat, dès lors qu'il subventionne, entend avoir droit de regard, notamment sur la rentabilité des spectacles et l'ouverture à des compagnies de toutes tendances, y compris les ballets de l'Opéra de Lyon.

Le Théâtre de la danse de Lyon (ses *titulaires préfèrent cette appel*lation au terme de maison qui a un caractère d'assistance) est entré depuis deux mois dans une phase active avec la mise en place d'un conseil d'administration de onze membres (dont les cinq chorégraphes de l'ADRA), un directeur administratif, Jean Destezet, un *directeur artistique, Guy Darmet.* Ce dernier envisage plusieurs orientations : la création chorégraphique avec une ouverture sur Lyon et *la région* de Grenoble et Saint-Etienne, mais toujours dans un souci de qualité pro*fessionnelle ; l'accueil de jeunes* groupes et le prolongement de *concours comme Bagnolet ; la* circulation de compagnies étrangères à Lyon avec le Festival de Lyon et, bien sûr, toute une série d'animations, rencontres, expositions.

MARCELLE MICHEL.

■ A la Comédie-Française, le comité d'administration de sept membres (auxquels s'ajoutent deux suppléants) a été renouvelé, comme chaque année, samedi 5 janvier. L'assemblée générale a réélu Geneviève Casile et Jean-Luc Boutté. *Elle* a élu Michel Etcheverry (en remplacement de Jacques Toja, devenu administrateur général) et Simon Eine (suppléant, en remplacement *de Jacques Destoop).*

Pour sa part, l'administrateur *général proposera à l'agrément du* ministère les noms de Jean-Paul Roussillon, Jacques Sereys, Denise Gence et Catherine Hiegel (suppléante), qui remplaceront Bernard *Dhéran, François Beaulieu,* Claude Giraud et Francis Huster. Enfin, Georges Descrières, doyen, est membre de droit.

D'autre part, la nomination de Jean Le Poulain comme nouveau sociétaire a pris effet le 1er janvier.

ERROL FLYNN ESPION NAZI ?

L'acteur américain Erol Flynn aurait *été un espion à la solde* des nazis, selon une biographie à paraître aux Etats-Unis. L'auteur, Charles Higham, doit avoir étudié plus de cinq mille documents *des archives officielles tombées* dans le domaine public. Son livre retrace la collaboration d'Errl Flynn avec un espion allemand vivant aux Etats-Unis, *depuis la guere civile espagnole* jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale. Charles Higham affirme également que c'est grâce à son amitié avec Eleanor Roosevelt, *épouse du président* des Etats-Unis, qu'Errol Flynn a pu éviter les poursuites.

Dans ses mémoires, *Mes quatre cents coups*, publiées en France aux *éditions Olivier Orban,* Errol Flynn parle très peu de la deuxième guerre mondiale. Il se contente d'évoquer les films pro-alliés qu'Hollywood produisait à l'époque *et* dans lesquels il a souvent joué. En revanche, il s'étend plus longuement sur l'Espagne, où il était allé chercher la guerre en 1937 pour fuir sa femme et les Etats-Unis, *et* écrit qu'il *« penchait pour la gauche ».* Cette sympathie, qu'il manifeste à son retour en Amérique, lui valut, dit-il, une réputation de « dangereux radical ».

C'est la première fois que des accusations d'espionnage sont *portées contre Erol Flynn,* qui a été, en revanche, de son vivant, beaucoup critiqué et attaqué sur ses mœurs.

VARIÉTÉS

SERGE GAINSBOURG TRIOMPHE A BRUXELLES

Parce qu'il n'avait pas pu chanter à Strasbourg dans la soirée du vendredi 4 janvier (« le Monde » daté 6-7 janvier), Serge Gainsbourg a fait un triomphe au Cirque royal de *Bruxelles le lendemain,* et sa « Marseillaise » a été applaudie par une foule enthousiaste.

L'affaire de Strasbourg a été pour Gainsbourg une publicité exceptionnelle. Vendredi, la radiodiffusion belge avait diffusé une déclaration du colonel Jacques Roman-Desfossé, président de l'Union nationale des anciens parachutistes (UNAP) d'Alsace, où il avait traité de chanteur de « rastaquouère ». Conséquence immédiate : les réservations au Cirque royal de Bruxelles avaient pris aussitôt de l'ampleur. En outre, à 13 heures, à son arrivée de Strasbourg, Serge Gainsbourg avait été interviewé dans un journal parlé. Jamais aucun chanteur n'avait bénéficié d'autant d'atouts.

Le triomphe était assuré, même si *après son récital les spécialistes ont* déclaré que ce n'était pas un très bon spectacle. Serge Gainsbourg, expliquent-ils un peu déçus, est un homme de disque plutôt que de music-hall, mais il a été sauvé par la « Marseillaise »-reggae et par les paras, « car Bruxelles a voulu réparer l'affront que l'Alsace venait de lui faire ».

PIERRE DE VOS.

■ Alexandre Svechnikov, personnalité *du monde musical soviétique,* vient de mourir. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans. Il avait notamment dirigé les chœurs académiques russes pendant quarante ans.

■ M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la C.L.T. (Compagnie luxembourgeoise de télévision), dont dépend R.T.L., qui était *samedi 5 janvier le rédacteur en* chef du « journal inattendu » de cette station, a estimé, à propos de « la Marseillaise » version reggae de Serge Gainsbourg, que « si la liberté de création conduit à choquer les sentiments fondamentaux, on entre dans l'engrenage de l'intolérance ». Il a ajouté : « Je crois que nous n'avons pas à provoquer, et notamment sur des antennes comme celles de R.T.L. »

SPECTACLES

théâtres

Nouveaux spectacles

Café de la Gare (278-52-51) : L'avenir est pour demain (sam. et dim., 20 h. 30) ; Quand reviendra le vent du nord (sam. et dim., 22 h. 30).
Grand Hall Montorgueil (233-80-78) : Ici dérisoire (sam., 21 h.).
Hôtel Saint-Aignan (259-56-64) : la Princesse de Clèves (sam. et dim., 21 h.).
TAI-Théâtre d'Essai (274-11-51) : les Bonnes (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45) : Ecole de clowns (sam. et dim., 17 h.).

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Dom Juan.

Les autres salles

Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Trois Jeanne.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Artaud ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : Albert. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Un certain Plume ; 20 h. 30 : Dog's Dinner ; 22 h. : A la nuit, la nuit.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : les Miroirs d'Ostende.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Des hommes et des enfants.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : le Bébé de M. Laurent.
Théâtre de Paris (280-09-30), 21 h. : l'Avare.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Comédie pour un meurtre.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser ?
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Les comédies musicales

Mogador (285-29-80), 20 h. 30 : l'Auberge du Cheval-Blanc.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Pierre Perret.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Olympia (742-25-49), 21 h. : M. Jonasz.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.

Jazz, pop', folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Memphis Slim.
Petit-Journal (326-28-59), 21 h. 30 : V.S.O.P. Ragtime Band.
Riverbop (325-93-81), 22 h. : Allien Quartet.

Les concerts

Athénée, 21 h. : J.-Ph. Collard (Schumann, Ravel).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Musikverien Quartet (Beethoven, Schumann, Brahms).
Musée Guimet, 21 h. : Quatuor Bernède, Sextuor J. Loriod.
Lucernaire, 21 h. 30 : Ensemble Continuo (Corelli, Vivaldi, Bach).
Eglise des Billettes, 17 h. : Ensemble 12 (Bach).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 22 h. : le Sucre d'orge ; 23 h. 15 : Dominique Bailly.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : Joue-moi un air de tapioca ;
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Segelstein.

Lundi 7 janvier

Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : Cl. Astier.
Le Fanal (233-91-17), 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Douby ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II, 20 h. 30 : Abadi-don ; 21 h. 30 : B. Marino ; 22 h. 30 : Racontez-moi votre enfance.
Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Kelmerd ; 22 h. 30 : Lesser Family Trio ; 23 h. : J. Aveline.
Sélénite (354-53-14), I, 20 h. 30 : P. Prévost ; 22 h. : Bravo and Son. — II, 21 h. : les Amitiés particulières de Verlaine et Rimbaud.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 21 h. 30 : les Jumelles ; 22 h. 40 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : D. Kaninka ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique.
La Vingtième-Marche (636-72-45), 21 h. 30 : Bridonneau et Vigoureux.

Dans la région parisienne

La Courneuve, 20, avenue Lénine, 20 h. 45 : le Cirque impérial.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : Elisso, de N. Chenguelaia ; 19 h. : Ciel pur, de G. Tchoukhraï) ; 17 h., Hommage à M. L'Herbier : la Nuit fantastique ; 21 h., Cinéma hongrois : Un rôle étrange, de P. Sandor.

Les exclusivités

AIRPORT 80 CONCORDE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinémonde, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-73) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (651-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ALIEN (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
ALYAM ALYAM (Mar., v.o.), la Clef, 5e (337-90-90).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
AURELIA STEINER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H sp.
LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13), en mat. ; Studio Raspail, 14e (320-38-98), H sp.
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43). Miramar, 14e (320-89-52).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62), à partir de ven., Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CAMOUFLAGES (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74).
CHER PAPA (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H sp.
COURAGE FUYONS (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46). Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), jusqu'à jeudi.
CUL ET CHEMISE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
DON GIOVANNI (Fr., v.o. It.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ET LA TENDRESSE... BORDEL (Fr.), Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; La Boîte à films, 17e (622-44-21).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
FIN D'AUTOMNE (v.o., Jap.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE GAGNANT (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LES FILMS NOUVEAUX

UN COUPLE PARFAIT, film américain de Robert Altman : (v.o.), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33), Parnassiens, 14e (329-83-11). (v.f.) 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue, 15e (544-25-02).

A PARTIR DE VENDREDI :

LE VOYAGE EN DOUCE, film français de Michel Deville. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82), jusqu'au 3. A partir du 4 : Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GROS CALIN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46), jusqu'au 3.
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
L... COMME ICARE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
INTERIEURS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
IRACEMA (Brés., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JACK LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES JOYEUSES COLONIES DE VACANCES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Tourelles, [illegible] 51-98).
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LAURA, LES OMBRES DE L'ETE (Fr.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) jusqu'au 3 ; à partir du 4 : Impérial, 2e (742-72-52). Quintette, 5e (354-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LINUS (Suède, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LA LUNA (It.) (**) (v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Pagode, 7e (705-12-15), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (742-03-13) en soirée.
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), (v.o. et v.f.) : Paramount-Montparnasse I et II, 14e (329-90-10). v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MOLIERE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40).
MOONRAKER (A., v.f.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Le Seine, 5e (325-95-99) H Sp.
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), Palais des Arts, 3e (272-62-68).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Ternes, 17e (380-10-41).
QU'IL EST JOLI GARÇON L'ASSASSIN DE PAPA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H sp.
RATATAPLAN (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22), Caméo, 9e (246-[illegible]).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Eldorado, 10e (208-18-76).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-05-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; jeu., ven., sam., mar. : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE SECRET DE LA BANQUISE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) jusqu'au 3 ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) jusqu'au 3 ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10 ; Cosmos, 6e (548-62-25).
S'IL VOUS PLAIT LA MER ? (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
TESS (F.-Brit., v. ang.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE TOUBIB (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

Les festivals

FRED ASTAIRE, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Amanda.
FRED ASTAIRE, v.o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Swing Time.
CALIBRE 38, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : Nous avons gagné ce soir.
ALTMAN FAMILY, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : Un mariage.
PALACE CROIX-NIVERT, 15e (374-95-04), v.o., Albert-Lamorisse : le Ballon rouge, Crin blanc, le Crime de l'Orient-Express, Julia, le Bon, la Brute et le Truand.
RANELAGH, 16e (288-64-44) : Duellistes ; Dersou Ouzala.
WIM WENDERS, v.o., 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Faux mouvement.
HUMPHREY BOGART, v.o., Action-Christine, 6e (325-85-78) : les Anges aux figures sales.
LA PANTHERE ROSE, Espace Gaîté, 14e (320-99-34) : Quand la panthère rose s'en mêle.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.
LAUREL ET HARDY, Studio Aracias, 17e (754-97-83) : les Conscrits ; Maison de tout repos.
A. HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, (770-63-40) : Complot de famille.
STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93) : les Aventures époustouflantes de Tom et Jerry ; les Aventures de Robin des Bois.
SAINT-LAMBERT, 15e (554-46-85), v.o. : les Mille et Une Nuits.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) : Casanova (F.), v.o. (*) : la Ballade des Dalton.
PORTRAITS DE PARIS, Action-République, 11e (805-51-33) : Un Américain à Paris.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), v.o. : 14 h. Rollerball ; 16 h. 15 : Tueur d'élite ; 18 h. 20 : Help ; 20 h. : Salo ; 22 h. 10 : Rocky Horror Picture Show ; ven., sam., 24 h. : Théâtre de sang.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 7 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h TF 4.
18 h 35 Un, rue Sésame.
19 h C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Roulons à petits prix et à grande vitesse, la S.N.C.F.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Les beaux joueurs.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « les Seins de glace ».
Film français de G. Lautner (1974), avec A. Delon, M. Darc, C. Brasseur, N. Machiavelli, A. Falcon (rediffusion).
Sur la Côte d'Azur, en hiver, un écrivain rencontre une jeune femme mystérieuse, protégée — ou surveillée — par un avocat et se trouve pris, à cause d'elle, dans une histoire criminelle.
22 h 15 Enquête : Un bébé virgule huit.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Trente-six bouts de chandelle.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
Emission spéciale faite par et pour les enfants.
22 h 35 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes : le Lièvre et la Tortue.
18 h 55 Tribune libre.
André Chamson et Jean Mistler.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma public : « Angèle ».
Film français de Marcel Pagnol (1934), avec O. Demazis, Fernandel, J. Servais, H. Poupon, A. Toinon, Delmont, Andrex. (N. rediffusion.)
La fille d'un fermier de Haute-Provence, séduite et déshonorée par un voyou marseillais, est maudite par son père. Le valet de la ferme et un paysan qui l'aiment la protègent.
Bien qu'inspiré d'un roman de Giono, c'est un drame humain selon Pagnol, profondément émouvant, du cinéma en décors naturels. Fernandel y trouva son premier rôle sérieux.
22 h 40 Journal.

LES MÉFAITS DES MESSAGES PUBLICITAIRES SUR LES ENFANTS

M. Louis Longequeue, sénateur socialiste et maire de Limoges, avait demandé au ministre de l'économie les conclusions qu'il pensait tirer, pour ce qui est des messages destinés aux enfants, du rapport élaboré par une commission mixte et qui lui a été remis en mars 1979.

Le ministre a répondu dans le *Journal officiel* du 14 décembre :

« Les suggestions du rapport sur la publicité ont toutes été transmises aux administrations, organismes et associations professionnelles concernés, qui sont invités à en tenir le plus grand compte... Afin d'encourager un effort nécessaire d'autodiscipline, l'instance de concertation entre consommateurs et professionnels, dont la constitution était suggérée par le rapport, sera très prochainement mise en place. L'Institut national de la consommation et le Bureau de vérification de la publicité participent à ses travaux à titre d'experts.

» Pour ce qui concerne l'utilisation de héros enfantins pour accroître la crédibilité des produits, le Bureau de vérification de la publicité a élaboré une recommandation dans le sens demandé apr la commission.

» L'étude à l'école du contenu des messages publicitaires s'inscrit, quant à elle, dans le contexte plus général de la formation du consommateur à l'école.

» L'enseignement de la consommation figure officiellement depuis trois ans dans les programmes des classes de sixième et de cinquième, où il est confié aux professeurs d'histoire et de géographie ; il peut également trouver sa place tant au cours des séances de travaux manuels de l'enseignement secondaire que dans les sections économiques.

» Les efforts se poursuivent dans le cadre de l'éducation nationale, pour aboutir à une meilleure définition du contenu de ces programmes, et éventuellement à une formation particulière des enseignants adaptée à cette matière.

» Quant aux annonces de prix (qui devraient figurer après chaque message) elles dépendent essentiellement de la volonté des annonceurs. Pour les distributeurs, elles sont toujours possibles ; pour les fabricants, elles ne sont interdites que dans les secteurs où les prix conseillés sont eux-mêmes interdits. »

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après G. Sand.
19 h. 30, Présence des arts : Exposition Moninot à la Fondation Maeght.
20 h., « Hélène », de Y. Ritsos, traduction : G. Pierrot, réal. : J. Rollin-Weisz, avec : Rosy Varte et J.-P. Delacour.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : La morale stoïcienne ou l'amour du destin.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Marguerite Duras.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique.
20 h., Les chasseurs de son : Chant, orgue, orchestre.
20 h. 30, Concert en direct du Grand Auditorium de Radio-France (Cycle Piano-Cordes) : « Quatuor à cordes » opus 59 n° 1 « Rassoumovski » (Beethoven), « Exercices variations sur un thème de Beethoven » (Schumann), « Quintette en fa mineur », op. 34 (Brahms), avec Paul Badura-Skoda, piano, et le Musikverein Quartett.
23 h., Ouvert la nuit, Tristan Murail : « Mémoire érosion », « C'est un jardin secret... (pour alto seul), « Ethers ».

Où va la presse parisienne ?

« Le Figaro-Dimanche », qui avait été lancé le 16 septembre 1979, informe *ses lecteurs* — dans son numéro daté 6 janvier — qu'il interrompt sa publication.

« Cette réalisation, indique le communiqué de la direction du journal, impliquait des diffi*cultés spécifiques* de fabrication et se heurtait à un système de diffusion insuffisant le dimanche. Nous avions espéré pouvoir répondre à ce double problème, mais celui-ci s'est aggravé *au cours des dernières semaines et nos espoirs* ont été déçus.

« Tout en poursuivant un projet mieux adapté aux malaises du marché de la presse du septième jour, nous sommes contraints de suspendre une expérience dont nous attendions mieux. »

***Même si le communiqué laisse la porte* ouverte à une « relance » d'un journal domi*nical, la décision prise par M. Robert* Hersant, survenant vingt-quatre heures après le « sabordage » de « France-Soir-Dimanche » — et s'ajoutant au renoncement à « l'Aurore-Dimanche », — marque une nouvelle étape.**

Précisons qu'en dépit de la diminution du plan de charge due à ces disparitions de titres *M. Hersant — qui recevait vendredi 4 janvier* une délégation du Livre parisien C.G.T. — n'a pas remis en question *les mille deux cent cinq* postes ouvriers prévus pour la fabrication des quotidiens « le Figaro », « France-Soir », « l'Aurore » et « Paris-Turf ».

Il faut noter que les lecteurs de ces différents titres du groupe Hersant sont laissés, lundi matin encore, dans l'ignorance la plus *totale de ces événements.*

par JACQUES SAUVAGEOT

Depuis quelques mois, les Parisiens et, dans une moindre mesure, les provinciaux, qui lisent peu la *presse de la capitale, si* l'on excepte deux ou trois titres, assistent non sans quelque surprise à la petite guerre des journaux du dimanche.

Les raisons profondes de cette ruée des quotidiens vers les lecteurs de *fin de semaine sont* lointaines. Depuis des mois, *l'Express* puis *le Nouvel Observateur* ont avancé du lundi au samedi leur mise en vente. *V.S.D.* s'est créé, dont le titre (vendredi-samedi-dimanche) est à lui seul un programme. Dans les pays voisins, la presse écrite est plus abondante et plus copieuse le samedi *ou le dimanche.* Autant de raisons pour réagir.

La lecture du septième jour était jusqu'à ces derniers mois solidement monopolisée par *le Journal du dimanche*, qui n'avait pas suivi *France - Soir* chez MM. Winkler et Hersant et restait propriété de la Librairie Hachette. Il n'y avait pas d'autre quotidien édité à Paris le dimanche depuis que, voilà des années, *l'Humanité - Dimanche* s'était transformée en magazine qui ne traite pas l'actualité du jour. Or, lorsqu'il y a des places disponibles, tout naturellement M. Robert Hersant cherche à les occuper. N'est-ce pas lui qui disait que le seul de ses journaux qui l'intéressait vraiment, c'était... le prochain ?

Coup sur coup, naissent donc en septembre *le Figaro-Dimanche*, en octobre *France-Soir-Dimanche*. Aux raisons générales qu'on vient d'indiquer s'ajoutaient pour M. Hersant quelques motifs particuliers de tenter l'aventure. Disposant d'une imprimerie nouvelle, ayant conclu des accords garantissant aux ouvriers un nombre important d'emplois, n'était-il pas *légitimement tenté* de créer des journaux dont le coût réel, en main-d'œuvre, devait être voisin de zéro ? Il suffisait de trouver des lecteurs pour payer et le papier et la rédaction, composée pour l'essentiel par les transfuges des deux quotidiens.

Après trois mois, le premier bilan est éloquent. *Le Journal du dimanche*, qu'on disait volontiers menacé sinon condamné, a gardé sa *diffusion*. Il vendait sur Paris au milieu de décembre comme à fin septembre plus de 100 000 exemplaires, et sur l'ensemble de la France environ 300 000. La publication de nouveaux titres enlève peu de lecteurs à ceux qui existent alors qu'à l'inverse les disparitions procurent peu d'acheteurs aux survivants.

Le Figaro - Dimanche comme *France-Soir-Dimanche* ont vendu à Paris 48 000 exemplaires de leur premier numéro. Leur diffusion dans la capitale atteignait en *décembre pour l'un, le Figaro-Dimanche*, 20 000, et pour l'autre, *France-Soir-Dimanche*, 35 000. La vente totale en France ne dépassait pas 50 000 exemplaires pour *le Figaro-Dimanche* (le quotidien y vend plus de 200 000), et 100 000 pour *France - Soir - Dimanche*, contre près de 400 000 pour *France-Soir*.

Si l'on considère le nombre de pages, les coûts plus élevés de la *diffusion* du dimanche et la tendance continue à la baisse, qui, au bout de trois mois, devient inquiétante, on comprend que, loin de parler d'un *Aurore-Dimanche*, M. Hersant en vienne à suspendre l'un des titres et à supprimer l'autre, prenant pour prétexte les réticences des journalistes devant un projet hâtif de fusion progressive.

Le « numéro un » de la presse n'est pas sans ressembler à l'ancien P.-D.G. du *Parisien libéré*, Emilien Amaury, mais s'en distingue sur un point : plus réaliste que têtu, chaque fois qu'il s'est trouvé devant des obstacles insurmontables, il a su reculer. Sa tentative d'occuper le terrain le dimanche n'a pas rencontré le succès escompté. Il tire les conséquences d'une *erreur de prévision* qu'il aurait sans doute pu éviter. Avant l'été, en effet, M. Claude Perdriel avait voulu imposer *le Matin-Dimanche*, et avait *dû rapidement renoncer*, car la vente totale ne dépassait pas 32 000 exemplaires, à peine plus de 40 % de la vente en semaine.

En attendant que se concrétisent en *février les projets qui* sont prêtés à *l'Humanité-dimanche*, il faut désormais constater le retour à la situation antérieure, c'est-à-dire à l'exclusivité de fait dont jouissait *le Journal du dimanche*.

En dehors et au-dessus des lois

Celui qui n'aurait pas suivi attentivement depuis quelques années *l'évolution de la presse* parisienne pourrait être surpris que l'on parle tant de M. Robert Hersant là où, officiellement, il n'apparaît pas. Les lois sur la presse veulent que le responsable d'un journal, c'est-à-dire le directeur de la publication, soit le propriétaire réel du titre, donc le plus souvent, le président d'une société anonyme ou l'un des gérants d'une S.A.R.L. Elles *disent aussi que le* même homme ne peut pas être directeur de plus d'un quotidien.

Bien qu'inculpé pour avoir méconnu ces principes, M. Robert Hersant s'est apparemment mis à l'abri, au risque d'encourir le reproche d'utiliser, ici ou là, des prête-noms, ce qui est, comme on le sait, interdit. Les direc*teurs de publication des quatre* journaux qu'il contrôle à Paris sont les suivants : M. André Audinot pour *le Figaro*, M. Paul Winkler pour *France - Soir*, *M. Pierre Janrot* pour *l'Aurore* et *Paris-Turf*. La lettre, sinon l'esprit, des lois est observée. M. Hersant n'apparaît que comme directeur politique du *Figaro*, et son fils Jacques comme directeur de la gestion à *France-Soir*. Chacun sait pourtant que ces quatre titres parisiens sont directement contrôlés par M. Hersant, seul maître à bord dans le groupe qui porte son nom. C'est donc lui qui peut seul *décider d'accélérer* le processus de fusion entre *le Figaro* et *l'Aurore*.

Après la dispersion de l'empire Boussac, toutes les propositions d'achat de *l'Aurore* ont été repoussées, sauf celles qui consistaient à y introduire M. Robert Hersant par personnes interposées, afin que, pour paiement des appuis politiques et financiers qui ne lui ont pas été ménagés, il organise la lente agonie d'un titre déclinant.

Déjà, la majorité des pages proviennent directement du *Figaro*, et, de même que jadis *Paris-Presse* fut peu à peu absorbé par *France-Soir*, *l'Aurore* en sera *réduit à n'être plus qu'une* « jaquette » — triste symbole — enveloppant les pages du *Figaro*. C'est ainsi qu'on rend captifs des lecteurs qui pourraient être tentés de s'évader ailleurs ou, tout simplement, d'abandonner la presse quotidienne.

Des journaux pour les fins de semaine

M. Robert Hersant ne connaît pas que des échecs. Le succès du *Figaro-Magazine*, supplément du *Figaro* du samedi, a dépassé ses espérances. Conçu à l'origine comme un hebdomadaire destiné à recueillir le trop-plein de la publicité — le quotidien ne pouvait plus dépasser trente-deux pages, — il a rapidement trouvé, sous la vigoureuse impulsion de M. Louis Pauwels, et sa formule et son public. Alors que la vente du *Figaro* en province plafonne autour de 60 000 exemplaires par jour (soit un peu moins de la moitié de celle du *Monde*), celle du *Figaro - Magazine* atteint 120 000 exemplaires.

Le *prix de 3,50 F n'a pas rebuté* les lecteurs, qui trouvent dans la forme — une luxueuse impression en couleurs — et dans le fond des éléments de satisfaction. S'il y avait à s'interroger, ce serait sur cette sorte de *dumping* qui consiste à vendre près de deux fois moins cher que les hebdomadaires d'actualité à la fois un magazine et un quotidien. Cette interrogation sera plus vive *encore le jour où, une fois par* mois, un second supplément tout aussi luxueux, *le Figaro-Madame*, sera offert le samedi.

On a souvent fait la confusion entre *les quotidiens du septième* jour, dont le sort a été décrit plus haut, et ceux qui sont édités le samedi à Paris, et dont la vente est en principe étalée sur deux jours, *le Figaro-Magazine*, *le Matin* et son « supplément », *le Monde* avec *le Monde Dimanche*, sans parler de... *Libération-Sandwich*. De nombreux journaux se sont donc étoffés, plus copieux et mieux présents en fin de semaine. Il faut ici plutôt parler de succès, comme pour *le Figaro-Magazine*. En septembre, *le Matin de Paris* du samedi vendait en France, abonnements non compris, 81 000 exemplaires, pour une moyenne générale de 83 000. En septembre également, les trois premiers numéros du *Monde* incluant *le Monde Dimanche* (abonnements et diffusion à l'étranger non compris) ont été *vendus à 290 000 exemplaires*, dont 166 000 en province, soit 40 000 de plus que *le Monde* des cinq autres jours. Ici les objectifs ont été atteints, voire dépassés.

Nous voulions, en effet, proposer aux lecteurs un supplément mieux élaboré, qui s'éloigne de l'actualité journalière sans être un corps étranger dans le quotidien avec lequel il est imprimé, sur les mêmes machines et dans *le même procédé. Il était alors* possible d'amoindrir la perte importante constatée chaque fin de semaine sur des numéros pauvres en nombre de pages et pauvres en publicité. *Grâce à* l'augmentation du prix et à un accueil favorable, la perte du samedi est désormais réduite de moitié.

La vérité des prix

D'autres problèmes préoccupent la presse parisienne. C'est ainsi que — pour prendre un exemple — 1980 sera pour *le Monde* l'année de la modernisation, grâce au passage progressif à la photocomposition. C'est une difficile épreuve technique et sociale, et nous avons pour ambition de la réussir. Un journal mieux imprimé, exempt s'il se peut de coquilles ou d'erreurs matérielles dues à la hâte *imposée par* un horaire trop tendu, répondra mieux à l'attente légitime des lecteurs.

Dans une époque marquée tout à la fois par l'inflation et ce qui voudrait être la vérité des prix, les journaux doivent prendre des décisions difficiles. On sait que la *notion de juste prix est* très complexe pour un quotidien. Si les ressources de la publicité diminuent, l'effort demandé à l'acheteur doit être supérieur ; si elles augmentent, pourquoi imposer un prix de vente excessif ? On voit combien les journaux ne sont qu'apparemment en situation normale de concurrence. Que leur budget ne dépende que peu ou pas de la publicité, ils sont contraints de proposer moins de pages pour un prix plus élevé. C'est ainsi que *Libération*, qui a pour parti pris de refuser toute publicité payante, a franchi allègrement la barre des 2 F pour se porter à 2,50 F en semaine et à... 5 F le samedi, grâce à un supplément essentiellement consacré aux petites annonces gratuites. Il ne semble pas que sa vente ait souffert de ces deux fortes augmentations.

Le Matin de Paris se vend dès aujourd'hui à 2,20 F, et l'on y prévoit les 2,50 F pour bientôt. Les grands quotidiens de province, généralement en situation *plus favorable, augmentent* l'un après l'autre et auront bientôt tous rejoint le prix-plancher de 2 F. C'est peu si l'on songe à ce que coûtent un litre d'essence, un *paquet de cigarettes, une place* de cinéma. C'est beaucoup si l'on pense au tarif imposé aux abonnés, notamment dans les zones rurales, où le quotidien, régional ou national, fait seul contrepoids à l'information univoque dispen*sée par les moyens audiovisuels.*

Le Monde a connu en 1979 une des meilleures années de son histoire en diffusion — les chiffres les plus forts atteints en 1976 sont *dépassés — et en publicité*, grâce notamment aux annonces classées. Il faudra bien concilier deux principes apparemment contradictoires : ne pas anticiper sur *l'inflation (de 1975 à 1979*, le prix de vente moyen s'est accru de 48 % alors que l'indice conventionnel des salaires de la presse augmentait de 51 %) et ne pas oublier qu'une information plus abondante et commentée davantage *coûte, à l'évidence*, plus cher, comme nos lecteurs le savent depuis plus de trente-cinq ans.

● *La fédération de Paris du parti communiste* a saisi les tribunaux d'une *action* visant à empêcher l'utilisation par le groupe Expansion, du titre de *Paris-Hebdo*, hebdomadaire dont le lancement est prévu pour mercredi prochain 9 janvier. Ce titre avait été utilisé, en 1977, pour une publication du P.C.F., quel*ques mois avant* les élections législatives.

Pour leur part, les responsables *de la nouvelle publication* soulignent que ce litige est apparu au mois de mai dernier et que la fédération de Paris a été déboutée de sa demande en référé.

Mardi 8 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri ; 13 h. 50, Etre à la une ; 14 h. 5, Lisons le paysage ; 14 h. 25, Variétés ; 14 h. 30, Amicalement vôtre ; 15 h. 20, Mardi guide ; 15 h. 45, Le regard des femmes sur... « les Contemplatives, des femmes entre elles », livre de C. Baker ; 16 h. 45, Chant et contre-chant ; 17 h. 10, Livres service ; 17 h. 35, Variétés ; 17 h. 40, Cuisine.
18 h TF 4.
18 h 35 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Spécial parents : grandir, ce n'est pas facile.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
20 h Journal.
20 h 30 Téléfilm : le Château de cartes, de L. Elikann, avec L. Bridges, B. Ekland, T. Eig et C. Rigby.
Tribulations des gens du cirque.
22 h 5 Questionnaire : Thierry de Montbrial.
« La guerre pour 1984 ».
23 h 5 *Les musiciens du soir.*
La chorale d'Argenteuil interprète *Leibenslust* et *Quartet* de Schubert, l'Ensemble vocal M. Piquemal, *Piu non si trovano*, de Mozart, et *I gondolieri*, de Rossini, le Quatuor Mascarade *Pleurez-Pierrot*, de L. Mareuil, *Un satyre cornu*, chanson anonyme, et *Méli-Mélo*, de J. Bovet.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Mon oncle et mon curé.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Les gros mots.
15 h Emissions pédagogiques : Libre cours.
16 h 30 Libre parcours : la préhistoire.
17 h 20 Fenêtre sur...
Jeux d'hier et d'aujourd'hui.
17 h 50 Récré A 2.
Papivole ; Discopuce ; Mes mains ont la parole ; les quat'z'amis.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Trente-six bouts de chandelle.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « Un homme voit rouge ».
Film anglais de C. Wrede (1974), avec S. Connery, I. McShane, R. Harris, J. Quentin, J. Wickam, N. Bristow.
Le chef du service de la sécurité norvégienne lutte contre des terroristes qui retiennent l'ambassadeur de Grande-Bretagne en otage et contre les pirates de l'air qui ont détourné un avion pour les aider.
Suspense sur des thèmes d'actualité exploités à des fins commerciales. De belles images, mais un mauvais film.
22 h Débat : les prises d'otages politiques.
Avec MM. O. Shily, avocat allemand, L. Condorelli, professeur de droit international, à *Florence*, R. Mattarollo, avocat argentin, N. Albala, avocat, et R. Neumann, diplomate américain.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps : Qu'est-ce que l'écologie ?
18 h 55 Tribune libre.
L'Eglise arménienne.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma pour tous : « l'Appel de la forêt ».
Film germano - italo - hispano - français de K. Annakin (1972), avec C. Heston, M. Mercier, R. Harmsdorf, G. Eastman, M. Rohm. (Rediffusion.)
En 1896, à l'époque de la ruée vers l'or, un chien, volé en Californie, est envoyé en Alaska et devient l'ami de son maître, un transporteur de courrier dont il partage les aventures.
Un roman de Jack London abîmé par une coproduction européenne, une réalisation médiocre. Le chien est beau.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales : Il était une fois la montagne.
8 h., Les chemins de la connaissance : Sous le sceau de la calligraphie arabe ; 8 h. 32, La conscience éducatrice.
8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, *La matinée des autres : Les rites du mariage.*
10 h. 45, Etranger mon ami : « La Bien-Aimée », de Thomas Hardy.
11 h. 2, La musique yougoslave : Serbie (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama : Syndicalisme et féminisme.
13 h. 30, Libre parcours variétés : Extraits du spectacle de *Lecheck Lydgoscz.*
14 h., Sons à la campagne : Midi au village des chiens.
14 h. 5, *Un livre, des voix* : « Belle à jamais », de Renée Massip.
14 h. 42, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Vers un retour à l'héraldique.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après G. Sand.
19 h. 30, Science et défense : La surveillance du ciel.
20 h., *Dialogues* avec *E. Charles - Roux* et R. Jean : Contestation et dissidence.
21 h. 15, Musiques de notre temps : Avec *G. Aperghis.*
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique : 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Autour d'Albeniz. Œuvres de Adalid, Albeniz, Rameau ; Musique en vie : Isabelle Garcisanz (Liszt).
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., *Les métiers de la musique* ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre. Psalmodies, psaumes, cantiques ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Instruments oubliés : les claviers, œuvres de Gervaise, Cabezon, J.-S. Bach, Mozart et Wartensee ; 16 h., Les cercles musicaux : Haydn, ses élèves, ses amis. « Symphonie » (V. Pichl), « Concerto pour alto » (J.-B. Wanhal), « Sonate pour clavecin » (J. Jelinek), « Concerto pour basson » (J.-B. Vanhal), « Septuor » (J.-G. Niele), « Messe Saint-Jean de Dieu » (J. Haydn).
18 h., Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
19 h. : Saison lyrique (en direct du Théâtre des Champs-Elysées, à Paris) : « Boris Godounov » (version originale), de Moussorgski, avec N. Denize, J. Castle, L. Mroz, M. Svetlev, M. Schenk, P. Raptis, A. Diakov, l'Orchestre National de France, les Chœurs et la Maîtrise de Radio-France, dir. : Gary Bertini.
23 h., Ouvert la nuit : Un siècle de musique à Paris. Œuvres de C. Franck, Fauré et Massenet ; 1 h. 30, Autour de la harpe : œuvres de Gossec et Naderman.

— *VU* —

Les kermesses aux étoiles

Un portrait de Peter Ustinov a clos le week-end sur TF 1, réalisé par Karel Prokop, conçu par Nicole Liss et Evelyne Pagès, chargée d'interviewer le monstre sacré et secret. Il ne s'est guère livré, même quand il a conversé avec lui-même, grâce à un trucage tout simple et visible. Il se prétend timide, mais c'est plutôt, comme il l'a avoué à propos de son travail, qu'il a besoin de surmonter des difficultés insurmontables pour être bien. Ce n'était pas le cas dimanche soir. On l'a laissé dire des choses factices et drôles qui semblaient venir toutes seules, avec une élégante nonchalance rappelant Sacha Guitry.

Son truc, c'est l'humour pince-sans-rire, une manière de prendre les situations à rebours, d'assembler les contraires. Par exemple : porter une cravate jaune citron, vert pomme et bleu sombre avec un veston chic en tweed. On aurait aimé qu'il génie. Yves Boisset, interviewé, l'a enfoui sous les fleurs, on aurait cru un hommage posthume.

Yves Boisset était également chez Michel Drucker, dimanche, pour présenter son film la Femme flic, *et Michel Drucker tenait également l'antenne samedi soir avec une nouvelle émission « Stars », copie conforme de celle du dimanche. Il y avait Billy Joel, filmé en studio à New-York (Michel Drucker a fait le voyage), Johnny Halliday, filmé à la Porte de Pantin, Michel Sardou, Serge Lama, Mireille Mathieu... Une différence : dimanche, Michel Drucker a invité Georgette Lemaire. Le samedi il portait un smoking, et les caméras perfides s'attardaient sur le plus retro des crooners, Julio Iglesias. Qui ose, comme lui, en chantant* Vous les femmes *filtrer des regards coulissants, et puis fermer les yeux en renversant le cou, un peu sur le côté, pour indiquer la puissance de son émotion. A la fin, Belmondo est arrivé et a reçu un oiseau sculpté par son père. Une récompense pour services rendus au cinéma français,* Flic ou Voyou *ayant battu les records de recettes. La récompense lui a été remise par M. Jean-Philippe Lecat, qui non seulement est ministre de la communication, mais aussi de la culture, et qui a déclaré :* « C'est plus qu'un cinéma de divertissement, c'est le cinéma que le public aime. Le public ne se trompe pas. » *Ensuite, avec les vedettes présentes, il a chanté* Douce France *en hommage à Trenet, qui a tant fait pour les variétés françaises.*

La prochaine kermesse aux étoiles de Michel Drucker aura lieu dans trois mois. En attendant, il ne faut pas manquer le samedi après-midi, sur Antenne 2, le feuilleton - féerique - fiction japonais avec un échappé de la Planète des singes, *un petit robot farceur aux yeux ronds, des acteurs aux yeux bridés qui jouent comme dans les kabukis l'exaspération exaspérée des gestes, et font des intermèdes de batailles-acrobaties. Le cocktail : tradition dégradée, plus copie appauvrie des séries américaines, plus intonations françaises est fascinant.*

COLETTE GODARD.

Le Monde

sports

SKI

Déroute des descendeurs français à Pra-Loup

L'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell a gagné, en République fédérale d'Allemagne, dimanche 6 janvier, la descente de Pfronten, devant la Suissesse Marie-Thérèse Nadig et Hanny Wenzel, du Liechtenstein. Les meilleures Françaises, Caroline Attia et Marie-Luce Waldmeier sont cinquième et dixième.

A Pra-Loup, le Suisse Peter Muller a remporté la seconde descente consécutive de Coupe du monde, devant l'Italien Herbert Plank et le Norvégien Erik Haaker. Sur la piste pourtant facile, les Français Muffat (trente-huitième), Pugnat (quarante-troisième), Pessey (quarante-cinquième) et Rambaud (cinquantième) ne furent jamais « dans la course ». A quelques semaines des compétitions olympiques de Lake-Placid, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a fait le point de la situation avec les responsables du ski alpin français.

De notre envoyé spécial

Pra-Loup (Alpes-de-Haute-Provence). — M. Jean-Pierre Soisson voulait se rendre compte par lui-même de l'état de santé du ski masculin français à quelques semaines des Jeux de Lake-Placid. Où en est l'opération lancée en 1978 par Honoré Bonnet pour redorer le blason du ski français ? Depuis le rappel à ses côtés de Jean Béranger et la restructuration des équipes d'entraîneurs, un important travail technique et physique avait été fait, disait-on, qui aurait dû permettre d'introduire quelques coureurs nationaux dans les dix ou douze meilleurs mondiaux. Dans cette hypothèse, on envisageait alors de sélectionner jusqu'à six garçons pour les Jeux d'hiver dans les disciplines alpines. Toutefois, les premières courses de la saison à Val-d'Isère, Madona-di-Campiglio et Valgardena n'ont pas confirmé ces espoirs.

Pour en savoir un peu plus et prendre contact avec l'ensemble des responsables du ski alpin, M. Soisson avait donc décidé de se rendre à Pra-Loup, dans le fief même d'Honoré Bonnet, à l'occasion de la troisième course de descente de la saison comptant pour la Coupe du monde.

Les premiers contacts avec les hommes du ski et la première allocution ont été lourds de sous-entendus. Quelques mots de bienvenue par Honoré Bonnet, qui en profite pour présenter ses « jokers », les sœurs Goitschell, les Killy, Lacroix, Arpin, Melquiond, Mauduit et Périllat, couverts de médailles comme des anciens combattants. Quelques mots de remerciements par M. Soisson, qui en profite pour dire qu'il n'est pas question de bouleverser les structures de la Fédération française de ski avant les Jeux olympiques. D'emblée on est dans le vif du sujet.

Dimanche matin, à 9 heures, le ministre a commencé par un petit déjeuner avec Jean Béranger, le responsable des équipes masculines, qui prêche pour sa paroisse. Certes, les résultats ne sont pas encore très bons, mais il faut du temps pour redresser une situation bien compromise, notamment en slalom, où les problèmes techniques restent importants. Mais aux Jeux olympiques la situation est relativement moins difficile que dans une course de Coupe du monde, car chaque pays ne peut engager que quatre concurrents : ainsi, il y a moins d'Autrichiens, de Suisses, de Yougoslaves ou de Canadiens à battre pour se rapprocher du podium. Pourtant, Jean Béranger ne fait preuve que d'un optimisme modéré devant le ministre, qui sait que la veille, dans une épreuve de Coupe d'Europe, les coureurs nationaux n'ont pas pu faire mieux qu'une vingtième modeste place. Alors, il reconnaît que le temps travaille contre les entraîneurs et qu'il ne faut pas compter sur des résultats probants avant deux ans. En attendant, il voudrait bien que les stations acceptent d'ouvrir gratuitement leurs remontées mécaniques aux coureurs pendant les entraînements d'été...

Pressions et explications

Le ministre promet de s'occuper de ce problème et s'en va faire à ski le tour des pistes de la station. A midi il est de retour sur l'aire d'arrivée. C'est l'heure de vérité : 3 kilomètres plus haut le Canadien David Murray s'élance. La piste n'a rien à voir avec les toboggans vertigineux de Kitzbuehl ou des Houches. On la classe dans la catégorie des tracés techniques favorisant les qualités de glisse, plutôt que l'audace des « pilotes ». Une heure après, les jeux sont faits : le Suisse Peter Muller est resté intouchable. Il a à ses côtés sur le podium l'Italien Herbert Plank et le Norvégien Erik Haaker. A leurs trousses on trouve la meute des Autrichiens : Wirnsperberger, Spiess, Grissman, Walcher, Weirather, Klammer, Kirchgasser, Winkler et Hoflener, qui sont à couteau tiré pour décrocher leur sélection olympique. Les coureurs nationaux sont, eux, dans les tréfonds du classement. Muffat, Rambaud, Pugnat et Pessey sont distancés de quatre petites secondes par le vainqueur...

Le ministre fait contre mauvaise fortune bon cœur, sourit et remet les trophées aux gagnants. Puis il a une explication technique avec Honoré Bonnet au sujet de la mauvaise course des Français, qui se sont même fait coiffer par un Japonais, Mikio Katageri, parti en cinquante-neuvième position. L'explication tourne autour des départs trop lents, du mauvais équilibre dans les courbes, des coups de frein à la réception, etc.

Il reste encore deux épreuves de Coupe du monde avant que la Fédération fasse sa sélection olympique. Des pressions s'exercent de toutes parts pour qu'au moins trois coureurs fassent le déplacement de Lake-Placid, mais Honoré Bonnet est décidé à appliquer les consignes de fermeté du ministre.

Honoré Bonnet est maintenant lui aussi convaincu qu'il faudra plus de temps, au moins deux ans, pour sortir les couleurs masculines de l'ornière, plus de temps et quelques réformes sérieuses dans les rapports avec le Groupement des fabricants et dans l'orientation des comités régionaux de la Fédération française de ski. Le ministre est apparemment convaincu par les propos de son interlocuteur, même s'il garde le secret espoir que, d'ici l'échéance fatidique des sélections, les Français réussiront à se classer dans les dix meilleurs mondiaux.

ALAIN GIRAUDO.

LE DÉFI BRITANNIQUE

La menace de boycottage des Jeux olympiques de Moscou ? A peine brandie, on la croyait aussitôt enterrée sous les déclarations outragées des précepteurs de l'olympisme qui, sans vergogne, ont si souvent tordu le cou aux préceptes du baron de Coubertin qu'ils n'allaient pas s'embarrasser d'une intervention militaire en Afghanistan. Il fallait, bien sûr, s'occuper de choses bien plus importantes, comme de préserver les milliers de dollars qui vont tomber dans l'escarcelle du Comité international olympique et des fédérations sportives. A cet effet, la chaine américaine de télévision N.B.C., qui a acquis les droits de retransmission des Jeux, a contracté une assurance contre le boycottage (*le Monde* du 5 janvier).

Sage précaution, en vérité. Car, quand on croit que les problèmes du boycottage ne sont plus là, c'est qu'ils sont ailleurs. Dans le champ engazonné de la Fédération anglaise de rugby (R.F.U.) notamment.

Voici l'affaire. Il y a quelques semaines, les Britanniques avaient bravé les interdits olympiques en accueillant une tournée multiraciale de joueurs sud-africains de rugby. Pestiférés de l'apartheid et pour cela interdits de séjour olympique, ces Sud-Africains risquaient de « contaminer » tous les sportifs britanniques. Manifestement la « dame de fer », Mme Thatcher, s'en souciait comme d'une guigne, à l'inverse du gouvernement français qui avait, lui, refusé des visas aux Springboks. Il est vrai qu'en Grande-Bretagne le rugby n'a rien à voir ni de près ni de loin avec les instances olympiques.

Toutefois, quand les fédérations britanniques de rugby annoncèrent leur intention d'envoyer une tournée des Lions en Afrique du Sud quelques jours seulement avant l'ouverture des Jeux de Moscou, on cria à la provocation. La menace d'une exclusion des Jeux de la Grande-Bretagne planant, les cinquante-cinq membres de la Fédération anglaise de rugby se mirent à hésiter. Hésitation suffisante pour que la tournée des Lions soit suspendue, puisque la décision doit être prise à l'unanimité des quatre fédérations britanniques. Or le Four home union committee, réuni dimanche 6 janvier à Londres, a décidé de maintenir la tournée.

Les Lions en Afrique du Sud ?

On en reviendrait donc au point de départ : les Lions partiraient pour Pretoria, les athlètes britanniques ne pourraient pas débarquer à Moscou. Mais les arguments en faveur du boycottage des Jeux qui s'appuient essentiellement sur le respect des droits de l'homme prendraient alors un poids singulier. En effet, si les athlètes britanniques sont contaminés par l'apartheid (non-respect des Noirs sud-africains), qu'en sera-t-il des sportifs soviétiques après l'intervention de l'armée rouge à Kaboul (non-respect des musulmans afghans) ? Ne faudra-t-il pas les mettre en quarantaine à leur tour ?

Le réalisme — d'aucuns disent l'hypocrisie — des responsables sportifs leur fait répondre en termes de rapport de forces ou bien d'accidents de l'histoire. En 1936, le nazisme n'a pas empêché le déroulement des Jeux de Munich. En 1956, les événements de Suez et de Hongrie n'ont pas coupé la route des Français, des Britanniques et des Soviétiques sur le chemin de Melbourne. En 1968, les trois cents étudiants tués par l'armée mexicaine n'ont pas fait tomber un voile rouge sur les cérémonies d'ouverture à Mexico. En 1972, le massacre de onze athlètes israéliens n'a pas interrompu les Jeux de Munich. Alors, en 1980 ?

A. G.

BOXE

Kimpuani conserve son titre européen

Vainqueur aux points en douze rounds, Joseph Kimpuani (68 kilos) a conservé son titre européen des super-légers, après avoir largement dominé son adversaire espagnol Perico Fernandez, dimanche 6 janvier, au palais des sports de Bilbao. Ancien champion du monde de la catégorie, comptant trente-six victoires avant la limite, Fernandez avait l'avantage de boxer devant son public, follement encouragé par ses six mille cinq cents supporters. Kimpuani, ex-Zaïrois naturalisé français, et Dunkerquois d'adoption, n'a nullement été impressionné par ces arguments et, selon sa tactique dite de « robot pensant », a donné trois coups pour un, finissant par écœurer son adversaire.

TENNIS

Tracy Austin contre Martina Navratilova en finale du Master féminin

Au Capital Center de Landover, dans la banlieue de Washington, devant dix mille spectateurs, le nouveau prodige du tennis féminin américain Tracy Austin (dix-sept ans) a confirmé sa victoire de l'avant-veille dans le Masters féminin sur Chris Evert-Lloyd, cette fois sur un score encore plus sévère : 6-3, 6-0, alignant neuf jeux de suite contre Chrissie (vingt-trois ans), l'ancienne championne, naguère invincible. Tracy Austin s'est ainsi qualifiée pour la finale du Masters, où elle rencontrera l'apatride Martina Navratilova, classée numéro un aux Etats-Unis sur l'ensemble de ses performances en 1979, qu'elle avait battue en demi-finale de Flushing-Meadow avant de remporter le titre.

Gottfried - Ramirez champions de double

L'Américain Brian Goottfried et le Mexicain Raul Ramirez ont remporté, dimanche 6 janvier, à l'Olympia de Londres, le titre de champion du monde de double W.C.T., en battant la paire polono-néerlandaise Fibak-Okker (3-6, 6-4, 6-4, 4-6, 6-3) et remportant l'enjeu coquet de 40 000 dollars.

Sadri champion de Nouvelle-Zélande

L'Américain John Sadri, récent finaliste de l'Open australien où il fut battu par Vilas, a remporté les Internationaux de Nouvelle-Zélande à Auckland en battant son compatriote Tim Wilkison 6-4, 3-6, 6-3, 6-4.

Les Soviétiques battent les Français en Coupe du roi

Excellente idée de la fédération française d'aligner les cadets de l'Orange Bowl dans la Coupe du roi. Malheureusement, dans la première rencontre disputée devant mille huit cents spectateurs, dimanche, au palais des sports de Nancy, ils n'ont pas fait le poids devant les Soviétiques, vainqueurs par deux victoires à une. La paire Borisov-Kakulia a triomphé en deux sets (6-4, 6-2) des champions de double de Miami Leconte-Piacentile, Borisov a battu Tulasne (aujourd'hui junior) 6-1, 6-3, et seul Leconte a arraché son match contre Zverev (7-6, 4-6, 6-4).

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(dix-neuvième journée)

*Nice b. Le Mans	85-78
Villeurbanne b. *St. français	102-90
*Caen b. Lyon	84-73
Tours b. *Vichy	85-72
*Mulhouse b. Antibes	114-99
*Limoges b. Monaco	91-83

Le match Orthez - Berck a été reporté.

Classement. — 1. Tours, 50 pts ; 2. Villeurbanne, 47 ; 3. Le Mans, 44 ; 4. Caen, 43 ; 5. Stade français, 42 ; 6. Mulhouse, 41 ; 7. Orthez, 38 ; 8. Monaco et Antibes, 37 ; 10. Limoges, 36 ; 11. Nice, 33 ; 12. Lyon et Vichy, 31 ; 14. Berck, 18.

Natation

A Austin, au Texas, l'Américaine Tracy Caulkins a amélioré de 38 centièmes de seconde (2 min. 13 sec. 69/100 contre 2 min. 14 sec. 7/100) son record du monde du 200 mètres quatre nages, qu'elle détenait depuis 1978.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(dixième journée)
GROUPE A
POULE A

*Racing et Thuir	13-13
*Béziers b. Saint-Jean-de-Luz	58-9
*Graulhet b. Bourg	28-3
*Grenoble b. Narbonne	12-3
*Perpignan b. Montchanin	38-3

Classement. — 1. Béziers, 28 pts ; 2. Perpignan, 26 ; 3. Graulhet, 24 ; 4. Narbonne et Grenoble, 20 ; 6. Montchanin, 18 ; 7. Thuir et Saint-Jean-de-Luz, 17 ; 9. Bourg, 16 ; 10. Racing, 14.

POULE B

Tarbes b. *Limoges	19-9
*La Rochelle b. Bayonne	15-6
*Tulle b. Brive	18-6
Bagnères b. *Biarritz	18-4
*Le Boucau b. Dax	9-3

Classement. — 1. Tarbes, 26 pts ; 2. Tulle, 25 ; 3. Bagnères, 21 ; 4. Bayonne, Brive et Biarritz, 20 ; 7. Dax, 19 ; 8. Limoges et Le Boucau, 16 ; 10. La Rochelle, 13.

POULE C

*Périgueux b. Auch	10-3
*Carcassonne b. Nice	16-6
Pau b. *Mazamet	7-6
*Toulon b. Montferrand	21-9
*Avignon b. Montauban	29-11

Classement. — 1. Pau, 28 pts ; 2. Toulon, 24 ; 3. Carcassonne, 22 ; 4. Nice et Montferrand, 21 ; 6. Auch, 20 ; 7. Mazamet, 17 ; 8. Avignon et Périgueux, 15 ; 10. Montauban, 12.

POULE D

*Toulouse b. Bègles	25-10
*Valence b. Aurillac	19-6
*Oloron b. Castres	27-9
*Lourdes b. Romans	15-3
*Agen b. Bourgoin	64-6

Classement. — 1. Oloron, 28 pts ; 2. Agen, 24 ; 3. Bègles et Toulouse, 21 ; 5. Romans, 20 ; 6. Lourdes, 19 ; 7. Valence, 17 ; 8. Aurillac, 16 ; 9. Castres et Bourgoin, 15.

AUTOMOBILISME

Le championnat du monde de formule 1 commence en Argentine

Qui peut battre les Williams ?

La plupart des pilotes qui vont disputer dimanche 13 janvier le Grand Prix d'Argentine, première épreuve du championnat du monde, sont arrivés à Buenos-Aires pour y trouver l'été. Si toutes les courses inscrites au calendrier ont bien lieu, la saison prendra fin au mois d'octobre, en Amérique du Nord, avec le seizième Grand Prix.

Par rapport à 1979, le mode de calcul des points a reçu une correction. Seront pris en compte cinq résultats dans chacune des deux parties de l'année, au lieu de quatre précédemment. Il s'agit d'un aménagement insuffisant et au demeurant contradictoire avec l'esprit des dispositions prises par la fédération internationale. Chaque constructeur a dû, en effet, s'engager à prendre part à toutes les courses du championnat du monde, et on comprend peu que cette obligation ne soit pas liée à la liberté de marquer tous les résultats.

Les mouvements de pilotes les plus importants concernent Lotus, Williams, Ligier, Mac Laren, Tyrrel et Alfa-Romeo. Carlos Reutemann (ex-Lotus) a rejoint Alan Jones chez Williams. Ligier Tyrrell) pour remplacer Patrick Depailler passé chez Alfa-Romeo ; l'Irlandais Derek Daly a été engagé par Tyrrell ; l'Italien Elio de Angelis par Lotus. Alain Prost a été recruté par Mac Laren. Brabham, pour sa part, a choisi un jeune Argentin, Ricardo Zunino, pour prendre la suite de Niki Lauda, retiré de la compétition. Le constructeur italien Osella fait ses débuts en formule 1 avec l'Américain Eddie Cheever et l'ancien champion du monde Emerson Fittipaldi conduira des voitures portant son nom avec, comme deuxième piloet, le Finlandais Kke Rosberg. Dans les écuries de pointe, seules Ferrari et Renault ont conservé leur équipe de pilotes. Scheckter et Villeneuve chez Ferrari, Jabouille et Arnoux chez Renault.

Compe tenut des résultats obtenus en 1979, essentiellement en fin de saison, et de ce que l'on sait des essais effectués depuis le mois de novembre, il apparaît que les premiers grands prix de l'année ne devraient pas apporter trop de changements. Dans le domaine des châssis, les Williams (cinq victoires en 1979) sont toujours les plus efficaces, les Ferrari (six victoires) bénéficient toujours de leur réputation de fiabilité, les Renault sont de loin les plus puissantes avec leur moteur turbo-compressé (1), le potentiel des Ligier, des Brabham et des Lotus tend à s'approcher de celui des Wiliams qui restent, au début de 1980, les voitures à battre.

La maîtrise désormais manifestée par le plus grand nombre de constructeurs dans le domaine de l'effet de sol pour les châssis rend peu probable une surprise comparable à celle qu'avaient créée les Ligier il y a juste un an en Argentine. A l'époque, chacun s'ingéniait à copier les Lotus, premières monoplaces à effet de sol, et les Ligier avaient été prêtes avant les autres. Pour ce qui concerne les pneus, aucun changement Michelin fournit toujours Renault et Ferrari, Goodyear équipe tous les autres constructeurs. Le principe de ne plus utiliser de pneus de qualification a cependant été retenu (2). C'est, d'évidence, une bonne initiative.

Sept pilotes français sont engagés comme l'année dernière dans le championnat du monde. Les qualités de Lafitte, Pironi, Depailler, Jarier, Jabouille et Arnoux étant connues, l'intérêt se porte tout naturellement vers Alain Prost, qui a succédé à Patrick Tambay chez Mac Laren. On dit en général grand bien de ce nouveau promu en formule 1, qui a d'ailleurs fait la conquête de l'équipe Mac Laren dès les premiers essais accomplis au Castellet. Le tout est de savoir si les Mac Laren, peu compétitives en 1979, seront assez efficaces en 1980 pour permettre à Prost de faire réellement ses preuves. Les preuves qeu l'on attend de Patrick Depailler chez Alfa-Romeo sont d'un autre ordre. Il lui faut démontrer qu'il est apte à supporter les contraintes physiques d'un grand prix. Gravement accidenté il y a plus de six mois en deltaplane, Patrick Depailler n'a pas encore retrouvé l'intégralité de ses moyens athlétiques.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Les moteurs Cosworth qui équipent la plupart des monoplaces développent 480 CV, les Ferrari 520, les Alfa-Romeo 530. Renault s'est toujours refusé à révéler la puissance de ses moteurs suralimentés, puissance estimée à environ 550 CV.

(2) Les pneus dits de qualification ne servent qu'à réaliser les meilleurs temps des essais. La gomme très tendre de ces pneus n'a qu'une très courte durée d'efficacité ; tout juste trois ou quatre tours de circuit. Leur utilisation n'a aucune signification technique et grève excessivement le budget des manufacturiers en pneumatiques.

BIBLIOGRAPHIE

« L'AVENTURE DE LA GRANDE PÊCHE SPORTIVE » de Marc Richard

Dû à un spécialiste qui a fréquenté tous les océans et tous les poissons, ce grand livre recèle d'innombrables informations précises et précieuses. Sait-on, par exemple, que, pour le pêcheur, la solution idéale est le bateau à deux moteurs Diesel tournant lentement ? Des études, réalisées en Floride et à Hawaï, l'ont prouvé. En revanche, les sons à haute fréquence ont tendance à effrayer certaines espèces.

Les températures de l'eau (2° à 15° pour la morue, 20° à 30° pour le tarpon), les appâts, les lignes, font l'objet d'examens détaillés ainsi que, naturellement, les poissons à commencer par les nombreuses variétés de requins et de thons. Qui dit sport dit record. Soixante-huit espèces donnent la possibilité de battre des records du monde. La plus belle performance toutes catégories remonte à 1953 : la capture d'un espadon de 540 kg à Iquique (Chili).

Si technique qu'elle soit, cette bible du pêcheur en mer reste plaisante, car elle est truffée d'anecdotes et éclairée de beaux documents en couleurs et de cartes.

★ Editions maritimes et d'outre-mer. 336 pages, relié, illustré. Environ 290 F.

L'« ANNÉE BATEAUX »

Abondance de biens... ? Lorsqu'on ouvre cet album pour y retrouver une précision ou un résultat relatifs à une grande épreuve de l'année écoulée, on prend son temps avant de découvrir le renseignement voulu. En effet, les photographies qui illustrent l'ouvrage sont si belles qu'elles vous sollicitent sans cesse. On leur sait gré de vous surprendre ainsi comme d'avoir surpris les situations acrobatiques d'équipages et de voiliers en pleine compétition. Des chroniqueurs spécialisés font le point dans chacun des grands secteurs de la plaisance sportive : course au large, Ton Cups, yachting léger, le motonautisme n'est pas oublié. Les palmarès des épreuves sont regroupés à la fin du livre. Publié pour la troisième fois, *l'Année bateaux* est un classique de belle tenue.

Y. A.

★ Editions de Messine. 240 pages, relié, illustré. Environ 160 F.

« AUTOCOURSE »

Contrairement aux autres ouvrages consacrés chaque année à l'automobile et au sport automobile, *Autocourse*, dont l'édition française vient de paraître sous la direction de José Rosinski, ne concerne que la formule 1. Rien d'étonnant à ce qu'*Autocourse* soit donc le plus complet sur le sujet.

Au fil des pages, on suit l'évolution du championnat du monde, évolution assortie d'analyses techniques expliquant ce qui a provoqué les nombreux rebondissements de la saison 1979. Le triomphe sans lendemain des Ligier, la régularité des Ferrari, le coup d'éclat de Renault au Grand Prix de France et la venue au tout premier plan des *Williams* sont ainsi traités dans le détail. Des portraits concourent à donner encore plus d'attrait à *Autocourse*. On entre dans la coulisse pour mieux cerner la personnalité du champion du monde, Jody Scheckter, celle des prinicpaux acteurs de la formule 1, pour mieux comprendre aussi les raisons qui ont poussé cette année Niki Lauda et James Hunt à renoncer à la compétition. — F. J.

★ Editions PAC, Paris, format 24 × 32, 208 pages illustrées. Environ 150 F.

LE DÉFI BRITAN...

AUTOMOBILISME

Le championnat du monde ... commence en Argen...

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE PUBLIÉ SIMULTANÉMENT PAR LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

L'Europe des projets a plus d'avenir que l'Europe politique

nous déclare Mme Simone Veil

Après six mois d'existence du nouveau Parlement européen, il ne paraît pas encore possible à son président, Mme Simone Veil, de dresser un bilan. Mais l'histoire un peu tumultueuse déjà vécue est riche d'enseignements. Après un démarrage brouillon, les hommes et les thèmes de discussion se *mettent en place. Point fort des derniers* affrontements : le budget. Pour Mme Veil, « les préoccupations du Parlement rejoignent certaines préoccupations britanniques, mais il n'entend pas remettre en cause la politique agricole commune ». Elle croit aussi que l'Europe des projets a plus d'avenir que l'Europe politique.

— Madame le président, c'est en France que la presse et le monde politique sont le plus critiques pour votre action au Parlement de Strasbourg, alors qu'en Italie et en Allemagne, par exemple, l'accueil est meilleur. A travers vous, n'est-ce pas la politique européenne de M. Valéry Giscard d'Estaing que l'on vise ? Votre politique est-elle simplement la sienne ?

— C'est un fait que j'ai conduit la liste européenne qui se réclamait de la politique du président de la République. Cela ne veut pas dire qu'en tout ma façon de voir soit alignée sur la sienne. Comme président du Parlement européen, je n'ai pas à manifester mes idées personnelles sur la politique à suivre, mais j'ai plutôt le souci de défendre celle de la majorité de notre Assemblée, telle qu'elle se dégage.

— Est-ce à dire qu'il ne soit pas possible d'orienter cette majorité et qu'il faille la suivre ?

— Il est possible de l'orienter ou tout au moins de la soutenir, notamment pour se construire une certaine image. Car elle se doit de montrer que ces préoccupations et son efficacité répondent bien aux espoirs qui ont été mis en elle. C'est le sens du programme que nous avons étudié pour le prochain trimestre.

— Quelles questions touchera-t-il ?

— Des sujets que nous croyons prioritaires. D'abord l'emploi, puis l'énergie, en regrettant qu'il n'y ait pas eu plus tôt de politique commune dans ce domaine, la politique des prix agricoles et encore la faim dans le monde, à propos de laquelle nous avons déjà eu un débat et sur laquelle notre commission du développement travaille beaucoup.

— En ce qui concerne l'emploi, une Assemblée comme la vôtre, dont la majorité est conservatrice, ne risque-t-elle pas de se trouver en porte à faux pour avoir choisi ce sujet sur lequel elle ne peut donner parfaite satisfaction, notamment aux organisations syndicales et aux partis de gauche ?

— Quelle que soit la tonalité dominante de l'Assemblée — et c'est un sujet dont on pourrait longuement discuter — une réflexion en profondeur sur la durée et l'organisation du travail... peut être riche d'enseignements utiles pour les gouvernements...

— On imagine mal cette Assemblée se prononçant massivement pour la semaine de trente-cinq heures ?

— Les choses sont-elles aussi simples ? Par exemple, je trouve qu'on n'a pas mené assez loin la réflexion sur l'aménagement du temps de travail en ne l'envisageant pax exclusivement pour les femmes... Il y a beaucoup de propositions intéressantes à faire et d'aménagements à obtenir.

Un dépassement de politiques nationales

— Vous n'appréciez pas le qualificatif de « conservateur » appliqué au Parlement. Craignez-vous que le fait d'avoir présidé cette Assemblée ne vous donne de lui une image conservatrice ?

— D'abord, je désire être le président de toute l'Assemblée. Ensuite, je souhaite que se dégagent en son sein des majorités qui ne soient pas figées, en fonction de la place sur l'échiquier politique. J'ai d'ailleurs pu constater à plusieurs reprises que, sur telle ou telle question, ce n'est pas automatiquement tel groupe politique qui réagit comme on s'y attend. D'ailleurs, en Europe, les coalitions gouvernementales sont variables selon les pays.

— La discipline nationale remplace-t-elle la discipline des partis dans les votes pour la défense des intérêts de chaque pays ?

— Cela arrive. Mais dans l'ensemble je trouve que la plupart des parlementaires, même s'ils se font l'écho d'intérêts électoraux, comme c'est le cas dans toutes les Assemblées, font effort pour se dégager des politiques nationales même lorsque cela n'est pas facile. J'observe aussi à l'intérieur des groupes politiques un effort pour faire des concessions à travers les frontières, afin de parvenir à des positions communes. Un travail vraiment européen se fait à l'intérieur des groupes politiques eux-mêmes.

— Que pensez-vous des radicaux italiens ?

— Ils sont parlementaires, comme les autres. Désormais, le nouveau règlement leur laisse la possibilité de s'exprimer avec toutes les prérogatives dont bénéficient les membres d'un groupe politique sans qu'ils soient en mesure de faire de l'obstruction. Ils apportent l'application des idées intéressantes.

— Est-il vrai que vous prenez parfois des libertés avec l'application du règlement interne de l'Assemblée ?

— Je m'efforce de l'appliquer avec rigueur. Mais comment prétendre appliquer à la lettre, en tout moment, un règlement qui n'est plus adapté à la présente Assemblée, lorsqu'il y a des centaines ou même des milliers d'amendements déposés sur *un texte de quelques articles :* il s'agit là de manœuvres d'obstruction contraires à l'esprit du règlement.

— La représentation des partis à l'Assemblée, qui ne recouvre pas exactement celle des partis nationaux, est-elle une gêne ?

— Cela dépend. Par exemple, pour les Britanniques, qui n'appartiennent qu'à deux groupes politiques à l'Assemblée, dont un groupe conservateur très important, c'est à la fois un avantage et un inconvénient. D'un côté, ils peuvent se mettre d'accord entre eux sur des positions homogènes, qui ont alors du poids ; d'un autre côté, leur influence reste limitée à ces deux groupes.

— Puisque nous voici en Angleterre que pensez-vous de la nouvelle vague de femmes premiers ministres ? Elle s'est étendue au Portugal et même en Amérique du Sud, où cela change agréablement des militaires. Est-ce un simple phénomène normal de « promotion féminine » ou est-ce dû à l'impuissance des hommes dans des circonstances difficiles ?

— Je ne pense pas que cela soit dû à l'impuissance des hommes. Auparavant il y a eu Indira Ghandi et Golda Meir, mais c'était des cas très particuliers et exceptionnels, car ils correspondaient à des situations historiques. Mrs Thatcher a été la première femme à poursuivre une carrière dans la norme politique. Son prédécesseur à la tête du parti conservateur, M. Heath, a perdu la majorité et elle a été élue chef de son parti avant de devenir premier ministre, comme un homme l'aurait été à sa place. Ce qu'on peut dire, c'est que cela a sans doute contribué à débloquer les mentalités D'autres pays hésiteront maintenant moins à porter des femmes au pouvoir, à la suite de cet exemple. Mais, trois pays par rapport au monde entier, c'est encore très peu. Et, sauf au Parlement européen où il y a une proportion de femmes plus grande que dans les Parlements nationaux, la participation féminine à la vie politique mondiale reste dans l'ensemble marginale. »

Le style des femmes

— Mme Thatcher a pris dans les affaires européennes et particulièrement sur la question budgétaire et agricole, une position très dure, non seulement sur le fond, mais par le style qu'elle a adopté. A sa place, en auriez-vous fait autant ?

— Je pense que, d'une façon générale, les femmes ont en politique comme dans les autres responsabilités qu'elles peuvent exercer, un style différent de celui des hommes. Elles sont plus directes. Mrs Thatcher a dit simplement ce qu'elle pensait, sans précautions, et cela étonne. Cette manière de ne pas chercher à mettre de diplomatie et d'habileté dans les termes est assez féminine.

— Pensez-vous que cette méthode conduise plus vite ou moins vite aux résultats recherchés ? Est-ce une économie de moyens ou cela provoque-t-il des blocages qu'il faut ensuite lever ?

— Personnellement, je pense que le compromis fait partie de la vie et qu'on doit chercher d'abord à en épuiser toutes les possibilités. On ne pense pas, dans une discussion avec des partenaires, espérer tout obtenir. Mais aller très loin au départ est peut être une façon d'obtenir davantage. En tout cas, dans le cadre européen, la vie communautaire suppose un minimum de volonté d'accepter les autres.

— S'il semble évident qu'il va falloir rediscuter les modalités du Marché commun agricole, n'est-il pas difficile de demander à un pays comme la France de faire des concessions très importantes sur des avantages qu'elle a acquis, alors que rien n'est offert en contrepartie ? Ne pensez-vous pas qu'il serait plus facile de résoudre le problème précisément dans un esprit de compromis et, pourquoi pas, en mettant le pétrole britannique de la Mer du Nord et la création d'une communauté énergétique qui n'existe pas, dans la balance ?

— C'est précisément ce qu'ont suggéré certains partenaires de la Grande-Bretagne, élargissant le débat à Dublin. Effectivement, plus le champ de négociations est vaste et plus il est facile de trouver un compromis, donc d'arriver à un accord.

— Le Parlement peut-il faire des propositions de compromis, liant plusieurs questions, comme l'agriculture et l'énergie ?

— C'est déjà en partie ce qu'il a fait avec des propositions budgétaires qui tendent à compenser la réduction des crédits agricoles par l'augmentation d'autres fonds d'intervention. Le but était bien de ne pas s'occuper seulement de la politique agricole et d'élargir à d'autres dimensions la politique européenne, le tout étant traduit à travers le budget.

— Le Parlement de Strasbourg n'est-il pas, en la circonstance, l'allié objectif de la Grande-Bretagne ?

— Les préoccupations du Parlement rejoignent certaines des préoccupations britanniques. Il souhaite que la politique suivie cesse de produire des excédents toujours plus importants. Mais il n'a jamais entendu remettre en cause la politique agricole commune. Cette question ne recouvre qu'une petite partie des préoccupations anglaises. D'ailleurs, le vote budgétaire a été obtenu à une très large majorité. Et le conseil des ministres de l'agriculture, tout en regrettant que la question ait été posée par le biais du budget, a lui-même admis qu'il fallait la poser.

— Pensez-vous qu'une crise institutionnelle grave a été ouverte par le rejet du budget, pour la première fois dans l'histoire du Parlement européen ?

— Il ne s'agit pas du tout d'une crise institutionnelle. L'éventualité du rejet du budget est expressément prévue par l'article 203 du traité de Rome, ainsi d'ailleurs que la procédure à suivre, le cas échéant. Le Parlement a donc seulement usé de ses prérogatives pour manifester son désaccord sur les propositions budgétaires qui lui étaient transmises afin que de nouvelles propositions lui soient soumises.

Il ne faut pas oublier que, l'an dernier, les conditions dans lesquelles le budget avait été adopté avaient créé un imbroglio juridique dont il ne fut pas facile de sortir.

— Est-il déjà possible de dresser le bilan de l'action du nouveau Parlement après six mois d'existence ?

— Il est encore un peu tôt. Le nouveau Parlement a dû faire un effort considérable pour organiser son travail. Les difficultés de mise en place étaient prévisibles. Je dirais même normales : outre celles qui tiennent à un règlement inadapté, il y a lieu de souligner les spécificités de notre assemblée, dont les conditions de travail sont complexes du fait de la multiplicité des langues et de la confrontation entre des représentants de neuf pays dans lesquels les usages et traditions parlementaires sont très différents. En outre, il a fallu organiser le travail des commissions avant que la session plénière puisse disposer de rapports solides sur telle ou telle question.

» Enfin, il n'était pas simple d'adapter la machine administrative aux besoins de quatre cent dix parlementaires au lieu des cent quatre-vingt-dix-huit de l'Assemblée précédente, lorsqu'on sait notamment que tous les documents doivent être traduits en six langues. Cela a demandé, y compris pour les fonctionnaires du Parlement, un effort considérable. Au début, nous avons eu des difficultés à limiter l'ordre du jour, croyant qu'on pourrait tout de suite résoudre tous les problèmes qui se posent à l'Europe, en s'occupant un peu de tout. Au contraire, maintenant apparaît la volonté de sérier les questions et de ne mettre à l'ordre du jour que celles pour lesquelles les débats ont pu être préparés.

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 24.)

Soyons sérieux

Phèdre après Dublin

Mon mal vient de plus loin. A peine par les traités
De Paris et de Rome je m'étais engagée,
Mon repos, mon bonheur semblait être affermi ;
Dublin me montra mon superbe ennemi :
Un système agricole par trop dépensier
Qui nie la justice sur le plan financier.
Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue ;
Un trouble s'éleva dans mon âme éperdue ;
Mes yeux ne voyaient plus, mais je pouvais parler ;
Je sentis mes collègues et transir et bâiller.
Je reconnus Giscard et ses feux redoutables,
Et de Schmidt, réveillé, la patience ébranlable.
Par de sourdes menaces je crus les détourner :
Je leur fis la leçon, et pris soin de l'orner.
Vaines précautions ! Cruelle destinée !
Je recherchais en vain la plus faible pitié.
Il me manque un milliard ; et mes cris éternels
N'arrachèrent *rien* sauf des *vœux éternels.*
Soumise pour l'instant, je cache mes ennuis,
Et du prochain sommet je vais cueillir les fruits.
Ce n'est plus une question par des experts cachée,
C'est Vénus toute entière à sa proie attachée.

PANGLOSS.

Huit mutations qui changent la face du monde

par JEAN BARETS (*)

L'HISTOIRE procède par une évolution continue, mais parfois aussi par des mutations rapides. Dans ce cas, la banquise glacée des possibilités de changements se fragmente et tout devient possible. Hommes, partis ou régimes utilisent ou non cette possibilité. Puis la banquise rigide se reforme. De telles périodes sont caractérisées par l'apparition de faits nouveaux dans la vie des sociétés.

Elles sont donc prévisibles. Nous assistons aujourd'hui, semble-t-il, à l'irruption de faits nouveaux qui vont conditionner une telle période, mais à l'échelle planétaire. Huit mutations sont ainsi très importantes.

L'emploi des forces atomiques. — Les anciennes forces de dissuasion nous ont probablement évité une guerre entre les *Deux Grands dans* les années 50. La certitude de la destruction des villes de l'agresseur *une demi-heure après l'attaque*, par les forces de représailles, fut en effet parfaitement dissuasive de la guerre. Mais la situation change. Dans peu d'années, l'attaquant pourra détruire les forces de représailles de l'attaqué grâce à la précision nouvelle et au nombre de ses missiles. Rien ne prouve que l'un des Grands utiliserait cette possibilité dans un monde en équilibre, mais d'autres faits nous projettent vers un déséquilibre. De toute façon, on doit inscrire ici la possibilité d'une guerre nucléaire de ce type. C'est là un premier fait nouveau.

La crise énergétique. — Les données en sont connues. Même avec un fort ralentissement de la croissance de la consommation du pétrole dans les pays industrialisés et une faible croissance de la consommation des pays pauvres, le volume disponible sera consommé en peu de décennies. Laissons les experts se quereller sur les ressources « espérées » ou « prouvées » et peu importe que les calculs donnent deux, trois ou quatre décennies. Le fait nouveau sera là demain. Il y est déjà aujourd'hui dans les restrictions énergétiques et dans les esprits. Il a donc, déjà valeur politique. Aux yeux du public, la hausse continue des prix semble dépendre des princes arabes ; elle dépend, en fait, de la loi de l'offre et de la demande (pour ne pas dire de la loi du plus fort). Les gouvernements *qui le savent* chercheront des compromis, les populations, exaspérées et *croyant au miracle, pousse*ront un jour les gouvernements à l'action militaire. D'ici peu, quelqu'un inventera une théorie de la « propriété internationale des richesses minières ». Le progrès de l'arme atomique a donné la possibilité de la guerre, la crise peut donner, dans quelques années, un motif plausible à une telle guerre.

Répercussions des politiques actuelles

La fin de la non-ingérence. — Dans le monde ancien, seule une minuscule minorité (souvent élitiste) connaissait les problèmes du monde. La sagesse des diplomates conduisait à l'ignorance hypocrite des faits choquants. De ce fait, la non-ingérence était possible. Dans le monde actuel, celui de la télévision et de la radio qui surinforme le citoyen, on ne peut à la fois défendre un code de valeur à usage interne et vivre en bons termes avec ceux qui, à l'extérieur, le détruisent. Le *président Carter, coincé entre les* droits de l'homme et les nécessités de la Real politik, sera peut-être, *historiquement*, la première victime politique de cette contradiction nouvelle. *Déjà, l'Ouganda, la République* Centrafricaine et les accords d'Helsinki marquent la fin *de facto* de la non-ingérence. Les deux premières mutations donnaient la possibilité et le motif d'une guerre, cette troisième modification peut fournir, un jour, une « morale » pour certaines guerres.

Le retour du protectionnisme. — La crise énergétique nécessite une exportation forcenée pour équilibrer la balance des comptes d'aujourd'hui. Elle conduit ainsi à exporter des usines qui livreront sur le marché mondial des produits qui créeront le déséquilibre des comptes de demain. Les économistes savent que le protectionnisme constitue une erreur, mais les nécessités de l'emploi et celle de satisfaire l'opinion peuvent conduire au protectionnisme. Sous ce vocable pointe l'autarcie, prélude fréquent aux excès économiques et politiques des nationalismes. Notons que c'est aussi la structure nécessaire pour des décisions engendrées par les grands égoïsmes nationaux. Structure qui peut faciliter la guerre puisque minimisant l'interdépendance.

La contestation des majorités. — La démocratie repose sur la notion du pouvoir de la majorité. Dans une époque calme, ou mieux encore de progrès, les 49 % minoritaires acceptent la domination des 51 % majoritaires. Ce ne fut pas toujours le cas pendant les crises économiques (voir Hitler, Mussolini ou Franco).

Déjà, certaines de ces minorités se réfugient dans la violence, la contestation, l'écologie ou les demandes d'autonomie régionale. Ces montées *minoritaires* sont très dangereuses et certaines irresponsables. Les défenses corporatistes, *les lobbies d'intérêt*, les revendications autonomistes basques, bretonnes ou corses signifient l'arrivée sur la scène politique de forces particularistes qui s'opposent aux structures de synthèse que constituent les Etats et les gouvernements. La société démocratique reposait sur l'arbitrage effectué par ces pouvoirs de synthèse. Or les pouvoirs de synthèse se fissurent de toutes parts, et, pour l'instant, sur ces fissures, la politiqque classique ne peut que coller des rustines.

Il en résulte une tendance à pousser les majorités vers des structures d'autorité, qui ne sont, certes pas, des « fascismes », mais peuvent ouvrir la porte à bien des aventures, donc encore à des crises.

Les nouveaux apports scientifiques. — Alors que la politique ne parvient déjà plus à gérer les problèmes de toujours, la science nous livre chaque année son lot de problèmes nouveaux. L'atome en est le prototype, mais il y en aura d'autres. Par exemple, dans quelques années, on pourra choisir le sexe de l'embryon. Or, dans nos sociétés où l'on dispose de 1,6 enfant par couple (avec une préférence marquée pour un garçon en premier), ce libre choix revient à fabriquer pour demain une société dotée de deux hommes pour une *femme.* On imagine les conséquences qui en résulteraient sur la cellule familiale qui deviendra, *ainsi, arithmétiquement impossible* à réaliser si les Etats laissent ce choix s'exercer librement.

Si l'Etat intervient, allons-nous vers le ticket obligatoire indiquant le sexe prévu ? L'avortement ou la contraception changent déjà sous nos yeux le code *des valeurs et des mœurs.* Et pourtant ces problèmes sont minuscules à *côté* du précédent. On pourrait aussi disserter sur les manipulations génétiques. Or, ces mutations brutales de la « morale » ancienne au profit d'une nouvelle éthique ne peuvent s'accomplir sans perturber les modèles politiques existants, même si l'éthique future qui en sortira constitue une amélioration. La mutation ne peut qu'engendrer des désordres qui s'ajoutent encore à la liste des causes de crises.

L'échec des modèles politiques. — Jadis, capitalisme et socialisme, constituant deux modèles, se partageaient les faveurs et les espoirs des diverses classes. De nos jours, le libéralisme capitaliste ne survit qu'en acceptant l'interventionnisme de l'Etat, en renonçant souvent à la loi de l'offre et de la demande et en égalisant les écarts excessifs ; autant d'actions contraires à sa logique.

De son côté, le socialisme ne se maintient qu'en introduisant des contraintes aux libertés humaines contraires à son éthique et en se débattant dans la contradiction d'une planification régentant les marchés, donc à un centralisme autoritaire économique qui nécessite une autorité politique centrale pour la gérer.

(Lire la suite page 26.)

(*) Ingénieur conseil, ancien président de Technique et Démocratie (France).

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

La grande détente n'est pas pour demain

Le panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la participation de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces *notes*).

Ces appréciations seront obtenues par le regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) Croissance la plus forte possible ; b) Croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) Croissance pouvant être *maintenue* (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

L'ECONOMIE américaine reste toujours le point de mire des gouvernements européens, car elle exerce une influence prépondérante par son activité (bien que les pays occidentaux ne soient pas nécessairement en phase conjoncturelle) et plus encore par l'inflation, les données restant souvent contradictoires et parfois surprenantes. Ainsi le taux de croissance du P.N.B. du troisième trimestre a-t-il été révisé en hausse à 3,1 % et celui du quatrième trimestre a été estimé à 1 %, montrant la résistance de l'activité. Deux autres résultats beaucoup plus proches vont dans le même sens : les ventes au détail ont fait un bond de 1,8 % en novembre, et simultanément, à la surprise générale, le taux de chômage est redescendu de 6 % à 5.8 %, avec une augmentation de la population active de trois cent cinquante mille, alors que les nombreux licenciements, notamment dans l'automobile, auraient dû entraîner des mouvements inverses.

Mais il y a aussi de nombreux signes qui montrent que la nouvelle *politique* monétaire restrictive lancée par M. Volcker, président de la Banque de réserve fédérale, le 6 octobre, agit sur la progression des liquidités, et commence à mordre sérieusement. Ainsi les crédits à la consommation ont-ils commencé à ralentir (2.2 milliards de dollars en octobre contre 4,4 milliards en septembre), les ventes d'automobiles, dont beaucoup sont achetées à tempérament, baissent (— 15 % en novembre), ainsi que les mises en chantier de logements (— 8 %), probablement sous l'effet de taux hypothécaires très élevés. De son côté, la production industrielle a fléchi de 0,5 % en novembre. Autre signe concordant : le ralentissement de la croissance monétaire et le recul du prime rate, qui est redescendu de son sommet de 15.75 % atteint le 17 novembre à 15,50 %, puis à 15,25 % et même à 15 %.

Pourtant, on peut se demander si cette baisse peut aller très loin. Ainsi M. Kaufmann, de Salomon-Brothers, n'écarte pas une remontée du prime rate au début de 1980. En effet, pour que le recul des taux se poursuive, il ne suffit pas que l'activité ralentisse avec la demande de crédit, il faut aussi que le dollar se raffermisse et que l'inflation tombe nettement. Or, à cet égard, rien n'est sûr. Les événements politiques pèsent sur la monnaie américaine. Par ailleurs, les conséquences des nouvelles hausses pétrolières, s'ajoutant aux effets pervers internes (les taux d'intérêt élevés alourdissent le coût du logement, principal facteur de hausse en octobre), ne font pas entrevoir de sitôt la redescente des prix de détail, dont la progression, sur les trois derniers mois, a été de plus de 13 %.

Les syndicats, de leur côté, estiment avoir fait par leur modération les frais de la lutte anti-inflationniste perdue. Ils manifestent maintenant une nouvelle combativité et aussi une ferme volonté de rattrapage. Même chez Chrysler, pourtant gravement menacé, ils ont obtenu des augmentations de 30 % en trois ans, ce qui a vivement choqué le directeur du Conseil pour la stabilité des salaires et des prix, et l'a amené à s'opposer à l'octroi de la garantie gouvernementale à ce constructeur.

Dans les quatre grands pays européens, les taux d'intérêt, poussés souvent avec retardement par la montée très forte de leurs homologues américains, sont toujours dans l'ensemble orientés à la hausse, ainsi que l'inflation. Le cas le plus frappant est celui de l'Italie, où le taux d'escompte a été augmenté à deux reprises, d'abord de 10,5 à 12 %, puis d'un seul coup de trois points à 15 %. Il est vrai que dans ce pays les prix explosent à plus de 20 %, sans compter l'affaiblissement de la lire qui a suivi la décision de l'Arabie Saoudite d'arrêter ses livraisons de pétrole. Dans ces conditions, les autorités, conseillées par l'ancien gouverneur de la Banque d'Italie, M. Guido Carli, ont été conduites à précipiter le mouvement de hausse des taux d'intérêt, qui n'est probablement pas encore arrivé à son terme, étant donné le décalage par rapport au rythme des prix. A moins que la modération des salaires ne s'*amorce* avec une révision du système de l'échelle mobile, ce qui est peu probable dans les circonstances politiques et syndicales actuelles.

Il est intéressant de comparer l'Italie avec la Grande-Bretagne, où le taux d'escompte a été relevé lui aussi d'un seul coup de trois points à un niveau encore plus élevé de 17 %, auquel les observateurs ne s'attendaient guère. Ici encore, le reflux dépend certes des taux américains, mais aussi du rythme des prix. Ces derniers, comme en Italie, mais quelques mois plus tôt, ont explosé à plus de 20 %. Depuis ils sont revenus à 15 % environ (calculé sur les trois derniers mois), mais les hausses des tarifs publics à venir vont probablement les relancer. A terme, l'évolution va dépendre en grande partie des salaires : les derniers accords font état d'augmentations de 15 à 20 %, et le chancelier de l'Echiquier, sir Geoffrey Howe, estime que les entreprises sont trop généreuses, car elles se trompent sur leurs résultats réels, qui sont masqués par l'inflation. Pourtant, du côté des salariés, un changement s'amorce : l'acceptation par les mineurs, à vote secret, et contre les recommandations de leur exécutif syndical, d'une augmentation de 20 %, au lieu des 65 % demandés, est significative. Par ailleurs, l'enquête menée par le patronat anglais auprès des travailleurs a fait apparaître chez plus de la moitié d'entre eux le souci de modérer leurs exigences, compte tenu des effets qui pourraient en résulter pour leur entreprise et l'emploi.

En Allemagne, les taux d'intérêt sont actuellement élevés (le taux au jour le jour étant même passé jusqu'à 9 %), surtout relativement à l'inflation qui, calculée sur trois mois, en rythme annuel, est revenue à un peu plus de 3 %. Ces niveaux manifestent la volonté de grande rigueur de la Bundesbank, qui vient d'être louée par les cinq sages dans leur dernier rapport. Mais, comme l'a encore fait remarquer la Fédération du patronat, ces actions ne sont efficaces que si les salaires restent disciplinés et ne dépassent pas les 6,5 %, sinon, ceux-ci pèseront sur l'activité et rendront le reflux des taux d'intérêt difficile. Malheureusement, les exigences formulées dans la perspective des négociations salariales de 1980 sont beaucoup plus élevées, M. Eugen Löderer, président de l'I.G. Metall, réclamant notamment 10.5 %.

En France, les taux d'intérêt, grâce à la position relativement forte du franc (la balance des paiements courants, à la différence de la balance commerciale, est en excédent) n'ont augmenté que par petites touches. Le taux de base bancaire est passé successivement de 10,75 % à 11,05 % ; puis à 11,50 % où il se maintient, le taux au jour le jour ayant même marqué pendant quelque temps un léger reflux. Pourtant, l'inflation reste élevée à près de 12 %, malgré l'augmentation un peu moins rapide de 0,7 % en novembre. A terme, là aussi, l'évolution n'est pas seulement conditionnée par les taux américains, mais par les prix et surtout par les salaires, dont le rythme, comme vient de le montrer l'augmentation du taux horaire du troisième trimestre (3,6 %) plafonne maintenant à près de 13 % par an.

Dans l'ensemble, donc, que ce soit aux Etats-Unis ou dans nos quatre grands pays européens, taux d'inflation et taux d'intérêt ne sont pas encore prêts de baisser significativement. Les nouvelles hausses pétrolières, dont les mécanismes s'apparentent de plus en plus à une sorte d'échelle mobile des salaires à l'italienne, et dont les paramètres sont laissés à l'appréciation de chaque pays producteur, ne vont pas dans le sens d'une amélioration. Le prix du baril a d'ores et déjà doublé entre la fin de 1978 et décembre 1979, les membres de l'OPEP n'ayant pas réussi à s'entendre sur un prix-plafond à leur réunion de Caracas du 17 décembre : le mouvement va donc continuer. Cependant les leçons de 1974 et 1975 ne sont pas perdues, et les pays industrialisés essaieront de jouer avec souplesse pour éviter le dérapage de l'inflation comme la rupture de la récession.

MAURICE BOMMENSATH.

ÉTATS-UNIS : SITUATION ET INCIDENCES

CROISSANCE	— (—)	Les chiffres d'activité continuent à présenter un mélange troublant de bonnes et mauvaises nouvelles. Ainsi le taux de croissance du P.N.B. du troisième trimestre a été révisé en hausse à 3,1 % et les ventes au détail de novembre ont marqué une étonnante reprise de 1.8 %. En revanche, les commandes de biens durables (— 2 % en octobre), les mises en chantier de logements (— 8 %) annoncent plutôt une baisse d'activité.
PRIX	— (—)	Les prix de gros ont fortement augmenté en novembre (1.3 %) surtout à cause des produits alimentaires (2,6 %), leur rythme annuel passant à 15.8 % sur les trois derniers mois. De leur côté, les prix de détail continuent à atteindre ou à dépasser les 1 % par mois et un rythme de 13.1 % sur les trois derniers mois : ils sont maintenant affectés par le logement plus que par l'énergie.
CHOMAGE	— (—)	Contrairement à l'attente, le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, qui avait augmenté de 5,8 % en septembre à 6 % en octobre, est revenu à 5,8 % en novembre. L'effectif des chômeurs a diminué de 143 000 à 6 millions et la population active a augmenté de 353 000. Compte tenu des nombreux licenciements intervenus depuis peu dans l'automobile, cette amélioration n'est que temporaire.
CAPACITE	— (—)	Le rythme des investissements reste élevé et devrait entraîner en 1979 une croissance en volume de 20 % par rapport à 1978. Ainsi les entrées de commandes de machines-outils ont continué à progresser en octobre, atteignant un niveau record, il est vrai plus sous l'effet de l'étranger que des sociétés américaines.
ECHANGES	— (—)	Le déficit de la balance commerciale calculé Fob-Fob et corrigé des variations saisonnières, qui avait atteint 2,83 milliards de dollars en septembre, s'est de nouveau contracté à 2,02 milliards de dollars en octobre. Les exportations ont fortement augmenté grâce aux produits manufacturés, mais les importations ont continué à se gonfler sous l'effet des achats de pétrole.
MONETAIRE ET FINANCIER		Après avoir atteint un sommet de 15,75 % le 17 novembre, le « prime rate » américain est redescendu depuis à 15,50 %, et même à 15 % avec une nette décélération des demandes de crédits. Cependant, ce reflux ne s'est pas encore répercuté dans nos quatre grands pays européens. En France, seule, on note une légère détente du court terme, alors que, tout au contraire, en Italie, le taux d'escompte a encore une fois été relevé fortement de 12 % à 15 %.
ECONOMIQUE		Les grands pays européens, confrontés avec les hausses pétrolières, qui pèsent sur leurs balances commerciales et leur activité, risquent de voir leurs problèmes encore aggravés par la virulence des exportations américaines, favorisées par la faiblesse du dollar.

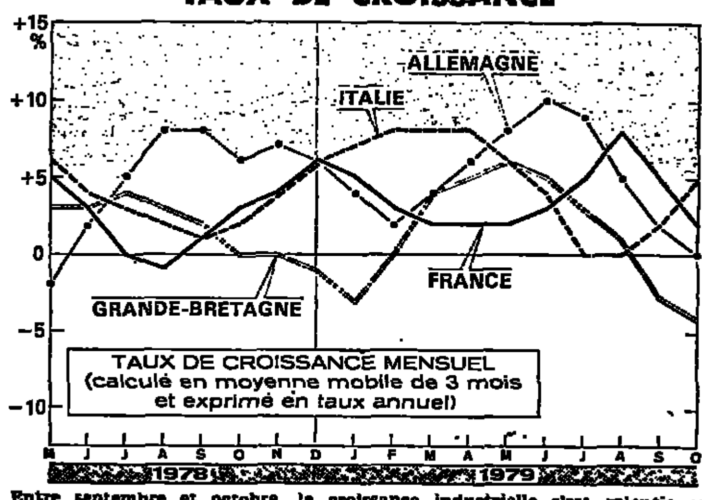
NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Echanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	+	—	—	++	+	++
(tendance précédente)	++	—	—	++	+	++
FRANCE	+	— —	— —	+	—	+
(tendance précédente)	+	— —	— —	+	—	+
ITALIE	+	— — —	— — —	—	+	—
(tendance précédente)	+	— — —	— — —	—	—	+
GRANDE-BRETAGNE	—	— —	— —	— —	—	+
(tendance précédente)	—	— —	— —	— —	— —	+

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais + tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

TAUX DE CROISSANCE



Entre septembre et octobre, la croissance industrielle s'est ralentie en France (+ 2 %) et a plafonné en Allemagne (0 %). La production a continué à reculer en Grande-Bretagne (— 3 %). En revanche, elle s'est raffermie en Italie (+ 5 %).

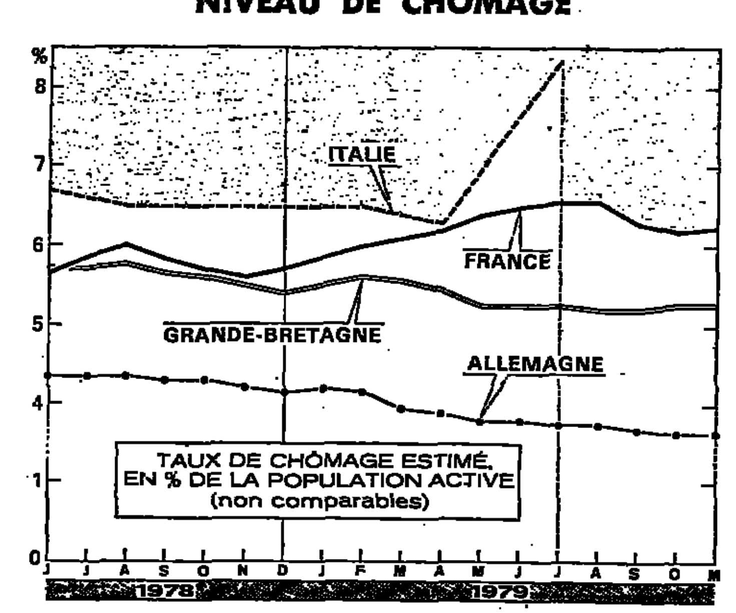
ÉVOLUTION DES PRIX

MOYENNE DES QUATRE PAYS

ECARTS PAR RAPPORT A LA MOYENNE — GRANDE-BRETAGNE — ITALIE — FRANCE — ALLEMAGNE — 1978 — 1979

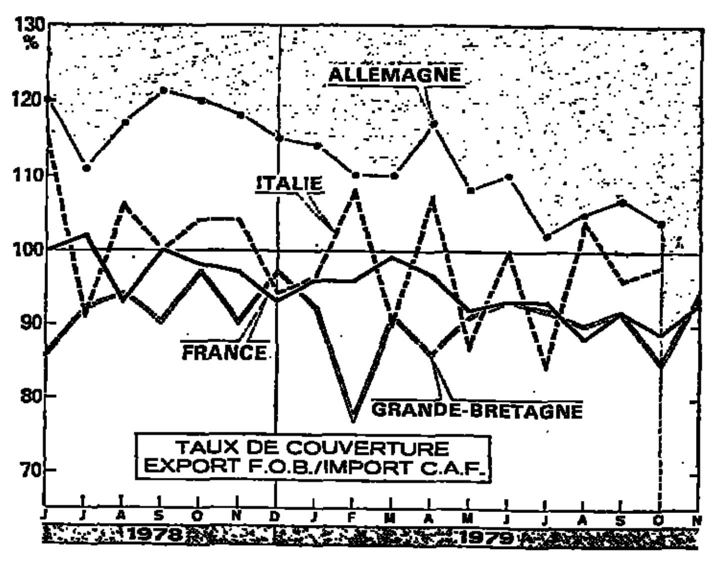
L'inflation moyenne des quatre grands pays européens a légèrement reculé entre octobre et novembre de 13 % à 12,5 %. En Grande-Bretagne, après l'explosion due à l'augmentation de la T.V.A., le rythme des prix a continué à ralentir, passant à 15 %, alors qu'en Italie, au contraire, il a encore une fois grimpé à 20 %. En Allemagne, il est resté stable à 3 %, et, en France, il a légèrement diminué à moins de 12 %. Rappelons que ces taux sont calculés sur les trois derniers mois. Evalués sur douze mois, ils sont de 5,7 % en Allemagne, 11,5 % en France, 17,4 % en Grande-Bretagne et 18,7 % en Italie. (Pour l'Allemagne, les prix ont été calculés avec l'ancien indice, que nous conserverons pour nos calculs. Avec le nouvel indice, le taux annuel est de 5,3 % au lieu de 5,7 %.

NIVEAU DE CHOMAGE



Le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, est resté stable entre octobre et novembre à 3,60 % en Allemagne et à 5.25 % en Grande-Bretagne. Il a à nouveau légèrement augmenté de 6,20 % à 6,25 % en France après deux mois consécutifs de baisse.

ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Le taux de couverture des importations par les exportations (calculé Fob-Caf et corrigé des variations saisonnières) de l'Allemagne a encore baissé en octobre à 104 %. Celui de l'Italie s'est légèrement amélioré de 96 % en septembre à 98 % en octobre. Ceux de la France et de la Grande-Bretagne ont sensiblement augmenté entre octobre et novembre, respectivement de 89 % à 93 % et de 85 % à 94 %.

L'énerg[illegible], obsession des années 80, brouille la prévision

L'OBSESSION, c'est l'énergie. Un service américain d'information, Predicast, a réuni dans une banque de données des prévisions relevées dans deux mille cinq cents publications du monde entier. Il en ressort qu'à peu près 3 % seulement des prévisions faites récemment dans la C.E.E. couvrent une période d'au moins dix ans. Il y a quelque deux cents prévisions à long terme dans les domaines de la population, de l'emploi, du revenu national et des dépenses, de la production et de l'activité des entreprises, des véhicules, et de l'énergie. L'énergie domine les planifications nationale et internationale : plus de la moitié de ces prévisions à long terme portent sur l'énergie, le pétrole et les questions connexes. L'Allemag[illegible] le pays du groupe « Eu[illegible] le plus enclin à engendrer [illegible] prévisions en matière d'éne[illegible] la France celui qui l'est [illegible]ins (1). Il se peut, néan[illegible] que les prévisions soien[illegible] incita[illegible]stitut, plutôt qu'une la Fr[illegible] l'action. Après tout, 20 % [illegible]rojette de produire [illegible]gine [illegible]s d'électricité d'origine d'ici [illegible]re que l'Allemagne [illegible]ment [illegible] Elle révise également alors [illegible]révisions en hausse, tions [illegible]llemagne les objections révisio[illegible]ées provoquent une [illegible]aisse.

L'Al[illegible]e est aussi, dans l'ensem[illegible] pays le plus enclin à pub[illegible] prévisions décennales. [illegible]nche, l'Italie est le pays q[illegible]gne le plus à envisager [illegible]erspective à long terme.

Poursuite de la « st[illegible]tion »

Lorsque nous avons passé en revue, dans le numéro d'*Europa* du mois dernier, le succès des prévisions émises il y a dix ans, il est apparu qu'une fourchette aurait eu plus de sens qu'un chiffre isolé sur chaque question. Or peu de prévisions relevées pour la décennie prochaine fournissent une fourchette. Pour y suppléer, le tableau publié ici indique, pour le P.N.B. et l'énergie, le chiffre le plus haut et le plus bas, lorsque plus d'une estimation digne d'intérêt a été faite.

On trouvera également dans le tableau des chiffres empruntés à l'étude d'*Interfuturs* (2) sur la fin du siècle construisant un modèle d'avenir sur la base de six scénarios au choix. Les chiffres nationaux sont donnés pour des cas de croissance forte et modérée, et dans les deux hypothèses on suppose que la productivité nationale converge vers un niveau commun. L'éventail de la C.E.E. est plus large, à cause des estimations faites en fonction d'autres scénarios. La plus faible estimation faite pour 1990 concerne une situation dans laquelle la productivité serait basse, mais où les pays développés continueraient à diverger du point de vue de la productivité, comme ils le font actuellement (voir le dernier numéro d'*Europa*). On suppose également que les grands groupes économiques adoptent les uns envers les autres une attitude protectrice.

Aucun des pays ne fera preuve d'une grande croissance démographique au cours des dix prochaines années, et l'Allemagne connaîtra même un recul. Il y aura cependant une augmentation de la part de population pour l'année 1978.

Malgré cela, on s'attend que le progrès des économies nationales soit[illegible]e plus rapide que dans le[illegible] 1978.

Les a[illegible]des prévisions de 1969 o[illegible] une propension excessiv[illegible]ire que les tendances [illegible] allaient se prolonger. [illegible] successeurs risquent d[illegible]ettre à nouveau la même[illegible] en se basant sur une gam[illegible]e chiffres trop étroite. [illegible]es chiffres de l'O.C.D.E.[illegible]a C.E.E. échappent à ce[illegible].

Les ch[illegible] cités ici dans différente[illegible]es proviennent de sourc[illegible]entes : ils ne sont donc [illegible] nécessairement cohéren[illegible]tre eux. Au Royaume-U[illegible]r exemple, si on calculait [illegible]N.B. par tête indirectement[illegible]partir des changements prévus dans le P.N.B. et la population, [illegible]varierait entre des taux de [illegible]ance de 2 % - 3,2 % par an, [illegible]eu des 2,8 % - 2,9 % comme l'[illegible]que le tableau.

Dans un cas comme dans l'autre, les chiffres suggèrent tous que le niveau de vie, mesuré selon le P.N.B. par tête, s'améliorera de plus de 3 % par an dans les pays du continent, mais que le t[illegible]croissance du Royaume-[illegible] en retard d'au moins [illegible]emi-point de pourcentage chaque année. En raison des [illegible]mposés de la croissance, [illegible]ifie que, sur une période [illegible]ns, le niveau de vie sur le [illegible]nent s'améliorera de plus de [illegible]0 %, tandis qu'au Royaume-[illegible] il s'élèvera d'un tiers.

Il est intéressant de noter que les chiffres de croissance nationale [illegible] ceux-ci ne reflètent [illegible] distorsions causées par [illegible]changements de taux de [illegible]ans l'étude d'Interfuturs de [illegible]C.D.E. (2), il est prévu que, [illegible]ême dans l'hypothèse de croiss[illegible]nce divergente modérée, le Ja[illegible]on aura en 1990, un PIB par tête plus faible, en dollars 70, que l'Amérique du Nord. Aux taux de change courants, bien entendu, il talonne déjà les Etats-Unis. [illegible]éalement, les prévisions comparatives sur de longues périodes devraient être effectuées d'après les parités des pouvoirs d'achat, afin de pouvoir tenir compte des changements de prix des marchandises provoqués par les variations des taux de change.

D'après le tableau, il semble que la « stagflation » doive se poursuivre. Les prix monteront assez vite pour faire plus que doubler pendant la décennie (partout sauf en Allemagne) et, d'ici à 1990, le chômage sera d'environ 7 % en République fédérale et de 10 % ailleurs.

L'une des causes de ces sombres pronostics est que, dans les années 80, le facteur déterminant de la production ne sera sans doute pas la main-d'œuvre ni le capital, mais l'énergie. On peut d'ailleurs soutenir que, au lieu de mesurer l'efficacité en termes de production horaire par personne ou de rentabilité du capital investi, on pourrait commencer à considérer les industries en termes de valeur ajoutée par kWh.

Les chiffres suggèrent qu'à l'exception de l'Allemagne, qui peut nourrir un peu plus d'espoir de parvenir à réaliser des économies, la consommation d'énergie croîtra à peu près au même rythme que l'ensemble de l'économie. Comme il fallait s'y attendre, la Commission de la C.E.E. trouve ce tableau incompatible avec la dure nécessité de limiter les importations pétrolières (1). Ce sont cependant les demandes américaines, plutôt qu'européennes, qui vont créer des tensions dans les approvisionnements en pétrole. Les importations pétrolières en France, en Allemagne et en Italie augmenteront assez lentement. Mais on s'attend que la demande américaine d'importations pétrolières s'élève de 5,3 % par an, de telle sorte que, entre 1976 et 990, elles auront plus que doublé (4).

Autre manière d'obtenir un large éventail de prévisions : le sondage d'opinion. S.R.I. International (5) a interrogé mille cadres supérieurs dans plus de vingt-cinq pays pour découvrir comment ils imaginaient les années 80.



Chômage et inflation

Les cadres interrogés estimaient eux aussi que l'énergie posera des problèmes majeurs. Mais ils étaient plus optimistes. La plupart pensaient que les prix pétroliers de l'OPEP s'élèveraient parallèlement à l'inflation jusqu'en 1985; certains de ceux qui sont le plus directement concernés par le pétrole croyaient cependant que l'augmentation serait encore plus rapide. Les cadres prévoyaient aussi une baisse du niveau des importations pétrolières aux Etats-Unis. Comme nous l'avons vu, la prévision officielle de l'Agence internationale de l'énergie est, au contraire, qu'elles augmenteront substantiellement. En Europe, ils pensaient que le chômage paralyserait probablement la politique des pouvoirs publics, créerait un malaise politique et représenterait un problème majeur, opinion confirmée, en revanche, par le tableau.

L'inflation représente un autre important facteur de déstabilisation. Il est intéressant de noter que les cadres on estimé que ce n'était pas tellement le taux moyen d'inflation qui causerait des difficultés, mais plutôt l'incertitude résultant de fluctuations au-dessus ou en-dessous de ce taux avec une influence sur les taux de change. Si, par exemple, l'industrie avait une vue claire de l'évolution future des prix du pétrole, il est probable qu'elle tendrait davantage à investir dans des bâtiments et des matériels conçus pour économiser l'énergie.

La possibilité d'une grave récession, au début des années 80, au Royaume Uni et et en Amérique, a été souvent citée, mais on pensait qu'elle risquait moins de se produire en Europe occidentale. On prévoyait que les industries de croissance seraient l'électronique, suivie par la médecine, la biologie et l'allimentation. *Interfuturs* (2) considère aussi que, en dehors du domaine évident de l'électronique, la bio-industrie serait un important domaine de croissance aux côtés du développement de nouvelles formes d'énergie et, si les problèmes juridiques sont résolus, de la récupération des minéraux au fond des océans.

Enfin, il convient de se demander s'il faut continuer à s'en remettre aussi généralement aux prévisions pour faire face aux changements à venir dans un délai de dix ans. Comme nous l'avons vu, dans les années 70, les prévisions, bien qu'utiles, sont faillibles. Pour cette raison, *Interfuturs* parlant de « *gérer l'imprévisible* », dit que les pouvoirs publics devraient « *créer des conditions dans lesquelles les développements les plus favorables peuvent se produire, réduire le risque des crises et fournir les moyens de s'en accommoder si elles interviennent* ». Il faut espérer que les pouvoirs publics adopteront cette attitude qui consiste à faciliter l'adaptation aux changements de telle sorte qu'il devienne moins nécessaire de tenter de les prévoir.

JAMES ROTHMAN.

(1) *Objectifs énergétiques de la Communauté pour 1990*. C.E.E., 1979.

(2) *Interfuturs*. « Devant l'avenir. » O.C.D.E., 1979.

(3) Voir également *Europa*, août 1978.

(4) *Observateur* de l'O.C.D.E., juillet 1979. — Voir aussi l'article de M. Lucas, *Europa*, novembre 1979.

(5) Leading Edge, S.R.I. Internationale, printemps 1979.

TAUX ANNUEL DE CHANGEMENT
(en pourcentage)

	POPULAT.	M.-D'ŒUVRE (1)	P.N.B.	P.N.B. par tête
Italie O.C.D.E. (1)	+ 0,43	+ 0,52	4,2 4,7 à 7,1	3,3 - 3,9
France O.C.D.E. (1) ..	+ 0,44	+ 0,53	4 à 4,1 3,8 à 5,4	3,4 - 3,6
Allemagne O.C.D.E. (1)	— 0,42	— 0,30	3,1 à 3,5 3 à 4,9	3,4 - 3,7
Roy.-Uni O.C.D.E. (1) .	+ 0,14	+ 0,52	2,1 à 3,1 2,8 à 3,9	2,8 - 2,9
C.E.E.	0,19 à 0,4 (2)	0,38	3,5 à 3,8	3,6

	PRIX	IMPORTAT. PETROLIER.	CONSOMMAT. D'ENERGIE	CHOMAGE EN 1990
Italie	9	2 à 2,7	4,3	10,4
France	8	0,2 à 1,6	3,7 à 4,1 ★	9,5
Allemagne	4,5	1,1 à 1,3	1,6 à 2,6	6,9
Royaume-Uni .	9	(?)	1,9	10,5
C.E.E.	7,6	0, 0- 0,8	3,1 - 3,8	n. d.

Source. — Sauf indication contraire, prévisions contenues dans la banque de données de Predicast.

★ Conseil économique et social. Juin 1979.

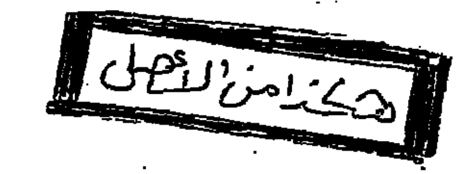
(1) *Interfuturs*.



Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fazanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schawohl, Walter Spiegel (« Die Welt »).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.

Publicité : Yves Morvan (« le Monde »), Dante Secchia (« la Stampa »), Bryan Todd (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »). Coordonnateur : Eric Wolfensohn.





Medias

La radiodiffusion vers l'étranger vaut-elle ce qu'elle coûte ?

Les émissions destinées à l'outre-mer valent-elles ce qu'elles coûtent? En novembre dernier, le ministère des affaires étrangères britannique a annoncé qu'en raison des restrictions financières imposées par le gouvernement il avait décidé de supprimer ses émissions vers la France, l'Italie, la Grèce, l'Espagne, la Turquie, Burma et Malte, économisant ainsi 2 700 000 livres, soit environ 6 % du budget total des services extérieurs de la B.B.C. La décision fut condamnée par la majeure partie de la presse britannique, ainsi que par un grand nombre de membres du Parlement. Le gouvernement revint sur ces mesures et réduisit les dépenses des services extérieurs au lieu de réduire celles des services émettant dans les langues des différents pays. Mais l'affaire a soulevé un certain nombre de questions. Quel est, en fait, l'objectif des services d'émissions dirigées vers l'extérieur, au-delà des frontières d'un pays, par opposition aux émissions destinées à l'intérieur ?

PEUT-ETRE l'histoire de la radiodiffusion britannique à destination de l'étranger permettra-t-elle de cerner certains des avantages qu'apporte un tel service. C'est en 1932 que le service de la B.B.C. à destination de l'empire fut inauguré. Ses programmes étaient, à l'époque, uniquement destinés aux expatriés britanniques qu'il informait de ce qui se passait dans leur pays et dans le monde, les distrayant aussi dans leur langue maternelle.

Les accords de Munich signés en 1938 entre Adolf Hitler et le premier ministre britannique, Neville Chamberlain, ainsi que l'imminence de la guerre décidèrent le Foreign Office à utiliser la radiodiffusion vers l'étranger à d'autres fins. C'est ainsi qu'en janvier 1938 le premier programme en langue étrangère fut diffusé en arabe. Il fut bientôt suivi, en mars et en septembre, par d'autres, en langues allemande, italienne et française, qui débutèrent le 27 septembre 1938.

La B.B.C. avait entrepris la diffusion de ces programmes à la demande du gouvernement, dans le but *« d'établir la vérité avec le plus d'exactitude et de sincérité possible ; d'exposer objectivement la situation mondiale ; les prises de positions et les décisions du pays ; d'œuvrer enfin à une meilleure compréhension entre les peuples en les intéressant, en les informant et en les divertissant selon leurs besoins »*.

Dans le cas de la B.B.C., les premières diffusions (en 1938) de ces programmes en langue étrangère ont rapidement été suivies par d'autres, à mesure du déroulement de la guerre et de la formation des gouvernements en exil.

Il ne faut pas oublier que si le gouvernement britannique imposa les langues et les heures de diffusion, en même temps qu'elle finança ces programmes, leur contenu resta sous l'entière responsabilité de la B.B.C., bien que, naturellement, l'intérêt du public entrât en ligne de compte dans leur conception. L'objectivité de la B.B.C. durant la guerre, sa volonté de dire toujours la vérité, même lorsque celle-ci était désagréable, ont été reconnues par les auditeurs. Après la guerre, les services de diffusion vers l'étranger ont continué de jouer un rôle important, expliquant les décisions gouvernementales, présentant les réactions de l'opposition (tel fut le cas durant la crise de Suez), soutenant le mouvement national d'ouverture sur l'extérieur et encourageant la propagation de la langue anglaise.

Lever l'obstacle linguistique

Bien sûr, la B.B.C. n'est qu'un des nombreux organismes de radiodiffusion que l'on compte dans le monde, et le tableau ci-joint fait apparaître quelques-unes des principales stations qui, aujourd'hui, émettent à destination de l'étranger.

Mais la diffusion vers l'étranger répond-elle, tout compte fait, à une volonté de propagande ou d'information ? La ligne d'appréciation est évidemment souvent difficile à définir. Dans la plupart des pays qui diffusent vers l'étranger, les organismes chargés des programmes sont contrôlés par le gouvernement, à la fois sur le plan financier et rédactionnel. Même dans le cas où il n'y a pas de surveillance active, l'intérêt national doit rester la règle.

Aucun gouvernement n'aime, évidemment, à être critiqué, surtout par un organisme qu'il finance. Mais la production ne doit-elle pas aussi être crédible ? Pour vendre un produit, il faut que le consommateur ait envie de l'acheter. Et faire de la radio n'oblige personne à écouter des programmes sans intérêt. Seuls acceptent la propagande ceux qui sont déjà convaincus, alors que des programmes conçus de manière objective, apportant sur une même question divers éclairages, inciteront davantage l'auditeur à une écoute régulière.

Dans les pays où la presse est muselée ou dans ceux qui n'ont pas les moyens de se doter d'équipements de radio, les programmes diffusés de l'étranger dans la langue locale peuvent venir combler des manques, une information et des commentaires objectifs portant plus que toutes les propagandes.

Mais si l'on admet que certains pays ont besoin d'un tel service de radiodiffusion, celui-ci est-il vraiment nécessaire à destination, par exemple, de l'Europe occidentale où chacun est libre de lire tous les journaux, d'écouter ce qui passe sur les ondes? L'information est-elle accessible dans la moindre restriction ? Telle est la question qui a été posée en Grande-Bretagne au mois d'août 1977.

Une telle question suppose, en premier lieu, que la presse et la radio sont, en Europe occidentale, entièrement libres, ce qui n'est peut-être pas toujours le cas. Elle suppose également que la presse rend compte de tous les événements internationaux importants. En fait, tel n'est pas toujours le cas non plus. Les raisons peuvent être la censure, mais aussi la place limitée. Tout le monde n'a pas accès à la presse étrangère, ni ne peut écouter, du fait de la barrière de la langue, les radios qu'émettent leurs voisins. En revanche, des programmes diffusés vers l'étranger, dans la langue du pays auquel ils sont destinés, feront découvrir à leurs auditeurs ce que la Grande-Bretagne pense de la politique communautaire, comment l'Allemagne lutte contre l'inflation, en quoi consiste la politique nucléaire de la France.

Ainsi, à une époque où les pays d'Europe se rapprochent les uns des autres, mais rencontrent encore de nombreux obstacles entre eux, les organismes de radiodiffusion qui *« exposeront objectivement la situation »* devraient pouvoir contribuer à une meilleure compréhension entre les peuples.

ALAIN EVANS.

PRINCIPAUX ORGANISMES DE RADIO DIFFUSANT VERS L'ÉTRANGER

	Nombre total d'heures de programmes par semaine (*)		Nombre de langues (*)	
	Juin 1979		Juin 1979	
U.R.S.S.	2 010	(1 996)	85	(82)
Etats-Unis	1 836	(2 006)	45	(52)
Républ. populaire de Chine	1 400	(1 180)	46	(38)
Allemagne fédérale	791	(721)	39	(33)
Grande-Bretagne	712	(725)	39	(39)
Egypte	542	(599)	30	(35)

Les chiffres pour les Etats-Unis incluent les émissions de Voice of America, Radio Free Europe et Radio Liberty.

Les chiffres pour l'Allemagne fédérale incluent les diffusions de Deutsche Velle et de Deutschlandfunk.

(*) Les chiffres entre parenthèses sont ceux de décembre 1968.

Forum

L'Europe, tour de Babel ?

par Edmond FERENCZI (*)

AU cours des vingt-cinq années que j'ai consacrées à la construction européenne en qualité de témoin de première loge, j'ai assisté à un phénomène frappant et, somme toute, assez imprévu à l'origine.

Au fur et à mesure que progresse l'intégration économique, politique et sociale, au fur et à mesure que les gouvernements sont amenés à des abandons de souveraineté au profit de la Commission, du Conseil et de la Cour de justice, les nations s'affirment par leur langue avec une véhémence accrue. C'est comme si la langue, qui reflète l'âme profonde et la culture des peuples, représentait le dernier bastion des particularités dans une Europe qui lentement s'unifie dans les domaines ne relevant pas de la culture. La langue exprime le refus de la fusion, de l'amalgame.

Par conséquent, on n'assiste pas à une réduction du nombre des langues employées, en faveur de l'anglais ou du français. On ne prévoit aucune communauté bilingue ou espérantiste. Bien au contraire. En dépit des coûts considérables, en dépit des difficultés techniques qui, à la limite, peuvent s'avérer insurmontables pour neuf langues lors du nouvel élargissement de la Communauté économique européenne, les gouvernements, les Parlements, les opinions publiques, exigent que toutes les délégations puissent s'exprimer et écouter dans leur langue nationale et recevoir, en temps utile, les documents dans leur propre langue.

Ce phénomène va en s'accentuant plutôt qu'en s'atténuant. Certaines raisons sont évidentes. Il va de soi que les textes réglementaires destinés à la publication dans les journaux officiels doivent être compréhensibles pour l'ensemble des populations intéressées. Il va de soi aussi que les ministres et les experts désirent s'exprimer avec la même aisance, qu'ils représentent de petits pays ou de grandes puissances. Des ministres spécialisés, des techniciens de l'agriculture ou de la pêche, des syndicalistes, des experts dans le domaine des transports ou de la santé, ne doivent pas disposer d'une formation linguistique pour participer aux travaux de l'Europe.

Par conséquent, la revendication linguistique est incontestable. Même pour des diplomates de carrière polyglottes, la défense de la langue est désormais une préoccupation majeure.

Mais le phénomène que je décris est plus profond et repose sur plusieurs considérations historiques :

1. Par opposition aux organisations internationales traditionnelles où se rendent des professionnels de la diplomatie, les communautés européennes représentent l'embryon d'un gouvernement fédéral ou confédéral de l'Europe, et, par conséquent, fonctionnaires et délégués doivent se sentir constamment chez eux, sans aucune discrimination concernant l'emploi de leur langue ;

2. Cette Europe en devenir ne recherche pas une fusion des cultures qui se sont lentement développées au fil des siècles et ont enrichi le patrimoine de l'humanité. Même lorsque le Marché commun sera véritablement unique, avec une monnaie unique et une totale liberté de circulation, la diversité linguistique se maintiendra, et l'on peut même supposer qu'elle s'accentuera avec les progrès régionalistes : une diversité accrue dans une unité renforcée.

Toute autre formule confirmerait la crainte de certaines hégémonies inacceptables pour l'ensemble ;

3. Il est apparu que les langues artificielles — comme l'espéranto — ne recueillent aucune adhésion, au point que leur utilisation n'est même pas étudiée. En effet, si l'on accomplit l'effort gigantesque d'apprendre sérieusement une langue étrangère, c'est pour accéder en même temps à une culture nouvelle, nourrie d'une histoire et d'une littérature millénaires, afin d'élargir l'horizon des connaissances réelles concernant l'homme. Parmi toutes les « pesanteurs historiques », celle de la langue est la plus lourde. Chaque langue a une imagerie, un humour propres, et structure différemment la pensée ; chaque mot, chaque locution exprime une civilisation.

Une langue peut suffire

La conclusion que j'en tire est qu'il serait tout à fait vain de se dresser contre ces courants profonds. Sans doute un nombre croissant de jeunes gens apprendront-ils des langues étrangères. Mais cet effort ne doit pas s'accomplir au détriment de leur culture nationale.

Si on me demande, en tant que linguiste et en tant que polyglotte, combien de langues doit parler l'honnête homme, l'homme cultivé du XX[e] siècle, je n'hésite pas à répondre qu'*une* langue vraiment maîtrisée peut suffire, tant il est vrai que la langue est l'expression la plus profonde du MOI, de l'âme collective d'une nation, l'instrument raffiné et précis d'une pensée, la marque incisive et spécifique d'une personnalité.

Si la connaissance de langues étrangères avait, dans un cas particulier, pour effet d'altérer la langue nationale, je n'hésiterais pas à dire que le prix payé est trop élevé.

C'est là un enseignement que je voudrais transmettre à tous ceux qui éduquent des enfants. Primauté de la langue nationale comme instrument de la pensée et du discours. Elargissement des connaissances à d'autres langues — deux ou trois, en l'absence d'un don exceptionnel, — dès lors que les assises de la langue maternelle sont inexpugnables. Le cas échéant, il faut se limiter à la connaissance passive de langues étrangères.

L'Europe des langues est sans doute la forme à la fois acceptable et nécessaire, pacifique et civilisée, de ce que l'on a appelé plus agressivement l' *« Europe des patries »*, c'est-à-dire celle des antagonismes.

(*) Professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Un

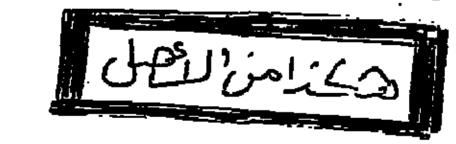
(Suite de la page 21.)

— *Débuter en septembre sur une question touchant à la défense, n'était-ce pas imprudent dans un tel contexte ?*

— On n'a pas suffisamment expliqué que l'inscription à l'ordre du jour de cette question n'avait rien d'extraordinaire. En effet, un rapport avait été précédemment déposé et même adopté par l'ancienne Assemblée sur cette même question de l'harmonisation des politiques industrielles en matière d'armement. L'ancien rapporteur demandait à la commission la suite donnée à ce rapport. Quoi de plus normal ? Je ne vois pas comment refuser d'inscrire cette question à l'ordre du jour, alors que l'ancienne Assemblée en avait discuté à plusieurs reprises.

— *Techniquement, cela n'est pas discutable, mais politiquement ça l'est peut-être plus, puisque les critiques ont été aussi vives. En fait, étant président du Parlement européen et aussi une personnalité politique française, ne craignez-vous pas, à ce poste, de vous trouver au point de convergence des désaccords entre le R.P.R. et l'U.D.F. dans la majorité française, puisque la politique européenne des deux composantes de cette majorité est bien différente ?*

— Il est certain que c'est un peu vrai, mais quand on fait un choix, il faut en assumer les conséquences. Au-delà de l'aspect personnel, je regrette beaucoup les répercussions de ces critiques sur l'image du Parlement, surtout lorsqu'elles sont injustifiées. En l'occurrence, le Parlement ne cherchait nullement à étendre ses



هكذا من الأمل

LES INTERNATIONAUX DE STRASBOURG

Qui sont les nouveaux élus de Strasbourg ? Apatrides de la politique, éternellement prêts à *embrasser des causes perdues*, prête-noms mesquins de groupes de pression qui se moquent de l'Europe et ne s'occupent que de leurs propres intérêts, ou alors chevaliers d'un idéal communautaire *qui a encore du mal à trouver sa voie*, pionniers d'un concept d'avenir « au-dessus des partis » dans lequel chacun, qu'il représente les puissants ou les minorités les plus insignifiantes, aurait les mêmes *possibilités de faire entendre sa voix* ? Ce qui est certain, c'est que parmi eux se trouvent quelques originaux de la politique, plus nombreux là que dans la plupart des Assemblées représentatives nationales. *Pour les connaître, au moment où il* apparaît que cette Assemblée refuse de se cantonner dans le rôle discret que beaucoup auraient voulu lui assigner, Laurent Leblond et Serge-Allain Rozenblum ont réuni ci-dessous un ensemble de portraits.

Il ne fait aucun doute que l'Assemblée communautaire votée au suffrage direct *par neuf pays de la C.E.E. est née sous le* signe de l'indifférence et de l'apathie générale. Un autre organisme inutile, a-t-on dit alors, coûteux et surtout inefficace, étant données les limites rigoureuses que lui *a fixées le traité de Rome*.

Un moindre mal, en somme, inévitable, *mais pas dangereux*

Jamais peut-être une erreur d'évaluation *aussi grossière n'a été commise*. L'Europe unie doit maintenant compter avec un Parlement qui ne sera pas une simple chambre d'enregistrement des actes établis par la Commission de Bruxelles. Le conflit aigu *sur les compétences* budgétaires a montré combien les quatre cent dix députés ont transformé en six mois ce qui, d'après de nombreux observateurs, aurait dû être l'exil doré de Strasbourg. On peut néanmoins se demander comment s'est opérée cette transformation qui n'était pas prévue par les politologues. Un des ressorts en est évidemment la *composition même du Parlement* élu au suffrage direct, donc responsable au-delà de toute rhétorique face aux centaines de millions d'électeurs qui se sont dérangés il y a six mois pour se rendre aux *urnes*.

En second lieu, on découvre progressivement comment l'instance européenne peut servir de caisse de résonance aux instances nationales, et cette découverte s'accom*pagne d'une autre constatation stupéfiante* pour certains députés : l'apparence trop composite des groupes d'origines diverses n'exclut pas la constitution d'alliances dépassant le mur des frontières, des langues et des vieilles *rivalités*. Il reste enfin un élément à ne pas sous-évaluer : la bouffée d'orgueil presque spontanée de la nouvelle institution quand de toutes parts on a voulu lui couper les ailes pour lui retirer toute possibilité d'action et la reléguer au rôle d'enfant dégénéré et capricieux bon pour une mise en pénitence.

***Mais l'Europe parlementaire peut-elle* s'arroger la fonction de juge suprême ? Tout est permis aux Parlements, sauf de changer le sexe des électeurs... Osera-t-on faire revenir en arrière les aiguilles de l'*horloge de l'unification, alors que*, au contraire, le sommet de Dublin avait évité le naufrage au plus près des écueils ?**

C'est sans doute là la limite du Parlement européen. Il prêche la cohésion, il *piaffe et s'agite pour défendre une répar*tition plus égale des charges communautaires, il trépigne quand il se sent offensé, et pourtant la citadelle dans laquelle il finit par se réfugier ne lui offre pas de grandes voies de salut.

Ainsi en repoussant le budget, en engageant l'épreuve de force contre le gouvernement communautaire, le Parlement européen a-t-il exercé son droit. Mais il s'agissait là d'un droit négatif, d'un blocage des initiatives, et non de l'approbation d'un schéma de remplacement.

Le Parlement européen se trouve malgré lui contraint de dire non sans pouvoir offrir d'alternative valable à son grand refus. C'est un cul-de-sac qui pourrait devenir dangereux et frustrant, car le Parlement ne peut endosser toutes les fautes et passer à l'histoire comme la « nef des fous », qui fit sauter tout ce qui fut péniblement tenté de paneuropéen au cours des dernières décennies.

Mme Simone Veil a répété à diverses occasions que le Parlement de Strasbourg *souffre « d'une vitalité excessive, mais non* d'une crise des idéaux ». C'est le prix payé à la recherche de cet habit constitutionnel seul capable de lui permettre d'assumer pleinement sa fonction, et de légiférer sans restrictions pour le bien-être de la Communauté.

PIERO DE GARZAROLI.

LINGUISTES virtuoses, *président-directeur général de* multinationales ou militants acharnés des droits de l'*homme, certains* élus du Parlement européen ont déjà marqué fortement leur nouvelle assemblée. Parmi *eux se trouvent*, à côté des radicaux italiens, ceux qu'on a surnommés « les surdoués de *Maggie Thatcher* ». Quelques conservateurs britanniques sont parmi les plus étonnants. *Ainsi le jeune David Cur*ry, trente-cinq ans, qui a « fait ses classes » aux Etats-Unis. Sé*lectionné en 1966* par les *bourses* d'études Kennedy, il a suivi les cours d'Henry Kissinger à Harvard. *Journaliste*, il a épousé une Française et manie parfaitement la langue de Voltaire. Chargé depuis 1975 des *questions européennes* au *Financial Times*, David Curry explique sans détour les raisons de sa présence à Strasbourg : « *Après Bruxelles et Paris, vivre à nouveau à Londres serait restreindre mon univers.*

» *Car, là-bas, les gens débattent de problèmes d'il y a vingt ans. Par exemple de la répartition de la richesse. Le fond de l'affaire est ailleurs : le Royaume-Uni a perdu sa place dans le monde, et il faut faire preuve d'une imagination nouvelle.* » Aussi confie-t-il : « *Plusieurs de mes amis politiques élus au Parlement européen me rendent fou, car ils n'exportent que des idées proprement britanniques.* »

Egalement journaliste — il y en a *cinquante-trois* à Strasbourg, — collaborateur du *Times* et de la B.B.C., Lord Nicholas *Bethell, quarante* et un ans, a publié une biographie de Wladyslaw Gomulka. Elevé à Harrow, comme nombre de politiciens conservateurs, il sait lire l'arabe et parle russe. Député européen depuis 1975, *Lord* Bethell s'est spécialisé dans l'Europe des consommateurs et les droits de l'homme dans le bloc soviétique... Ce qui lui a valu l'interdiction d'y retourner.

Mais du point de vue linguistique, le vrai surdoué des 410 est sans doute Robert Battersby, cinquante-cinq ans. Diplômé de Cambridge en russe et en grec moderne, cet ancien étudiant de la Sorbonne parle aussi italien, espagnol, allemand. Ce n'est pas tout : il a des notions d'arabe, de chinois et de plusieurs langues d'Europe centrale. Avant de devenir administrateur principal de la Commission européenne en 1973, Robert Battersby a acquis une solide expérience des affaires comme directeur des ventes de l'entreprise de bâtiment Contractors Ltd.

De la même génération, mais avec moins de qualifications linguistiques et européennes, Sir David Nicolson est tout simplement le président de Roth*mans International, et fut*, de 1971 à 1975 celui de British Airways. Il n'est d'ailleurs pas *le seul grand commis de firme* multinationale parmi les amis de Maggie Thatcher.

C'est aussi le cas de Peter Beazley cinquante-sept ans, l'un des dirigeants d'Imperial Chemi*cal Industries en Europe*. Parlant aussi quatre langues étrangères, il connaît particulièrement la *République fédérale d'Allemagne*, où il a résidé sept ans.

Quant à Madron Seligman, il présente *toutes les* caractéristiques du parfait gentleman *britannique*. S'il *dirige* le marketing du groupe A.P.V., qui regroupe soixante sociétés, là n'est peut-être pas l'essentiel. Mais plutôt son éducation à Harrow, son appartenance au *Royal* Institute of Foreign Affairs, au Royal Thames Club et ses « hobbies » : la musique, le jardinage, et... le cricket bien sûr.

Adepte de la course à pied et du squash, la célibataire Norvela Forster n'a pas de complexe à avoir vis-à-vis de ces messieurs : présidente de sa propre société de conseil en marketing, elle fait partie du bureau de l'Association *britannique des femmes* P.-D. G.

L'Europe de la musique

Mais n'oublions pas les nobles tories, et, plus particulièrement, une personnalité de choc : la baronne Diana Elles. Outre ses études en Angleterre, cette avocate a parfait son éducation au Sacré-Cœur de Florence et au cours Dupanloup à Paris ! Officier de l'armée de l'air pendant la deuxième guerre mondiale, la baronne a déjà siégé au Parlement européen et fut membre de la délégation britannique aux Nations unies : elle a rédigé, par la suite, pour cette organisation un rapport sur les droits des étrangers.

C'est elle qui eut l'idée de former l'*Orchestre des jeunes de la* Communauté, dirigé par Edward Heath. Incontestablement, il s'agit d'une *initiative heureuse*, car, comme le dit l'ancien premier ministre anglais : « *C'est pratiquement la seule manifestation européenne où il ne soit question ni de règlement ni de marchandages financiers, mais d'autre chose : l'art et la culture* ».

Parmi les gens bien nés, remarquons encore le jeune marquis de Douro, directeur d'une compagnie américaine d'investissements et fermier, membre de la National Farmers Union. Presque du même âge (trente-quatre ans), voici Lord O'Hagan, élevé *à Eton... ce qui ne* l'empêchait pas de venir en jean au précédent Parlement des Neuf, où il *siégeait parmi les indépen*dants et ne se privait pas de soutenir les contestataires. Maintenant *il arbore un complet à la* coupe impeccable : serait-ce depuis son mariage avec la princesse *Tamara Imeretinsky* ?

Quant à John de Coursy Ling, ancien conseiller à l'ambassade britannique de *Paris*, il résume fort bien l'impression des amis de Margaret Thatcher à Strasbourg : « *L'avenir de l'Europe est au centre et repose sur l'entente entre giscardiens et conservateurs anglais.* » Et il ne craint pas d'ajouter que « *les deux pays ont la chance d'avoir le soutien de l'économie allemande* »..., comme si la R.F.A. n'avait pas de poids politique. Mais avant de quitter ces britanniques bien nés, nous n'oublierons pas Lord Harmarnicholls, un gentleman de soixante-sept ans, qui fut un moment opposé à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté et eut l'insigne honneur d'appartenir à l'armée des Indes.

Contrairement à ce vieux soldat de *l'empire* britannique, deux hommes sont si convaincus de la cause européenne qu'ils *n'ont pas hésité à acquérir* une nationalité supplémentaire ou à en changer pour se faire élire à *Strasbourg*.

Fils du dernier empereur d'Autriche, Otto de Habsbourg est dans le premier cas : devenu citoyen allemand pour se faire élire sur la liste des chrétiens-sociaux bavarois, il a gardé sa nationalité autrichienne. En revanche, le Tchèque Jiri Pelikan, réfugié politique depuis l'invasion soviétique de 1968, a été déchu de sa nationalité. Il a ensuite acquis la citoyenneté italienne pour figurer sur la liste socialiste.

« *Je suis tellement européen que cela n'a pas présenté pour moi le moindre problème* », explique l'archiduc autrichien. « *D'ailleurs*, poursuit Otto de Habsbourg, *j'ai parlé avec Jiri Pelikan : nos démarches sont parallèles, car nous voulons dire par notre présence que l'Europe de l'Est, où il n'y a pas de droits de l'homme, n'est pas oubliée. Et l'action de mon collègue tchèque a porté des fruits : par sa seule présence, il a fait doubler le nombre de sièges des socialistes italiens à Strasbourg.* » Car, pour l'archiduc, l'Europe *signifie* avant tout une culture commune, reposant sur les droits de la personne introduits par le christianisme... On est bien loin de la campagne européenne...

En dehors de Jiri Pelikan, quels autres contacts a eus le président de l'Union paneuropéenne au Parlement des Neuf ? « *Je voulais rencontrer le pasteur d'Irlande du Nord Ian Paisley pour mieux comprendre le drame irlandais, mais mes amis conservateurs britanniques m'en ont dissuadé en disant qu'il était totalement fanatique.* »

« Un français admirable ! »

Par contre, l'archiduc a parlé avec ceux qu'il appelle « les anarchistes italiens » (les radi*caux), et particulièrement* avec Marco Pannella : « *C'était très sympathique, car il a une excellente éducation et parle un français admirable !* »

C'est pourquoi Otto de Habsbourg a centré une partie de sa campagne électorale européenne en Bavière sur l'adoption du français comme langue véhiculaire de l'Europe. Et il préside à Strasbourg un groupe d'étude et d'action pour la langue française, constitué cet automne. Ainsi un citoyen austro-allemand anime un comité transnational où se retrouvent notamment des Italiens (dont Susanna Agnelli, sœur du dirigeant de la Fiat)et des Belges (Antoinette *Spaak, du Front des francophones*) aux côtés, bien sûr, des Français de toutes tendances *politiques... dont le moindre n'est* pas l'académicien Maurice Druon, ancien ministre de la culture.

Dans son groupe politique du parti populaire européen, l'archiduc siège avec l'ancien président du Bundestag et de l'Union européenne démocrate-chrétienne. Il s'agit de Kai-Uwe von Hassel, élu de Strasbourg à l'origine du fameux débat de l'Assemblée sur les questions d'armement. Certains de ses collègues français *ont* vivement reproché à un homme qui préside l'Union européenne occidentale, *compétente* en cette matière, d'avoir tenté d'élargir les pouvoirs du Parlement des *Neuf*.

Parmi les autres grandes figures internationales, plusieurs appartiennent au S.P.D., dont Oskar Vetter, président de la puissante Confédération des syndicats allemands (D.G.B.). Luise Herklotz témoigne des préoccupations culturelles des amis de Willy Brandt : elle anime un comité européen pour la protection du patrimoine architectural et culturel du Vieux continent.

Et les Français dans tout cela ? Plusieurs élus U.D.F. *comme* Jean Lecanuet et Pierre Pflimlin sont des Européens convaincus depuis *toujours* qui *ont* joué un rôle important dans le lancement de l'entreprise communautaire sous la IVe République. Mais peu ont une expérience dépassant l'Hexagone, sauf, dans une certaine mesure, Edgar Faure, ancien procureur à Nuremberg et l'un des initiateurs de la reconnaissance de la Chine par la France dès 1964.

C'est aussi le cas de certains élus *socialistes*, comme Gérard Jaquet, vice-président du Mouvement européen et Maurice Faure, *négociateur du traité de* Rome. Il est pour le moins curieux de constater que la personnalité française peut être la plus internationaliste fasse partie d'une des deux listes dont la campagne fut la plus nationaliste. Louise Weiss, quatre-vingt-six ans, ancienne directrice de *l'Europe nouvelle*, confidente d'Aristide Briand et de Jean Monnet, a fondé l'Institut des sciences de la paix.

Mais que vient faire à Strasbourg un député *italien* d'origine tchèque, un homme qui a vécu les moments *exaltants* du printemps de Prague en 1968, et pas à n'importe quel poste, puisqu'il était directeur des informations à la télévision ? Certainement pas assister passivement aux séances et goûter la gastronomie alsacienne, mais « *continuer la lutte pour la liberté après la défaite d'août 1968* ».

Aussi, dès son arrivée dans la capitale alsacienne, Jiri Pelikan a-t-il fait une conférence de presse pour sensibiliser l'opinion. Il a d'abord posé la question de la création d'une commission des droits de l'homme au Parlement européen, car il en existe déjà une au Conseil de l'Europe.

Concrètement, le député italien *faisait signer par tous les* élus qui le voulaient, un appel à la libération de dix militants *tchécoslovaques de la Charte 77* récemment arrêtés.

Un vieil ami de Jiri Pelikan — les deux hommes se connaissent depuis trente-deux ans — ne fait pas non plus partie des résignés. Il s'agit de Marco Pannella, qui lui avait d'ailleurs proposé d'être candidat sur la liste du parti radical. Mais, reconnaît-il, « *je comprends très bien que certains thèmes que nous défendons aient pu le gêner* ».

Car les radicaux italiens se sont illustrés par leur lutte en Italie pour le divorce, l'avortement, l'objection de conscience et le droit à l'homosexualité. Pannella fut interpellé à Sofia en 1968 alors qu'il manifestait contre l'entrée des troupes du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie.

Les autres élus radicaux ne *sont pas en reste. Emma Bonino*, trente et un ans, fut arrêtée en juin 1975 et emprisonnée plu*sieurs jours avant d'être laissée* en liberté provisoire. La justice italienne lui reproche toujours (*elle* n'est pas *encore jugée*) d'avoir provoqué des avortements en animant un centre d'*information sur l'interruption* de grossesse... Elue ensuite députée, c'est une féministe convaincue. *Mais elle entend dépasser* cette cause et faire entendre la voix des minorités. On peut lui faire confiance : *il suffit de la* voir, en jean et chemisette, affirmer qu'elle est venue à Strasbourg « *semer le désordre* ».

L'autre élue radicale est davantage une intellectuelle, mais peu conformiste. « Enfant terrible du communisme », Maria-Antonietta Macciocchi a bénéficié de la récente démission de Léonardo Sciascia. Car cet écrivain sicilien a préféré s'en tenir à son mandat de député italien pour participer de près aux travaux *de la commission d'enquête* sur l'assassinat du leader démocrate-chrétien Aldo Moro. Maria-Antonietta *Macchiocchi* a longtemps milité au parti communiste italien, auquel elle adhéra en 1942, avant d'être élue député de Naples en 1968. Mais elle affirme « *n'avoir jamais été stalinienne* ». Il est vrai qu'elle était plutôt dérangeante en affi*chant sa sympathie pour le mou*vement étudiant de 1968. De plus, l'intérêt qu'elle montra pour l'expérience *chinoise* dans un livre *De la Chine*, publié en 1971, marqua le début de sa brouille avec le P.C. italien. Dès *lors*, les relations ne feront que se détériorer, à cause de son hostilité à la *formule du « compromis historique »* entre communistes et démocrates-chrétiens.

Enfin, sa participation au rassemblement gauchiste organisé en septembre 1977 à Bologne — citadelle communiste italienne — entraîna son exclusion du P.C.

Mais, après tout, ces contestataires italiens ne sont pas à Strasbourg en terre étrangère. M. *Pannella fut correspondant*, à Paris, du journal *Il Giorno*. Mme Macciocchi est établie — plus ou moins régulièrement — en France depuis 1962 : ancienne correspondante, à Paris, du quo*tidien communiste l'Unita, elle* enseigne la sociologie à l'université de Vincennes et a récemment soutenu en Sorbonne une thèse de science politique sur l'ensemble de son œuvre. Plus *encore*, le parti *radical se veut* internationaliste : par ses thèmes, son action, mais aussi ses *leaders*. Il *s'est donné, de ma*nière significative, pour président un Français... Il s'agit de *M. Jean Fabre, trente-deux ans*, condamné par contumace, en 1977, à quatre mois de prison, *par le tribunal permanent des* forces armées pour avoir renvoyé son livret militaire. Emprisonné à *la fin* du mois d'octobre, les membres de son parti n'ont pu lui rendre visite, à Fresnes, la *veille du congrès, à cause du* refus des autorités françaises. Finalement, Jean Fabre a été *libéré le 28* novembre, après un jugement relativement clément, et il a été exempté de service *militaire*. Quant à Mario Capanna, député italien d'extrême gauche, il s'est déjà fait remarquer en s'exprimant, pendant quelques minutes... en latin, à l'Assemblée.

Deux membres d'Amnesty international

Après avoir épluché le règlement du Parlement, les radicaux transalpins ont déposé plusieurs milliers d'amendements. Militants passionnés d'une action internationale contre la famine, Pannella, Bonino et Macciocchi ont d'abord donné une information dramatique : soixante millions de personnes, *dont dix-sept* millions d'enfants, risquent de mourir de ce mal chaque année. Ils ont *donc fait des propositions* totalement nouvelles : création de brigades internationales de la faim intervenant dans tous les pays victimes ; fondation d'un organisme du type « Amnesty International ».

Avec des méthodes moins spectaculaires, le prédicateur méthodiste Winston Griffiths *lutte* aussi pour les grandes causes mondiales. Ce jeune député travailliste de *trente-cinq* ans, *né* en Afrique du Sud, s'est toujours passionné pour les affaires inter*nationales et surtout le dévelop*pement du tiers-monde. Avec le parlementaire irlandais du Sud Richie Ryan, il est le seul élu de Strasbourg à appartenir à Amnesty International.

Mais le profil du député du Fine Gail (centre démocrate, actuellement dans l'opposition) est sans *doute* plus classique : ancien ministre des finances de l'Eire, il fut aussi directeur du Fonds *monétaire international et* de la Banque mondiale et gouverneur de la Banque européenne d'investissements. Richie Ryan a été l'envoyé spécial d'Amnesty au Proche-Orient en 1969 et 1970.

Cette poignée d'acharnés des droits de l'homme montre le meilleur visage de l'Europe et lui permet de représenter — non sans failles — les libertés, pour beaucoup de pays où sévissent la dictature et la torture. Là réside aussi son pouvoir, plutôt que dans les polémiques sur l'extension des compétences de l'assemblée de Strasbourg. Car, malgré ses faiblesses, la Communauté peut encore jouer un rôle *décisif* pour changer un ordre économique international aussi injuste *et responsable de la mort de* millions d'êtres humains. Les Neuf sont les premiers à avoir entamé ce processus en signant les deux conventions de Lomé, révolutionnaires à bien des égards. Et le meilleur « ciment européen » se fabriquera encore en continuant avec efficacité cette action internationale.

LAURENT LEBLOND et SERGE-ALLAIN ROZENBLUM.

entretien avec Mme Simone Veil

pouvoirs à la défense. Il [...]ait déjà abordé la même questi[...] et il ne faisait que la repr[...]dre exactement sous le même [...]gle. C'est d'ailleurs seulemen[...] en séance plénière qu'une tell[...]olémique s'est manifestée, alors qu'en réunion de bureau [...] très large majorité s'était pr[...]oncée pour l'inscription à l'o[...]e du jour et je ne pouvais [...]c m'y opposer.

— *Seriez-vous fa[...]rable à ce que des parle[...]entaires élus de Strasbourg [...]gent à l'U.E.O., qui est enceinte européenne compé[...]te pour les questions de dé[...]se, mais où les représentan[...]ationaux actuels qui so[...] nommés n'ont guère d'au[...]té ?*

— Je ne crois pa[...] Ayant été élus au Parleme[...] européen, alors que celui-ci [...]'a pas de compétence sur [...] questions, leur position sera [...]ambiguë.

— *Faudrait-[...]les élire directement à [...]E.O. ?*

— C'est une [...] autre question qui ne me [...]oncerne pas...

— *Lorsqu[...]vous imaginez l'Europe à [...]chéance de l'an 2000, comm[...] la souhaitez-vous et co[...]ent, en termes de probab[...]és, pensez-vous qu'elle ser[...]*

— Il m'est [...]fficile de répondre à votre [...]stion, parce que j'ai constat[...]ue, chaque fois que l'on a f[...] de la prospective à vingt ans[...]n s'est trompé. Il faut donc [...] moins faire plusieurs hypo[...]ses. S'il devait par malheur s[...]produire une crise internatio[...]e grave, un conflit mondial, [...]exemple, il me semble que l'[...]rope se regrouperait par la [...]e des choses, pour faire fac[...]mais alors, elle aurait autre chose à faire qu'à se consacrer à des problèmes institutionnels...

— *Il y aurait des sommets, des conseils des ministres, etc.?*

— Oui..., sinon si cette *déflagration* n'a pas lieu, si la situation internationale se maintient, comme je le crois et l'espère, avec des crises localisées, des tensions plus ou moins aiguës, de nombreux problèmes économiques et des difficultés concernant l'énergie, avec une croissance moins forte qu'il y a quelques années, l'Europe se mettra tout doucement en place. Sur vingt ans, je ne pense pas qu'il y ait d'évolution brutale dans le sens de l'intégration, sauf si une personnalité exceptionnelle, ayant en ce domaine un projet précis, servait de catalyseur à une volonté européenne nouvelle. Je crois que ceux qui trouvent que l'unification européenne ne va pas assez vite ne prennent pas en compte la perspective historique. Sur deux mille ans d'histoire, vingt ans, c'est très court. Bien sûr, il se passe beaucoup de choses en vingt ans, mais l'évolution d'institutions qui modifient aussi profondément les relations entre des Etats ne peut guère aller très vite.

— *Devant les défis de toute sorte que lui présentent les Etats-Unis, le Japon, l'Union soviétique et le tiers-monde, pour ne pas parler de l'islam particulièrement, l'Europe peut-elle faire face sans s'unir davantage ?*

— Je *crois* et je *souhaite* qu'elle s'unisse davantage. Mais je crois que cela se fera autour de sujets, de problèmes qui se présenteront, plus que d'institutions à mettre en place. C'est le rôle de notre Assemblée de susciter de telles politiques communautaires.

— *Vous croyez plus à l'Europe des projets qu'à l'Europe politique ?*

— En quelque *sorte*, oui. Mais c'est bien cela faire l'Europe, au-delà de polémiques, parfois stériles, sur les institutions. Il est difficile de savoir quels seront les thèmes. Mais il est aussi difficile de penser que l'énergie n'en soit pas un prioritaire.

— *Précisément, depuis 1973, l'Europe n'a pas fait preuve en la matière d'une grande capacité de coopération, c'est le moins qu'on puisse dire ?*

— C'est certain. Mais cela est souhaitable et devrait s'imposer par la nécessité. En revanche, la culture est un domaine où il y aura des manifestations européennes, mais où les spécificités nationales resteront les plus fortes. En matière industrielle, j'imagine que de nombreuses opérations comme Airbus pourraient se développer dans la télématique, l'espace, etc. Quant aux institutions, tout dépendra de savoir si une grande personnalité aura une influence déterminante pour les faire évoluer ?

— *Le Parlement ?*

— L'évolution du Parlement européen lui-même est difficile à imaginer parce que je ne pense pas qu'il puisse avoir d'évolution autonome. Les institutions *forment* un équilibre, et c'est dans cet équilibre que se situe le Parlement. A cet égard, le *rapport des sages ne* semble pas faire de propositions révolutionnaires, mais envisage cependant d'institutionnaliser certains rapports entre le conseil européen et le Parlement, ce qui répondrait à des revendications que celui-ci a souvent exprimées.

— *N'êtes-vous pas frappée de voir l'Europe absente de la grande actualité internationale ?*

— *Ce n'est pas vrai dans tous* les domaines. Par exemple, la voix européenne s'est fait entendre *à propos du Sud-Est asiati*que et sur l'affaire du Cambodge. C'est elle qui a fait le plus pour *susciter un élan humanitaire*. De même en ce qui concerne les relations avec les pays en voie de *développement*, les *initiatives* européennes, consacrées par les accords de Lomé, sont tout à fait *originales* et *ont permis de met*tre en place une véritable coopération efficace unique en *son genre*.

» Il est certain qu'il y a un domaine important des relations *internationales dont* l'Europe est largement absente : c'est le domaine militaire ; mais c'est une *position* qu'elle a choisie en privilégiant l'incitation au désarmement à la course aux armements.

— *Vous ne nous avez pas dit si vous voyez l'Europe de l'an 2000 désarmée, plus armée ou moitié armée comme aujourd'hui ?*

— Je souhaiterais bien qu'elle n'ait pas à être plus armée, ce qui implique que les deux grandes puissances les plus armées aient pris ensemble la voie d'un désarmement réel. C'est clair.

— *C'est plutôt du domaine des vœux !*

— Oui... les vœux du Nouvel An 1980...

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Bruxelles ne soutient guère les revendications syndicales

Depuis la dernière réunion des ministres du travail et des affaires sociales à Bruxelles, les syndicats européens sont frustrés : la tentative des organisations des salariés d'associer la Communauté européenne à leur lutte pour la réduction du temps de travail a échoué pour l'avenir prévisible. Les syndicats ne pourront guère, dorénavant, compter sur les institutions européennes pour soutenir leurs revendications.

LA Confédération européenne des syndicats s'est efforcée pendant des années de faire pénétrer ses idées en faveur d'une « redistribution du travail » pour remédier à la crise économique de la Communauté européenne. Dans sa résolution concernant l' « harmonisation » de la durée du travail, cependant, le conseil des ministres s'est abstenu de toute déclaration qui aurait pu soutenir la thèse des syndicats. Les gouvernements de la Communauté européenne ne tendent même pas vers un règlement-cadre européen : ils approuvent tout au plus certaines « orientations » communes pour l'appréciation des problèmes posés.

La Confédération européenne des syndicats estime que, au conseil, les ministres du travail se sont faits, unilatéralement, les défenseurs des intérêts des employeurs. Mais il est peut-être aussi juste de constater que les systèmes économiques et sociaux des différents Etats de la Communauté européenne excluaient dès le départ la possibilité de trouver un dénominateur commun.

Dans quelle mesure une « plus juste » répartition du travail existant pourrait-elle contribuer à la solution des problèmes d'emploi ? La question n'est pas seulement discutée entre partenaires sociaux. Les opinions publiques sont, sur ce point, tout aussi éloignées d'un pays membre de la Communauté européenne à l'autre.

Tandis que la Belgique et les Etats « latins » sont favorables à une réduction du temps de travail dans une stratégie communautaire destinée à rétablir le plein emploi, d'autres pays membres en ont vraiment peur. Ils craignent que des mesures forcées dans ce domaine ne rendent la transformation des structures économiques encore plus délicate et n'empêchent plutôt la création d'emplois nouveaux.

Et, en tout cas, ils ne veulent pas se laisser limiter par des décisions préalables de Bruxelles. A cela s'ajoute le fait que les interventions directes de l'Etat sur le marché du travail sont politiquement et juridiquement taboues dans certains pays de la Communauté européenne.

Ainsi le gouvernement allemand, par principe, reste-t-il en dehors de cette affaire, laissant strictement aux partenaires sociaux le soin de négocier les accords concernant la durée du travail. Le gouvernement belge, en revanche, s'est récemment fait fort de réduire par étapes la durée hebdomadaire du travail, dans la mesure où les syndicats se contenteraient d'accords comportant des augmentations modérées de salaires.

Ce qui compte pour les syndicats, c'est qu'une réduction du temps de travail, motivée par la politique d'emploi, ouvre en même temps la voie à un plus grand progrès social. Les patrons craignent surtout des coûts d'exploitation plus élevés et une détérioration de leur position concurrentielle internationale.

Bien que sous une forme prudente la Commission de la C.E.E. se soit aussi prononcée pour une politique de redistribution du travail, son premier désir est de canaliser la discussion déclenchée au sein des Etats membres de façon telle qu'elle contribue à une meilleure harmonisation des politiques économiques nationales.

Selon les calculs de Bruxelles, l'offre potentielle de main-d'œuvre dans l'Europe des Neuf augmentera jusqu'en 1985 de 500 000 à 800 000 personnes par an. Les efforts pour relancer l'expansion économique peuvent, d'après la Commission, se révéler également insuffisants pour diminuer le taux actuel du chômage.

C'est pourquoi la Commission a suivi au moins en partie les représentants des salariés. Elle propose un accord-cadre européen pour harmoniser les conditions de la concurrence des entreprises et donner à la Communauté un visage plus « social ».

Dans son projet de résolution pour le conseil, la Commission a qualifié d'utile le fait « *de contribuer à l'amélioration de l'emploi et des conditions de travail par une réforme du temps du travail dans un avenir proche* ». Elle demande également l'intégration de cette politique dans « *un cadre communautaire* ».

Toutefois, les autorités de la Communauté européenne estiment aussi que le coût d'une redistribution du travail doit être « *réparti équitablement entre les parties concernées* », le déplacement de la main-d'œuvre, les investissements et la réorganisation dans les entreprises ne devant pas souffrir d'une réduction du temps de travail.

Un vague mandat

Le conseil des ministres n'a pas fait sien ce projet de résolution. Il reconnaît qu'une harmonisation du temps de travail pourrait contribuer à une amélioration de la situation de l'emploi mais souligne que, pour l'appréciation de telles mesures, « *de nombreux facteurs doivent être pris en considération* ».

Tandis que la Commission avait demandé aux gouvernements de se charger avec les partenaires sociaux de l'examen d' « *une action communautaire en vue de la réduction du temps annuel du travail* », le mandat est devenu beaucoup plus vague dans la résolution adoptée. Il n'est question que de « *points de vue communautaires, qui, le cas échéant, pourraient être pris en considération dans des accords par branches ou secteurs des différents Etats* ».

Le texte compliqué du conseil indique à l'avance qu'un consensus sur la politique commerciale ou économique est toujours moins difficile à réaliser dans la Communauté européenne que sur les questions sociales. La « conférence tripartite » des gouvernements, des employeurs et des syndicats risque de ne guère faire progresser les consultations en présence de cette maigre résolution.

Le danger est indéniable que certains syndicats nationaux se remettent à bouder l'Europe. Dans des commentaires officiels, la C.E.S. a exprimé sa détermination de poursuivre ses efforts en faveur d'une réduction du temps de travail au niveau de la Communauté. Mais pour soutenir des revendications nationales, il est clair qu'elle ne pourra plus guère à l'avenir se servir de la Communauté comme d'un fer de lance.

WILHELM HADLER.

DES PETITES ENTREPRISES REVIVENT DANS UNE ZONE DÉPRIMÉE

Le succès économique du Prato est-il aussi une réussite sociale ?

En quelques années, des milliers d'emplois ont disparu en Europe. Pourtant, dans certains lieux, l'emploi a beaucoup augmenté. C'est le cas de Prato, une zone d'industrie textile, qui a résisté à toutes les tempêtes conjoncturelles.

SUR les rives du Bisenzio, au cœur de la Toscane, plus de mille cinq cents nouveaux postes de travail ont été créés pendant les années les plus critiques. Là, les oracles de la prévision économique ont été ridiculisés. En effet, au début des années 60, ils avaient prévu un déclin inévitable du secteur textile italien. On a pu croire d'abord que la réalité leur donnerait raison : les usines fermaient, les travailleurs officiellement recensés diminuaient, le « travail noir », ce vieux remède contre l'alternance des cycles économiques, augmentait.

Avec les années, Prato, comme Biella, autre zone textile italienne, a renversé la situation et apporté un démenti à ceux pour qui la victoire des importations en provenance des pays en voie de développement était inévitable. Aujourd'hui, certains entrepreneurs de Prato vont à Tokyo pour traiter directement avec les Japonais et les autres Asiatiques, leur montrant la bonne fortune du « made in Italy ».

Prato est une zone de 700 kilomètres carrés comprenant treize communes et une population de trois cent mille habitants environ. Les deux tiers des fuseaux d'Italie y sont concentrés dans 55 % des entreprises textiles transalpines avec 30 % des ouvriers italiens du textile.

Le secret de ce succès, qui a cependant des aspects négatifs, réside dans la petite taille des entreprises. La dimension moyenne de l'entreprise y est inférieure à la moitié de celle de l'entreprise italienne en général. Un artisan du textile sur cinq en Italie travaille à Prato. Le modèle presque historique qui y est suivi est celui de la décentralisation productive. Il y a dix mille petites et très petites entreprises, avec cinquante mille employés, soit environ cinq par unité locale.

Les syndicats et les entrepreneurs sont d'accord sur le caractère unique de ce phénomène qu'il faut attribuer à des conditions historiques et culturelles. Ce modèle est-il exportable ? « *Non*, dit le président des industriels de la région, Lamberto Cecch, *pour imiter Prato, il faudrait reconstruire un autre Prato, une ville où l'on ne considère rien comme acquis, où l'on doit inventer quotidiennement.* »

Ces petites entreprises, en majorité familiales, sont chacune spécialisées dans un travail spécifique. Elles se placent toutes au service du complexe productif organisé pour la vente du produit, comme une sorte de grand corps humain avec certains organes principaux qui délèguent aux autres des fonctions spécifiques. Ne pas voir ainsi ce bassin textile, c'est ne pas comprendre l' « exemple le plus réussi de l'Italie centrale » (ou plutôt de l'Italie située entre les grandes concentrations industrielles du Nord (Milan-Turin-Gênes) et les économies précaires du Midi.

« La décentralisation productive »

Une étude récente a recensé certains facteurs humains de succès : une population très travailleuse, avec un fort esprit d'entreprise (ils croient tous avoir un bâton de maréchal en poche), un esprit d'indépendance (ils aspirent tous à devenir petit patron), une préférence pour ce métier par rapport à un travail subordonné et dépersonnalisé, un respect pour la capacité créative et l'habileté manuelle. Dans cette région où les valeurs institutionnelles les plus classiques de l'économie libérale survivent, le niveau de risque d'entreprise est élevé : à preuve, la dynamique permanente des dimensions alliée à une forte natalité et à une forte mortalité des entreprises. Le contraire, en somme, de l'économie assistée.

En revanche, certains phénomènes ont un aspect social et humain plus négatif. On peut les regrouper sous le thème de « fragmentation du marché du travail ». Car, à côté du marché « normal », il y a celui des retraités, des pensionnés, des femmes au foyer, du second travail.

Ce sont là les résultats de ce qu'on appelle la « décentralisation productive », concept que les économistes définissent comme la « *réduction du degré d'intégration verticale d'une industrie par le transfert progressif des phases productives à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise* ». Le système fiscal favorise ce phénomène : on dit que la T.V.A. accentue la désagrégation verticale.

Du point de vue économique, Prato paraît une île heureuse. Mais du point de vue humain, cela est moins vrai. Certains en parlent même comme d'un « enfer de l'homme ». D'après le syndicaliste Ivo Meoni, un des succès de Prato est « *l'auto-exploitation des classes travailleuses qui acceptent de prolonger leur journée de travail* ».

A côté d'une désagrégation accentuée des entreprises, on assiste à une dangereuse désagrégation socio-familiale. De nombreuses femmes se disent « veuves » parce qu'elles ne voient jamais leur mari, époux de métier à tisser. Les salaires sont élevés, mais il est difficile d'avoir un cadre de référence précis pour évaluer les rétributions. On observe dans les nouvelles générations une tendance à rejeter ce système. Mais elles ignorent les dimensions européennes du problème de l'emploi : une enquête de l'association des entreprises de Prato n'a-t-elle pas montré pourtant que l'industrie a besoin en moyenne de vingt employés et intermédiaires pour cent ouvriers alors que l'offre est de cent employés pour vingt ouvriers ?

MARIO FASANOTTI.

Huit mutations qui changent la face du monde

(Suite de la page 21.)

Centralisme qui pose des problèmes mal résolus. Peut-on enthousiasmer la jeunesse avec ces modèles rationnels, donc contraires aux irrationnels, d'espoir, d'amour, de justice et de fraternité ? Nous sommes en panne d'une solution politique qui nous donnera les moyens de gérer des lendemains qui risquent sans cela de pleurer au lieu de chanter. Un effort de recherche est nécessaire pour adapter ces modèles aux dures réalités.

La montée mystique. — Dans ce monde ultra rationalisé (devrais-je dire normalisé ?), la raison et les pulsions irrationnelles sont en totale contradiction. La réaction qualitative, pourtant si nécessaire, passe, ici, par la montée de ce qu'on appelle en philosophie le « sacré », par opposition au profane. On y est déjà. Ce n'est pas par hasard que le pape mobilise les foules catholiques en Pologne, ni que Khomeiny mobilise les foules islamiques en Iran. Le désespoir que sécrète le monde du rationnel conduit à la capitalisation de l'espoir dans un irrationnel de défoulement. Ce n'est pas par hasard que fleurissent la parapsychologie ou l'astrologie. Malraux disait que le vingt et unième siècle serait mystique ou ne serait pas. Il peut, certes, être mystique et d'une harmonieuse sagesse, mais il peut aussi être mystique et cruellement fou, car le courant mystique, selon les circonstances, produit le saint ou l'inquisiteur. N'oublions pas que l'homme est le seul animal capable de guerre idéologique.

Jadis, la philosophie tentait de répondre aux grandes questions que se posait l'homme sur lui-même ou sur le cosmos. Depuis trois mille ans, on en discutait. Demain, la biologie, l'astronomie et la physique quantique nous donneront les réponses. Cela engendrera des philosophies nouvelles, donc des politiques nouvelles. En attendant, nous sommes privés d'étoiles pour nous guider. Où sont les rois mages qui découvriront ces nouvelles étoiles ?

Je ne suis pas pessimiste, car l'homme franchira ces obstacles. Cela n'interdit pas d'être lucide sur les difficultés. Les mutations ont toujours engendré des holocaustes. Je crains celui qui nous menace même si, par ses excès, il engendre une nouvelle société humaine meilleure, que notre génération, malheureusement, ne verra pas, alors qu'elle vivra la mutation.

JEAN BARETS.

POINT DE VUE

Trois étonnements

Par HENRI BRUGMANS (*)

DE l'expérience communautaire quelles leçons peuvent être tirées ? Principalement, me semble-t-il, que l'Europe a avancé de manière satisfaisante, aussi longtemps que les responsables étaient animés d'un esprit communautaire réel — j'allais dire : d'une volonté supranationale. Edgard Pisani, dans son livre *Défi au monde*, déclare qu'il a toujours la nostalgie de cette époque « *où les gouvernements croyaient en leur œuvre commune, où la Commission des Communautés faisait des propositions suivies d'effets, où les acteurs économiques et les citoyens participaient, pleins d'espoir* ».

Impossible de récuser ce témoignage. En revanche, lorsque cette inspiration a fléchi, l'égoïsme national a repris le dessus et la stagnation s'est installée. La conclusion, nullement idéologique, s'impose : il faut revenir à l'esprit d'antan — ou bien avouer clairement qu'on refuse de « faire l'Europe ».

Un second étonnement se dégage de l'expérience historique, cette fois plus ancienne. Il s'agit du mot « confédération ». Que veut dire ce vocable ? Les juristes en discuteront toujours. Les historiens, eux, apportent une réponse. Ils ne peuvent pas ne pas constater que les confédérations ont toujours, dans le passé, ou bien échoué, ou bien été le prélude d'une fédération durable. Ainsi, la Confédération de l'Allemagne du Nord a fait place au Reich bismarckien. Les confédéraux d'Amérique, eux, n'ont jamais réussi, pendant la guerre de Sécession, à définir un concept politique cohérent.

La Confédération helvétique n'est devenue efficace que le jour où (tout en gardant son ancien nom) elle s'est donné des structures fédérales. Seule la République des Sept Provinces unies aux Pays-Bas a pu se maintenir pendant deux siècles, malgré un statut confédéral. Pourquoi ? Parce que la Hollande et la Zélande y exerçaient un rôle d'hégémonistes. Mais en Europe, fort heureusement, aucun pays ne sera jamais prépondérant.

Faut-il alors conclure qu'une Confédération européenne soit inconcevable ? Peut-être pas. Ce qui ne s'est jamais produit peut se produire demain. Encore faut-il, dans ce cas, expliquer pourquoi l'Europe serait appelée à faire mentir ce qui a toujours été presque une « loi » de l'histoire. Je m'étonne qu'une telle démonstration n'ait pas été tentée par les confédéralistes qui, pourtant, eux aussi, doivent savoir que de puissantes forces centrifuges sont à l'œuvre autour de nous et qu'il faut les tenir en échec. Deuxième sujet d'étonnement.

Voici le troisième. Maintenant que le Parlement européen est élu au suffrage universel, bien des hommes politiques déclarent que cette assemblée ne doit surtout pas avoir de compétences réelles. Même à gauche, cette affirmation se retrouve sur bien des lèvres. Pourtant, de deux choses l'une :

— Ou bien, rien de sérieux ne se fait dans la Communauté, et alors il faut la liquider séance tenante ;

— Ou bien, on y prend les décisions — trop souvent c'est la décision de ne rien décider — qui affectent la vie contemporaine.

Seule la seconde hypothèse est, évidemment, la bonne. Mais, en réalité, comment les choses se passent-elles ? Un nombre infime d'hommes politiques — neuf, avec leurs collaborateurs — prennent des décisions qui restent irrévocables.

Mais peut-on accepter un tel état de choses et rester en paix avec sa conscience de démocrate ? Je ne puis l'imaginer. Un contrôle parlementaire doit s'exercer au niveau géographique où se prennent les décisions quelles qu'elles soient. A politique européenne démocratie européenne. On ne sort pas de là.

En fait, dans la Communauté, il règne l'arbitraire. Au mieux, un despotisme éclairé, car une équipe internationale d'hommes politiques peut parfaitement bien jouer un rôle monarchique — même si ce rôle est celui d'un roi fainéant.

En conclusion, je m'étonne quand je vois des démocrates se résigner au statu quo et se cabrer devant l'idée que le Parlement européen élu puisse devenir un Parlement effectif. Je m'étonne particulièrement quand il s'agit d'hommes de gauche, car la gauche a une véritable tradition de démocratie agissante. Le pouvoir d'user et d'abuser lui a toujours paru inadmissible. A l'heure actuelle, cela veut dire, en bonne logique, qu'il faut tendre vers un exécutif européen vraiment responsable, pour les seules matières européennes — ni moins ni plus.

Qu'est-ce qui est plus précieux : la fiction d'une souveraineté nationale ou l'avenir d'une démocratie, bien menacée dans le monde ?

(*) Recteur honoraire du Collège d'Europe.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	293 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

...PRISES REVIVENT DANS UNE ZONE DÉ...

économique du Prat...

...une réussite sociale

La décentralisation productive

...ments

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Groupe agro-industriel recherche pour

AFRIQUE FRANCOPHONE
DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER

— Le candidat devra être de formation supérieure et avoir une expérience professionnelle de premier plan.
— Connaissance de l'Afrique souhaitable.
— La rémunération proposée tiendra compte de l'importance du poste à pourvoir et des références exigées.
— Lieu de résidence en ville.
— Pas de problèmes scolaires pour candidats mariés avec enfants.

Ecrire avec références sous le nº T 017454 M, à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche
POUR LE SIÈGE DE SA FILIALE
à DOUALA

UN CADRE COMPTABLE
OBLIGATOIREMENT DE NATIONALITÉ CAMEROUNAISE

- Titulaire du D.E.C.S.
- Ayant quelques années d'expérience.

Après formation, il pourra être chargé à court terme des fonctions de CHEF COMPTABLE de la FILIALE.

Ecrire avec C.V. et photo, sous la réf. A 213 à : TELEX P.A., 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui tr.

Recherchons pour groupement professionnel agricole important

AFRIQUE FRANCOPHONE
RESPONSABLE SERVICE IMPORT-EXPORT

diplômé école de commerce ou équivalent avec expérience approfondie, au moins partiellement outre-mer, et références exigées.
Préférence donnée à candidat dispon. rapidement.

Adr. C.V., photo + prétentions s/réf. nº T 17456 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE HAUTE TECHNICITÉ
recherche
POUR UN CHANTIER LONGUE DURÉE A L'ÉTRANGER (AFRIQUE) DÉPART IMMÉDIAT

UN CADRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE
Niveau ESC ou équivalent
DESC complet - 5 ans d'expérience exigée

— Gestion comptable et juridique d'un groupement d'entreprises.
— Contrôle des gestions.
— Gestion du personnel.

Ecrire et envoyer C.V. avec photo et prétentions à SODINO CONSEIL, 43, r. Gambetta, 31000 Toulouse.

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE SCIENTIFIQUE OU COMMERCIAL

Un très fort dynamisme commercial allié à la pratique du conseil en entreprise et de bonnes notions d'informatique constituent les atouts pour diriger avec succès une équipe d'ingénieurs pluri-disciplinaires.

Rémunération très motivante et avantages expatriement pour une activité responsable dans un pays francophone stable et agréable.

Disponibilité très brève vivement souhaitée.

Adr. C.V. et photo sous le nº T 017491 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

MONDEMPLOIS

Voir rubrique EMPLOIS « Informations DIVERS »

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour
AFRIQUE NOIRE
Jeune INGÉNIEUR
DIPLOME ELECTROMECANIQUE

Anglais indispensable. Connaissance structures métalliques appréciée.

Adresser C.V. et prétentions à : nº 39.504 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SI LA **VENTE** A DES PROFESSIONNELS VOUS INTÉRESSE **RÉELLEMENT**

MICHELIN

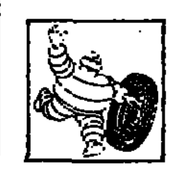
propose à des jeunes gens **même sans expérience** une

CARRIÈRE DE TECHNICO-COMMERCIAL

- Vous êtes libéré des obligations militaires ;
- Votre niveau BAC - DUT - BTS - LICENCE sera apprécié et vous aidera, mais plus encore votre sens de la communication, votre goût pour les problèmes techniques, votre dynamisme.
- Après une formation rémunérée de six mois, votre responsabilité s'étendra sur un département français, et votre objectif commercial consistera à :

VENDRE NOS PRODUITS
et ASSURER UNE ASSISTANCE TECHNIQUE

- Après une période d'intégration et quelques années d'expérience, l'importance internationale du groupe vous permettra d'accéder à une situation à votre dimension en France ou à l'Etranger.



Adresser votre candidature et C.V. détaillé à :
MICHELIN
SP 33/9897 B
63040 CLERMONT FERRAND CEDEX

---

marketing
INDUSTRIE ALIMENTAIRE

Nous étant assurés d'une base de travail large et stable (entre 40 et 70 % du marché pour nos produits classiques), nous avons entrepris de consolider et de développer notre assise en innovant à la fois au niveau des produits et au niveau des approches Marketing. C'est à ce double titre que nous cherchons du renfort pour notre équipe et recrutons plusieurs :

CHEFS (SENIORS) DE GAMME DE PRODUITS

Ils travailleront à partir d'objectifs Marketing précis en collaboration constante avec les équipes commerciale et technique.

Nous ferons plus certainement d'emblée confiance à ceux ou celles qui, dotés (ées) d'une bonne formation de base, auront pratiqué le Marketing moderne pendant suffisamment d'années pour avoir pleinement rencontré et surmonté la plupart des obstacles qui se dressent entre la **CONCEPTION D'UN PROJET ET SA MISE EN ŒUVRE SUR LE TERRAIN** (et qui n'en conserveront pas moins enthousiasme et créativité !).

A l'agrément de ce travail à plusieurs titres épanouissant s'ajoute celui de résider dans une grande ville universitaire à 2 heures de Paris où les conjoints se plaisent toujours.

Envoyer C.V. détaillé et rémunération souhaitée sous réf. 9210-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

LILLE 100.000 F+

CHEF DE PRODUIT

Le chef de produit est d'abord un homme de politique commerciale : à partir de l'analyse de la demande, il élabore une gamme, recherche les fournisseurs, négocie des contrats d'achats, s'intéresse à la promotion et au devenir de ses produits.

Par vocation, le chef de produit a une grande faculté de persuasion... et pas seulement avec les fournisseurs. A l'écoute des besoins du marché, il doit vendre ses idées à ceux qui, dans les magasins, sont chargés de commercialiser ses produits.

Que faut-il pour réussir ? Quelques années d'expérience après un diplôme d'une Ecole de Commerce, de préférence dans une fonction impliquant du dynamisme commercial et une grande habileté dans les relations humaines. De même, une personnalité affirmée et le besoin d'exercer un pouvoir de décision important dans un métier fait de mille détails. L'un des meilleurs spécialistes de la grande distribution vous propose de rejoindre l'équipe jeune et performante de sa centrale d'achats, secteur non alimentaire.

Mme Marie-Odile DEBIEVRE étudie confidentiellement votre candidature; merci de lui écrire sous la réf. 1031 LM.



argos
DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
517, Av. République 59700 Marcq en Baroeul T. (20) 31.24.80.

---

ingénieur, responsable du service "qualité"
grande ville de la région Rhône-Alpes

Nous structurons un service qualité dans notre affaire qui exporte des usines clés en mains. Le responsable de ce service met sur pied les études de programmes d'assurance qualité, gère la qualité des fabrications et des constructions d'usines, développe les méthodes d'analyse statistique des données. De plus, il anime une équipe "d'hommes qualité" déjà existante.
Pour cela, il doit avoir 40 ans minimum, une formation de type Ponts et **Chaussées, ECP, Mines, AM et l'expérience de l'animation d'un service qualité dans l'industrie lourde.** Il est disponible pour voyager dans le monde entier et parle anglais.
Notre consultant, Mme G. DILL, vous remercie de lui écrire (réf. 564 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

recherche dans le cadre de l'expansion de ses laboratoires
à VILLENEUVE-LOUBET (NICE)

RESPONSABLES DES GROUPES SYSTÈMES "AUTOMOTIVE"

réf. EFG/1279/074

Les candidats requis doivent avoir une expérience approfondie d'au moins 5 ans dans le domaine des circuits analogiques et digitaux acquise dans la conception et le développement des systèmes «automotive» pour l'instrumentation et les appareils de contrôle de moteurs.

Ils seront chargés de diriger un groupe d'ingénieurs de conception de systèmes «automotive».

Ceci implique :
le contact direct avec le client, la coopération avec les centres de recherche en Europe et aux Etats-Unis pour le développement de nouveaux produits, et des relations étroites avec les responsables de haut niveau de la Société.

Une expérience de la supervision de groupe serait un avantage.

Ces postes représentent une réelle possibilité de promotion pour les candidats qui souhaitent faire une carrière dans un environnement dynamique et moderne.

INGENIEURS SYSTEMES "AUTOMOTIVE"

réf. EFG/1279/075

Ce sont des ingénieurs électroniciens ayant 2/3 ans d'expérience en conception de circuits digitaux, analogiques et microprocesseurs.

Les candidatures provenant du secteur automobile sont souhaitées mais non obligatoires.

Les candidats retenus seront responsables à la fois de la conception de systèmes pour les applications clients du secteur automobile et de la définition des systèmes du Futur.

Ces postes constituent un objectif stimulant pour des ingénieurs qui veulent exprimer leur talent dans un environnement moderne aux multiples opportunités de carrière.

Pour ces deux postes : il faut prévoir quelques voyages aux Etats-Unis et à travers l'Europe.

Le salaire motivant dépendra de l'expérience.

L'anglais courant est absolument nécessaire.

Pour faire acte de candidature, envoyer C.V., photo et prétentions, date de disponibilité en rappelant la référence du poste à
Madame LE GUET - T.I.F. B.P. No 5
06270 VILLENEUVE-LOUBET.

SCOP Les COOPERATIVES DE PRODUCTION du Centre et du Sud-Est
renforcent leurs équipes d'intervention régionale et recherchent, chacune, un

Animateur de Gestion
70/80 000 F

pour P.M.I. Agé de 28 ans minimum et de formation supérieure type Ecole de Commerce.

Mission principale : promouvoir les actions coopératives et en particulier :
- coordonner des actions de création de S.C.O.P.,
- apporter un appui à la gestion des coopératives ouvrières,
- participer à la formation des travailleurs sociétaires,
- animer la vie du mouvement.

Ces postes, intéressants et évolutifs, sont basés, respectivement, à LIMOGES et à LYON.

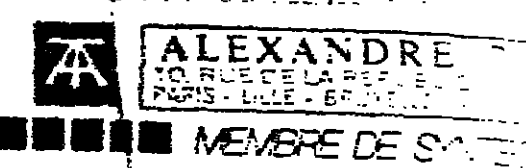
Ils comportent des déplacements fréquents.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous la référence 790 M à notre conseil qui garantit réponse et discrétion.

Raymond Poulain Consultants
57, avenue de Suffren
75007 PARIS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Si, dans le contexte de l'entreprise où vous travaillez, vos possibilités sont trop réduites et ralenties par des circonstances qui n'ont rien à voir avec vos connaissances et vos performances, vous devriez immédiatement saisir *l'occasion que nous vous offrons et nous écrire.*

Nous sommes une des plus grandes firmes américaines de conseil en management de réputation mondiale. Nous cherchons actuellement plusieurs candidats âgés de vingt-cinq à trente ans comme

JUNIOR CONSULTANTS OU MANAGEMENT TRAINEES

Dans le cadre de nos activités, la progression de votre carrière dépendra de vos connaissances et de vos aptitudes. Vous ne connaîtrez pas un travail de routine car nos activités incluent **la production, la distribution, la vente, *le marketing et la formation du personnel.***

Nos clients sont d'importantes sociétés dans tous les secteurs de l'économie et sont répartis dans toute la France, ce qui vous appellera à voyager chaque semaine.

Dans notre société, de jeunes licenciés en économie, gestion d'affaires, sociologie, psychologie, etc., ont les meilleures chances. Mais même si vous n'êtes pas diplômé, vous n'êtes pas exclu d'avance si vous pouvez prouver une solide expérience dans les relations humaines.

Une connaissance approfondie de l'anglais est nécessaire, la connaissance de l'allemand ou du néerlandais serait un avantage. Pour les éléments les plus valables, une rémunération élevée est prévue après la période de formation. Ecrivez-nous immédiatement en indiquant de préférence votre numéro de téléphone où nous pouvons vous toucher pendant les heures *de bureau car les premiers entretiens auront lieu dans les semaines à venir.*

Ecrire sous le numéro de référence LM 79 L 780.

INSIGHT PUBLICATIONS S.A.

Boulevard de la Cambre 42 — Boîte 13 — 1050 BRUXELLES (Belgique) qui transmettra.

LE MATERIEL TELEPHONIQUE THOMSON-CSF

Etablissement 44700 d'ORVAULT

Tél. (40) 76-31-95

Réf. A.N.P.E. 1.241

recherche immédiatement

INGÉNIEUR TECHNICIEN
GESTION DOCUMENTATION LANGUES ÉTRANGÈRES

Pour traduction et gestion de l'ensemble de la documentation technique électronique en langue étrangère qui est livrée avec les équipements téléphoniques vendus à l'exportation (documentation matériel - logiciel) Langues étrangères exigées : ANGLAIS et ESPAGNOL - Souhaitée : RUSSE Restaurant - Self-service - 13e mois - Horaires flexibles sur 5 jours Nombreux avantages sociaux - Retraite complémentaire et prévoyance

Adresser C.V. à SERNENC A.N.P.E., 12, rue de Strasbourg. 44041 NANTES cedex - Tél. 47-01-06

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION implantée en NORMANDIE

recherche

DIRECTEURS DE SUPERMARCHÉ
500/1.000 M2

Nous demandons :
- Un souci permanent des ventes et de la présentation du magasin.
- Les qualités nécessaires pour motiver et entraîner l'ensemble du personnel qui leur sera confié.
- Une connaissance acquise de la gestion d'un supermarché.

Nous offrons :
- Une rémunération intéressante sur treize mois d'après l'expérience acquise.
- Un *intéressement* motivant lié aux résultats obtenus.
- Des avantages sociaux.

Nous garantissons une discrétion absolue des candidatures.

Envoyez votre C.V. détaillé avec photo récente sous n° 7.261 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, *qui transmettra.*

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES DU SECTEUR IMMOBILIER

recherche

UN DIRECTEUR
POUR SON AGENCE DE
MULHOUSE
LIBRE RAPIDEMENT

Le candidat retenu, directement rattaché à la Direction Générale, aura la responsabilité du développement et de la gestion de l'agence.

Une formation supérieure et une expérience de plusieurs années des divers aspects de l'immobilier (études d'investissements, montage d'opérations de construction, commercialisation et gestion immobilière) *sont indispensables.*

Le fait d'être implanté depuis de nombreuses années en Alsace serait un avantage supplémentaire.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous n° 39212 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

MATRA Le Groupe MATRA

recherche pour l'une de ses filiales, située dans le Finistère, un

Chef de Personnel

30 ans minimum, de formation supérieure, possédant l'expérience de la fonction acquise en milieu de production et désirant étendre ses responsabilités dans une plus grande unité opérationnelle.

Ce poste nouvellement créé, rattaché à la Direction Générale, bénéficie d'une grande autonomie d'action. Il s'étend à 1 500 personnes réparties en 2 établissements de production (montage d'équipements électroniques de grande série).

Principales missions :
Elaboration, mise en place et suivi d'une politique de Personnel : rémunération, formation, relations sociales, recrutement, gestion des carrières, etc.

La rémunération sera proportionnelle à la valeur du candidat.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous la référence M 678 à notre conseil qui garantit réponse et discrétion.

MEDIA BA



Raymond Poulain Consultants 57, avenue de Suffren 75007 PARIS

GMF MAISONS

Au-delà des produits qui font son succès (résidences principales en habitat groupé et isolé), le Groupe Maison Familiale accentue sa diversification dans les résidences secondaires et de loisirs. Afin d'assister le responsable de ce secteur sur les plans administratif, juridique et financier, il s'avère nécessaire de rechercher un

contrôleur de gestion

Ce dernier mettra en place et suivra le contrôle de gestion de l'activité «résidences secondaires et loisirs». Il analysera sous l'angle de la rentabilité financière les projets immobiliers.
Basé à Cambrai, ce poste s'adresse à un homme doté d'un DECS et d'une Licence en Droit (ICH souhaité) et ayant acquis, chez un promoteur ou dans une banque, une expérience similaire.
L'importance et le développement du Groupe prédisposent à une évolution de carrière particulièrement motivante.

Adresser candidature manuscrite avec c.v., photo et prétentions s/réf. 4078 à GROUPE MAISON FAMILIALE - Direction des Relations Humaines - Boite Postale 18 - 59403 Cambrai Cédex.

La SOCIÉTÉ BERTHIEZ (500 personnes) à GIVORS près de LYON, filiale de la SNECMA, seul fabricant français de tours verticaux *(80 % du C.A.* à l'exportation) recherche son futur

CHEF BUREAU D'ETUDES MECANIQUES

Ce poste qui implique grande capacité de conception en mécanique, hydraulique et automatismes, s'adresse à un ingénieur généraliste de type CENTRALE, A et M, ECAM ou similaire.

Les contacts avec le client au niveau de l'étude sont fréquents ainsi que quelques déplacements à l'étranger avec les ingénieurs d'affaires. Il pilotera également la partie sous-traitance des études.

Écrire CABINET GATIER, Service F - 32, rue Barrême 69006 LYON. Réponse assurée et motivée.

MEDIA-SYSTEM

Cabinet Gatier

MERLIN GÉRIN PROVENCE

recherche

DES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS diplômés d'une grande école pour :

1) SERVICE CONCEPTION

Ingénieur d'études dans les techniques numériques en logique câblée et programmée.

Expérience appréciée en microprocesseurs et informatique temps réel.

2) SERVICE COMMERCIAL

Ingénieur technico-commercial, responsable du développement de produits.

Spécialisation génie atomique et expérience automatique industrielle souhaitées.

Implantée dans un site attrayant, proche de Salon-de-Provence, la Société offre des possi*bilités de carrières intéressantes.*

Adresser C.V. détaillé à :
MERLIN GÉRIN PROVENCE
B.P. n° 1 LAMANON 13560-SENAS

MAISONS **Bruno-Petit**

NOUS SOMMES LA FILIALE NORMANDE *DU TROISIEME CONSTRUCTEUR FRANÇAIS* DE MAISONS INDIVIDUELLES (2000 personnes, dont 380 en Normandie) pour gérer une très forte expansion notre premier souci est d'intégrer à notre équipe des hommes de qualité.
C'est pourquoi le Responsable des Relations Humaines recherche son

ASSISTANT (E) RECRUTEMENT

60.000 Frs — Voiture de fonction

Sa mission :
Prendre en charge l'ensemble des procédures et travailler à l'optimisation de nos méthodes de recherches.

La candidat idéal est un (e) Jeune Psychologue possédant, de préférence, une première expérience de la fonction.

Le poste est basé à ROUEN

Adresser C.V. et photo à Maisons BRUNO PETIT J.C. LORIOT 5, rue de la Poterne 76000 ROUEN

Esprit d'informatique et de gestion
pour nous les deux sont liés

- Vous avez déjà l'expérience de la direction d'équipe pluridisciplinaire en informatique acquise en travaillant au contact ou à l'intérieur de grands Groupes. Votre formation supérieure (peut-être d'ingénieur), jointe à cette expérience, vous permettra de communiquer avec les dirigeants de notre entreprise (500 MF, 2500 pers., 4 usines en *France) filiale d'un grand Groupe. Nous fa*briquons des produits industriels de grande série, notre siège est à Paris, mais le service informatique est dans le sud-ouest. 30-35 ans.

Pour participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. avec photo s/réf. 62-09 à :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité assurée)

ETABLISSEMENT TECHNIQUE DE BOURGES recherche

Réf. 79.10 **Ingénieur d'essais**

pour matériel d'armement.

Formation mécanicien origine Arts et Métiers ou équivalent même sans expé*rience.*

Adresser lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions à :
Monsieur le Directeur
Etablissement Technique de Bourges
Carrefour de Zéro-Nord/Route de Guerry
18015 BOURGES Cedex

Importante société d'électronique Région OUEST Atlantique, 1000 personnes, fabrication Grande Série recrute

Jeune Responsable Ordo-Lancement
75-100000F/an

pour la gestion de la production et son traitement informatisé.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à notre conseil qui répondra à chaque candidat.

MEDIA BA

Michel AUBRY 10, Impasse Pierre Loti 85000 La Roche sur Yon

RHONE—ALPES

Filiale d'une importante compagnie américaine, ce groupe industriel français réputé pour la qualité de ses produits (biens d'équipement légers pour le Bâtiment et l'Industrie) possède lui-même des filiales en Europe et réalise *220 Millions F. de C.A. pour 1200 personnes.* Le Directeur Financier du Groupe recrute un

Responsable des Systèmes et Procédures

Pour mettre en place des nouveaux systèmes comptables et les procédures correspondantes.

Il assurera l'analyse des systèmes existants et des besoins, participera à leur formulation, concevra, rédigera, fera appliquer les procédures, et *contrôlera la fiabilité des systèmes réalisés.*

Domaine d'intervention au départ : comptabilité *générale, comptabilité analytique, paie, gestion* des stocks.

Organisateur *ou Audit (Internes-externes) avec* un minimum de 3 ans d'expérience, parfaitement bilingue Anglais, issu d'une Grande Ecole de Commerce et Gestion ou possédant un MBA, maîtrisant les problèmes de fiscalité française et les principes de contrôle interne.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 9657 à L.T.P. 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

Entreprise T.P. Sud-Est

40.000.000 de francs de chiffre d'affaires annuel

cherche

UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ

pour lui confier la responsabilité de l'exécution des travaux *de la société.*

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé de 35 ans environ ayant de solides références de conduite de chantiers et, de préférence, une expérience en travaux en site maritime.

Poste très intéressant pour un candidat dynamique et fortement motivé par l'accession à brève échéance à un poste de direction.

Ecrire n° 7274 « le Monde » Publicité, 5, rue *des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, q. tr.*

ENTREPRISE TELECOM BRETAGNE

recherche

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Expérience petit système. Maîtrise parfaite de *la langue* anglaise. Connaissances en pédagogie souhaitées.

Envoyer C.V. à n° *38527* CONTESSE Publicité 20, av. Opéra. 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

ENSEMBLIER REALISATION D'ENSEMBLES INDUSTRIELS et COMMERCIAUX CLES en MAIN rech. pour agence Rhône-Alpes

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Le candidat devra justifier de ses connaissances techniques et de son expérience en bâtiments industriels afin d'assumer les fonctions :
- *d'Ingénieur technico-commercial* (conception, chiffrage, démarches commerciales) ;
- et/ou de chargé d'affaires (gestion de dossiers, pilotage technique).

Envoyer lettre manuscrite, photo, C.V. à n° 34820 P.A. S.V.P., 37, rue *Général-Foy, 75008* PARIS

Groupe Chimique Multinational

recherche

pour une de ses usines de l'Est de la France

UN INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

Formation ENSEM, ENSEN Grenoble (option électricité), E.S.E., ayant une expérience professionnelle de 2 à 5 ans.

Il sera chargé des études et de la préparation des travaux neufs électriques, ainsi que leur suivi sur le chantier.

Le logement est assuré.

Adresser C.V., photo + salaire actuel, à n° 39.589, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DISTRIBUTION DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE B.T. et M.T.

Un groupe d'implantation nationale (leader dans sa spécialité) recherche le

CHEF DE SON AGENCE DE NEVERS

LE POSTE :
Responsabilité d'un centre de profit réalisant un chiffre d'affaires de 10.000.000 F. Effectif : 15 personnes.

LE CANDIDAT :
32 ans au moins. Formation ingénieur ou équivalent. Très compétent en matériel électrique et éventuellement électronique. A la fois gestionnaire et animateur d'action commerciale.

L'AVENIR :
Le poste constitue un point de départ en vue d'une carrière évolutive.

Adresser curr. vitae à notre conseil : ASFORDIS, 160, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.
Discrétion absolue.
Les candidatures retenues seront examinées s/place.

LA SOCIÉTÉ DU CHAMPAGNE
MOET ET CHANDON
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Ce poste intéressera votre esprit ouvert à la mise en place, dans 3 filiales européennes, de nouveaux systèmes I.B.M. transactionnels. Vous serez capable de prendre en compte la conception, l'installation et le développement des systèmes et des logiciels de gestion. Votre aptitude à vous intégrer au sein d'une équipe située à Epernay et travaillant sur un I.B.M. 370/148 sera appréciée. Votre expérience de 2 à 3 ans de l'analyse-programmation est indispensable, comme l'est votre connaissance du DOS/VS, du COBOL, de l'ASSEMBLEUR de CICS et de VSAM. Vous devrez pratiquer couramment l'anglais lors de vos déplacements en EUROPE.

Vous adresserez votre curr. vitae et prétent. au Directeur du Personnel de la Société MOET ET CHANDON B.P. 140 51205 EPERNAY CEDEX.

GROUPE NATIONAL FINANCIER
spécialisé dans l'Immobilier
recherche un

DIRECTEUR FINANCIER

Il se verra confier la responsabilité de l'ensemble des comptabilités du groupe.

Il pourra compter sur une structure dynamique et sur un outil efficace.

Il est de niveau DECS au minimum et il a l'expérience de la branche financière et immobilière.

Sa fonction l'amènera à résider en Métropole nord.

La rémunération, motivante, sera fonction de l'expérience.

Mme POITEVIN traitera rapidement et avec discrétion les candidatures qui lui seront adressées sous référence 6060

CREED 13, rue FAIDHERBE 59800 LILLE

Important groupe industriel français recherche pour l'une de ses usines en Province (Région OUEST), un.

Ingénieur Méthodes
(A.M., ICAM ou équivalent)

Ayant 1 à 2 ans d'expérience.
Au sein de l'équipe du service méthodes, il sera responsable de l'étude et de l'amélioration des postes de travail et des implantations dans les ateliers.
Il assurera notamment l'animation d'un groupe de préparateurs de travail.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à notre conseil qui répondra à chaque candidat.



10, Impasse Pierre Loti 85000 La Roche sur Yon

MEDIA PA

SEM FERTILISANTS-PHYTO JARDIN
recherche

CHEF DE PRODUITS

Pour cette création de poste, nous recherchons candidat (te) ayant des connaissances dans la fonction et si possible dans les produits. Lieu de résidence : Besançon.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à J. CHANARD, consultant, 22, rue de la Faisanderie, 75116 Paris.

Paris Sud

Jeune ingénieur grande école, ou jeune diplômé d'études supérieures

pour fonctions à responsabilités globales

Société de transport rapide - air/route - nous couvrons le territoire national et avons des possibilités de développement européen.
Nous offrons, à un jeune ingénieur ou cadre, intégré à une petite équipe de direction, de travailler dans une société en forte expansion et d'y avoir des possibilités de promotion rapide.
Dans un premier temps, il sera responsable de notre centre Paris-Orly : 30 personnes, parc de 20 véhicules, ce qui implique le développement de notre C.A., l'accroissement de la rentabilité de nos activités, l'amélioration de notre organisation.
Une première expérience professionnelle - 2 ans minimum - commerciale, gestion, suivis d'affaires, organisation, est indispensable.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence 71534/M, à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.
Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC.

ETABLISSEMENT PUBLIC
situé à 120 kms de Paris recherche le

CHEF DU SERVICE FORMATION

Mission :
- promouvoir auprès des entreprises des actions de conseil dans le domaine :
  - formation - enseignement - emploi,
- établir et gérer les budgets formation,
- organiser et contrôler le suivi des cycles de formation,
- animer un service de 14 personnes.

Profil :
- cadre de 30 ans minimum, de formation supérieure ayant le goût des contacts et le sens de l'animation et de préférence une expérience de la formation sur les plans pédagogiques et administratifs.

Adr. lettre manusc. CV + photo + prét. s/réf. 2805
Réponse et discrétion assurées



CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

CABINET OPPERT
B.P. 4 - 69, Bd Mal Joffre
92340 Bourg-La-Reine



PARTICIPEZ AU LANCEMENT DE GARRETT FRANCE S.A.

Une filiale de GARRETT CORPORATION.
recherche pour son usine de turbocompresseurs
PRES D'EPINAL

CHEF DES ACHATS

Bonne expérience dans l'industrie métallurgique et si possible en fonderie de pièces métalliques.
Langue anglaise souhaitée.

CHEF SERVICE ORDONNANCEMENT

Bonne expérience de l'ordonnancement et de la gestion des stocks dans la fabrication de moyenne et grande séries.
Expérience de gestion informatique et connaissance de l'anglais souhaitées.

PSYCHOLOGUE INDUSTRIEL

ayant quelques années d'expérience dans la gestion du Personnel. Recrutement, Formation.
Anglais souhaité.

Prière d'adresser c.v. détaillé, photo et prétentions sous référence 4062 en précisant le poste choisi à GARRETT FRANCE S.A. - Service du Personnel - Z.I. - Route d'Oncourt - 88150 Thaon Les Vosges ou ANPE, 2, av. du Général de Gaulle 88000 Epinal.

Sté de Promotion de dimension nationale dans le domaine du logement

recherche

2 directeurs régionaux

Grande couronne parisienne - Nice

Chacun de ces postes convient à une personnalité dynamique, possédant les qualités d'un entrepreneur (35 ans mini.), ayant une formation supérieure de base (formation juridique complémentaire appréciée), une expérience de 10 ans dans l'immobilier dont 4 à 5 ans de Direction de Programmes. Il devra être très introduit dans tous les milieux touchant à la construction pour la région envisagée.

Missions :
Dans le cadre d'objectifs définis par la Direction Générale, il devra initier et réaliser l'ensemble du montage des opérations depuis les problèmes fonciers et en assumer la pleine responsabilité technique, commerciale et financière.

Il dirigera une équipe de 8 à 15 personnes et bénéficiera de l'assistance fonctionnelle des Directions du Siège.

Lieu de travail : PARIS ou NICE.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73505/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.
Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

SOCIETE DE PRODUITS CHIMIQUES POUR L'AGRICULTURE
à vocation internationale, recherche

ingénieur d'expérimentation

pour essais de plein champ

pour un contrat d'une durée d'un an.
Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé ENSA, ayant une bonne connaissance de l'Anglais ou de l'Allemand; et intéressé par les problèmes de développement des produits phytosanitaires.
L'implantation des essais se ferait en province.

Envoyer C.V. à :
CHEVRON CHEMICAL COMPANY SAF
Service du Personnel -
12, rue de Penthièvre - 75008 PARIS.

La Société des Ciments Français recherche

Le responsable du contrôle administratif et financier des filiales

La mission de ce Chef de Département sera :
- le contrôle de la gestion administrative et financière de près de 25 sociétés françaises et étrangères, en liaison avec les Directions de tutelle de ces filiales et les autres Départements de la Direction Financière,
- l'organisation et l'harmonisation des méthodes et procédures comptables,
- l'exécution de missions ponctuelles d'audit comptable et financier,
- la participation active à l'établissement des comptes consolidés du Groupe,
- l'assistance aux filiales en matière de fiscalité, de droit des sociétés, etc.,
- la collecte et le traitement des informations en provenance des filiales, à l'intention de la Direction Générale.

Le candidat retenu aura 32 ans minimum, une formation d'Expert-Comptable complétée par des connaissances en droit des sociétés, parlera anglais et aura acquis une expérience d'au moins 5 ans dans un cabinet d'audit ou dans une société industrielle à un poste similaire.

Lieu de travail : PUTEAUX. Déplacements à prévoir en France et à l'étranger.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73508/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.
Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
PEINTURE ET REVÊTEMENTS MURS ET SOLS
recherche pour PARIS et PROVINCE

a) 6 JEUNES INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Cette offre s'adresse à de JEUNES INGENIEURS ou TECHNICIENS SUPERIEURS DU BATIMENT sortant de l'école ou ayant un début d'expérience. Ils devront, après une formation approfondie, être les appuis techniques des vendeurs d'une région, principalement pour les produits de haute technicité, auprès des prescripteurs, des entrepreneurs et industriels du second œuvre bâtiment.

Les postes à pourvoir se situent :
— 1 à PARIS
— 1 à RENNES
— 1 à NANCY
— 1 à LYON
— 1 à MARSEILLE
— 1 à BORDEAUX
(Référence n° 2.279).

b) 18 VENDEURS

Ces vendeurs, après une formation adaptée, devront vendre aux entrepreneurs et industriels du second œuvre bâtiment, tous les produits du groupe au sein de ses filiales.

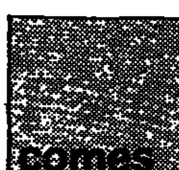
Ces postes conviennent plus particulièrement à des jeunes sortant d'écoles commerciales ou du bâtiment.

Ils se situent :
— 3 à PARIS
— 1 à LILLE
— 1 à NANCY
— 1 à MULHOUSE
— 1 à AUXERRE
— 1 à LORIENT
— 1 à TOULON
— 1 à MARSEILLE
— 1 à MONTPELLIER
— 1 à AGEN
— 1 à ANGOULEME
— 1 à CLERMONT-FERRAND
— 1 au PUY
— 1 à BOURGES
— 1 à ROUEN
— 1 à CAEN
(Référence n° 2.280).

c) 4 AGENTS DE PRESCRIPTION

Cette offre s'adresse à des jeunes sortant d'écoles commerciales ou du bâtiment. Après formation appropriée, ils devront visiter les prescripteurs du second œuvre bâtiment : architectes, bureaux d'études, etc. pour présenter et faire référencer les produits du groupe.

Les postes à pourvoir se situent :
— 1 à PARIS
— 1 à LYON
— 1 à NANCY
— 1 à RENNES
(Référence n° 2.281).



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS, en rappelant la référence.

Discrétion et réponse assurées.

Important Cabinet recherche pour métropole NORD DE LA FRANCE

CONSEILLERS FISCAUX EXPÉRIMENTÉS

Ec. n° T 017475 M. Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Société d'Expertise comptable recrute

UN ASSISTANT

responsable de portefeuille DECS ou niv. équivalent. Expér. indispens. Lieu de travail Bourges (Cher). Adr. C.V. dét. et prétentions sous référence n° T 017487 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cabinet de Conseils juridiques et fiscaux, région NORD, recherche

JURISTE

expérimenté en fiscalité et droit des Sociétés. Ecr. avec C.V. au n° 7.268, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Nous créons un poste de

directeur administratif et financier

240.000 F.

Notre Groupe : 4 unités, 600 personnes, 140 MF est en expansion.

Pour compléter la structure existante, nous recherchons un Homme qui sache se faire valoir par ses qualités d'Organisateur et de Responsable.

Le PDG et le DG tiennent à se décharger sur ce cadre de haut niveau des missions essentielles.

Sous l'autorité directe du PDG et du DG, son expérience d'Audit lui permettra d'analyser, de mettre en place et de suivre l'ensemble des procédures.

Contrôleur de Gestion efficace, il assumera la gestion du Groupe et il surveillera chaque unité.

Sachant utiliser l'outil informatique il a le goût de l'effort et du résultat.

Homme de Finance, il contribuera à la politique de développement en cours + 15% en 1979 et il se fera apprécier par son ambition.

Ce recrutement a été confié à C. POPESCO qui recevra vos candidatures détaillées (manuscrites) et les traitera confidentiellement.

S.C.I.P. SOCIETE CENTRALE D'INTERVENTION ET DE PRESTATIONS
160, Boulevard de la République 92210 SAINT-CLOUD.

Sté proximité La Défense recherche

CHEF DU PERSONNEL

connaissant parfaitement établissement des payes, déclarations sociales, mensuelles, trimestrielles, annuelles, relat. sociales, si possible la convention collective de la métallurgie pour effectif d'environ 150 personnes. Exp. min. requise 10 ans dans la fonction.

Libre rapidement.

Adr. C.V. manusc., photo, prét. nº T 17.460 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Groupe Français réputé, siège Paris, mécanique et chaudronnerie lourde qui étudie et construit en application de ses conceptions brevetées : échangeurs thermiques pour pétrole, chimie, nucléaire, énergies nouvelles... recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

EXPORTATION

Grande Ecole - 35 ans minimum. Anglais indispensable. Excellent rédacteur, et négociateur, très bon vendeur. Env. C.V. et photo sous référence 2.100 B.P. 269, 75424 Paris CEDEX 09 qui transmettra.

Ecole privée Paris-11e rech. PROFESSEUR ESPAGNOL pour temps partiel (mardi et jeudi après-midi), libre de suite. Téléph. : 357-64-99/79-06.

FILIALE chargée de la mise en oeuvre des SYSTEMES INFORMATIQUES d'un très important GROUPE D'ASSURANCES recherche

analystes

(Référence 6286 A)

programmeurs

(Référence 6286P)

ingénieurs système

(Référence 6286 IS)

pour le développement d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et un réseau de télétraitement.

Le matériel actuellement installé se compose de :
- DEUX 3033 - 12.000 K chacun,
- UN 3033 - 8.000 K,
- UN 370/168 AP - 8.000 K,
- 1000 terminaux de télétraitement.

GIE

Envoyer CV, en précisant la *référence du poste choisi, au* Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

RESPONSABLES COMMERCIAUX — 100.000
• PARIS
• METROPOLES-REGIONALES

Vous serez responsables de votre marché (définition analyse), de votre clientèle, de vos objectifs, de votre budget *et de la négociation complète de vos contrats.*

Votre formation supérieure (ESC, Droit...), votre expé*rience de vente et/ou de gestionnaire (3 à 5 ans)* et votre disponibilité rapide seront des éléments majeurs lors de la sélection.

Votre activité : vente de contrats de gestion de restaurants exigera la mise en valeur de votre rigueur, votre dynamisme et votre ténacité.

SODEXHO, leader de la restauration de collectivités en France (Entreprises, Hôpitaux, Ecoles), c'est un milliard de Francs de CA, une expansion de 28 %, 10.000 personnes dans 20 pays et de réelles possibilités de carrière tant en France qu'à l'étranger.

La Direction du Personnel attend votre candidature avec photo et salaire actuel sous réf. : 1813

SODEXHO — 3, avenue Newton 78390 BOIS D'ARCY

Dans le cadre de son expansion
LE GROUPE LE.
recrute pour le 1er semestre 1980

20 Jeunes Débutants

pour sa filiale CENTRAL INFORMATIQUE
(prochaines dates d'embauches : 3 mars et 15 juillet 1980).

Après une formation de 6 mois à l'informatique de gestion, ils seront intégrés à des équipes entraînées et ils travailleront en relation directe avec nos clients. Si vous êtes diplômés de l'enseignement supérieur (grandes écoles - université) et attirés par un métier d'avenir ; si vous souhaitez trouver une carrière motivante : intéressement aux résultats et évolution liée à vos efforts personnels, envoyez-nous, dès maintenant, une lettre manuscrite accompagnée d'un CV. et d'une photo, sous référence 380 à :

GROUPE



CENTRAL INFORMATIQUE S.A.

Conseil et services en informatique sur IBM - 15-17, rue Rivay 92300 LEVALLOIS-PERRET

HAVAS CONTACT



Directeur Administratif et Financier 220 000 F/an +

Nous sommes un des tout premiers instituts français de recherches du secteur privé (effectif 580 personnes, C.A. 130 millions de Francs).
Nous recherchons pour notre siège en proche banlieue Ouest Paris notre DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER.
Rendant compte au Directeur Général, il assure le bon fonctionnement de l'ensemble de la logistique financière et administrative de la Société. Il anime une vingtaine de collaborateurs dont 7 cadres.
Ce poste de confiance intéresse une personnalité forte à tous points de vue, alliant la rigueur et l'efficacité aux qualités de contact.
De formation grandes écoles ou équivalent, cet homme, âgé de 38 ans minimum, justifie d'une expérience approfondie de Direction Administrative et Financière acquise en entreprise. Anglais indispensable.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 80 201 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

PROMOTION IMMOBILIERE

Société de Promotion Immobilière de dimension nationale recherche pour son
SIEGE PARIS ET AGENCES EN PROVINCE

CADRES RESPONSABLES DU MONTAGE ET DE LA GESTION DE PROGRAMMES IMMOBILIERS

Fort potentiel de dynamisme. *Sens des responsabilités et de l'organisation.* Capacité d'adaptation à des tâches diverses (administratives, *juridiques, financières et commerciales) pour :*

PARIS — TOURS — ORLEANS — BORDEAUX

CADRES DE DIRECTION

Pour assumer les fonctions d'adjoint au Directeur Régional, notamment *sur le plan de la gestion financière et comptable.*
4 à 5 ans d'expérience de la promotion immobilière.
D.E.C.S. demandé. Pour :

PARIS — BORDEAUX

Pour ces différents postes nous demandons plusieurs années d'expérience professionnelle et un diplôme de l'enseignement supérieur.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous no 38142 en précisant le poste et la ville choisis à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

emplois régionaux

VILLE DE VALENCE (80 000 habitants) *recrute collaborateur* Service Information. Il doit avoir une formation de secrétaire de *rédaction plus* une polyvalence dans les autres techniques de communication. *Salaire proposé : 4.000 francs.* Envoyer curriculum vitae à : M. l'Adjoint à l'Informtion, *Hôtel de Ville,* 26021 VALENCE Cedex.

Recherchons *pour région centre* DIRECTEURS de magasin secteur négoce meubles *électroménager,* personnes sérieuses, dynamiques avec sens commercial affirmé et *si possible expérience* équivalente en grande surface. Autorité naturelle et capacité d'animation indispensables. Possibilité d'assumer à terme de façon autonome la gestion du magasin confié. ECRIRE en joignant photo, C.V. détaillé avec références et prétentions à PROMOMEUBLE B.P. 31. - 58007 NEVERS CED.

Le Centre de recherches *pharmaceutiques* SEARLE Recherche et Développement situé à Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes) recherche LE (LA) RESPONSABLE DE son UNITE de METABOLISME et PHARMACOCINETIQUE. Pr ce poste, une bonne connaissance et pratique des méthodes physicochimiques d'analyse et de la manipulation des éléments *m a r q u é s est indispensable,* ainsi qu'une expérience d'au moins 2 ans dans un poste simil. de *l'industrie pharmaceutique.* Le (la) candidat (e) retenu (e) devra mettre en place le laboratoire et l'équipe de techniciens prévue. - Adr. lettre manuscr., photo (retournée), C.V. précis et souhaits, à : SEARLE réf 31 B.P. 23 - 06650 VALBONNE.

ELEKTOR Publications *d'électronique pour labo et loisirs,* crée un poste de :

TECHNICO-COMMERCIAL

avec une expér. commerciale et avant quelq. connaissances de base ou s'intéressant à l'électronique. Permis de conduire nécessaire pour déplacements fréquents. *Un atout serait la pratique* de l'anglais, l'allemand ou le néerlandais. Env. C.V. et prét. à Robert SAFIE, ELEKTOR, réf. T.C., B.P. 59, 59940 ESTAIRES.

Société Fabriquant matières colorantes et produits *auxiliaires recherche*

DIRECTEUR RÉGIONAL

pour l'EST de la France. *Formation gde Ecole* (chimie, textile, etc.). Plusieurs années d'expér. industrielles nécessaires, si possible en manutention textile. Adresser C.V. et prét. à Mme COURT, nº 1.239, 2 bis, avenue Sceaux, 78000 Versailles, qui transm.

Important cabinet recherche

3 SPÉCIALISTES EN DROIT DES SOCIÉTÉS

- Formation : niveau supérieur
- *Expérience 3 ans min.*
- Intéressés par activité de conseil d'entreprise.
- *Situation d'avenir pour* personne compétente et dynamique.

Discrétion assurée. Ecrire sous réf. 8.707 à P. LICHAU S.A., B.P. 220. 75063 Paris Cedex 02. qui transmettra.

La Fédération bretonne des *Caisses d'allocations familiales* recherche

UN (E) DIRECTEUR (RICE)

pour son centre familial de vacances « LE DOURDY » *LOCTUDY Sud-Finistère.*

- Ensemble comprenant : gîtes pavillons, studios, camping, restaurant, loisirs et fonctionnant toute l'année.
- Le ou la candidat (e), 35 a. min., devra avoir une expér. de plus. années de gestionnaire (administrative, financière, personnel), pas obligatoirement dans un *établissement similaire.*

Ecrire Fédération Bretonne des Caisses d'Allocations Familiales, cour des Alliés, 35028 Rennes Cedex.

Le ministère de l'Industrie recrute à AMIENS

INGÉNIEUR CONTRACTUEL HAUT NIVEAU

(Mines, P. et C., T.P.) pour contrôle exploitation des ressources minérales. Fonctions techniques et administratives. Déplacts et nombreux contacts avec responsables divers. Adr. C.V. à *la D.I.I., 44, rue* Alex.-Dumas, 80026 Amiens ced.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION
recherche

FUTURS RESPONSABLES

Les candidats auront :
- 30 ans minimum,
- une bonne expérience de la distribution des biens d'équipement pour la maison.

Formation BTS Distribution ou Ecole de Commerce

POSSIBILITE D'EVOLUTION

Adresser C.V. + photo à no 39260 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra

---

Nous sommes l'une des premières sociétés de

services informatiques

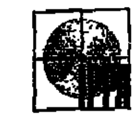
et notre croissance européenne nécessite l'engagement d'un

CHEF DE PROJETS

âgé de 29 ans au moins, *justifiant d'un minimum de* 5 années d'expérience, attiré par des relations avec la clientèle, capable de maîtriser une *unité autonome de 7-8 personnes* et d'assurer le suivi total des clients sur des applications spécifiques représentant des budgets de 300 000 à 1 500 000 F.

Cette situation conviendrait à un généraliste maîtrisant bien l'informa*tique de gestion et ayant déjà assumé* la fonction de *chef de projet,* de préférence au sein d'une SSCI.

Le poste est basé à PARIS, *mais nous prévoyons la création d'un poste* similaire en Touraine.



Nous avons confié la sélection sous le nº 29 205 M à IPPA (Recherche de Cadres) 57, rue d'Amsterdam 75008 PARIS, à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement CV + photo + niveau de rémunération.

Société multinationale, leader dans plusieurs marchés grande consommation, recherche

Responsable des études et recherche marketing

Homme ou Femme

reportant au Directeur Marketing, il sera responsable de la recherche et de l'analyse de toutes les informations qualitatives et quantitatives nécessaires aux prises de décisions marketing.

Ce poste convient à une personne d'esprit ouvert et de forte personnalité ayant une expérience de 3 ans minimum, de chargé d'études produits grande consommation (chez l'annonceur ou en cabinet), désireuse d'assurer la gestion complète d'un important budget études, et de collaborer à la définition et à l'exécution des programmes de marketing d'une Société au potentiel de développement important.

Anglais nécessaire.

Les candidats sont priés d'adresser leur C.V. détaillé, photo et salaire souhaité sous réf. nº 10180 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris, qui les assure de la plus entière discrétion.

Important groupe PETROCHIMIQUE recherche pour une de ses divisions, spécialisée dans la commercialisation de produits auprès d'une clientèle industrielle

cadre technico-commercial

Après une formation aux produits, il sera chargé, avec l'appui technique dispensé par l'unité de production située en Allemagne, de maintenir et développer une clientèle industrielle (textile - emballage - mécanique etc.) utilisatrice de ces produits.
Le candidat retenu, 30 ans environ, aura une formation supérieure, si possible axée sur la CHIMIE, et une première expérience liée à la vente de produits industriels.
La maîtrise de l'allemand est indispensable.
Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la référence 672 M sur l'enveloppe au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

JEUNES INGENIEURS

quelques années d'expérience

ETUDE-FABRICATION-MONTAGE-VENTE

Filiale d'un important groupe industriel, notre société se classe elle-même en position de leader sur son marché : 3 usines, 500 personnes dont une centaine d'INGENIEURS et TECHNICIENS.
Notre activité : l'étude et la réalisation complète d'équipements et de systèmes complexes dans tous les secteurs de l'industrie et de la distribution.
Des techniques nouvelles, des marchés en croissance, notre position de leader nous conduisent à recruter des INGENIEURS pour les fonctions suivantes :

BUREAU D'ETUDES

vous avez une expérience du bureau d'études et de la définition d'équipements mécaniques. Adjoint au Directeur des Etudes vous serez amené à lui succéder.
(Réf. : OP/01)

ETUDES D'ENSEMBLES

vous avez une première expérience, le goût des études et des connaissances générales en mécanique, électricité, informatique. Vous ferez en particulier des définitions de projets dont vous établirez les devis.
(Réf. : OP/02)

COORDINATION

vous avez l'expérience du suivi d'affaires complexes et des connaissances en mécanique, électricité, automatisme et informatique. Après commande vous coordonnerez la réalisation de nos projets.
(Réf. : OP/03)

FABRICATION ELECTROMECANIQUE

en tant que DIRECTEUR d'une unité de fabrication (120 personnes) vous serez chargé d'en assurer l'organisation et d'en prendre la responsabilité complète : vous êtes Ingénieur, avec 3 ans d'expérience en mécanique, électricité, mécano-soudure.
Le sens du commandement et des relations humaines est nécessaire.
(Réf. : OP/04)

MONTAGE

vous êtes un homme de terrain, ayant le sens de l'organisation et de l'efficacité. Ingénieur (mécanique, électricité) avec une première expérience vous serez chef d'importants chantiers : à moyen terme, responsable d'un service de 50 techniciens.
(Réf. : OP/05)

MONTAGE ET SAV

vous serez responsable du Service Montage et du SAV. Vous avez l'expérience du chantier, le sens des responsabilités, une formation générale en mécanique et électricité.
(Réf. : OP/06)

AUTOMATISME

votre expérience de l'automatisme et de l'informatique industrielle vous permettent d'assurer la définition, le suivi et la mise en route d'ensembles automatisés (conventionnels, programmés et utilisant des mini-calculateurs).
(Réf. : OP/07)

VENTE

au sein de notre équipe vous assurez la promotion et la vente d'ensembles complexes. Vous avez déjà une expérience réussie dans la vente de biens d'équipement industriels et des connaissances générales en mécanique et si possible en automatisme et informatique. L'anglais est nécessaire.
(Réf. : OP/08)

LIEU DE TRAVAIL *: une très agréable ville universitaire proche de PARIS.*
Pour tous ces postes, nous attendons des candidats désireux de réussir dans leur activité professionnelle et d'y assumer des responsabilités.
Nous traiterons avec le plus grand intérêt votre dossier de candidature avec C.V. détaillant travaux et responsabilités antérieurs, photo et prétentions que vous adresserez en rappelant la référence du (ou des) postes choisi(s) à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

---

maisons LARA Société de vente et de construction de Maisons individuelles au coup par coup a été crée en 1974.
Les objectifs 1980 : 850 ventes, CA HT de 135 millions.
Son D.G. renforce sa structure et crée le poste de

Directeur Exploitation

150 000

Rattaché à la DG, il sera dans un premier temps, responsable sur la REGION PARISIENNE des TRAVAUX (sous-traitance, préparation et réalisation des chantiers, gestion clients pendant et après chantier), et de l'évolution des METHODES TECHNIQUES et d'APPROVISIONNEMENT. Il pourra rapidement être chargé des SERVICES COMMERCIAUX et accéder ainsi à la

Direction Régionale Ile de France

La Société souhaite confier le poste à un jeune ingénieur diplômé, ayant environ 8 ans d'expérience, et connaissant bien l'activité M.I.

Adresser candidature (CV, photo, salaire actuel) sous Nº 9122 à CINOREN - 104 rue Lafayette 75010 PARIS.

MEDIA BA

cinoren

---

jeune ingénieur G.E.

100.000 F

Le GIRATEV situé Porte de Versailles, est un GIE de SERVICES INFORMATIQUES pour l'ensemble ex-ORTF. Il est équipé d'un 370/158 sous OS/VS1 et IMS (60 Terminaux) complété par des mini et des micro sur les sites.

La Direction Technique se renforce et veut intégrer un Jeune Ingénieur G.E. option Informatique, de préférence Sup'Elec ou Télécom. Sa mission, après intégration, sera d'études et de développement. Les qualités intellectuelles (rigueur et créativité), les traits de personnalité (esprit d'équipe, goût de challenge), et une forte motivation pour le Conseil seront déterminants dans le choix final et la réussite à ce poste.

Adresser votre dossier (C.V., lettre manuscrite) sous la référence 40 CM à :

HB Hervé Le Baut-Consultant
11, rue La Boétie-75008 PARIS

OP

Contrôle chimique, physiologique, bactériologique...

Diriger la vingtaine de laborantins et chimistes qui assurent le contrôle des matières premières et produits finis de notre laboratoire nécessite une compétence scientifique indiscutable.

Pharmacien, chimiste, vous l'avez acquise au cours de vos années auprès d'un patron du contrôle d'un grand laboratoire pharmaceutique. Vous avez appris, ce faisant, à animer les hommes et les femmes, à gérer les budgets.

Vous apprécierez, en rejoignant notre laboratoire, de nombreux éléments. Au plan professionnel : la grande variété des formes pharmaceutiques concernées, la disposition d'appareils sophistiqués, les contacts avec les chercheurs du groupe anglo-saxon auquel nous appartenons. Au plan privé : le charme de la vie de province à une heure de Paris. Enfin l'opportunité de pratiquer votre anglais.

Ecrivez sous référence 801 327 M aux conseils du cabinet de recrutement SIRCA. Vous pouvez compter sur leur discrétion, ils ne nous présenteront pas votre candidature sans votre accord préalable.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES
d'une société spécialisée en électronique de Pointe (Banlieue Sud)
propose poste

ingénieur électricien

diplômé et ayant une première expérience
POUR INDUSTRIALISATION DANS LE DOMAINE DES SOUS-ENSEMBLES DE DISTRIBUTION D'ENERGIE de faible puissance.

(réf. I.E.)

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous No 38886, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Dans le cadre de son expansion une
IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES
Filiale d'un puissant groupe recherche pour la banlieue nord, PLUSIEURS

INGENIEURS SYSTEME

a) 1 INGENIEUR :
- formation supérieure souhaitée
- pouvant justifier de plusieurs années d'expérience
- connaissance OS - VS1 ou MVS
- pratique SMP appréciée
- apte à résoudre sur place différents problèmes logiciel.

SALAIRE 150 000 F AN

b) 1 INGENIEUR :
- formation INSA, maîtrise ou DEA
- 1 ou 2 ans d'expérience
- connaissance VM, CMS

pour développement et maintenance système VM.

SALAIRE 116 000 F AN

c) 1 INGENIEUR :
- formation TELECOM ou équivalent
- 1 ou 2 ans d'expérience OS - VS1 ou MVS
- bonne connaissance TP.

SALAIRE 116 000 F AN

De réelles perspectives d'évolution sont possibles pour des candidats disposant d'un bon potentiel.

Envoyer C.V. et photo INTERSYS
60, rue du Ranelagh - 75016 Paris Tél. 524-61-15

Important groupe de transports internationaux recherche pour s'intégrer à la Direction Financière de sa société Holding un

JEUNE DIPLÔMÉ

de l'enseignement supérieur

ayant acquis une expérience d'environ 3 ans de préférence dans un cabinet d'audit anglo-saxon.
Il procédera notamment à la consolidation des comptes du Groupe et participera au suivi des tableaux de bord des filiales.
Ce poste pourra déboucher sur des responsabilités comptables opérationnelles au sein du Groupe.
Nous attendons pour vous rencontrer que vous ayez écrit avec C.V. sous réf. 78116 M au consultant qui nous assiste dans ce recrutement Brigitte PRISSARD.

plein emploi
10, rue du Mail 75002 PARIS.

---

direction technique

ROISSY

Nous sommes une jeune Société affiliée au groupe AIR FRANCE et chargée d'un programme important de réalisation et de gestion de bars, de restaurants et de boutiques dans la future aérogare nº 2 de Roissy.

La Direction Technique a pour missions essentielles : de concevoir et de réaliser les installations techniques et les aménagements intérieurs, en étroite relation avec les Conseils extérieurs (B.E., Architectes et Décorateurs) et de participer à la préparation de l'exploitation. Une première tranche doit être opérationnelle dès Avril 81.

Ce poste requiert : une formation supérieure (Ingénieur ou Architecte), une expérience récente de la restauration publique et de l'aménagement de cuisines, une bonne maturité (35 ans minimum), des talents éprouvés d'organisateur et d'animateur, une grande puissance de travail et de la disponibilité pour de nombreux contacts.

Poste passionnant pour tout candidat attiré par de larges responsabilités et par le « challenge » qu'est la réalisation d'un projet global : aujourd'hui une équipe de lancement, dans 3 ans 500 personnes.

Disponibilité rapide souhaitée.

Adresser votre dossier complet (C.V., lettre, salaire, téléphone), sous référence 50 M à :

HB Hervé Le Baut-Consultant
11, rue La Boétie-75008 PARIS

OP

IMPORTANT GROUPE TERTIAIRE
recherche pour PARIS

UN CADRE D'ORGANISATION débutant

De formation supérieure (universitaire ou Grande Ecole d'Ingénieur ou de Gestion), le candidat (e) retenu (e) s'intégrera dans une équipe dynamique où il lui sera confié des missions d'études, et de conseil auprès des différents départements du Groupe.

Le poste à pourvoir, aux larges responsabilités, offrira d'intéressantes perspectives d'évolution à toute personne de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée à no 38827 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Marketing grande consommation.

Une personnalité brillante et évolutive, un diplôme d'études supérieures, trois à cinq ans d'expérience dans une société réputée pour son marketing avancé... C'est le mix du chef de produit actuellement recherché sur le marché..

Vous êtes concerné ? Alors, en ce début d'année, réfléchissez à votre carrière en bon professionnel. Des créneaux existent...dans des sociétés importantes, mais non démesurées (notre CA : 700 millions de F)... où les structures sont solides, mais non pesantes (avec vous, nous serons sept au marketing)... et qui ne lésinent pas sur les moyens (notre budget publi-promotionnel a été en 79 de 50 millions de F).

En venant chez nous, peut-être pourriez-vous valoriser votre acquis et apporter une contribution plus personnelle. En tout cas, cela vaut la peine de prendre contact avec les consultants de SIRCA, qui collaborent avec nous sur cette recherche et qui vous en diront davantage. Précisez sur votre courrier la référence 805 328 M.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche pour

DEPARTEMENT APPROVISIONNEMENTS
Paris

UN AGENT TRANSIT QUALIFIE

Expérience réelle d'au moins 5 ans acquise chez un transitaire.
Excellentes connaissances des différents modes de transport (maritime en particulier) des tarifications et des problèmes douaniers.

Anglais lu et parlé.

Ecrire avec CV, photo et prétentions no 38842 à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement 26, avenue des Lilas - (Tour 12.04) - 64000 PAU

---

ingénieur chef de produit

(ECONOMIES D'ENERGIES)

Nous sommes la filiale "Engineering" de l'un des tous premiers groupes industriels français. Nous souhaitons développer un nouveau produit consistant à proposer aux Entreprises l'étude, la réalisation et le financement de travaux destinés à abaisser les coûts énergétiques.

L'ingénieur que nous recherchons prendra à terme la responsabilité de cette ligne de produits et aura pour missions :
- la RECHERCHE des industries intéressées
- le DIAGNOSTIC du système existant
- la PROPOSITION de la nouvelle solution
- la REALISATION et le suivi des travaux.

Agé de 35 ans environ, le candidat devra être de formation ingénieur (A.M., INSA, ...) avec si possible une spécialisation thermique. Son expérience doit s'être déroulée dans l'engineering (domaine thermique) ou éventuellement dans la pétrochimie (ingénieur d'entretien ou d'énergie). Il doit être ouvert aux problèmes d'énergies nouvelles et maîtriser la langue anglaise.

Conditions intéressantes et ambiance motivante.

Adressez C.V., photo et salaire actuel sous la référence 66.13/IP/255 à ADEQUATION, 62/64, av. Emile Zola, 75015 Paris.

Adéquation
CONSEIL EN RECRUTEMENT







هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

GROUPE THOMSON

HBS, *filiale du groupe Thomson*, conçoit et développe des machines de codage et de tri automatique du courrier pour les services postaux français et étrangers. Son expansion la conduit à créer 3 postes *d'ingénieurs.*

INGENIEURS LOGISTIQUE

(réf M 1242 N)

Ils sont chargés de préparer la logistique d'équipements complexes (mécanique, électronique, optoélectronique et informatique), de telle manière que leur soutien logistique permette aux clients *d'obtenir le service* qu'ils en attendent (Disponibilité et maintien des performances). Leur *mission va donc de l'orientation de la* conception des équipements jusqu'à l'établissement des programmes de maintenance.

Nous souhaitons rencontrer 2 ingénieurs électromécaniciens sensibilisés à l'électronique et l'informatique qui aient si possible une première expérience dans ce type de fonction.

INGENIEUR MECANICIEN

(réf M 1242 Q)

Chargé de projets au sein du bureau d'études mécaniques, sa mission va de la mise au point des spécifications techniques en liaison avec les chargés d'affaires et le client, à la conduite des études et des développements en liaison avec les autres services concernés (bureau d'études électroniques, essais,...) Il est responsable d'une petite équipe de 6 dessinateurs, projeteurs et chefs de groupe.

Nous souhaitons rencontrer un *ingénieur mécanicien* qui ait une expérience de bureau d'études d'au moins 4 ans, si possible *dans la petite* mécanique.

Compte tenu des investissements engagés et de l'importance du groupe, des perspectives d'évolution très *interessantes* peuvent être *offertes à des éléments de valeur.*

Les postes sont à pourvoir à Saint-Denis (93).

Des informations *complémentaires détaillées seront fournies en écrivant sous la réf choisie* à

egor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris

media-system

INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

DIRECTEUR MAINTENANCE ET INGENIERIE

La société Paul Prédault, spécialiste en produits de charcuterie de haut de gamme, se place parmi les leaders de sa profession. Elle réalise un C.A. de 130 millions avec un développement constant dû à la qualité de ses produits, à son dynamisme *commercial et aux performances d'une* unité de production moderne.

Le Chef du service entretien (et travaux neufs) est responsable dans son sens le plus large de l'ensemble de l'établissement, *tant au niveau de la maintenance* des installations que de l'amélioration de l'outil de production.

Il anime, organise et contrôle son équipe composée d'un chef d'entretien et 12 professionnels. Il définit et gère ses budgets. Il est concerné et il participe à l'élaboration de la politique de *développement* de l'entreprise.

Nous souhaitons rencontrer un *Ingénieur*, minimum 30 ans, de formation A.M. ICAM, INSA... possédant une expérience *significative* acquise dans une fonction similaire.

L'autonomie du poste, les ambitions de l'entreprise et les conditions offertes sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.
L'entreprise est basée en proche banlieue nord de Paris.

Pour recevoir informations complémentaires, *écrire sous référence M 6114 R à*

egor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris

media system

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

APPLICATIONS NOUVELLES

Ce groupe industriel (3 500 personnes, C.A. : 5 milliards) propose sur le marché *mondial une résine* thermoplastique très technique et performante. Ses applications *se trouvent* dans tous les secteurs de l'industrie, de l'industrie spatiale à celle des sports et loisirs.

De nouveaux produits sont mis au point pour apporter des services plus étendus. Il est donc nécessaire de renforcer l'équipe des ingénieurs développement.

Ceux-ci sont les conseils de tous les utilisateurs potentiels français et étrangers *pour les aider à concevoir leurs projets* en tirant le meilleur parti technico-économi*que des qualités offertes par le produit.*

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur polyvalent (Centrale, AM...) ayant acquis 3 à 4 ans d'expérience professionnelle dans un service développement quel qu'il soit.

La pratique courante de l'anglais est impérative, celle d'une autre langue appréciée.

Lieu de travail : *Paris.*
Déplacements : 40 %.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire à Henri Philippe sous référence *M 5103 BK*, à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris

media system

PARIS

ingénieur général de production

Cette entreprise industrielle, leader dans *sa spécialité*, se développe à un rythme constant. Elle emploie 900 personnes et réalise un CA de 280 millions. Sa structure industrielle est volontairement très décentralisée. Elle dispose actuellement de 6 usines *implantées* dans des régions diverses et 2 nouvelles unités seront opérationnelles dans un avenir proche.

La Direction Générale et de Production, cherche à s'adjoindre un nouveau collaborateur, ingénieur général de production, capable de la seconder pour analyser, planifier, *contrôler et suivre* l'ensemble des activités de production de l'entreprise en termes qualitatifs, quantitatifs et budgétaires.

Il assure de façon permanente l'interface entre *le siège* et les usines. Interlocuteur privilégié des chefs d'établissement, il les assiste et les oriente tout en respectant les délégations qui leur sont accordées.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur de formation Centrale, A.M., ou équivalent, possédant déjà une solide expérience de la fonction production, acquise soit à la Direction d'une unité autonome, soit au sein d'une Direction centrale de la production.
Le poste implique une grande mobilité et de la disponibilité.
La connaissance de l'anglais est impérative.

Les conditions offertes et l'évolution du poste vers une Direction de production effective sont susceptibles d'intéresser une personnalité de valeur.

Pour revevoir informations complémentaires écrire sous réf M 630 AM

egor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris

media system

ROCHE BIO-ELECTRONIQUE

CHEF DU SERVICE QUALITE

Roche Bio-électronique est un des leaders mondiaux dans son domaine : les équipements électroniques, scientifiques et médicaux.

L'unité de production en France est située à Vélizy, son extension l'amènera en mai 1980 à Montigny le Bretonneux (78).

Le Chef du Service actuel doit prendre d'autres responsabilités dans le groupe, il faut assurer sa succession. Après une période de formation aux productions spécifiques, le titulaire du poste sera responsable de la conception et de la gestion des plans d'assurance-qualité. Il anime *un service de 25 personnes qui assure les contrôles d'entrées et de* sorties, ce service est également chargé de la documentation technique. Il assiste les différents services techniques, y compris l'après-vente internationale.

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur électronicien qui justifie d'une *expérience industrielle de 5 ans minimum. Celle-ci a été acquise*, soit dans les Services Qualité, Etudes et Développement, soit SAV ou Fabrication.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 4209 L,

egor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris

media-system

LYON

JEUNE RESPONSABLE «CREDIT»

Une des premières sociétés françaises spécialisée dans le conseil auprès des pharmacies (cession d'officines de pharmacie, conseil financier et juridique) propose au sein de son département financier, le poste de responsable "crédit".

Sa mission est double : promouvoir le service qu'il offre auprès des acquéreurs d'officine et le réaliser. Il effectue les analyses financières nécessaires afin d'évaluer la nature et le montant du risque encouru, et monte les dossiers de crédit en liaison avec l'organisme bancaire.

Nous souhaitons rencontrer un jeune *diplômé de l'enseignement supérieur, doué* d'un sens commercial aigu, et ayant acquis *une première expérience significative* de l'analyse financière au sein d'une banque ou d'une société de crédit.

Pour recevoir informations complémentaires, *écrire sous référence* M 1348 A. à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris

media system

SERVICE INFORMATIQUE

responsable exploitation

Cette importante société sucrière dont le siège est à Paris dispose en province de 4 établissements de production.

Dans le cadre d'une nouvelle organisation informatique, elle s'est équipée d'une *configuration* CII 61/40 pour son siège et de terminaux 61 DPS pour chaque établissement. Les programmes et les traitements batchs et conver*sationnels sont opérationnels* depuis octobre 1979.

Elle souhaite rencontrer un professionnel capable de prendre en charge, au siège, l'exploitation informatique dans son sens le plus large.

Compte *tenu de la légèreté du service, cela* implique une responsabilité « d'homme-orchestre ». Il est donc à la fois pupitreur, programmeur, analyste *et chef de salle, il assure en outre* les liaisons avec les services utilisateurs.

L'ambiance de travail, l'autonomie du poste et les conditions offertes *sont de nature* à intéresser un professionnel compétent.

Merci d'adresser C.V. complet, photo et prétentions sous réf. M 6317 à

egor promotion
8 rue de Berri 75008 Paris

PRODUITS INDUSTRIELS DE CONSOMMATION

CHEF DE MARCHE

Leader sur un marché «traditionnel», cette société souhaite le faire évoluer. *Le rôle de la Direction* marketing est de susciter et d'accompagner cette évolution. Un nouveau poste de Chef de Marché est créé à cette intention.

Le titulaire du poste analyse son marché, *en fait la synthèse* puisdétermine une stratégie. De celle-ci découlent des actions réfléchies et contrôlées. Il assure également l'information de la force de vente et participe aux opérations publi-promotionnelles.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement commercial supérieur. Son expérience de 2/5 ans a été acquise, de préférence, dans le service marketing fabriquant et commercialisant des produits industriels de consommation.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 4212 Q à

egor 8 rue de Berri, 75008 Paris.

media system

EXPERT PRODUITS PETROLIERS

Ce groupe français propose au sein de sa division «pétrochimie», un poste d'expert en produits pétroliers.

Il est chargé des négociations et des opérations d'approvisionnement des charges pétrolières destinées à alimenter ses unités pétrochimiques.
Il *négocie également l'écoulement* des produits retour.
Il cherche à promouvoir une politique de diversification des charges de vapocraqueurs.

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur ayant acquis par formation *et/ou une dizaine d'années* de vie professionnelle, une connaissance ap*profondie du raffinage, ainsi que* des négociations commerciales de haut niveau.

La connaissance de l'anglais est impérative. Celle d'une autre langue est *souhaitée.*

Pour un premier contact, merci d'adresser un C.V. sous référence M 5103 BS à notre conseil Henri Philippe.

egor 8 rue de Berri 75008 Paris

media-system

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

INGENIEUR ELECTRICIEN

La société, *filiale française d'un groupe suisse*, emploie 1 600 personnes et réalise un C.A. de 400 M.F.

Elle conçoit, fabrique et commercialise des appareils statiques en moyennes et grandes séries. Cependant, une part non négligeable du C.A. est réalisée avec des matériels spéciaux dont *le développement* nécessite la création d'un poste d'ingénieur responsable.

Intégré à la direction commerciale, il prend en charge les produits considérés, *de leur* définition chez le client jusqu'au S.A.V.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur ESE ou INPG, justifiant d'une expérience professionnelle *de 5 ans minimum*. Il est basé à Paris et prêt à voyager en France 50 % de son temps pour des déplacements fréquents de *courte durée*. La connaissance de l'allemand est un atout apprécié.

Pour recevoir informations complémentaires, *écrire sous référence* M 408 AL, à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris

media system

INFORMATIQUE ET FORMATION

COMSIP ENTREPRISE, Groupe International de 6. 500 personnes est spécialisé dans l'étude, la réalisation, la mise en service et la maintenance d'*installations* en *électricité*, régulation automatique et informatique.

Elle dispose de son propre centre pour assurer la formation de ses ingénieurs et techniciens. L'équipe de formation existante *souhaite* s'adjoindre un collaborateur qui devra prendre en charge la préparation, l'animation et l'évaluation de stages dans *les domaines de l'informatique industrielle.*

Nous souhaitons rencontrer un homme possédant une solide formation informatique, et si possible une expérience en analyse et programmation acquise en applications industrielles. Il est motivé par l'animation à tous niveaux.

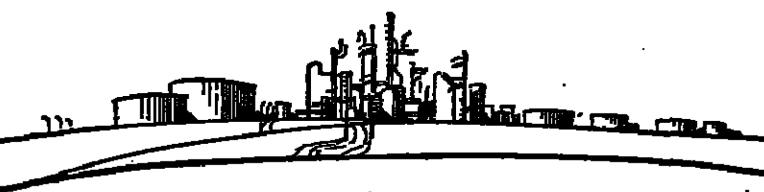
Une bonne connaissance de l'anglais et une aptitude à la mobilité sont nécessaires.
Ce poste n'est pas une fin en soi, et cet animateur spécialiste devra à moyen terme évoluer vers des *fonctions opérationnelles du type chef* de projet, ingénieur d'affaires ...

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous réf. M 6211 C à

egor 8 rue de Berri, 75008 Paris.

media-system

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



ESSO CHIMIE occupe une position importante dans son secteur aussi bien qu'à l'intérieur du Groupe ESSO (C.A. 2,3 Milliards de Francs dont 30 % environ à l'étranger).
Ses dimensions actuelles et ses objectifs lui permettent de prévoir d'importants développements.
Elle souhaite renforcer et diversifier son potentiel dans divers domaines et préparer ainsi ses futures structures d'encadrement.
Elle propose à plusieurs jeunes

ingénieurs grandes écoles

X - Centrale, Mines, A & M. + Formation souhaitée en Gestion, Finances, Marketing, Informatique...

une première affectation dans son usine de la Région du HAVRE.
Au sein de divers départements, ils se formeront à nos activités et acquerront la connaissance de nos structures tout en assumant rapidement des responsabilités opérationnelles.
La dimension internationale de notre groupe nous permettra ensuite de leur proposer diverses affectations en France et à l'étranger.
Ces postes s'adressent donc à des ingénieurs attirés par des responsabilités très diversifiées.
L'anglais est naturellement indispensable.

Les candidatures sont à adresser, sous réf. MB/1, au Département des relations sociales

Esso CHIMIE

B.P. 52
76330
Notre Dame de Gravenchon

HAVAS CONTACT

Ville de CLICHY-LA GARENNE recherche urgent

UN DIRECTEUR à temps complet et **2 DIRECTEURS-ADJOINTS**

diplômés ou stagiaires pour centre de loisirs municipal.
Adr. candidature et C.V. à M. LE MAIRE - B.P. 201 92112 CLICHY.

Impte banque recherche

EMPLOYÉS (ES) DE BANQUE

pour service administratif niveau B.E.P.C. à BAC.
30 ans minimum.
Ecrire avec C.V. ss référ. 8.708, à P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 PARIS, Cedex 02, qui transmettra.

Cabinet Chapelle recherche

- 1 SECRETAIRE, 25 a. min., expérimentée, place stable.
- 1 STANDARDISTE DACTYLO. Contrat de 6 mois.

45, avenue Trudaine 75009 Paris.
TEL. : 285-72-77.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître demandez une documentation gratuite sur la revue « France-Carrières » (C16) B.P. 402 - 09 Paris.

ORGANISME PROFESSIONNEL CREE LE POSTE

D'ADJOINT AU CHEF DU DÉPARTEMENT JURIDIQUE ET SOCIAL

Ce poste conviendrait : à un ou une

JEUNE JURISTE

ayant une pratique du contentieux commercial (recouvrement de créances) et susceptible de s'intéresser également aux questions sociales.
Env. CV, photo, prét. M. Jabaud 55, av. Kléber, 75116 PARIS.

Ecole de langues recherche :

PROFESSEURS

plein temps, de langue matern. angl. (impératif) pr banl. sud et est de Paris. Perm. de trav. demandé. Env. CV à Cetradel, 436, av. de la Division-Leclerc, 92290 CHATENAY-MALABRY.

GESTION DE PRODUCTION USINE / MECANIQUE LOURDE

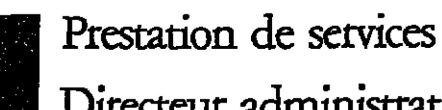
Analyser et réaliser un système d'informatique distribuée

Bien sûr, vous avez déjà une première expérience de trois ans dans l'analyse et la programmation (COBOL). Votre réussite a été facilitée par votre formation de base (MIAGE, DUT...).

Nous cherchons à améliorer notre gestion de production usine basée jusqu'à présent sur des systèmes centralisés importants (IBM 370/158, IMS) mais évoluant vers des systèmes d'informatique distribuée. Participer à l'élaboration, l'analyse et la réalisation de ces projets, vous amènera à travailler avec les matériels récents (IBM 8100), en liaison étroite avec les utilisateurs, ce qui vous conduira à des déplacements courts dans nos unités de production.

Poste basé en proche banlieue parisienne.

Adressez votre CV détaillé et vos prétentions sous référence 1900 à : rsc carrières - 64, rue la Boétie - 75008 PARIS.



N° 1 mondial de la HIFI

Informaticien

rattaché au Responsable Informatique

Importatrice de plusieurs marques mondiales, notre Société, MUSIQUE DIFFUSION FRANÇAISE, Siège à Vélizy-Villacoublay, a des objectifs ambitieux. Elle a aussi les moyens de ses ambitions. L'Informatique n'est pas des moindres : notre IBM 3-15 fonctionne déjà pour l'essentiel en télé-processing. Nous voulons faire encore plus et mieux. C'est pourquoi notre Responsable Informatique crée auprès de lui le poste d'informaticien-analyste, chargé de travailler en équipe à l'élaboration de nouveaux projets, depuis l'analyse, jusqu'à la programmation, en GAP II. La pratique du GAP II sous C.C.P. est bien sûr demandée. Des perspectives d'évolution sont probables en raison de l'expansion de notre Société.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. 23543/M à M. J. FOURNIAT.

sélé CEGOS

33, quai Gallieni, 92152 SURESNES. Tél. 772.31.32.
Discrétion assurée.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC



CAP SOGETI SYSTEMES

Dans le cadre de ses nouvelles structures 1980 lance un programme d'embauche ambitieux portant sur plus de

200 INFORMATICIENS

Ces postes concernent des Diplômés :

IUT, AFPA OU EQUIVALENT

débutants ou expérimentés désireux de faire carrière dans le Métier du Service. Ils participeront au sein de petites unités, à la réalisation d'applications de Gestion variées, chez des clients aux activités diverses (PME, Banques, Assurances, Services, etc...).

GRANDES ECOLES, OPTION INFORMATIQUE, UNIVERSITAIRES OU EQUIVALENT

Débutants ou confirmés. Selon leur expérience, ils se verront confier des responsabilités d'Ingénieur Analyste, Responsable d'Etudes, ou Chef de Projets, au sein de nos différentes agences.

Notre forte expansion nous permet d'offrir des perspectives de carrière intéressantes et un plan de formation personnalisé à des collaborateurs motivés, désireux de développer leur potentiel.

Ces postes sont à pourvoir à **PARIS** et en **PROVINCE** dans différents centres régionnaux (Bordeaux, Brest, Grenoble, Lyon, Marseille. Nancy, Nantes, Orléans, Roubaix, Rouen et Toulouse).

Vous pouvez écrire ou téléphoner dès aujourd'hui à Christine JACQUEMINET - **CAP SOGETI SYSTEMES**
92, Bd du Montparnasse 75014 PARIS - Tél. 320.13.81.



Holts

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE MULTINATIONAL
cherche
dans le cadre de son développement un

BRAND GROUP MANAGER

(CHEF DE MARQUE)

pour prendre en charge le Marketing d'une partie de ses produits de consommation.

Âgé de 30 ans minimum, études supérieures, bénéficiant d'une expérience de produits de consommation, sur marché semi-industriel et grand public, si possible dans le domaine automobile, il maîtrise parfaitement la pratique des éléments du Marketing MIX, il est dynamique, ambitieux et parle anglais.

100.000 F

Envoyer C.V. à T. KANAKY, PRO-COMBUR 14, avenue Hoche - 75008 PARIS.

Prestation de services
Directeur administratif-comptable

Cette société, filiale d'un groupe français, est spécialisée dans la main-d'œuvre temporaire. Sa dimension acquise et surtout son développement prévu l'amène à rechercher un Directeur Administratif et Comptable.

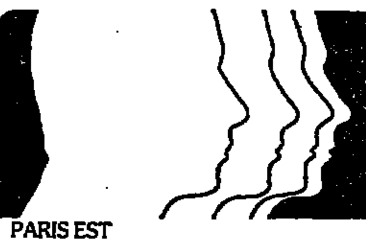
Il a pour tâche d'animer et de contrôler le service administratif et comptable de l'entreprise, d'assurer les relations avec l'informatique, de gérer la trésorerie, de superviser la gestion administrative des agences, de déterminer et suivre les budgets...

Ce poste peut être confié à un homme de formation comptable (DECS ou équivalent) maîtrisant bien les techniques de comptabilité générale et analytique et ayant déjà dirigé une équipe, si possible dans une société de services.
La fonction demande rigueur, disponibilité, sens des responsabilités et des relations humaines.
La rémunération se situera aux environs de 150 000 F/an.
Lieu de travail : Paris.
Déplacements occasionnels.

Les personnes intéressées par ce poste sont invitées à envoyer leur dossier sous référence PS 144 M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 11, rue des Pyramides 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC



PARIS EST — 130 000 F

Nous sommes un fabricant de produits mécaniques (450 personnes) leader dans son activité.
Notre gamme, très étendue, explique l'importance de notre service ordonnancement central dont nous souhaitons vous confier la responsabilité.
Vous êtes Ingénieur (diplômé Arts et Métiers de préférence) et vous avez déjà une expérience de quelques années de l'ordonnancement lancement de fabrication de petites et moyennes séries avec l'aide de l'outil informatique.
Votre réussite dans cette première mission vous permettra d'évoluer rapidement vers des responsabilités plus larges au sein de notre unité de production.
Jacques SCARINOFF vous remercie de lui adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 904213 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Vous souhaitez • prendre la direction d'une affaire

Le groupe des Compagnies d'Assurances



LE SECOURS

recherche en région parisienne

DIRECTEURS D'AGENCES

CADRES SALARIÉS au sein d'une Société au puissant support technico-commercial, vous deviendrez après formation responsable de l'organisation et du développement de votre agence.

Si vous êtes intéressés et si vous avez une expérience de commercial et de gestionnaire dans le secteur tertiaire, écrivez à Madame STEPHAN, service Recrutement, 32, rue Laffitte - 75009 Paris avec C.V., photo et prétentions.

Nous sommes une grande affaire industrielle (siège Paris). Nous cherchons pour l'une de nos divisions (C.A. : environ 200 MF)

un contrôleur de gestion

100 000 F +/an.

En liaison avec le contrôleur de gestion central, il est chargé de l'élaboration et du suivi des budgets, de l'analyse des écarts, du suivi des prix de revient. Ce poste s'adresse à un jeune diplômé (commercial ou ingénieur) ayant 3 à 4 ans de vie professionnelle consacrée au contrôle de gestion, au contrôle budgétaire ou à la comptabilité analytique dans une affaire industrielle moyenne, ou encore en cabinet d'organisation ou d'audit, et capable d'évoluer vers des responsabilités opérationnelles.
Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 3715 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

INGÉNIEUR PROCÉDÉS ET MÉTHODES

130.000-150.000 F — **Produits sanitaires** — **Paris**

Une société française spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits sanitaires en céramique recherche un Ingénieur Procédés Méthodes. Sous l'autorité du Directeur Technique, il sera chargé, après analyse, de proposer une harmonisation et une standardisation des méthodes, procédés et techniques de fabrication utilisés dans les onze usines de la société implantées en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne, afin de rendre possible une réduction des coûts et, si besoin, des transferts de fabrication. Il participera à la définition des investissements rendus nécessaires et il suivra l'évolution des prix de revient. Le candidat retenu, âgé d'au moins 32 ans, de formation technique supérieure, possédera une expérience de plusieurs années acquise en B.E., industrialisation et méthodes au sein d'une société mettant en œuvre des techniques de transformation (tôlerie, fonderie...) pour des fabrications en série de pièces relativement grosses. La connaissance parfaite de l'anglais ou de l'allemand est exigée.
Ecrire sous référence 317/M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

---

correspondant informatique-gestion

possédant une solide formation orientée de préférence vers l'informatique de gestion et/ou l'organisation (IESTO par exemple), il sera chargé, au sein d'un département tourné vers l'Industrie, d'analyser les circuits de travail, de concevoir des systèmes Informatisés, pour proposer aux Responsables et aux Utilisateurs des objectifs et les solutions globales permettant de les atteindre.

(Référence 14)



Allianz assurances

vous prie d'adresser C.V., photo et prétentions à Monsieur MARICHEZ - ALLIANZ - B.P. 24, 75761 Paris Cedex 16.

UNE BANQUE FRANÇAISE DE RENOMMÉE MONDIALE

offre de larges perspectives d'avenir à

UN JEUNE INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Elle recherche un Ingénieur qui s'intégrera à l'équipe dirigeante d'un service autonome de 30 personnes. Ce service est responsable, sur le plan informatique (conception, réalisation, exploitation) de la paye et de la gestion d'une vaste population et dispose de moyens modernes de conception et de mise au point.
Chargé de tâches variées, le candidat retenu, de formation Grande Ecole ou Universitaire de haut niveau, aura participé à la conception et à la réalisation pratique d'un système de gestion transactionnelle utilisant les bases de données ; il connaîtra le matériel CII - HB 66.

Ecrire sous référence 114 à A.L. CONSEIL, 24, rue Murillo, 75008 PARIS, qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

CSNCR

هكذا من الأصل

offres d'emploi

De production usine / mécanique lourde

...lyser et réaliser ...ystème ...formatique distribuée

PIONEER
N° 1 mondial de la HiFi

Informaticien
attaché au Responsable informatique

Prestation de services

Directeur administratif

...contrôleur de gestion

ALEXANDRE

BANQUE FRANÇAISE DE ...

JEUNE INGÉNIEUR INFO...

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

CHEF DE SERVICE « PRÉPARATION DE LA LOGISTIQUE »
130.000-140.000 F

Matériels d'indexation et de tri postal
Proche banlieue Nord Paris

Une société française (1.300 pers. - CA 300 millions de francs), filiale de l'un des premiers groupes industriels français et réalisant des équipements complexes associant l'électromécanique, l'électronique, l'opto-électronique et l'informatique, recherche le Chef du Service « Préparation de la Logistique ». Sous l'autorité du Directeur de la Logistique, il *sera chargé d'orienter* la conception des équipements et matériels de façon qu'ils possèdent l'aptitude à la maintenance requise par leur fonction. Il définira la politique de maintenance et les caractéristiques logistiques des équipements, il déterminera les moyens nécessaires à leur soutien logistique (personnels, outillages, tests, articles de rechange) et il planifiera les activités correspondantes de façon qu'elles s'insèrent dans les autres activités (étude et développement). Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation Ingénieur Centrale, A. et M..., possédera l'expérience du soutien logistique d'équipements complexes ainsi que celle des disciplines connexes : fiabilité, maintenabilité, etc.
Ecrire sous Réf. 313/M à :

G. R. H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

GENERAL ELECTRIC
SILICONES — EUROPE

Leader mondial en élastomères silicones offre à des candidats jeunes et expérimentés (H. ou F.) des postes dans plusieurs pays

— MOYEN ORIENT —
CADRE VENTE/MARKETING

- Expérience de la Vente au Moyen Orient (4 ans minimum)
- Anglais courant exigé
- Arabe non maghrébin apprécié

Sous le contrôle du directeur de zone la mission de ce cadre consistera à
- *Assurer le developpement technico-commercial de toutes nos lignes de produits*
- Développer et animer la distribution
- Participant à l'élaboration du budget et des objectifs en assurer l'accomplissement.

Ce poste basé dans un premier temps dans l'un de nos centres *du Marché Commun sera ensuite probablement transféré* au Moyen-Orient.
- Des missions relativement longues (3 à 4 semaines) et *fréquentes seront nécessaires*
- La connaissance des silicones (en particulier des mastics) est *un avantage certain.*

— EUROPE —
RESPONSABLE TECHNIQUE/APPLICATIONS
Mastics Silicones pour le Bâtiment

- Anglais et Allemand courant ou Anglais et Français

Sous le contrôle du directeur programme bâtiment il assurera le *soutien technique et marketing de nos distributeurs et vandeurs* européens principalement en Allemagne, au Bénélux et en Scandinavie.
- *Il sera également responsable des relations avec les services* officiels (normes) et les prescripteurs pour assurer le développement des ventes de nos mastics silicones.
- De fréquents déplacements en Europe (50%) sont à prévoir.
- Pays de résidence : France ou Allemagne ou Angleterre ou Pays Bas.
- Une expérience de la vente technique des mastics silicones est un avantage certain.

— FRANCE —
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
Produits Industriels

- Expérience de la Vente (3 ans minimum)
- Anglais courant exigé.
- Responsable auprès du directeur des ventes France de plusieurs lignes de produits - il (ou elle) en assurera le développement technico-commercial en coordination avec notre *Département Marketing en particulier en développant* et animant la distribution
- Participant à l'élaboration du budget et des objectifs il (ou elle) *en assurera l'accomplissement*
- De fréquents déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir. Domicile région parisienne.
- La connaissance des produits silicones est un avantage certain.

— FRANCE —
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
Produits Pour le Bâtiment

- *Expérience de la Vente (3 ans minimum)*
- Anglais courant exigé
- Sous le contrôle du directeur des ventes France il (ou elle) aura la responsabilité du développement technico-commercial de nos mastics silicones.
Travaillant en coordination avec notre Département Mar*keting Europe il (ou elle) développera et animera la distribu*tion, et maintiendra d'étroites relations avec les prescripteurs
- Participant à l'élaboration du budget et des objectifs il (ou elle) *en assurera l'accomplissement*
- De fréquents déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir. Domicile région parisienne.
- La connaissance des mastics silicones est un avantage certain.

En plus d'une formation complémentaire en Europe puis aux U.S.A. nous offrons des postes de grande responsabilité avec un salaire attrayant. Une voiture de fonction est fournie.

Adresser CV détaillé + photo (retournée) + rémunération désirée en rappelant le poste concerné à
Monsieur le Directeur Général - GENERAL ELECTRIC SILICONES FRANCE
B.P. 677 - 95004 CERGY CEDEX.

BANQUE PRIVÉE
Recherche
pour l'une de ses importantes agences parisiennes, un

CADRE CONFIRMÉ CLASSE VI
Responsable de la clientèle privée

Sa mission :
- gérer la clientèle existante;
- développer le fonds de commerce actuel par des actions de prospection appropriées.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure, ayant une expérience professionnelle de 3 ans minimum ainsi qu'une connaissance approfondie des marchés boursiers et de la gestion de portefeuilles-titres.

Adresser c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 824 532 M, REGIE PRESSE 85 bis rue Réaumur, 75002 PARIS

Pour nos chantiers, des ingénieurs régulation.

Engineering et constructeur français d'ensembles électronucléaires, nous recherchons de jeunes ingénieurs de formation supérieure en *automatique* (Sup Elec, ENSM Nantes, INPG ou équivalent) et justifiant, si possible, d'une première expérience professionnelle *dans ce domaine*. Intégrés à nos équipes de chantiers, en France, ils se verront confier la responsabilité des essais et de la mise en service *des chaines de régulation* de nos centrales.
Les affectations sur chantiers seront précédées d'une période de *formation au siège à Paris.*
Nous remercions les candidats d'écrire sous référence 1910 M/LSI à rscg carrières, 64, *rue la Boétie* 75008 PARIS *qui transmettra.*

pharmacien (ne)

Nous sommes un important Laboratoire Pharmaceutique allié à un des plus puissants Groupes Chimiques Mondiaux et nous recherchons un (e) **PHARMACIEN (NE)** pour prendre la *responsabilité d'un atelier de fabrication d'Allergène.* Ce poste s'adresse à un (e) candidate (e) *ayant de bonnes connaissances en bactériologie* et microbiologie et possédant, si possible, une première expérience de 2 ou 3 ans de la Fabrication dans le domaine des injectables et des produits stériles. Lieu de travail : 60 km Paris Ouest. Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence 381-M à

sēlor
72, rue Anatole France
92300 Levallois Perret

PARIS — 95000 F +

Société anglo-saxonne de dimension internationale, commercialisant des biens d'équipement, recherche

RESPONSABLE REGIONAL DU RECOUVREMENT

Après un complément de formation au siège, il a la responsabilité de la diminution de la valeur de la balance clients, dans le cadre des objectifs fixés.
Il organise le recouvrement pour son unité, propose des améliorations, dirige et conseille ses collaborateurs.
De préférence de formation supérieure, il a une expérience du recouvrement de plusieurs années (3 à 5 ans) dans une importante société financière ou commerciale.

Merci d'adresser votre lettre de candidature + C.V. sous réf. 5143 à PLAIN CHAMPS 5, rue du Helder, 75009 Paris qui transmettra.

Plain Champs

Dans les équipements industriels, notre société est mondialement connue pour la qualité et la fiabilité de ses matériels. Notre réseau de distribution (composé essentiellement de concessionnaires mais aussi de succursales) est solidement installé depuis plusieurs années sur la France entière. Pour mieux assister nos distributeurs au niveau de la gestion, nous souhaitons étoffer notre structure siège et *recherchons un*

Conseiller de gestion
80 000 +

Il aura pour mission de procéder à l'analyse financière des sociétés qui *nous distribuent, d'assister les Directeurs de ces sociétés dans* l'établissement et le suivi de leur tableau de bord et compte d'exploitation.

Outre une formation école supérieure de commerce finances-*comptabilité,* il aura acquis une première expérience en gestion financière dans une affaire importante (biens industriels équipement automobile...).

Voiture de fonction. Déplacements fréquents de courte durée.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous la référence B 3865 à Monsieur Collet, 1 rue de Berri 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom
membre de Syntec



SERVICE EN INFORMATIQUE

S.S.C.I. en expansion
recherche

INGENIEUR ANALYSTE

pour développer des applications industrielles sur *MICRO-PROCESSEURS* ou MINI ORDINATEUR.

Adresser votre candidature sous référence 5022 à :
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo - 75001 PARIS,
qui transmettra.

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

Filiale du premier constructeur mondial d'ordinateurs interactifs.
Nous doublons nos effectifs tous les deux ans
pour répondre à la demande de nos clients.
Vous, vous voulez doubler vos chances d'évolution : contactons-nous.
Nous recherchons

ingénieurs logiciel

- Spécialiste européen connaissant de préférence le P.D.P. 8 (nombreux voyages).
- Spécialistes gestion de base de données.
- Spécialistes des réseaux de communication.
- Spécialistes support clients.

En relation avec nos clients ils assureront avant-vente et consulting.
Ils auront à prendre des initiatives.
Ces postes sont basés en région parisienne.
Ecrivez nous sous réf. M 126 à la Direction du Personnel
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital 18, rue Saarinen - Silic 225
94528 RUNGIS Cédex.

Raymond Poulain Consultants
Recrutement - Formation - Audit Social
recherche dans le cadre de son développement, un

Consultant Haut Niveau

de formation supérieure à dominante psycho-sociale, possédant une parfaite maîtrise des

Techniques de Recrutement

acquise en Entreprise ou en Cabinet.
Il sera désireux d'élargir progressivement ses responsabilités et son champ d'action à l'Audit Social, à l'évaluation des ressources humaines des Entreprises et à la psychologie des organisations.
Ce poste évolutif nécessite un réel esprit d'équipe et une certaine *autonomie* en particulier au plan commercial.
Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et salaire actuel) sous réf. M 803.
La plus totale discrétion vous est garantie.



Raymond Poulain
Directeur
57, avenue de Suffren - 75007 PARIS

MEDIA PA

responsable commercial *HF*
120.000 F +

Cabinet Conseil en Gestion de Personnel et recrutement de Cadres, recherche son Responsable Commercial pour seconder son Directeur.

Le titulaire partagera son activité entre : ● les relations avec la clientèle existante déjà largement fidélisée ● la prospection de nouveaux clients ● la mise en place d'un programme d'action commerciale.

Il faut : ● avoir bénéficié d'un enseignement supérieur (IEP, Sup de Co, gestion, sciences sociales ou économiques, ingénieur, ...) ● avoir une expérience commerciale de quelques années sur le terrain, si possible dans la vente de services aux entreprises industrielles ● être capable de participer à l'élaboration du plan de développement commercial.

Pour obtenir des informations, adresser C.V. et une lettre manuscrite exposant en détail pourquoi vous pensez réussir dans cette fonction, en précisant votre niveau actuel de rémunération à B. DURAND, sous réf. LM à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. V. Hugo - 75116 Paris



THOMSON-CSF

DÉPARTEMENT AVIONIQUE GÉNÉRALE
pour renforcer son secteur informatique

INGÉNIEURS LOGICIELS

Débutants ou ayant 1 à 2 ans d'expérience.
POSTES A POURVOIR :

Analystes Programmeurs
Langage temps réel et assembleur.

Responsables de Projets
Etude et développement logiciel de surveillance.
Connaissance microprocesseurs 6800 souhaitée.

Ingénieurs
Pour mise en service et exploitation systèmes informatiques temps réel.
Expérience souhaitée dans les techniques télétraitements et la gestion de bases de données.

Adresser C.V. + photo, Service du Personnel,
THOMSON C.S.F. - B.P. N° 3 - 33160 LE HAILLAN.

answare

Importante Société de Services et de Conseils en Informatique,
recherche

6 ingénieurs confirmés
(3 à 6 ans d'expérience).

10 ingénieurs débutants
(ayant une formation de base informatique).

10 analystes-programmeurs
(pour la réalisation de nouveaux projets).

Envoyer sous référence U1/101 votre C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à
ANSWARE 135, rue de la Pompe - 75116 Paris

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Les Fromageries BEL

recherchent

Un Assistant Chef de Produit

- Diplômé d'une école supérieure de commerce,
- Débutant ou ayant déjà une première expérience de marketing opérationnel,
- Il assistera un Chef de Produit sur une ou plusieurs marques de la société,
- Après une première période opérationnelle sur les marques, il recevra une formation terrain au sein de notre équipe de vente.

La fonction doit le conduire à terme à des responsabilités complètes de Chef de Produit.

Adresser C.V. et rémunération souhaitée à Fromageries BEL - Service du Recrutement 4, rue d'Anjou - 75008 PARIS.

BOSTIK S.A.

Leader mondial des colles mastics et produits insonorisants
MONTMAGNY (95)
recherche pour son

DEPARTEMENT BRICOLAGE

Vendeur Grand Public Confirmé

Ayant une parfaite connaissance des mécanismes de la grande distribution.

Le candidat retenu aura pour la France entière à vendre la gamme des produits «bricolage» auprès des groupements ou centrales d'achat, magasins spécialisés en bricolage et grandes surfaces.

Le poste est basé à MONTMAGNY et nécessite une très grande disponibilité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et salaire actuel) sous référence M 370 à notre conseil qui garantit réponse et discrétion.

MEDIA PA

Raymond Poulain Consultants
57, avenue de Suffren
75007 PARIS

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

ETABLISSEMENT PUBLIC
A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

recherche

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE ou UN DOCTEUR D'ÉTAT

POUR EFFECTUER DES RECHERCHES SUR L'UTILISATION DE L'ENERGIE SOLAIRE DANS LE BATIMENT

Pendant un an dans sa station de recherche de CHAMPS-SUR-MARNE (Seine-et-Marne), puis dans son nouveau centre de recherche bâtiments solaires de SOPHIA-ANTIPOLIS (Alpes-Maritimes).

Ecrire à : Station de Recherche du C.S.T.B., Service Thermique et Aéraulique, 84, av. Jean-Jaurès, 77420 CHAMPS-SUR-MARNE.

Joindre un curriculum vitae et tous documents utiles (travail de fin de scolarité, thèse, compte rendu de recherche).

DIEBOLD FRANCE

Recherche pour son département

ORGANISATION ET INFORMATIQUE

INGÉNIEURS CONSEILS

Diplômés Grandes Ecoles

Notre développement nous amène à rechercher des hommes de potentiel élevé, désireux de s'intégrer dans une équipe de grande qualité pour effectuer des interventions très diverses, mais toujours de haut niveau.

NOTRE CHOIX SE PORTERA SUR DES CANDIDATS :

- Possédant une expérience concrète en informatique et tout particulièrement en Télé-informatique.
- Ayant des connaissances approfondies de gestion dans au moins l'une des 3 fonctions suivantes : Gestion de la production, gestion des commandes, contrôle de gestion.
- Pouvant justifier d'une réelle expérience dans une fonction similaire acquise soit dans une Société de Conseil, soit chez un constructeur d'ordinateurs, soit dans une entreprise industrielle.

Envoyer C.V. + photo et prétentions à : Mme AICH - DIEBOLD FRANCE 63, rue La Boétie, 75008 PARIS

Nous sommes une société en pleine expansion spécialisée dans la distribution de marques prestigieuses en composants électroniques et mesure

sur la Région Parisienne

Nous appartenons à un grand Groupe Français où des places au soleil sont à prendre pour des candidats de valeur.

NOUS RECHERCHONS

PLUSIEURS INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX UN INGÉNIEUR SUPPORT TECHNIQUE

Vous devez avoir :
— un diplôme d'ingénieur ou un BTS/DUT en électronique ;
— ou être un ingénieur technico-commercial confirmé ;
— ou une expérience de labo de quelques années.

La connaissance des circuits modernes et des microprocesseurs est INDISPENSABLE.
Votre formation technique et commerciale sera assurée. Voiture société fournie.
Adr. C.V., photo et prétent. à REGIE-PRESSE, nº T 17336 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANÇAIS

Paris La Défense
dans le cadre de son évolution,
recherche pour sa
DIRECTION COMMERCIALE

assistant du chef du service produits nouveaux

Diplômé d'une École Supérieure de Commerce et ayant une expérience de la vente de produits industriels.
Agissant sur délégation du Chef du Service, il aura pour mission d'une part d'animer l'équipe d'Attachés Commerciaux sur toute la France, d'autre part d'effectuer des études de marchés pour la recherche de débouchés nouveaux.
A la fois homme de terrain et de réflexion, il aura la responsabilité des clients nationaux.
De fréquents déplacements sont à prévoir.

Adresser dossier de candidature complet sous la référence 823 à :

SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach, 75017 Paris.
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

GRANDE BANQUE

recherche

POUR PARTICIPER A LA CONCEPTION PUIS A LA REALISATION DE LA NOUVELLE GENERATION DE SON RESEAU T.P.

UN SPÉCIALISTE TÉLÉCOMMUNICATIONS de haut niveau

- Formation ingénieur grande école, cinq ans d'expérience environ en informatique dont deux au minimum dans le domaine des réseaux de transports (Commutation de messages ou de paquets, interfaces réseaux / Ordinateurs centraux et réseau / système de terminaux, etc.).
- Connaissances appréciées du contexte télécommunications I.B.M.

Adresser C.V. + prétentions à D.P.O., 5, rue Sainte-Cécile. 75009 PARIS

Importante Société de Constructions Electromécaniques

recherche :

1 INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Diplômé ou maîtrise d'informatique

Connaissances souhaitées : 1 langage de programmation de gestion (Cobol ou PL 1). Connaissance d'un moniteur de télétraitement et d'un système de gestion de base de données.

Lieu de travail : PONT DE NEUILLY, quelques déplacements de courte durée en province à prévoir.

Adresser C.V. et prétentions nº 39.343, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er).

USINE FABRICATION MÉCANIQUE

(500 personnes)
située NORD de PARIS (93)

recherche

CHEF DE FABRICATION

Ingénieur A.M. ou similaire

Le poste sera donné à un Jeune Ingénieur qui aura déjà été chef de fabrication.

Age : 35 ans minimum

Adr. C.V. sous le nº 39.354 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75004 Paris Cedex 01, qui tr.



Dans le cadre de son évolution,
recherche pour sa
DIRECTION COMMERCIALE
Service produits nouveaux

2 attachés commerciaux

pour ses secteurs Est et Région Parisienne

Ils seront expérimentés dans la vente de produits industriels ou débutants, diplômés d'une École Supérieure de Commerce ou d'une École d'Ingénieurs du Bâtiment et des Travaux Publics. Ils auront pour mission de prospecter la clientèle potentielle, de négocier les ventes, les transports et d'avoir un rôle informatif auprès de la Société.
Ils devront être dynamiques, entreprenants, et créatifs.

Adresser dossier de candidature complet sous la réf. 815 à :

SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach, 75017 Paris.
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

SEDAP

S.S.C.I. en pleine expansion

Dans le cadre de réalisations du plan informatique d'une importante société industrielle équipée d'ordinateurs IBM 370 système 6 et terminaux lourds recherche pour PARIS

INGÉNIEUR SYSTÈME DB/DC

Expérience :
Exigé DOS/VS et CICS, souhaité SGDB TOTAL DICT LEXICON.

Mission :
— mettre en place, tester un système DB/DC et ses procédures de sécurité ;
— assister les équipes projets ;
— gérer les tables CICS, les DBGEN (TOTAL) ;
— analyser le développement des performances du réseau temps réel.

Envoyer C.V., photo et prétent., à SEDAP, Tour Gamma, 197, rue de Bercy - 75012 PARIS.

Une Société très bien implantée en France, filiale d'un Groupe spécialiste mondial des techniques du vide, cherche un

INGENIEUR COMMERCIAL

GEM

Adjoint du Directeur Commercial, il est responsable du développement des ventes d'une gamme de matériels concernant l'analyse de gaz. Après une période de formation, il bénéficie rapidement d'une large autonomie dans la prospection et le suivi des relations avec les clients de l'industrie et des centres de recherche. Basé dans la proche banlieue sud de Paris, il effectue des déplacements de courte durée dans toute la France.

Il a des connaissances en Physique acquises, de préférence, dans un I.U.T. ou une École d'Ingénieurs. Il est âgé de 28 ans minimum et a plus de deux ans d'expérience technico-commerciale. Une bonne maîtrise de l'allemand ou de l'anglais est indispensable.

Écrivez sous référence M3899 à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

gf SERTI SELECTION 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

P.M.E.
Performante et fortement exportatrice
(Oscar de l'exportation 1979)
C.A. 90 Millions - PARIS Banlieue Sud

ASSISTANT(E) à la DIRECTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

Il est spécialiste en Comptabilité, fiscalité, gestion financière et informatique.

Il sera responsable du bon fonctionnement des règles comptables de l'entreprise et aura également en charge les questions administratives, fiscales et de gestion du personnel. Il sera capable d'établir et de contrôler les budgets.

Ce poste de confiance et de grande responsabilité sera confié à un(e) candidat(e) 35 ans minimum, concret, de formation supérieure - niveau expertise comptable ou l'équivalent, justifiant de la compétence nécessaire, d'une grande disponibilité ainsi que d'une expérience similaire acquise dans le cadre d'entreprises dynamiques en expansion.
Écrire avec C.V. détaillé, photo, salaire actuel, téléphone privé sous réf. nº 100 à SAM - 9, rue Rodier - 75009 Paris qui transmettra discrétion assurée.

INDUSTRIE PÉTROLIÈRE

Société de Service, filiale d'un Grand Groupe, recherche dans le cadre de son expansion

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Confirmé

Formation Grandes Ecoles d'Ingénieurs et/ou diplômé de l'E.N.S.P.M. en Forage-Production

Agé de trente-cinq ans minimum, cet ingénieur a acquis une expérience d'au moins dix ans dans l'un ou plusieurs des domaines techniques suivants :

- Forage pétrolier à terre et en mer ;
- Complétion, Servicing, opérations spéciales dans les puits ;
- Exploitation de stations et plates-formes de production d'hydrocarbures (opérations et/ou entretien).

Le candidat retenu sera responsable du Service Commercial de la Société et aura donc aussi fait preuve de son expérience de contacts commerciaux à niveau élevé.

Basé dans la région parisienne, il devra effectuer de fréquents déplacements à l'étranger. Il parle et écrit couramment la langue anglaise. Une bonne connaissance de l'espagnol serait appréciée.

Env. curric. vitae et prétentions sous nº 38.690 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris, qui tr.

LA FILIALE 1200 PERSONNES D'UNE DES PLUS IMPORTANTES ENTREPRISES DU BATIMENT

recherche
pour son siège social à BIÈVRES (91)

UN/UNE CHEF DE GROUPE COMPTABILITÉ

Placé(ée) sous l'autorité du chef comptable.
Aidé (ée) de 2 techniciens-comptables (BTS et DUT) il sera chargé (ée) de tous les problèmes de la comptabilité générale sous les aspects de la moyenne et de la grande entreprise :
- Préparation et contrôle de la comptabilité informatique,
- Des comptabilités d'agences,
- Relations avec les sociétés du groupe etc...

Poste à responsabilités avec évolution de carrière.
Ce poste conviendrait à un jeune cadre de niveau DECS ayant solide expérience de la comptabilité informatisée de préférence dans le bâtiment.

Envoyer C.V. et prétentions à :
SUPAE
CD 117 - 91570 BIÈVRES

bleu.

PETITE UNITÉ INDUSTRIELLE
Nouvellement implantée en banlieue Ouest
Recherche pour étoffer sa Direction

RESPONSABLE PRODUCTION

Appelé à gérer fabrication, approvisionnement et investissement.

Expérience petit matériel électronique et électromécanique de série et petite série.
Formation souhaitée : A.M., E.S.E. ou proche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Devant prendre en charge services comptabilité, gestion, personnel.
Formation : E.S.S.E.C. ou équivalent

Il s'agit de postes susceptibles de développements importants dans le cadre du département considéré ou du groupe de niveau international dont il dépend.

Déplacements province nécessaires.
La rémunération sera étudiée en fonction de l'expérience et des titres des candidats.
Avantages sociaux importants.

Ecrire sous nº 38.482 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris, qui transm.

Une société renommée de produits cosmétiques, filiale d'un important groupe français en expansion rapide, recherche pour son service informatique

analyste-programmeur

ayant une expérience en 3/15 - T.P. - GAP II - C.C.P.

La connaissance de l'informatique de gestion sera très appréciée.
Lieu de travail banlieue Ouest proximité Défense.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 6296 à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

media-system

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

région Nord de Paris, recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour des matériels d'électronique professionnelle.
Connaissance de l'anglais indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions nº 39.414, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

DU PONT

offre une opportunité de carrière à un

analyste

(cobol ANS-RPG-DOS-OS)

Sous la responsabilité du Chef de Division Informatique, sa mission sera de :
- maintenir et adapter les systèmes locaux existants ;
- concevoir et mettre en place de nouveaux systèmes ;
- assurer les changements relatifs au futur environnement informatique, installation d'un mini-ordinateur connecté à un réseau européen.

Le candidat que nous souhaitons rencontrer aura une formation supérieure (Ingénieur ou MIAGE), environ 5 années d'expérience de l'informatique de gestion et des contacts avec les services utilisateurs ainsi qu'une très bonne connaissance de l'anglais.

Une expérience similaire dans un environnement informatique européen sera un atout supplémentaire.

Les candidatures indiquant la rémunération actuelle sont à adresser, sous réf. 334 M à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. Service du Personnel *9*, rue de Vienne 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Nous sommes une P.M.E. spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de câbles électriques (téléphone - signalisation - énergie - équipements spécialisés). Notre objectif est de conquérir le marché des câbles spéciaux et d'accroître nos ventes à l'exportation.

Pour réussir nous désirons rencontrer :

— UN DIRECTEUR DES RELATIONS EXTÉRIEURES

à vocation commerciale
(HEC - ESSEC - SUP. de CO - IEP...)
REF. TF 80-01

Basé en Anjou, rattaché directement au Président, il participe à l'élaboration de la politique commerciale, définit et contrôle les objectifs et programmes commerciaux, assure les relations avec les grandes Administrations et les Organisations professionnelles.

— UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

basé en Région parisienne
(ENSI - SUDRIA - ESMF...)
REF. TF 80-02

Bien introduit dans les milieux de l'engineering, informatique, aéronautique. *Il devra développer* les ventes de câbles spéciaux.

Pour les deux postes l'anglais est indispensable, et l'allemand souhaité.

Adresser votre lettre de candidature avec C.V. détaillé, photo et prétentions, à :
G.P.M. - 112, boulevard Haussmann, 75008 PARIS

FLAMMARION
L'un des premiers éditeurs français
recherche

Attachés Commerciaux débutants

chargés de la représentation de ses ouvrages dans les régions suivantes :

• Bretagne • Rhône-Alpes-Auvergne • Normandie

Les candidats seront dégagés des obligations militaires, auront une bonne culture générale et si possible une expérience confirmée de la vente *acquise dans le milieu du livre.*

Attaché Commercial confirmé

chargé de la représentation de ses ouvrages en Belgique. Les candidats seront de véritables hommes de terrain. Ils auront le goût des contacts humains. Les candidats posséderont un véhicule personnel. Salaire motivant et perspectives *d'avenir.*

Envoyer lettre manuscrite et CV avec photo à *FLAMMARION* Direction Commerciale - B.P. 403 94152 RUNGIS

HOTCHKISS-BRANDT
SOGEME
(C.A. 330 millions),
filiale THOMSON-BRANDT,
Usine de Paris, Banlieue NORD
(proximité immédiate du Métro),
leader français de la mécanisation postale
crée dans le cadre de son expansion
un poste d'

INFORMATICIEN TEMPS REEL

Ingénieur capable de mener avec une équipe l'analyse fonctionnelle et organique d'un projet important destiné à l'exportation en liaison avec les *ingénieurs d'affaires.* Expérience d'informatique en temps réel ou de process industriel. Un savoir-faire des liaisons inter-calculateurs sera apprécié.

Ecrire CABINET GATIER, Service L - 32 rue Barrême, 69006 LYON.
(Les candidats seront convoqués à PARIS).
Réponse assurée et motivée.

MEDIA-SYSTEM

Cabinet Gatier

TRANSPORT MARITIME

MAINTENANCE RÉPARATIONS CONTENEURS

AGENCES PORTUAIRES

BORDEAUX
DUNKERQUE
LE HAVRE

Inspecteurs Contrôleurs

expérience plusieurs années en atelier
C.A.P. ou *Bac mécanique chaudronnerie*

CONNAISSANCES EN ANGLAIS

- Vérifier l'état des conteneurs.
- Evaluer les réparations.
- Faire effectuer ces réparations.

SIÈGE PARISIEN

Technicien

niveau I.U.T. mécanique, même débutant.

ANGLAIS PARLE, ECRIT INDISPENSABLE.

- Coordination du service pour maintenance et réparations.
- Suivi du travail des antennes en Europe.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 82.971 M à BLEU Publicité,
17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Très important groupe multinational est prêt à former à ses méthodes de gestion financière quelques

DIPLOMÉS de l'Enseignement Supérieur

(Finances, Économie, Gestion)

avec une première expérience professionnelle (2 ans) pour leur confier rapidement des responsabilités *au sein de son groupe de* CONTROLE INTERNE.

Cette fonction requiert :
- des qualités d'analyse et de rigueur intellectuelle ;
- le sens des relations ;
- la disponibilité à voyager (50% du temps) ;
- la pratique courante de l'anglais.

Etant l'occasion d'interventions variées dans *les différents secteurs du groupe, cette fonction* (où la moyenne d'âge est d'environ 28 ans) offre de bonnes possibilités d'évolution de carrière.

Nous attendons pour vous rencontrer que vous ayez écrit avec C.V. et rémunération actuelle, sous réf. 78087 M, au consultant qui nous assiste dans ce recrutement :
Brigitte PRISSARD
plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.

S E D A P

S.S.C.I. en pleine expansion

Dans le cadre de réalisation du plan Informatique d'une importante société industrielle équipée d'ordinateurs IBM 370 et CII HB Système 6 recherche pour PARIS (sud)

6 PROGRAMMEURS

(Profils différents)

Expérience exigée :
- Langage COBOL.
- Système IBM - *DOS* - VS ou CII HB GCOS 6.

Expérience souhaitée :
- Moniteur de télétraitement CICS ou *DTF (BTF).*
- 3 ans minimum d'expérience de la programmation.
- Système de Base de Données TOTAL.
- Assembleur IBM pour un des postes.

Envoyer C.V., photo et prétent., à SEDAP, Tour Gamma, 197, rue de Bercy - 750012 PARIS.

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
recherche

UN CADRE

LICENCIE EN DROIT, SCIENCES PO, H.E.C., etc.
30 ANS MINIMUM

Il lui sera confié la recherche et l'étude d'investissements immobiliers pour le compte de filiales ou de clients.

Quelques années d'expérience exigées.

TRAVAIL A PARIS (2e).

Adresser C.V., photo et prétentions sa réf. 8.709 à : P. LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Société Internationale Champs-Elysées
recherche
pour son service comptabilité générale

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

- Connaissances informatiques indispensables.
- Connaissance des méthodes comptables anglo-saxonnes appréciées.
- Position Agent de Maîtrise ou Cadre suivant qualifications.

Env. C.V. + *prétentions* à n° T 017428 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

GROUPEMENT PROFESSIONNEL

Secteur Assurances

IBM 370/148/VM/CMS

recherche

pour postes stables dans ses locaux

1) ANALYSTES-PROGRAMMEURS PL/1

2) PROGRAMMEURS PL/1

Ces postes conviendraient à candidats de niveau DUT expérimentés ou débutants

- *Horaires mobiles*
- *Restaurant d'entreprise*

Envoyer C.V. et prétentions annuelles à :
Monsieur VERRIEZ - AGSAA
118, rue de Tocqueville, 75850 Paris Cedex 17

bleu

TRES IMPORTANTE SOCIETE
FRANCO-ALLEMANDE
proche banlieue Sud-Ouest
C.A. 2 milliards 800.000 F, cherche

JEUNE CADRE COMPTABLE DE HAUT NIVEAU

Chargé d'assister le Chef des Services Comptables pour :
- La supervision et la coordination des équipes *comptables,*
- La préparation des bilans sociaux et fiscaux,
- La mise au point des procédures comptables et du système *informatique.*

Nous demandons :
- Le niveau minimum du D.E.C.S.,
- L'expérience de la maîtrise d'une cellule comptable d'au moins dix personnes.

La connaissance de la langue allemande
Des références en révision comptable et un diplôme de gestion seraient des atouts très appréciés.

Nous offrons un salaire de départ de 95.000 F et +, et des possibilités d'évolution dans une Société en pleine expansion.

Ecrire avec C.V. à Mlle D'ORNANT, FIDAL PARIS, 18 bis, rue de Villiers, 92300 LEVALLOIS-PERRET

EUROTRON
INSTRUMENTATION ET SYSTEMES
recherche

1 technico commercial

Expérience vente appareils de mesure analogiques et numériques

1 technico commercial

Spécialiste micro-processeurs et analyse logique

2 chefs produits

Responsable promotion et ventes de matériel de mesure de marques mondialement connues : NEWPORT LABS, DATA PRECISION.

TÉL. : 668-10-59 pour rendez-vous

ETABLISSEMENT FINANCIER PARIS
recherche

jeune ingénieur système

(1 à 2 ans d'expérience)

ou

ingénieur système débutant

(à fort potentiel)

Formation ingénieur grande école (de *préférence).*

Il sera formé et deviendra le proche *collaborateur du Responsable Système de* notre Société.

Nous sommes équipés de 2 IBM 370-148 OS - VS - TP bases de données.

Envoyer CV, *photo, prétentions sous* No [illegible] 359 Contesse Publicité 20, av. Opéra 7504U Paris Cedex 01, qui transmettra.

ÉLECTRONIQUE AÉROSPATIALE

recherche
pour son BUREAU D'ETUDES

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Formation Grandes Écoles (TELÉCOM, SUPÉLEC...) *débutants acceptés.*

Pour étude de projets et système analogique digital en télécommunications radio-navigation.

Ecrire avec curriculum vitae à E.A.S., B.P 51, 93350 LE BOURGET PRINCIPAL

Un des leaders mondiaux sur son marché

ROWNTREE MACKINTOSH
Groupe international de chocolaterie-Confiserie (Nuts, Lion, *Quality Street, Smarties,* Kit Kat, After Eight, Chocorêve, Lanvin, Menier)

recherche

CHEF DE PROMOTION

rattaché au Directeur de la promotion des ventes, il définira, organisera, suivra en liaison avec les Chefs de Produits et la Direction Commerciale, les promotions nationales tous circuits d'une importante gamme de produits.

Ce poste convient à un (e) jeune candidat (e) *de formation I.S.C.A.E. ou équivalent justifiant d'au moins 2 ans d'expérience* dans la vente, la promotion des ventes ou le marketing, des produits de grande consommation, et s'exprimant aisément aisément en anglais.

Lieu de travail : MARNE LA VALLEE

Adresser CV photo et prétentions à
A. Abrivard ROWNTREE MACKINTOSH SA
Noisiel - 77422 Marne la Vallée Cedex 2.

Filiale française en pleine expansion
— groupe européen —
commercialisant des produits de grande consommation de marques très connues crée le poste de

chef de publicité

Dépendant directement du Directeur Général, il serait également chargé des relations *extérieures.*

Ce poste offre des perspectives intéressantes pour un jeune chef de produit ou chef de publicité, 28 ans minimum, formation supérieure commerciale, ayant exercé cette activité, de préférence, chez un annonceur et qui serait tenté d'assumer la responsabilité d'un budget important concernant des marques de *renommée mondiale.*

Anglais courant indispensable.

Veuillez écrire, sous référence 6228 à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

MEDIA-SYSTEM



régie presse

La vente de nos produits nécessite une argumentation convaincante, un équilibre à toute épreuve, une adaptation à une clientèle variée.

Vous savez trouver des mots simples pour communiquer. Vous êtes dynamique.

Si vous vous reconnaissez dans ce qui précède, joignez-vous à notre équipe de

PROSPECTRICES PAR TÉLÉPHONE

Salaire fixe + intér., avant. sociaux.
Tél. pour rendez-vous au : 233-44-21, poste 381.

FILIALE IMPORTANTE SOCIETE AMERICAINE
USINE EN FRANCE
recherche pour promouvoir la vente de ses

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

diplômés E.S.E. - E.N.S.E.E.I.H.T. - E.N.S.E.R.G.

Confirmés ou débutants
Connaissant l'anglais

Env. C.V., prét. et photo sous la référ. 3.364 à : P. LICHAU S.A., boîte postale 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.





Nous pensons, comme Vous, que :
L'IMPORTANT EST : LE PRODUIT
Si vous pensez, comme Nous, que :
L'ESSENTIEL EST : L'HOMME
Alors... nous devons nous rencontrer pour parler de votre avenir.

Encore faut-il que vous soyez attirés (ées) par les relations humaines de haut niveau et désireux (ses) d'avoir rapidement accès à des responsabilités et des rémunérations particulièrement motivantes.

Age et formation nous importent moins que les aptitudes naturelles à l'exercice d'une activité commerciale.

BANCE PUBLICITÉ vous remercie de lui adresser 13 rue Marivaux 75002 Paris (préciser s/enveloppe 32220) votre CV + photo (retournée) avant le 12 janvier 80
Il faut être disponible le 21 janvier 80



offres d'emploi

La Société Holding d'un très important groupe international
recherche

AUDITEUR INTERNE

Ce poste demande 2 à 3 ans d'expérience pratique de l'audit en entreprise ou en cabinet.
Anglais et/ou Allemand courant indispensables.
Nombreux déplacements en province et à l'étranger.

Cette fonction est un excellent poste d'observation pouvant déboucher à moyen terme sur des responsabilités opérationnelles dans les filiales du groupe.

Nous attendons pour vous rencontrer que vous ayez écrit et envoyé votre C.V. sous réf. 78085 M au consultant qui nous assiste dans ce recrutement:
Brigitte PRISSARD.


plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris.

SAUDIA

La Compagnie Aérienne du Royaume d'Arabie Saoudite recherche pour ses bureaux de Paris

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

Minimum cinq ans d'expérience dans les mêmes fonctions au service d'une compagnie aérienne (certificats exigés).

Les entrevues auront lieu à Paris les 10, 11 et 12 janvier 1980.

Envoyer candidature avec curric. vitae et photo à SAUDIA, 14, rue Magellan, 75008 Paris.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Débutant ou quelques années d'expérience. Il sera chargé d'études liées à la définition et à l'industrialisation de matériels électroniques aéroportés.

Il assurera la liaison avec le constructeur aéronautique.

Anglais indispensable - Allemand apprécié

— Déplacements à l'étranger possibles ;
— Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 38.787 à L.C.T. boîte postale n° 40 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

SLIGOS

UN DES PREMIERS GROUPES FRANCAIS DE SOCIETES DE CONSEIL ET SERVICES EN INFORMATIQUE
recherche pour seconder
LE CONTROLEUR DE GESTION

UN(E) ASSISTANT(E) DE GESTION débutant(e)

Diplômé(e) IPAG, IFAG, DUT de gestion ou équivalent.

Lieu de travail : PUTEAUX.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo, prétentions à SLIGOS, Direction du Personnel 91, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche pour SERVICE BREVETS

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Débutant ou quelques années d'expérience dans la propriété industrielle.

- Libéré des obligations militaires.
- Nationalité française exigée.
- Bonne connaissance de l'anglais.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 38.785 à L.C.T. - Boîte Postale n° 40, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN EXPÉRIMENTÉ

DANS LA CONDUITE DE PROJETS DE SYSTEMES TEMPS REEL BASES SUR L'UTILISATION DE MICROPROCESSEURS

Encadrement d'une équipe de six Ingénieurs et Techniciens
COMPETENCES EN MATERIEL et LOGICIEL

Lieu de travail : SAINT-OUEN-L'AUMONE
Restaurant d'entreprise - Treizième mois

Envoyer curric. vitae à ELECTRONIQUE C.K.D., B.P. 437 - 95005 CERGY-PONTOISE cedex.

SOCIÉTÉ DE PRESTATIONS DE SERVICES

Filiale d'un groupe international
Effectif 600 personnes, recherche

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Diplômé de l'Enseignement Supérieur, il aura pour mission :

- de proposer et de mettre en œuvre la politique du personnel ;
- de conseiller les responsables régionaux ;
- de superviser le recrutement et les services administratifs du personnel.

Le candidat aura au minimum 35 ans et une expérience complète dans la fonction de 5 ans, si possible dans le secteur tertiaire. Connaissance de l'anglais indispensable.

— Poste à pourvoir rapidement.
— Lieu de travail PARIS LA DEFENSE.

Adresser C.V., photo et prétentions à N° 39.327, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

FABRICANT FRANCAIS DE CIRCUITS INTEGRES

en pleine expansion
recherche

PRODUCT MARKETING MANAGER

dans les domaines :
- MICROPROCESSEURS
- MEMOIRES
- SYSTEME A BASE DE MICROPROCESSEURS.

Formation : INGENIEUR.

Expérience : 4 à 5 ans dans un poste similaire chez fabricant de circuits intégrés MOS pour les deux premiers.

Déplacements fréquents.

Anglais pratique couramment, important.

Postes à pourvoir en REGION PARISIENNE.

Adresser candidatures à No 39.302, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

POUR SON DÉPARTEMENT SYSTÈMES

R.T.F. DIFFUSION

recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Le poste conviendrait à un ingénieur ou technicien confirmé ayant des connaissances ou expérience dans le domaine microprocesseur.

Envoyez C.V. et prétentions à R.T.F. DIFFUSION, 59/63, rue Desnouettes, 75015 Paris
OU TÉLÉPHONER AU 531-16-50.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

recrute

ingénieurs de laboratoire

5 années d'expérience minimum pour études de matériels à microprocesseurs et de transmissions numériques.

Adresser C.V. à No 38.688 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

Filiale du Groupe THOMSON

recherche pour son
SERVICE MAINTENANCE

10 AGENTS TECHNIQUES ÉLECTROTECHNICIENS

Les candidats auront une formation minimum BAC F3 ou AFPA - automatismes et électrotechnique. Ils seront dégagés des Obligations militaires. Des postes sont à pourvoir en région parisienne.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions en rappelant la référence 80.500 à M. BORDAT, Boîte Postale 111 - 93203 SAINT-DENIS Cedex 01.

Cabinet de Groupe d'Expertise-Comptable très décentralisé
recherche

COLLABORATEURS DE HAUT NIVEAU

Expérience indispensable

- FINALISTES ou possédant certificat supérieur.
- JURISTE (ayant bonne connaissance fiscalité).
- SECRETAIRE GENERAL.
- ASSISTANTS REVISEURS (niveau DECS).

Adresser curriculum vitae et prétentions à

SECAF 44, rue Blanche, 75009 PARIS.

---

un organisme parapublic

recherche dans le cadre de la mise en place d'une application informatique de statistiques pour le compte des Hôpitaux Publics

informaticien débutant

Formation supérieure MIAGE ou équivalent.
Contrat à durée déterminée d'1 an.
Poste à pourvoir à Paris.
Déplacements de courte durée à prévoir en France métropolitaine.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 6243, à Media System 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

ASSISTANT TO GROUP CONTROLLER

The largest non U.S. based manufacturer of brander jeans, with 10 sales companies in Europe, is seeking an ASSISTANT TO THE GROUP CONTROLLER. The job is based in PARIS but frequent trips abroad will be involved.
The successful candidate will have spent at least two years working in industry after international audit experience and must be fluent in English and French.

The work involved is principally in the areas of budget control, management accounting and corporate reporting but one of the immediate tasks will be to establish a common production costing system for the various manufacturing companies of the group.

Salary, depending on experience, will be in the range of 130.000 to 150.000 F.F.

Please write to REGIE-PRESSE N° T 017437 M. 85 bis, rue Réaumur - 75002 Paris.

Importante société, filiale d'un goupe international recherche pour son siège banlieue Ouest

chef du service crédit et recouvrement

Ce poste nécessite :
- une expérience similaire ou d'au moins 3 ans dans un poste d'adjoint,
- une très bonne pratique de l'anglais,
- une formation supérieure,
- un âge minimum de 35 ans.

Adresser C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions, sous réf. 6344 à Média System, 104 rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

media system

Pour Jeune Société d'Edition en développement rapide nous recherchons

1 RESPONSABLE COMPTABLE

NIVEAU D.E.C.S.

Il aura la responsabilité de la gestion financière et comptable de la société.
Solide expérience, familiarité avec les méthodes anglo-saxonnes, bilingue anglais.

1 ASSISTANT MARKETING VENTE

Son rôle consistera à créer et développer les contacts de vente avec les distributeurs européens.
Ce poste conviendrait à un diplômé d'école de commerce ayant un réel talent de vendeur, parfaitement bilingue anglais. Allemand souhaité.

Ecrire avec curric. vitae en précisant le poste à :
SYBEX 18, rue Planchat, 75020 PARIS.

Importante société secteur équipement automobile appartenant à groupe international (5 usines en Europe) recherche

jeune Diplomé

(Ecole supérieure commerce ou équivalent)
pour SERVICE EXPORTATION

- âge 28 ans minimum
- anglais parlé et écrit couramment
- connaissance de l'allemand souhaitée
- expérience dans un service exportation exigée.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à N. 5579 PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra

---

SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE

recherche

UN CADRE CONFIRMÉ

pour assurer le montage et la gestion d'opérations immobilières.

Une expérience dans le domaine du tourisme immobilier serait appréciée.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 71/81 à : AGENCE MAXIME-L. DUFOUR 6, rue de Lisbonne, 75008 PARIS, qui transmettra.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES, débutant

(ENSER Grenoble - ENSEM Nancy - ENSEEIH Toulouse - ESE)
Pour systèmes avancés de traitement de signal.

- Goût de la synthèse.
- Esprit méthodique.
- Travail en équipe.
- Electronique avec bonne base nécessaire en informatique.
- Anglais lu.

Nationalité française exigée.

Adresser curriculum vitae à : L.C.T. sous n° 39.100, Boîte Postale 40 - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

Groupe Industriel et Commercial

recherche pour son Service Technique

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

Après une période de formation, il devra être capable d'assumer la responsabilité technique d'une gamme de produits et concourir à la conception et à la mise au point de nouveaux articles.
L'atteinte des objectifs nécessite des communications constantes avec les autres secteurs d'activité de l'Entreprise (Production, Marketing, Qualité).
Ce poste s'adresse à un Jeune Ingénieur diplômé d'une grande école d'AGRONOMIE, capable de s'intégrer à une équipe et ayant une première expérience dans le domaine du MACHINISME AGRICOLE.
Lieu de travail : Banlieue Nord Ouest.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature avec CV, photo et prétentions sous référence 4434 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

MOYENNE ENTREPRISE PARIS

recherche

JEUNE CADRE

diplômé enseignement supérieur

Chargé dans un premier temps de la mise en place d'un contrôle budgétaire et du suivi des questions informatiques.
Une formation ou mieux une expérience de secrétariat général serait appréciée.

Poste à pourvoir rapidement

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 83353 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

INGÉNIEUR Débutant

Pour conception et mise au point de logiciels :
- systèmes à microprocesseurs, calculs scientifiques et d'instrumentation.

Esprit méthodique et travail en équipe.
Formation : ECOLE D'INGENIEURS (ou Maîtrise Scientifique) avec spécialité en informatique.
Connaissances générales en électronique.
Anglais lu obligatoire.

Nationalité française exigée.

Adresser curr. vitae sous référ. 39.426 à : L.C.T., Boîte Postale 40 - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

IMPORTANTE SOCIETE DE BATIMENT PARIS, *recherche*

Cadre comptable

de formation supérieure le cadre choisi pourra justifier d'une expérience d'au moins 5 ans de préférence en entreprise de bâtiment.

Le poste à pourvoir englobe l'ensemble de la fonction comptable et requiert de très solides connaissances en fiscalité.

Ecrire en précisant expérience et prétentions salaire à no 10171 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION

recherche

JEUNE CADRE SUP DE CO + DECS

Esprit de synthèse et organisation, assistera Directeur Financier dans différentes Etudes Eco et Financières, suivi budget, analyse résultats, conseil et assistance aux Sociétés filiales.

Envoyer curr. vitae, prétentions à H. BACQUET, I.T.M. ENTREPRISE 24, rue Auguste-Chabrières, 75015 PARIS.

CARTES-RÉPONSES

Opportunité exceptionnelle pour homme ou dame pouvant prouver réussite dans la vente à domicile haut de gamme.

Veuillez téléphoner au 296-14-19
LUNDI 7 ou MARDI 8 JANVIER
pour prendre rendez-vous.

هكذا من الأصل

offres d'emploi

IMPORTANT CABINET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
PARIS (16e)
recherche
CHEFS DE MISSION
NIVEAU EXPERTISE COMPTABLE
COLLABORATEURS
D.E.C.S. COMPLET
Envoyer lettre de candidature manuscrite, photo C.V., prétentions, sous n° 1.012 à PUBLICITE MEESTERS, 113, rue de Reuilly, PARIS (12e), qui transmettra.

SECTEUR INSTRUMENTATION DE LABORATOIRE
Société progression C.A. 40 % par an dans le cadre de son expansion d'activité dans le domaine environnement et contrôle des pollutions
recherche pour prospecter Départements suivants : 28 - 45 - 77 - 94
TECHNICO-COMMERCIAL
Dynamique
Rémunération intéressante, nombreux avantages excellent climat de travail.
Poste libre au 1er février 1980
Téléphonez pour rendez-vous au 834-08-74

SOCIETE DE PROMOTION ET DE FINANCEMENTS IMMOBILIERS
cherche pour PARIS
— **UN RESPONSABLE DE PROGRAMMES** (niveau cadre élevé).
— **UN (E) RESPONSABLE DE GESTION DES VENTES** (niveau E.T.A.M.).
Les candidats devront avoir une solide expérience professionnelle, en particulier dans le déroulement de toutes les phases d'un programme de construction.
Ils seront plutôt diplômés H.E.C., D.E.A. DROIT, SCIENCES PO, SUP. de CO, ESSEC.
Ce poste, outre la stabilité et une haute rémunération, offre de larges perspectives d'évolution à l'intérieur du groupe si sens responsabilités et initiatives.
Envoyer C.V. sous n° 826.715 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
Banlieue NORD PARIS
recherche de toute URGENCE
TECHNICIEN (NE) en PHARMACOLOGIE
pour son unité de recherche
Envoyer C.V. et prétentions sous n° 38.851 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris, qui tr.

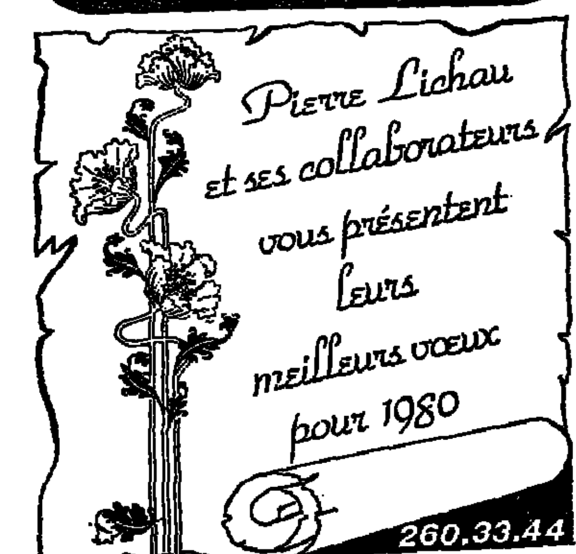
SEMATEL
Activité téléphonie privée
recherche
TECHNICO-CCIAUX
Pour vente appareils et centraux aux installateurs et revendeurs.
- Solide expérience du secteur exigée
- Salaire 100.000F/an en année pleine.
- Postes à pourvoir : PARIS - LYON - MARSEILLE LILLE

Adresser C.V. photo à SEMATEL 354, rue Lecourbe 75015 PARIS

SOCIETE DES TRANSPORTS PETROLIERS PAR PIPELINE
TRAPIL
recherche pour son SIEGE A PARIS
UN INGÉNIEUR débutant
FORMATION :
- Centrale de Paris, Mines, Techniques avancées, Grenoble, Supélec.

POSTE :
- Etudes et procédures au Service Exploitation Pipeline ;
- Travail varié aux applications informatiques.

Dégagé des obligations militaires
Connaissance de l'anglais souhaitée.
Envoyer C.V., photo et disponibilité au CHEF DU PERSONNEL, 7 et 9, rue des Frères-Morane, 75738 Paris cedex 15.



IMPTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche pour son siège à PARIS
UN(E) JURISTE DÉBUTANT(E)
MISSION : suivi du contentieux et des affaires immobilières.
FORMATION : Maîtrise de droit privé.
Adresser C.V. et prétentions à n° 39.361 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er).

ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT
TECHNICIEN SUPÉRIEUR
(A.T.3. - A.T.P.)
D.U.T. ou B.T.S. ELECTRONIQUE
Expérience minimum 3 ans dans l'industrie sur matériels incluant des MICROPROCESSEURS
Restaurant d'entreprise — (13e mois)
Lieu de travail : Saint-Ouen-l'Aumône
Envoyer C.V. à ELECTRONIQUE C. K. D. B.P. 437 - 95005 CERGY PONTOISE CEDEX

ORGANISME D'ASSURANCE
situé à PARIS
recherche
UN (UNE) CHARGE (E) D'ETUDES EN ORGANISATION
de formation supérieure. le candidat retenu aura de préférence acquis une première expérience d'environ 1 à 2 ans dans l'organisation.
Avantages sociaux.
Adresser C.V. + photo et prétentions à n° 12.666 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 PARIS.

BUREAU VERITAS
recherche
UN TECHNICIEN
niveau BTS ou DUT, ayant si possible quelques années d'expérience dans le domaine mécanique et tuyauteries marines.
Bonnes notions d'anglais indispensables.
Envoyer C.V. sous réf. n° 26 BUREAU VERITAS, Direction du Pesonnel, Direction du Personnel, 75017 PARIS.

Importante Société ROSNY-SOUS-BOIS
recherche
PROGRAMMEUR GAP II
1 an expérience minimum.
Envoyer C.V. manuscrit et prét. N° 34.474 P.A., SVP, 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris.

IMPORTANT GROUPE PRIVE D'ASSURANCE * RECHERCHE CANDIDATS POUR
CONTROLE ET ANIMATION RÉSEAU DE VENTE
— Stage rémunéré.
— Promotion cadre.
— Obligations militaires accomplies.
— Diplôme demandé, Bac.
Ecr. av. C.V. et photo n° 5.559, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

CAISSE NATIONALE assurance maladie des non-salariés
recherche pour Service Statistiques et Prévisions
UN ASSISTANT
BAC C
bonne connaissance statistiques descriptives et probabilités appliquées.
Salaire : 48.000 francs par an.
Adresser C.V. sous n° 3.370, L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

CENTRE DE FORMATION DISTRIBUTION
recherche
CONSEILLERS EN FORMATION
— Relations humaines et sociales.
— Gestion et Merchandising.
— Connaissance des produits alimentaires et non alimentaires.

FORMATION :
— E.S.C. ou équivalente.
— 30 à 35 ans.
— Expérience réussie nécessaire de la distribution.

FONCTION :
— Créer, promouvoir, animer des sessions de formation techniques de hauts niveaux dans les branches les plus dynamiques de la distribution moderne.

Envoyer C.V. et prétentions : n° 38.814 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

LABORATOIRE DE RECHERCHE APPLIQUEE
banlieue sud Paris recrute pour sa section d'étude et de mise au point de Matériels et de Systèmes ENERGIE NOUVELLE (Poste référence 8195)
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(X - CENTRALE - MINES) compétent en THERMIQUE et MECANIQUE.
Formation universitaire complémentaire et quelques années d'expérience donneront priorité.
Adresser dossier (lettre manuscrite + C.V. détaillé + prétentions) en précisant la réf. 8195, n° 39.478, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

AGENT TECHNIQUE-ÉLECTRONICIEN
BEP ou similaire
Pour mise en route et maintenance matériel électronique, petits travaux sur chantier, connaissances VIDEO obligatoires. Dégagé O.M. Permis de conduire exigé. Lieu de travail : région parisienne. Tél. 865-44-32 (poste 416), Mme Dupré.

Nous sommes une Société française de première importance
Nous recherchons
QUELQUES
PERSONNES DE CARACTÈRE
Capables après un STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 5.000 à 7.000 F MENSUELS
Nous leur offrons :
— Une formation complète
— Une activité prenante
— Un plan de carrière précis.
Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »
Ecrire avec C.V. et photo, n° 5.569, Publicités réunies, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris
La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
— SOIT de bonnes études
— SOIT la preuve de leur personnalité

T.I.T.N.
Société d'engineering INFORMATIQUE en pleine expansion sur mini et micro (MITRA 6800, 8080...) recherche
INGÉNIEURS et ANALYSTES
(ENST, Centrale, ESE, Grenoble, Toulouse, DEA, Maîtrises...) confirmés ou débutants option informatique
Pour ses activités logicielles :
— Temps réel
— Gestion transactionnelle (bases de données)
— Micro informatique.
Envoyer C.V., photo, prétent., à T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS sous réf. 04/SOFT

IMPORTANTE SOCIETE d'EQUIPEMENTS et d'ENTREPRISES ELECTRIQUES
recherche
AGENTS TECHNIQUES
BTS ELECTROTECHNICIEN
Débutants ou quelques années d'expérience
Parlant anglais
Ecrire avec C.V. manuscrit et prétentions, à n° 38.836, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

WABCO - WESTINGHOUSE
recherche pour le service contrôle de son établissement de CLAYE-SOUILLY
UN TECHNICIEN
« suivi qualité », de niveau B.T.S. ou D.U.T. fabrication mécanique ou électromécanique.
Env. C.V. dét., à Mme GRELE, Wabco-Westinghouse B.P. N° 2 - 93270 SEVRAN

Société de télécommunications PARIS, recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
PR ASSISTER DIRECT. CIAL
— Niveau B.T.S. ou supérieur en électronique ou en télécommunications
— Anglais courant obligatoire
— 30 ans minimum
— Habitude des négociations (France et export)
— Expérience en service commercial 3 à 4 ans minimum
Adr. C.V. + photo + prétentions, sous référ. A.K. Editions R.P. 56, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 Paris, qui transmettra.

3 femmes dynam. pour être CHEFS PRODUIT ET VENTE Ecr. JR 21, r. Carpeaux Paris.

PROGRAMMEUR ASSEMBLEUR
Un groupe industriel de renom (93 - PANTIN) équipé d'un 370/DOS-VS, propose à un IUT formé à l'assembleur et au COBOL de participer, en particulier, au développement de ses applications sous C I C S.
Ecrire à J. THILY (sous référ. 3637 M)
ALEXANDRE TIC S.A.
10, rue Royale, 75008 PARIS

ATTACHÉ CCIAL
pour Paris et région parisienne. Connaissances générales de l'imprimerie. Niveau d'études secondaires min, ayant si possible une première année expérience commerc. Fixe + commis. Ecr. lettre manuscrite avec C.V. détaillé, motivation et prétentions.
39, rue Volta, 75003 PARIS.

Importante société recherche
PROGRAMMEUR SYSTÈME
CICS - DL1 - DOS - VSE confirmé. Tél. 292-86-77, P. 6.

Entreprise TELECOMMUNICATIONS
recherche
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Formation grande école
Intéressé par les calculs d'antennes micro-ondes avec utilisation de l'informatique.
Adr. C.V. détaillé, prétentions à THOMSON C.S.F. service Recrutement (sous référ. B.H.) 53, r. Greffulhe, 92300 Levallois.

SEFREX-INTERSUP recrute
ANALYSTE SYSTÈME DOS VS CICS/DL 1
ANALYSTE-PROGRAMMEUR COBOL/PL 1
PROGRAMMEURS COBOL/GAP 2
IBM 34 souhaité
227-86-69

Cabinet expert comptable recherche pour commissariat sociétés importantes
1) EXPERT COMPTABLE DIPLOME
2) FINALISTE ou PRÉPARANT
C.S. révision et ayant minimum trois années pratique révision.
Adr. candidature, C.V. et salaire demandé à : A.M.P. sous référence 8128/JR 40, r. Olivier-de-Serres, Paris-15e qui transmettra.
Discrétion absolue

C.C.E. AIR FRANCE
recherche pour Thiais (94)
EMPLOYE (E) SERVICE PAYE
B.E.P.C. ou B.E.P.
Gde expér. tâches administrat. du personnel exigée.
Connaiss. paye informatique et législation du travail.
Libre de suite.
Poste temporaire 1 an minim.
Ecr. av. C.V. C.C.E. Air France Tour Europe 103, 94532 Rungis Cedex.

Société
AEG - TELEFUNKEN FRANCE (S.A.)
recherche pour son CENTRE INFORMATIQUE
de CLICHY (92)
PROGRAMMEURS COBOL
Bon niveau - Ayant 1 à 2 ans minimum d'expérience.
Désireux de s'intégrer à une nouvelle équipe.
Connaissance matériel CII-HB 64 sous TDS particulièrement appréciée.
Adresser C.V., photo et prét. Service du Personnel, 6, bd du Général-Leclerc 92115 CLICHY

SOCIETE de MOBILIER de BUREAUX
recherche
JEUNE
ATTACHÉ (E) COMMERCIAL (E)
Pour prospection, tél. et suivi clientèle.
Fixe + Commissions.
Tél. pour R.-Vs, Mr JOUY 665-76-96

STÉ OMÉRA
Rech. pour ARGENTEUIL
AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
B.T.S. ou D.U.T. EXIGES
Dégagés obligations militaires.
Envoyer C.V. et prétent. à STE OMERA, 49, r. Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL TEL. 982-09-42

Ville de BEZONS (95875) rech. URG. 1 employé (e) bibli. et 1 biblioth. 2e cat. Exp. exig. Adr. C.V. à Monsieur le Maire.

STÉ OMÉRA
RECH. POUR ARGENTEUIL
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
POSITION I OU II
DIPLOMES E.N.S.E.R.G. I.S.E.N. - I.S.E.P. - E.S.I.E.E.
Envoyer C.V. et prétentions : STE OMERA, 49, r. Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL

77207 MARNE-LA-VALLEE
Syndicat communautaire d'aménagement Marne-la-Vallée - Val-Maubuée
Recr. d'urgence une directrice de crèche familiale et une puéricultrice dipl. d'Etat.
Adr. Cand. à M. le président du S.C.A., 5, pl. de l'Arche-Guédon 77207 Marne-la-Vallée, Cedex 2 ou prendre contact av. le serv. des affaires sociales du S.C.A. Téléphone : 005-92-24 poste 413.

INGENIEURS COMMERCIAUX
si vous avez une bonne format. gle si vous avez une solide exp. de la commercialisation des mini - systèmes informatiques. Env. rap. C.V. détail, photo pr faire partie d'une jeune équipe agressive, d'une Sté dynamique et performante à : N.E.A., 14, rue Gambetta, 78600 Mesnil-le-Roi Maisons-Laffitte.

Recherche courtier pté femme ou homme commission 40 %. Réf. journal connu. AT 95, rue Ch. - Laffitte, 92200 NEUILLY. TEL. : 722-24-23.

Impte Sté métallurgique Neuilly-Levallois, Métro A.-France, rech. pour son siège social UN JEUNE
AGENT TECHNIQUE
Il devra posséder des qualités de rigueur et de bonnes connaissances techniques et métallurgiques.
Son niveau d'études : BTS DUT ou équivalent.
Adr. C.V., photo et prétent. ss réf. 8713 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 PARIS cedex 02 qui transmettra.

Sté fabriquant composants électroniques passifs de base recherche
RESPONSABLE
contrôle qualité. Expérience : 4 à 5 ans, contrôle électricité souhaité. Formation BTS ou équivalent. Adr. C.V. et prét. n° 5325 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 PARIS

Société Prêt à Porter International recherche
CHEF COMPTABLE
contacter A. KUIPERS Tél. 588-79-79

GROUPE BANCAIRE
rech. pour son agence de MONTPARNASSE
JEUNE DIPLOMÉ
IUT ou équivalent.
Particulièrement motivé par le commercial en crédit et en banque.
Adr. C.V. + photo au CREDIT UNIVERSEL 133, bd du Montparnasse 75006 PARIS

offres premier emploi

UN DES
PREMIERS FRANÇAIS DU TRANSPORT
recherche
POUR REIMS
UN
AGENT COMMERCIAL
(SECTEUR INTERNATIONAL)
FORMAT. SOUHAITEE : I.U.T.
Env. C.V., prétent. et photo, à **E.M.C.** 95, rue Anatole-France, 92300 Levallois

représent. offre

PARIS et LIMITROPHE
PHŒNIX S.A.
recrute pour son département
SPORT PALLADIUM
REPRÉSENTANT
EXCLUSIF
Jeune, dynamique.
Excellente présentation.
Bon négociateur, esprit sport, disponible rapidement.
Fixe + primes + indemnités. Ecrire avec C.V. + photo sous référence 2.356 à P. LICHAU, 41, rue P.-Chenavard, Lyon-1er, qui transmettra.

occasions

EN SOLDE
grand choix de moquette exemple de prix, velours sur mousse en 4 m., 19,99 F le m2; murale textile, 6,46 F le m2. Téléphone : 340-72-72.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI VOUS PROPOSE GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78, Le Chesnay

MONDEMPLOIS
En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amériques, Asie, Europe : des EMPLOIS vous attendent. Demandez la revue spécial, MONDEMPLOIS (serv. MI), 14, rue Clauzel, Paris-9e.

automobiles

locat.-autos

VEHICULES de TOURISME LOCATION DEFIANT TOUTE CONCURRENCE 504-01-50

secrétaires

STE D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS
en expansion, implantée en METROPOLE NORD
recherche une
Secrétaire de Direction
Sa fonction la place au carrefour des différents services de la société et elle a l'entière responsabilité de l'exécution de l'ensemble des tâches courantes de secrétariat, qu'elle assure avec 2 autres personnes.
Une expérience confirmée de ces tâches lui est nécessaire pour tenir ce poste clé et pour le faire évoluer avec le développement de l'entreprise.
Agée de 35 ans environ, très disponible, elle montre beaucoup d'aisance dans la pratique de la langue anglaise (conversation, correspondance, réception de visiteurs).
Mr BREEM traitera rapidement et avec discrétion les candidatures qui lui seront adressées sous référence 590
CREED 13, rue FAIDHERBE 59800 LILLE

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
d'une importante Société
recherche
sa secrétaire
- Rompue aux contacts de très haut niveau, elle aura à charge la rédaction du courrier à partir d'idées directrices.
- Elle occupe déjà une fonction similaire dans une entreprise reconnue sur le plan national.

Voiture indispensable pour se rendre sur le lieu de travail (région Versailles).
Les C.V. détaillés précisant prétentions salaire, accompagnés d'une photo récente (retournée) sont à adresser ss réf. HURO (mentionnée sur l'enveloppe) à


Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30 rue Vernet. 75008 PARIS

DIRIGEANT
Magazine économique et social
recherche
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Env. C.V., 19, av. George-V. 75008 Paris.

IMPORTATEUR Produits Chimiques, quartier Opéra, recherche libre de suite
SECRÉTAIRE CCIALE
Import (tenue des stocks, courrier...), bilingue anglais. Adres. C.V. et prét. à J.-C. Poulain G. DEVINEAU S.A., 26, r. Lafayette, Paris-9e.

Representation publicitaire de grands journaux allemands Champs-Elysées recherche SECRETAIRE STENODACTYLO ALLEMANDE Français parlé et écrit couramment et anglais souhaité. Adress. C.V. sous n° 826876 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui tr.

proposit. com. capitaux

Cherchons représentation exclusive pour la France pour appareil à bronzer, sensationnel avec patente. Offres sous n° 20001 à SOPIC, 24, rue de la Nuée-Bleue, F 67000 STRASBOURG.

formation professionnelle

FORMATION DE FORMATEURS A DAUPHINE
L'Université de Paris-Dauphine (Education permanente) propose une formation professionnelle au métier de la formation des adultes (conception, animation, gestion) et de la consultation dans les organisations.
Les stagiaires apprendront leur métier à l'occasion de mises en situations professionnelles réelles alternant avec des apprentissages techniques et une réflexion critique. Ils acquerront une qualification et des références de nature à faciliter une insertion professionnelle.
Durée : 2 ans à temps plein.
Sanction : diplôme universitaire de formateur d'adultes (DUFA).
Conditions : diplômé de 2e cycle + 2 années d'expérience professionnelle.
Statut : stagiaire de l'état (bourse égale à 70 % du salaire antérieur).
Envoyer lettre + curriculum vitae à l'Université de Paris-Dauphine, Service Education Permanente, Place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75776 PARIS CEDEX 16.
Réunions d'informations le 11 janvier 1980 à 16 h. 30 ou le 14 janvier 1980 à 16 h. 30, salle B 217, 2e ét.

INTRODUCTION A L'ETUDE PRATIQUE DU DROIT DU TRAVAIL
urée : 80 heures.
début du stage : 14 janvier 1980.
Renseig. tél. : 575-50-46

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE GENERALE exécute rapidement ts travaux peinture et décoration. Devis gratuit. Tél. : 885-14-38.

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuit. — 368-47-84, 893-30-02.

travail à domicile

Demande

Secrét. direction confir., rech. à domic. tte frappe littéraire I.B.M. boule. Tél. : 555-91-60 poste 234. Domicile : 253-23-60.

Faites frapper sur I.B.M. vos THESES (d'ETAT), 3e cycle, MEMOIRES, MANUSCR., etc. par J. F. expérimentée. PRIX INTERESSANT. Tél. 535-28-85.

Tous travaux dactylographique. Français, Anglais, 16e arrdt. TEL. : 651-10-35.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Voir les demandes d'emploi et l'immobilier en page 40

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

demandes d'emploi

Produits... Equipements... Services

FRANCE et EXPORT

Français 38 ans animateur et gagneur
NEGOCIATEUR PREMIER PLAN
Gestionnaire et manager actif
expérience internationale
Esprit Marketing - Rentabilité - Profit
Ingénierie... Contrats... Investissements

Ecrire nº 1.809 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

CADRE HAUT NIVEAU, 29 ans

spécialisé dans création, aménagement et direction des secteurs

LOISIRS - ANIMATION
OPÉRATIONS PROMOTIONNELLES
RELATIONS EXTÉRIEURES

au service de l'
HOTELLERIE ET DU TOURISME DE 1er PLAN
(actions conformes à image de marque, portée internationale, sérieuses références).
Etudie vos propositions.

Ecrire Nº 1.815, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

CONSULTANT MOYEN-ORIENT

- Libanais, 26 ans, célibataire, habitant à Londres, formation universitaire marketing (Paris).
- Forte aptitude pour l'analyse et la communication + parfaitement trilingue : français, anglais, arabe.
- Très bonne expérience commerciale pays du Golfe et Arabie Saoudite.
- Libre de voyager souvent.

Cherche poste consultant ou chargé de mission, basé en Europe (Préférence cabinet spécialisé, secteur bancaire, presse économique.)

Ecrire Nº 7.284 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLES

VALEURS MOBILIERES
10 ANS D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Expérience marchés internationaux act. oblig. dev.

recherche
poste de gestion clientèle privée ou industrielle.

Propositions reçues par M. CHASSANG, 18, rue Saulnier, 75009 Paris, qui transmettra.

33 ANS - DIRECTION PUBLICITÉ

Licencié Economique. Monsieur 56 ans. Habitué relations haut niveau. Grande expérience P.M.E. sur plans commercial, gestion, personnel,

recherche

DIRECTION OU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

P.M.E. Région Marseille ou Aix.

Ecrire nº 6.149 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

30 ans M. B. A.

DIRECTEUR FINANCIER

expérience sept ans banque et industrie
recherche poste
Directeur financier, Controller
ou D.G.A.
DISPONIBLE EN FEVRIER.

Ecrire sous le nº T 017474 M à :REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 Paris.

Situation stable recherchée par cadre supérieur, 38 ans, vaste expér. de direction en Europe, Afrique, Moyen-Orient ds Sté transit - transport, surveillance (céréales, minerais, produits pétroliers). Français/anglais. Ecr. nº T 017.490 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Réviseur comptable, 38 ans, Sc. Eco. + C.E.S. révision cherche poste en rapport. Ecrire référ. nº T 017.458 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ingénieur chimiste I.F.G., 33 a., expérience chef de départem. et gestion, production, anglais, allem., étud. propos. poste de responsabilité ou technico-cclal. Ecr. n T 017.488 M Régie-Presse. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dr médecine, 4 ans expérience général et méd. tropicale, ch. emploi toutes régions, tous pays. Libre de suite. Adresse et tél. (35) 92-75-71.

Concepteur décorateur maquettiste respons. service public av. imprimerie offset intégrée souhaite place stable et créative. Ecrire nº 93.005 M, Régie P., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Sec. dir. 28 a., lic. en droit, lib. rapid., rech. empl. GRAND, 12, r. du 11-novembre, 93 Pantin.

J.F. études supér., rech. emploi ds pub. ou relat. publiques. Ecr. nº T 017470 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. Fille, 23 a., licence LEA, angl., italien, not. sc. économ. Droit, dactylographie, ch. poste à responsabilités. Ecr. nº 1.808 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CONSULTANT ORGANISATION HAUT NIVEAU : 65 ANS
Disponible pour haute mission temporaire France, étranger, Afrique francophone. Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 61.162.

J. Hme, 37 a., maîtrise droit, expér. Barreau de Paris, stage gest. d'entrepr. Paris-Dauphine, prépar. DECS. Dispon. février, recherche situation et/ou stage d'entreprise. EBLE, 11, allée Diane-de-Poitiers, Paris-19e.

J. F., 35 a., BTS traducteur commerc. franç.-allem., Ch. de Commerce brit., ch. poste de traductrice mi-tps ou tps part. prox. gares Défense ou St-Lazare Ecr. nº 7.269 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Cadre comptable, Hme 32 a., niv. expertise compt., 7 ans expér. cabinet, rech. collab. entreprise ou cabinet Paris. Prétentions : 150.000 F/An. Ecr. nº 1.804 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Hme, 42 a., maît. Sc. Ec., cert. Sc. Po., 3e cycle planif., amén. Org., ch. empl., rém. indiff. si ambiance positive. Malherbe, 8, pass. de la Moselle, 75019.

ARCHITECTE
D.P.L.G., 34 ans, célib., 8 ans expér. France et Afrique, angl. parlé, ch. collaboration avec Sté tournée vers étranger. Ecr. nº 017.489 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FINANCIER
32 ans, Sciences PO (ECOFI) 1 DECS expér. Banque, Analyse Fi Crédits, gestion, prévision Conseil gestion recherche. Poste Financier et Commercial Banques, Etablissement Financier ou Sté de service. Ecrire nº 39.544 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris. Cedex 01.

INGÉNIEUR E.S.T.P.
Franç., 51 a., béton armé, bât., gén. civ., long. exp., sér. réf., ch. situat. à France, étranger, Côte-d'Ivoire. Alger, Oran ou Côte-d'Ivoire. Libre rapidement. Ecrire référ. nº T 017.486 M REG.-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 35 ans, secrétaire expérim. ch. poste libre 1er mars 1980, à respons. à DAKAR (Sénégal) Ecr. nº 1.814, « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

Expert en économie industrielle, gde exp. en management U.S.A., Canada. Etud. ttes propos. poste conseiller pour débouchés marchés product. et cclal, U.S.A., Canada. Tél. : 545-15-35 h. b.

CADRE CHEF DES VENTES, ind. pharm., 59 a., bil. angl., exp. gestion et market., sect. pharm., officine, organis. et anim. réseau V.R.P. rech. poste équivalent PARIS. Ecr. nº 1812 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

J.F. cherche emploi comme auxiliaire vétérinaire. Ecr. nº 1.813, « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

DIPL. D'EXPERTISE COMPT.
D.G.C., 35 a., gde exp. entrepr. industr. et cabinet, rech. région Languedoc-Roussillon Direction Financière. Etud. toutes propos. Ecr. nº 1.717, « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

J.F. 30 ans, BAC Ex-enseignante Anglais-Espagnol. Notions dactylo et comptabilité, cherche poste à responsabilité. Ecrire Nº 6.148, « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.H. 27 ans, orig. cambodgien, comptab. 2 a. exp. dont 1 an banq. Probat., C.E.C. du DECS et l'écrit du C.E.J.C. sess. 1979, rech. poste dans cabinet ou entr. Ecr. nº 1.805, « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F., 30 ans, célib., D.E.A. gestion Dauphine, opt. market., angl. cour., dact., 3 a. d'expér. docum. + enseign. ch. empl. pub., marketing, relat. publ. Téléph. au 554-49-45 ou 781-38-47

H., 30 ans, B.T.S. distrib. et gestion maîtrise psycho et socio + DESS psycho social, tr. b. conn. éco., maths et angl., très dyn., ch. empl. ds recherche et action cciale. Ecr. Rambourg Ch. 4, rue Boyer, 75020 PARIS

Fem., 38 a., dipl. univ. Sc. Eco. et lang. exp. internat. enseign. et trad. bilingue esp. connais. agl., portug., dactylo, étudie ttes prop. DI FRANCESCO, 89, rue Réaumur, 75002 PARIS

Jeune anglaise parlant français et portugais cherche emploi mi-temps. - Tél. : 287-56-80.

MARKETING
H.E.C. J.F. 35 ans
+ de 10 ans de réalisations dans entreprises internationales
Sérieuses connaissances en stratégie, Etudes, Publicité. Bonne organisatrice. Goût pour les contacts humains.
Souhaite responsabilités de Gestion et Développement de Produits à Paris.
Ecr. nº 1. 796, « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

H.E.C. - 29 ans
Expér. vente et marketing prod. industr., vous propose collabor. comme directeur commercial. Préf. France Sud ou outre-mer. Ecr. nº 7.227 « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

CADRE SUP. BANQUE
— Fonction Secrétaire Général.
Connaissance approfondie :
— Service Etranger ;
— Inspection ;
— Service Juridique-Fiscal.
Formation.
Recherche situation équivalente secteur bancaire ou entreprises. Ecr. nº 1.795, « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

J. F., 20 a., cél., Sténodactylo, 3 a. expér. ch. pl. stable serv. commerc. travx divers. Prét. 3.500 x 13. Tél. 379-08-27 ou écr. DAVID, 125, bd Charonne-11e.

Secrétaire, 25 ans, 6 ans expér. not. d'anglais, Bac G.1, ch. poste évolutif, 4.600/4.300 FX13 dispon. immed. T. 16-4 458-66-55

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

MARAIS, imm. 17e, 43 m2, tout conft, 1er étg., haut. plafond 3,60 m., splendides poutres et parquets, 450.000 F. - 548-76-25.

HOTEL DE VILLE — Studio occupé, reste 5 ans, loyer 1.200 + charges, 4e étage sans ascenseur. Tél. : 336-17-36.

Mº ST-PAUL — Dans petit imm. entièr. rénové av. asc. Il reste 1 beau duplex, séj. av. poutres, cuis. équipée, chbre, s. de bains. Px 670.000 F. Et un 2 P., sél., chbre, s. bns, cuis. équipée. Prix 402.000 F. H. LE CLAIR - 563-68-04.

5e arrdt.

CLEF - FER-A-MOULIN gd séjour + chbre caractère, soleil, calme. — Tél. : 354-42-78.

7e arrdt.

7 P. RUE VILLESEXEL GRANDE CLASSE 200 m2 - Exclusivité
SIIF - 550-34-00

9, RUE CHAMP-DE-MARS
STUDIO PETIT - A RENOVER Cuis. Possib. bains, 4e. Prix 120.000 F. - Mardi 14 - 17 h.

SEGUR - DUQUESNE
5 PCES BEL IMM. ANCIEN Parfait état - Ascens. 633-29-17 - 577-38-38

8e arrdt.

PRES CHAMPS-ELYSEES ds imm. gd stdg, appts 6-7 P., conft, service, libres de suite. Tél. : 551-68-39, de 9 à 12 h.

11e arrdt.

Mº ST-AMBROISE RICHARD-LENOIR imm. pierre de taille, 2e ét., gd appt 5-6 pièces, tt cft, 140 m2. 850.000 F. - 874-70-47.

15e arrdt.

153-155, R. DE LOURMEL encore un très beau 3/4 Pièces avec loggia, livrable immédiatement, cuisine équipée, double exposition, entrée et salle de bains éclairées.
Sur place tous les jours sauf dimanche de 14 à 19 heures. Téléphone : 557-43-90.

16e arrdt.

MOZART. Immeuble 1955, dble liv., 1 chbre, 3e, ascens. Prix : 630.000 F. Téléphone : 577-96-85.

JASMIN, 175 m2, bel immeuble, séjour double, S. à M., 3 chambres, 3 bains. GARBI : 567-22-88.

PASSY 6 P. PLEIN SOLEIL
VUE IMPRENABLE SUR SEINE - Exclusivité
SIIF - 550-34-00

CALME - VERDURE - SOLEIL
MUETTE HOTEL PARTICULIER 3 réceptions 10 chbres - Luxe — 254-95-10.

IENA Bel immeuble pierre de taille - 1re catégorie STANDING - 2 APPARTS DE 250 m2 CHACUN - 7 PIECES 2 bains, possib. prof. libérale. 1er et 4e ét. CLAIR et SOLEIL S/place ce jour 13 h. 30 à 16 h., 18, RUE BOISSIERE.

MUETTE STYLE RIVE GAUCHE EXCEPTIONNEL 250 m2, 2 récept. + 4 chbres. Parfait état. 633-29-17 - 577-38-38

PRÈS ÉTOILE Petite maison, 4 Pces, 2 bains, sur cour claire, parfait état. MICHEL et REYL : 265-90-05.

PTE DAUPHINE IMM. STAND. 5e étage - Très belle réception 3 chbres, 2 bains, chbre serv. AUDOLI - 743-19-63

18e arrdt.

BATEAU-LAVOIR
57 M2 séjour, chambre, kitchenette. Prix 400.000 F. MADIMMO - 260-30-39

RUE SAINT-VINCENT
68 m2 imm. pierre de taille rénové, calme, double living + chambre. Prix 1.000.000 F. MADIMMO - 260-30-39

BEL ATELIER 3e étage, charme, hauteur sous-plafond. 170.000 F. - 227-22-88.

92 Hauts-de-Seine

DS IMM. RECENT, PRES Mº CHATILLON - MONTROUGE Au 9e et dernier étage 4 PCES cuis., s. bains, 70 m2. Park. 230.000 F. ALIN 539-75-50.

Mº ANATOLE-FRANCE RUE ARISTIDE-BRIAND
LEVALLOIS Ds imm. 1974 Dernier étage 115 m2, séj., cuis., bur., 2 chbr., 2 s. bns + 40 m2 terrasse, chff individ. gaz. Travx. Px 665.000. H. LE CLAIR - 563-68-04

SURESNES Très agréable 6 p. 2 bains 2 park. - Parfait état AUDOLI - 743-19-63

94 Val-de-Marne

CACHAN
LE SIGNAL-DE-LA-PLAINE quartier neuf dans 7.800 m2 de verdure, appartements du 2 au 5 Pièces, entièrement terminés. Livrables immédiatement. Prix fermes et définitifs. Prêts conventionnés. Téléphoner sur place au : 665-87-55 ou 665-04-11 ou au siège au 887-52-11.

Province

HAUTE-SAVOIE/COMBLOUX station été-hiver, studios et appartements à partir de : 180.000 F avec 36.000 comptant + crédit. Location par société spécialisée. ERIGE-VENTE, B. P. 18, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD. Téléphone : (50) 38-52-89.

appartem. achat

RECH. appts 1 à 3 P., PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 4e, 3e, av. ou sans travx, paiem. compt. chez notaire. 873-23-55, toute la journée, même le soir.

Part. ch. studio ou 2 Pces, cft, paie comptant, accepte viager (Paris ou proche banl.). Agce s'abstenir. Tél. : 742-51-12, ou 430-25-53.

URGENT, ach. appts 2 à 4 P., paiem. compt. chez notaire, à Paris 1er, 5e, 6e, 7e, 8e, 14e, 15e, 16e, 17e, et Neuilly. — Téléphone : 261-39-78. Mme Loulier, et 900-84-25, le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris-15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

appartements occupés

MAIRIE 18e, bel imm., parfait état, 2 Pces, cuis., wc, bains, possib. Prix 69.000 F. Occupé dame âgée. Voir prop. mardi, 14 h. 30 à 16 h. 30, 28, r. Letort.

immeubles

ACHETE imm. de tte import., même avec travaux. M. MOHR, 137, bd Koenig. Neuilly-s/Seine.

bureaux

94 CRETEIL-ECHAT burx 108 m2 et bureaux 54 m2. Ensemble ou séparément. TEL. : 339-98-25.

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Domiciliat. Secrétariat. Télex, tous services. Prix [illegible] ASPAC : 281.18.18

Domicil., Artis. et Commerç. - Rédaction Siège S.A.R.L. - Informations D'actes Statuts, juridiques, Secrét., Tél., Télex, Bur. - A partir de 100 F /mois. Paris 10e — 11e — 15e — 17e. Téléph. : 355-78-80 ou 229-18-04.

locations non meublées Offre

Paris

Prox. JARDIN des PLANTES DANS IMMEUBLE MODERNE 2 STUDIOS, téléphone, 1.200 F et 1.300 F + charges ; 2 Pièces, téléphone, 1.800 F + charges, PARKINGS 200 F et 250 F + taxes. Téléphone, le matin, SEGECO : 522-69-92.

APPARTEMENT 180 M2 120 M2 BAIL COMMERCIAL dans PARIS. M. GOUET, 37, r. Vauvenargues, PARIS-18e

Mº ETOILE Double living, 3 chambres, 120 m2, refait neuf. 4.000 F net. H. LE CLAIR - 256-13-72

PRÈS BD SAINT-GERMAIN bel appt 4e étage avec ascens., entrée, S. à M., grand salon, 5 chbres, 2 S. de B., 1 s. d'eau, cuis. équip., dégagements, wc, parf. état. Prix 7.450 F mens., lib. d'occupat. à part. 1er fevr. Tél. : 261-84-52, de 9 à 12 h.

locations non meublées Demande

Paris

J.H. cherche chbre ds 12e arrdt. ENTRE 400 et 500 F. T. 344-34-15 M. Haddad, 8 à 15 h.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 5.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appartements de standing 4 Pièces et plus. — 285-11-08.

Immobilier (information)

17e, 2 P. s. bns., w.-c., 43 m2. 150.000. Boul. 99.000. St. 40.000. 2 P. luxe 210.000. T. 636-23-15.

hôtels-partic.

VERSAILLES R.D. DS HOTEL PART. R.-DE-C. 160 m2. BEL. LES PCES RECEPT. JARDIN. GAR. CAVE. PRIX 1.200.000 F. VISITE DU 7 AU 12-1. ECRIRE PR R.-VS COULOMB, 16 bis, R. L.-PHILIPPE, NEUILLY (92).

fonds de commerce

Meilleur emplacement Aboukir. Vend murs et fonds : 810 m2. Téléphoner tous les jours à partir de 17 heures au 755-99-61.

FAUBOURG SAINT-HONORE Une adresse = bon placement. Pr cadeaux, antiquités, timbres, livres, bijoux, armes, monnaies. STAND à céder : 742-51-12.

locaux commerciaux

FILLES DU CALVAIRE Local à usage mixte, à aménager sur 2 niveaux. Total 70 m2. TEL. : 272-40-19.

SITUATION EXCEPTIONNELLE FG ST-HONORE pr. Madeleine APPT COMMERCIMAL 330 m2. TEL. : 551-68-39 de 9 h. à 12 h.

Importante Société de prêt-à-porter louerait avec reprise à discuter quartier République superbe local, d'une superficie totale de 2.000 m2 en 4 niveaux entièrement refait à neuf. R.-d.-ch. luxueusement aménagé 9 lignes tél., parkg. 4 places, jardin privatif, pourrait convenir tous commerces. TEL. : 202-15-00.

SENTIER rue de CLERY IMMEUBLE A LOUER en totalité. Bail précaire. TEL. : 544-58-38.

Proximité Pont de Neuilly 300 m2 sur rez-de-chaussée, sous-sol et 1er étage, chauffage, tél., bon état. Tél. : 387-87-34

propriétés

30 KM OUEST par A 13 PROPRIETE de CARACTERE VUE IMPRENABLE s/SEINE. TENNIS. PARC 1 ha. EXCLU SIIF 550-34-00

PROPRIETE NOGENT-SUR-SEINE Terrain 3.400 m2. Maison meulière tt confort, séjour, 4 chambres, caves, greniers. Nomb. dépend. S.N.C.F. Pêche. Chasse. SINEGRE. Notaire, 7, place de la Halle - 10400.

MAISON DE CARACTERE 9 pces, conft, terrain. 500.000 F. ROCHER 89350 Tannerre - en - Puisaye. T. (86) 45-41-80 ap. 19 h.

78 MONTFORT-L'AMAURY Forêt de Rambouillet Très belle propriété 3,5 hectares boisés Tennis - Ecuries - Gardiens 3.000.000 F. Immobilière VICTOR-HUGO 848-54-55

terrains

5 km PONTCHARTRAIN — 995 m2, façade 23 m.
SARTROUVILLE — 420 m, façade 7 m.
MAINTENON — 1.358 m, façade 15 m.
FAVEROLLES — 1.797 m, façade 16 m.
S'adr. IMMOBIL. NORMANDE 42, avenue Jean-Jaurès, 78390 BOIS-D'ARCY I.N. 045-29-09

GROUPE NEGOFIA rech. terrains toutes régions, ttes superficies, pour création DE LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix. 39, RUE DES MATHURINS Paris-8e - Tél. : 266-57-22

pavillons

CHESNAY CENTRE PAVILLON 5-6 pièces, parfait état, 450 m2 jardin clos. (Emplacement privilégié) Urgent. 798.000 F. - 954-68-00.

Part. vd pavillon 7/8 p. Gd gar. Terrasse. Jardin. Px 850.000 F. Tél. 587-36-72 ou 16 (67) 94-37-95.

Prox. forêt Solide construct. part. état, comprenant : ss-sol, entrée, séjour dble, cheminée, cuis., 4 chbres, salle de bains, cab. de toil., sur 420 m2 clos. A SAISIR. PRIX 540.000 F. I.N. - 045-29-09

villas

SCEAUX CALME VERDURE Maison de charme 10 p., beau jard. 1.680.000 F. Tél. 702-34-46.

VILLE-D'AVRAY S/2.500 m2, VILLA pierre de t. Séj. 54 m2, cheminée, s. à m. 36 m2, bureau, 7 chbres, sous-sol. 3.000.000 F. — 954-98-98.

4 km BOIS-D'ARCY sur 2.600 m2, terrain arborisé, entrée, séjour double, cuisine, 3 chambres tt confort, sur sous-sol complet, garage 2 voitures. Prix justifié : 685.000 F. - I.N. : 045-29-09.

manoirs

MANOIR du 15e/17e tt cft. sur parc 1 ha. clos. Prix total 550.000 F. Cab. PEZET, 03500 Saulcet. Tél. (70) 45-35-76.

viagers

Saint-Mandé. Immeuble ravalé, appt 3 pièces 65 m2 occupé, 74 ans, 15.000 F + 1.850 F rente. LODEL. Téléph. 355-00-44.

ERMONT. Propriété 7 pièces, 260 m2, parc de 2.000 m2 occupé, 340.000 F + 4.650 F rente. LODEL. Téléphone : 355-00-44.

+ de revenus — d'impôts. Mettez votre patrimoine en viager, expertise discrète. Indexation. Etude LODEL. 35, bd Voltaire. T. 355-61-58.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur sais. au Pal. Just. Evry (91), rue des Mazières, le 8 janvier, à 14 h.

MAISON HABITAT. à MAROLLES-EN-HUREPOIX (91) 15, allée du Parc
570 m2 élevée sur vide sanitaire, rez-de-ch., entrée, cuis., w.-c., gar., s. à m. ; 1er étage, dégag., 3 ch., s. bns, grenier couvert en tuiles - JARDIN

MISE A PRIX : 65.000 FRANCS

Consign. pour ench. S'adr. pour rens. **Me du CHALARD**, avoc., Evry (91) tél. 077-15-57.

Etude de la S.C.P. Régis ODIER et Claude MILLIAND, notaires associés, 8, av. Vauban, à Toulon : VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES, en l'étude, le lundi 28 janvier 1980, à 15 h., d'une

PROPRIÉTÉ à TOULON

Impasse Bochecelampe « Le Vallon fleuri », comport. : terrain, maison de 3 étages sur rez-de-ch., composée de 3 appartements par étage, 15 gar. Superficie : 2.990 m2.

MISE A PRIX : 700.000 FRANCS

Consignation pour ench. : 100.000 F. Pr ts rens. s'adr. Etude de Me ODIER.

Vente sur saisie immob. au Palais de Justice à Versailles, 3, pl. A.-Mignot, le mercredi 16 janvier 1980, à 10 h. EN UN LOT, D'UN

APPARTEMENT de 5 Pces princ.
cave, parking, situé

aux CLAYES-s/BOIS (78)
2, avenue Jean-Renoir lieudit « Epine-Vinette »

MISE A PRIX : 80.000 FRANCS

Pour les rens. s'adr. Me BEDDOUK, avocat à Poissy, 4, rue Jean-Claude-Mary, tél. 965-07-18 ; au greffe du Tribunal de Grande Instance de Versailles ; et sur les lieux pour vis.

Vte Pal. Just. Evry (91), 15 janv., 14 h.

MAISON d'HABITAT. et JARDIN
« La Voie de Beuze », rue George-Sand

Wissous (91). M. à p. 30.000 F

S'ad. S.C.P. ELLUL-GRIMAL, av. 077-96-10 à Evry (91), 3, r. Village ; s. pl. pr vis.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO
VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le MERCREDI 30 JANVIER 1980, à 10 heures, au Palais de Justice de la Principauté de Monaco, mise aux enchères publiques d'un

ENSEMBLE IMMOBILIER

3, 5 et 7, boulevard des Moulins et 32, boulevard Princesse-Charlotte,

à MONTE-CARLO

d'une superficie au sol d'env. 3.150 m2, compr. s/sol, r.-de-ch. et 3 étages.

La Mise à Prix est fixée à 32.270.860,67 francs franç.

avant ouverture des enchères, dépôt obligatoire d'une caution de 5.000.000 de francs, français par chèque certifié.
S'adr. à M. Roger ORECCHIA, syndic, 30, boulevard Princesse-Charlotte, MONTE-CARLO - Tél. : (93) 30-15-15.

VENTE Pal. Just. Pontoise, pl. Nicolas-Flamel, jeudi 17 janv. 1980, 14 h. en DEUX LOTS

1) TERRAIN (840 m2) - 2) PROPté (654 m2) comp. bât. L abr. ens. restaurat., à
VIARMES Val-d'Oise (95) - 36, rue Kleinpeter, lieudit « Le Village », et rue Frédéric-Chopin.

MISE A PRIX - 1er lot : 80.000 F - 2e lot : 200.000 F

Cons. pr enchér. lot nº 20.000 F, lot nº 2 50.000 F (chèq. visés). - S'adr. Me BERGER, avoc. à Pontoise, 33, r. Pierre-Butin (032-00-43); **Me PORTE**, avoc. à Pontoise, 102, r. P.-Butin (032-13-75) ; s/place pr visit.

Vte au Palais de Justice à Versailles, le mercredi 16 janvier 1980, à 10 heures

PROPRIÉTÉ SISE A VOISINS-LE-BRETONNEUX

(Yvelines) Chamfleury, 1, rue André-Chénier
Comprenant : MAISON D'HABITATION composé de : Hall d'entrée, salle de séjour, salle à mang., bureau, cuisine, W.-C., cellier, garage. — A L'ETAGE : 4 chambres, cabinet de toilette, salle d'eau avec W.-C., salle de b. avec W.-C. JARDIN - LE TOUT D'UNE CONTEN. DE 7 ares 96 ca - VENDUE LIBRE

Mise à prix : 133.000 francs

S'adresser pour tous renseignements à Maître JEAN SILLARD, avocat, 79 bis, boulevard de la Reine, à VERSAILLES (78). — Téléphone : 950-02-99.

VENTE Palais Justice Evry (91), mardi 15 janvier 1980, à 14 heures.

APPARTEMENT à DRAVEIL (91) - M. à P. : 150.000 F

134, AVENUE PIERRE-BROSSOLETTE

S'ad. S.C.P. ELLUL-GRIMAL, avocats à ÉVRY (91) - 077-96-10

3, rue du Village, et sur place pour visiter.

Vente après liquidation de Biens au Palais de Justice de PARIS LE JEUDI 10 JANVIER 1980, A 14 HEURES. — EN UN SEUL LOT

MAISON D'HABITATION A LA CHAPELLE-GAUTHIER

(SEINE-ET-MARNE), RUE DE LA POTERIE, numéro 33, composée au rez-de-chaussée de 4 pièces, escalier cond. au 1er ét., compr. 4 pièces avec escalier cond. au grenier, couvert de tuiles, cave voûtée sur partie de la maison. Cour et terrain avec au fond de la cour bâtiment servant d'atelier.

Contenance totale : 2.037 m2 - VENDUE LIBRE

MISE A PRIX : 60.000 FRANCS

S'adresser à Me J. LYONNET DU MOUTIER, avocat, 182, rue de Rivoli, Paris (1er), tél. : 260-20-49 ; Me B. MEILLE, syndic, 79, rue du Temple, Paris (3e). Au Greffe des Criées du Tribunal de Gde Inst. de Paris où le cahier des charges est déposé, et sur les lieux pour visiter. Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

INFORMATIONS «SERVICES»

VIE QUOTIDIENNE

De nouveaux titres d'identité

Les pouvoirs publics *ont pris* la décision de modifier les titres d'identité qui *commenceront* à être délivrés en 1980 : dès maintenant *pour les titres de séjour* des étrangers, à la fin de cette *année pour les cartes* d'identité. Voici les informations que *donne à ce sujet le* ministère de l'intérieur.

● Pourquoi changer ?

Les cartes nationales d'identité, les titres de séjour des étrangers et les certificats de résidence des Algériens se présentent à l'heure actuelle sous la forme classique de cartes en papier, à plusieurs volets et comportant des marques garantissant leur authenticité et leur validité (cachets divers, signatures, photo, numéro d'enregistrement, timbre fiscal).

Les précautions *prises* n'empêchent *pas* cependant *l'activité* des faussaires ni le trafic des titres falsifiés.

Il est, d'autre part, quasiment *impossible*, *dans* le système actuel, de détecter en temps *utile avec une efficacité suf*fisante les demandes officielles *de titres authentiques fondées* sur de faux documents (usur*pation d'identité) ou formulées* frauduleusement (même titre ré*clamé plusieurs* fois *auprès* d'autorités différentes).

Aussi, à la demande du ministère de l'intérieur, des études ont été entreprises par des sociétés spécialisées afin de déterminer les caractéristiques d'un titre nouveau, offrant le maximum de garanties contre toute tentative de fraude et se conformant aux normes définies par la résolution adoptée par le conseil des ministres du Conseil de l'Europe, le 28 septembre 1977.

● Documents plastifiés

Les nouveaux titres d'identité se présentent sous la forme *d'un papier enrobé de plastique.* Ils auront le format préconisé par *le Conseil de l'Europe*, soit un rectangle non pliable de *125 mm sur 88, et* seront *les* mêmes pour les cartes nationales d'identité et les cartes de séjour d'étrangers, sous réserve d'une couleur et d'une cartouche qui seront propres à cette catégorie.

Le papier utilisé comportera un filigrane situé, comme pour les billets de banque, dans une réserve vierge de toute impression.

Après l'impression des caractéristiques du titulaire du titre, de l'autorité habilitée à le délivrer et de sa durée de validité, il sera plastifié.

● Les modalités de délivrance

Compte tenu de leur consistance, les nouveaux titres seront produits par des machines spéciales dont le prix élevé et la grande capacité de traitement limitent nécessairement le nombre. Elles seront installées dans des centres *régionaux* desservant un ensemble de préfectures et de sous-préfectures.

D'autre part, la volonté d'éli*miner les demandes frauduleu*ses impliquait l'utilisation de *l'informatique dans* le *processus* de fabrication.

Le dispositif adopté comprend donc un réseau reliant les préfectures et les grosses sous-préfectures à six centres régionaux de *fabrication*. Les informations nécessaires à la délivrance de chaque titre, y compris la photo, les signatures et *les* cachets seront digitalisées sur des terminaux spécialement installés dans les préfectures et sous-préfectures et transmises par réseau téléphonique spécialisé au centre *régional* correspondant.

Chaque centre sera équipé d'ordinateurs qui réceptionneront les données, feront les vérifications utiles et télécommanderont le processus de fabrication des cartes. Une fois fabriquées et contrôlées, celles-ci seront rangées dans des conteneurs de sécurité et transportées dans les préfectures où elles seront remises aux usagers. Ce dispositif sera mis en place en trois ans. Le premier centre régional a été installé à la fin de 1979, les deux suivants le seront en 1980 et les trois derniers en 1981.

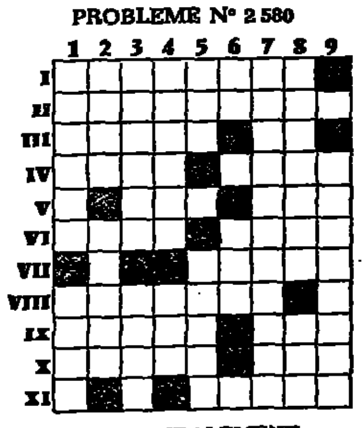
● La protection de la vie privée

*Le nouveau système de déli*vrance des titres d'identité ne *modifiera pas les habitudes des* administrés qui auront toujours *le même interlocuteur : le ser*vice compétent de la préfecture *ainsi* que *les commissariats de* police et les mairies de leur *lieu de résidence.*

Enfin, ajoute le ministère de l'intérieur, *« toutes dispositions utiles ont été prises pour éviter que le traitement automatisé d'informations nominatives puisse porter atteinte aux libertés ou à la vie privée. Les fichiers seront décentralisés au niveau des centres régionaux, inaccessibles à des tiers et non connectés à d'autres fichiers. En application de la loi du 6 janvier 1978, l'ensemble du dispositif est, au demeurant, placé sous le contrôle de la commission informatique et Liberté.* »

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 580



HORIZONTALEMENT

I. *Baissé* quand *on* se *déculotte.* — II. Qui ont besoin d'apprendre *à vivre.* — III. Parfois accompagnée de fracas ; Canton. — IV. Dans le titre d'une des cinq proses du missel romain ; Plus que suffisants. — V. Même pas saisi ; Bon quand on *adhère*. — VI. Un mouvement rapide ; Faire *l'innocent*. — VII. Qui ne déménage donc pas. — VIII. Sorte de bobine. — IX. Entièrement chaussée quand elle est grande ; Sans motifs. — X. Conducteur ; Pas fin. — XI. Utile en *cas* d'accident.

VERTICALEMENT

1. *Matière pour* une cocotte ; Peut être offert quand il y a un mauvais passage. — 2. Chef de tribu ; Peut se faire d'un trait. — 3. Capable à tout instant de manger *le morceau* ; *Moment où* l'on ouvre des boîtes. — 4. Le péril jaune ; Ne se réchauffe pas quand il est pourri. — 5. Au fond d'une pipe ; Mesura comme le charme. — 6. Donné avant une exécution ; Où il n'y a rien à ajouter. — 7. Qualifie une plante grasse. — 8. Hors de combat ; Possessif. — 9. Perdue par celui qui fume.

Solution du problème n° 2 579

Horizontalement

I. Eblouissantes. — II. Rouille ; Lu ; Mûri. — III. Unisson ; Lucas. — IV. Ci ; Ottoman ; Scie. — V. Ane ; Na ; Io. — VI. Air ; Riens ; Banni. — VII. Tott ; Essai ; BC. — VIII. Indien ; Duetto. — IX. Entamer ; Pleur. — X. Nasse ; Item. — XI. Stuc ; Besi. — XII. Abasourdissante. — XIII. Xérès ; Oeta ; Ut. — XIV. Irène ; Elam ; Us. — XV. Se ; Secs ; Récente.

Verticalement

1. Eructation ; Axis. — 2. Boni ; Ion ; Aubère. — 3. Lui ; Arides ; Are. — 4. Oison ; Tins ; Sens. — 5. Ulster ; Eté ; Osée. — 6. Ilot ; Iéna ; Su. — 7. Senones ; Mitrons. — 8. Mansuétude. — 9. Aléa ; SA ; Réciter. — 10. Nu ; Ni ; Id ; Sale. — 11. Ob ; UP ; AC. — 12. Emus ; Abel ; Baume. — 13. *Succinctement.* — 14. Rai ; Tu ; St ; Ut. — 15. Miséricordieuse.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 6 janvier 1980 :

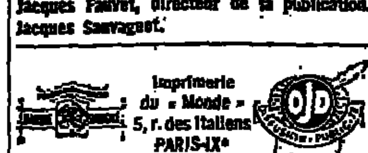
UNE LOI

● *Modifiant certaines dispositions relatives aux conseils de prud'hommes.*

UN DECRET

● Modifiant le décret du 21 septembre 1977 relatif aux conditions d'accès à l'école nationale d'administration et au régime de la scolarité.

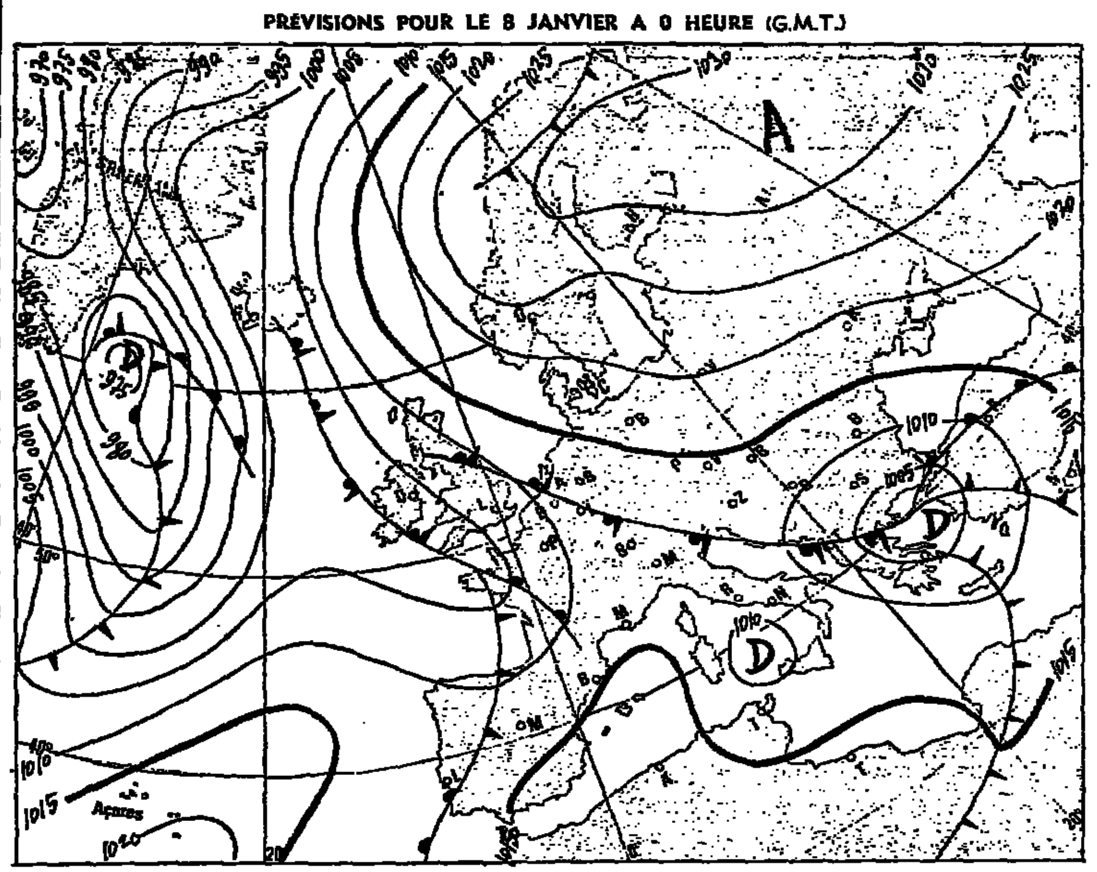
Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

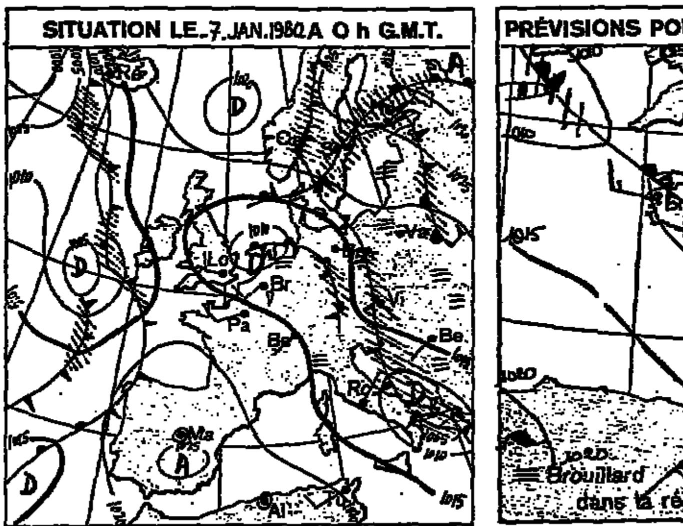


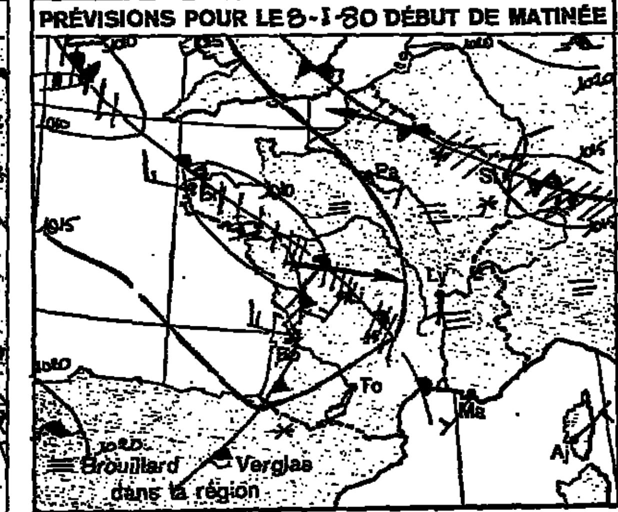
Commission paritaire n° 57 437.

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 8 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)







——— Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 7 janvier à 0 heure et le mardi 8 janvier à 24 heures :

Les perturbations venues de l'Atlantique sont maintenant bloquées dans leur partie septentrionale à leur arrivée sur l'ouest de l'Europe par les hautes pressions qui se sont renforcées de la Russie à la Scandinavie. Leur partie méridionale continue à circuler vers le sud de la France et la Méditerranée. Elles évolueront sur notre pays dans un champ de pressions relativement élevé.

Mardi, des éclaircies assez belles persisteront sur les régions méditerranéennes en début de journée, puis des nuages plus abondants seront observés sur le Roussillon et le Bas-Languedoc.

Sur le reste de la France, le temps sera le plus souvent très nuageux et brumeux. Quelques faibles pluies seront observées de la Bretagne et du Cotentin au Bordelais et au nord-ouest du Massif Central, puis sur le sud du Bassin aquitain et les Pyrénées. D'autre part, des chutes *faibles de bruine ou de neige et des* formations de verglas affecteront nos régions s'étendant de la frontière belge à l'Alsace et au Jura.

Les vents seront très variables en direction selon les régions, mais ils seront en général faibles à modérés.

Les températures baisseront sur l'extrême Nord et Nord-Est ; ailleurs, les variations de températures seront faibles.

Le lundi 7 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au *niveau de la mer était*, à Paris, de 1 013,9 millibars, soit 760,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 14 et 3 degrés ; Biarritz, 11 et 2 ; Bordeaux, 12 et 7 ; Brest, 10 et 8 ; Caen, 8 et 3 ; Cherbourg, 7 et 6 ; Clermont-Ferrand, 9 et 4 ; Dijon, 7 et 3 ; Grenoble, 5 et 1 ; Lille, 6 et 5 ; Lyon, 7 et 3 ; Marseille, 11 et 3 ; Nancy, 6 et 3 ; Nantes, 9 et 6 ; Nice, 14 et 4 ; Paris-Le Bourget, 6 et 1 ; Pau, 10 et 5 ; Perpignan, 14 et 2 ; Rennes, 9 et 6 ; Strasbourg, 6 et 1 ; Tours, 9 et 6 ; Toulouse, 11 et 4.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 1 degrés ; Amsterdam, 7 et 3 ; Athènes, 10 et 9 ; Berlin, 1 et —1 ; Bonn, 6 et 2 ; Bruxelles, 6 et 4 ; îles Canaries, 20 et 12 ; Copenhague, 0 et —2 ; Genève, 6 et 2 ; Lisbonne, 13 et 7 ; Londres, 8 et 5 ; Madrid, 5 et 2 ; Moscou, —6 et —12 ; Nairobi, 29 et 13 ; New-York, —3 et —3 ; Palma-de-Majorque, 14 et —2 ; Rome, 10 et 2 ; Stockholm, —2 et —3 ; Téhéran, 5 et 3.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

P.T.T.

DES AVOCATS PROTESTENT CONTRE LE NOUVEAU RÉGIME DE DISTRIBUTION DU COURRIER

Le bâtonnier de l'ordre des avocats de Versailles, M. G. Delamarre, nous fait tenir le texte de la délibération que le conseil de l'ordre a adopté récemment et qui concerne l'acheminement du courrier. En voici les principaux passages :

« Vu la lettre d'information de M. Bernier, directeur départemental des P.T.T., en date du 14 septembre 1979, informant le bâtonnier qu'à partir du 24 septembre 1979, les plis déposés dans les bureaux de Versailles devront être déposés avant 17 heures, faute de quoi leur acheminement serait reporté au lendemain ; considérant que déjà, le 29 septembre 1977, sur instruction de l'administration centrale, l'heure de dépôt du courrier timbré au moyen de machines à affranchir avait été avancée à 18 heures ;

» Considérant que ces restrictions successives font apparaître une dégradation constante du service public du courrier malgré les augmentations successives des tarifs ; qu'une telle dégradation est particulièrement nuisible aux intérêts des justiciables à un moment où le législateur étend constamment l'usage de la lettre missive dans les procédures les plus diverses au détriment des actes d'huissier...

» (...) Le conseil de l'ordre proteste contre la suppression des levées de courrier postérieures à 17 heures. Demande la remise en vigueur du système antérieur seul capable de satisfaire aux besoins des usagers de la justice. »

CIRCULATION

TROP DE FEUX ROUGES

M. Max Collin, de Marly-le-Roi, nous écrit :

La R.A.T.P. vante les mérites des couloirs d'autobus : il ne faudrait peut-être pas en abuser.

La Régie invoque les ralentissements. Il faut remarquer que les couloirs d'autobus sont surtout empruntés par les taxis et que le gabarit des autobus a augmenté. Mais les principales causes du ralentissement sont : la suppression du receveur, la multiplication des feux rouges. Là, on est en pleine frénésie. Deux exemples : entre la rue de Fourcy et la rue de Turenne, on a installé quatre feux rouges sur 200 mètres, en quelques mois. A Bougival, on vient d'installer, le long de la Seine, huit feux en quelques semaines.

Les couloirs sont peut-être une bonne chose, mais il faut penser aussi aux riverains. Ne *serait-il pas plus logique* d'autoriser les livraisons aux heures *creuses, de 9 h. 30 à 16 h. 30 ?*

NANTES - ANGERS PAR AUTOROUTE A LA FIN DE 1980

L'autoroute Nantes - Angers — en projet depuis des années — sera mise en service à la fin de 1980, selon les dirigeants de Cofiroute (Compagnie financière et industrielle des autoroutes), société concessionnaire.

Cette autoroute, longue de soixante-cinq kilomètres, représentera l'extrémité ouest de « l'Océane », qui reliera Paris à Nantes par Le Mans. La réalisation de la dernière partie de cette liaison entre Angers et Le Mans est prévue pour 1983.

Le coût de la liaison Nantes-Angers s'élèvera à environ 700 millions de francs, y compris les achats des quelque 600 hectares de terrain nécessaires à la construction des voies et de leurs abords, et le financement des remembrements des 7 000 à 8 000 hectares de terres agricoles adjacentes.

Le péage perçu sera supérieur à 0,20 F le kilomètre, *mais*, selon le directeur général de Cofiroute, il ne suffira pas à assurer la rentabilité du tronçon Nantes-Angers, où ne devraient circuler qu'environ six mille véhicules par jour.

BREF

DOCUMENTATION

HANDICAPS ET INADAPTATIONS. — Le Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations vient de publier les ouvrages suivants :

« L'Harmonisation des régimes de compensation du handicap », 37 F ; « Scolarisation et insertion sociale de l'enfant épileptique », 26 F ; « Mémoires présentés en 1978 à l'Ecole nationale de la santé publique : le secteur ? Tout dépend des hommes... », « A propos d'une expérience de sectorisation pédo-psychiatrique » et « Un service de soins et d'éducation spécialisée à domicile pour jeunes déficients auditifs dans le Gard », 23 F ; « L'expression écrite des éducateurs », 25 F ; « Essai d'analyse des structures de répartition de l'enfance inadaptée », 21 F ; « *Les Services d'action éducative en milieu ouvert* - Situation et *devenir* », *35 F* ; « *Monographie* d'une enfant placée », « Comment *Nicole D.* est arrivée en internat », 25 F ; « Les Besoins de l'enfant », *40 F* ; « *Etude de la mise en place* des commissions départementales *d'éducation spéciale* », 28 F.

★ **Les ouvrages publiés par le C.T.N.E.R.H.I. sont en vente au 27, quai de la Tournelle, 75005 Paris, tél. 329-65-18.**

EXPOSITIONS

VILLAGES A MELUN-SÉNART. — Le secrétariat d'Etat des villes nouvelles et l'établissement public d'aménagement de Melun-Sénart organisent, du 7 février au 12 mars prochains, au 100 de la rue du Cherche-Midi, 75006 Paris, une exposition sur le thème : « Des villages à Melun-Sénart ».

La presque totalité des opérations engagées ou projetées dans la ville nouvelle de Melun-Sénart sont, en effet, greffées à des villages existants ayant gardé un caractère rural assez affirmé (de 13 heures à 19 heures, sauf dimanche et jours de fête).

FORMATION PERMANENTE

DIRECTEURS DE CENTRES DE VACANCES. — Le service technique pour les activités de jeunesse organise, dans le cadre de la formation des directeurs de centres de vacances et de loisirs (B.A.F.D.), une session du 24 janvier au 2 février 1980 en Ile-de-France. Cette session de dix jours entend permettre à chacun de se préparer à assumer l'ensemble des fonctions (pédagogiques, relationnelles, administratives, financières et matérielles) d'un directeur de centres de vacances.

★ **Renseignements et inscriptions : STAJ, 27, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris, tél. 208-56-63.**

URBANISME

L'ENTRETIEN DES IMMEUBLES. — Il ne viendrait à l'idée de personne *de ne pas conduire régulièrement* sa voiture chez un garagiste. Par*tant de* cette *constatation*, la Fédération parisienne du bâtiment *vient de publier le « Mémento* d'entretien de l'immeuble », dont *l'objet est d'attirer l'attention des* responsables d'immeubles sur les *différents avantages d'un entretien* régulier de leur immeuble, tout en *leur permettant de le faire dans* les meilleures conditions.

En annexe, le lecteur trouve un contrat modèle de travaux d'entretien du bâtiment, qui facilitera la passation du marché entre le maître d'ouvrage et l'entrepreneur.

★ ***Fédération parisienne du bâtiment*, 75852 Paris Cedex 17, tél. 574-99-42, poste 2189.**

PARIS EN VISITES

MARDI 8 JANVIER

« Les compagnons du Devoir du tour de France », 15 h., devant l'église *Saint-Gervais* (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Poulpry », 15 h., 12, rue de Poitiers (Mme Ferrand).

« La cathédrale russe », 15 h., 12, rue Daru, Mme Just (Mme Hager).

« Les rénovations du Marais », 15 h., métro Sully-Morland (Le Vieux-Paris).

« L'école des Beaux-Arts », 15 h., 17, quai Malaquais (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

14 h. 45, Académie des sciences morales et politiques, 23, quai Conti, M. Pierre de Boisdeffre : « Où va l'intelligence française ? ».

15 h., 62, rue *Madame* : « *La société* égyptienne dans l'Antiquité » (Arcus).

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, M. Jacques *Madaule* : « *Dante, contemporain* de Maître Eckhart, et pourtant poète moderne » (Université populaire de Paris).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, *Mme Claude Thibaut* : « Padoue et son université ».

20 h. 30, Hypérion, 27, quai de la Tournelle : « L'italien à travers la cuisine » (entrée libre).

ILE-DE-FRANCE

Les artistes dans leurs meubles

Paris n'a pas su préserver ses ateliers

La Ville de Paris déboursera 1 million de francs pour relancer, en 1980, la construction et la réhabilitation d'ateliers d'artistes sur le plateau Beaubourg, dans le quartier Plaisance (quatorzième arrondissement) et rue Nationale (treizième arrondissement).

Les ultimes négociations entre les services de la Ville et les différents organismes constructeurs (R.I.V.P., S.A.G.I. et office H.L.M.) qui fixeront le nombre exact d'ateliers concernés par ce financement s'achèveront avant la fin du mois de janvier.

C'est vraiment d'une relance — si faible soit-elle — qu'il s'agit puisque au cours de ces deux dernières années l'investissement réservé à la création de nouveaux ateliers d'artistes a été pratiquement nul. Pour la Ville et l'État, il est temps d'agir car la pénurie de tels « outils de travail » dans la capitale, consécutive à l'augmentation des besoins et à la modernisation de l'habitat, n'a fait que s'accroître. Depuis 1955, en effet, de très nombreux ateliers ont disparu. Les artistes expropriés se sont vu proposer des logements de remplacement dont les loyers excédaient largement leurs ressources. Les plus beaux ateliers sont d'ailleurs souvent occupés par des non-professionnels.

Face à cette situation qui ne cessait de se dégrader, l'Etat et la Ville ont pris plusieurs mesures qui ont du moins permis d'éviter le pire. Les offices d'H.L.M. et les sociétés de constructions immobilières agréées (la R.I.V.P., entre autres) peuvent proposer, par exemple, des loyers en principe adaptés aux ressources souvent modestes des artistes. Ces sociétés bénéficient alors de subventions de l'Etat lorsqu'elles incluent dans leurs programmes immobiliers la construction d'ateliers. Ces subventions varient de 20 000 à 35 000 francs par atelier-logement et sont complétées par une subvention de la mairie égale à la moitié de celle de l'Etat. Enfin, l'administration prévoit aussi de recenser, en vue de leur aménagement, les terrains et bâtiments non utilisés lui appartenant et de demander à la Ville d'examiner la possibilité d'aménager des ateliers collectifs dans des hangars, des bâtiments industriels désaffectés, etc.

Malgré le coût des terrains et l'insuffisance du nombre d'H.L.M. construites, sept cents ateliers ont été créés entre 1963 et le début de l'année 1979. Cent cinquante sont en cours d'études ou de construction dans la capitale ou dans le reste de la région Ile-de-France. Hors Paris, les ateliers ont été surtout réalisés à la périphérie : Montreuil, Aubervilliers, Ivry, Cachan, Marne-la-Vallée et Saint-Quentin-en-Yvelines.

Dans Paris même, l'affaire est plus complexe car les artistes restent très attachés à leur quartier, bien souvent bouleversé par des opérations de rénovation. On estime les besoins annuels de la capitale en ateliers à trente pour les sculpteurs, et à cent vingt pour les peintres. Parmi les réalisations récentes, on remarque, passage Ricaut, dans le treizième arrondissement, cinquante-deux ateliers à loyer modéré : de l'ordre de 900 F par mois. Sur le plateau Beaubourg, sept ateliers-logements ont été construits en face du Centre Georges-Pompidou. Dans le dix-huitième arrondissement, la Ruche a été remise en état, et la restauration du Bateau-Lavoir s'est achevée en 1978. Le coût de cette dernière opération, qui comporte vingt-cinq ateliers, est estimé à plus de 3 millions de francs. Restent dans le treizième arrondissement la Cité fleurie et la cité Verte, symboles du combat mené par les associations de défense. Elles ont été sauvées récemment de la destruction, mais leur avenir en tant que cités d'artistes est loin d'être assuré.

L'action conjuguée de l'Etat et de la Ville ont permis dans ce domaine de parer au plus pressé. Mais la situation actuelle n'est pas digne du grand passé culturel de la capitale.

JEAN PERRIN.

Heureux peintres d'Aubervilliers

Il existe en Seine-Saint-Denis plusieurs ateliers d'artistes. Ils se situent pour la plupart et pour des raisons évidentes — proximité des galeries, — dans des villes limitrophes de Paris. C'est le cas, par exemple de Montreuil, de Bagnolet, de Saint-Ouen, etc.

A Aubervilliers, cette ville de soixante-treize mille habitants dirigée par une municipalité communiste, une expérience originale est tentée.

La cité possède un équipement culturel important et actif : le Théâtre de la Commune, d'une part, le Conservatoire national de danse et musique, d'autre part, et le centre d'arts plastiques, enfin.

Ce centre d'arts plastiques — explique M. Jean Sivy, maire-adjoint et président de l'office public d'H.L.M., — créé voilà quinze ans et entièrement remodelé en 1974, rassemble plusieurs artistes professionnels qui ont choisi dès 1967 de vivre et travailler dans la ville.

C'est à cette date, en effet, qu'ont été aménagés huit ateliers d'artistes gérés par une société d'économie mixte, la VIRP (Régie immobilière de la Ville de Paris).

Dans leur plan de rénovation d'un quartier insalubre, La Maladrerie, à proximité de la nouvelle station de métro, les élus municipaux qui ont choisi pour diriger l'opération l'architecte Renée Gailhoustet ont décidé d'intégrer de nouveaux ateliers : une trentaine sur un programme de mille logements. « *Tout est fonction des subventions d'Etat* » précise M. Sivy. Pour l'heure, neuf ateliers ont été subventionnés à 50 % par le ministère des affaires culturelles, et des promesses ont été obtenues pour le reste du projet. Quatre de ces ateliers ont été livrés en 1978 dans l'allée Henri-Matisse ; cinq autres le seront au printemps prochain dans l'allée Georges-Braque. Les ateliers existants sont occupés par trois peintres et un décorateur de théâtre. Rassemblés dans une construction basse, les appartements, comme les ateliers proposés aux artistes, sont différents les uns des autres, mais sont tous spacieux, très bien éclairés, dotés de jardins privatifs ou de terrasses en étage. Quelquefois plus grands que les appartements eux-mêmes les ateliers qui se présentent sous forme de duplex, parfois de triplex, se composent du logement et de l'atelier et atteignent jusqu'à 180 m2 avec 5 mètres de hauteur sous plafond.

Les loyers ? Ils sont modérés. 1 500 francs par mois pour un atelier de 170 m2, 1 000 francs pour 100 m2.

Les artistes, installés à Aubervilliers, seront une trentaine d'ici à 1984, date de la fin de l'opération de rénovation. Ils prennent une part active à la vie culturelle locale : organisation d'expositions, créations, animation permanente.

Leur dernière initiative a fortement retenu l'attention de la population mais aussi de la municipalité et des organismes privés : la réalisation de maquettes, de sculptures, fresques, peintures... à intégrer dans des lieux publics répertoriés par les artistes eux-mêmes.

Au-delà de cette volonté de donner à l'art contemporain sa place entière en l'insérant dans la ville, ce premier noyau d'artistes d'Aubervilliers rêve de créer un complexe d'arts plastiques avec animation et expositions permanentes. Ce rêve a, semble-t-il, dépassé les murs de la mairie où on ne peut ignorer la présence dans le département d'un personnage qui a été à l'origine de ces créations d'ateliers d'artistes : M. Jack Ralite, député, chargé des affaires culturelles du groupe communiste mais aussi maire-adjoint d'Aubervilliers.

KIM LAROUS.

4000 mètres carrés de verdure dont on ne cesse de parler

La Cité fleurie reste à vendre

La Cité fleurie où logent une vingtaine de peintres et de sculpteurs est en vente pour 7 millions de francs. Le promoteur propriétaire des lieux veut en effet se débarrasser de cet encombrant fardeau qui empoisonne la vie municipale depuis près de dix ans. « *On nous propose de racheter les ateliers où nous travaillons* », annoncent les artistes qui ajoutent : « *Pour la plupart d'entre nous un tel achat est financièrement hors de portée. D'autres acquéreurs se présenteront qui n'auront pas le souci de sauvegarder le patrimoine artistique de la cité. Celle-ci deviendra alors une simple résidence de luxe.* »

D'autres affirment néanmoins que la SAGI (Société anonyme de gestion immobilière) qui construit notamment des logements sociaux, pourrait se saisir du dossier. « *Rien n'est encore fait*, nous a-t-on toutefois précisé au siège de cette société, *mais nous étudions la question.* »

L'affaire commence en 1970 quand un promoteur achète la Cité fleurie, un îlot de verdure de quatre mille mètres carrés (dont deux mille d'ateliers), situé au 63 du boulevard Arago, dans le treizième arrondissement. Il envisage alors de construire trois bâtiments et obtient un permis de construire le 22 mars 1971. Les habitants de la cité organisent la riposte et un véritable imbroglio juridique commence qui se terminera par l'annulation du permis de construire le 10 juillet 1974.

Entre-temps un vaste mouvement d'opinion s'est dessiné en faveur de la conservation des ateliers construits avec les matériaux de l'exposition universelle. M. Valéry Giscard d'Estaing, peu de temps après son élection à la présidence de la République, après avoir ouvert le dossier des Halles, de la voie express rive gauche s'intéresse à celui de la cité et se prononce pour « *une solution qui sauvegarderait l'existence et le caractère de cet ensemble* ». Une procédure de classement est alors ouverte le 23 décembre 1974 et le décret de classement parmi les sites est publié le 22 janvier 1976. L'affaire paraît donc entendue et le promoteur obtient de l'Etat une indemnisation de plus de 4 millions de francs pour préjudice et frais d'études inutiles. Mais le 9 juin 1978, le Conseil d'Etat annule le décret de classement pour vice de forme. La cité se trouve donc déclassée alors que plus aucun permis de construire n'existe. Dix ans après tout est à reprendre.

Aujourd'hui certains artistes s'étonnent que les pouvoirs publics n'entament pas une nouvelle instance de classement. M. Lucien Lanier, préfet de Paris, a récemment expliqué pourquoi, lorsque, à la tribune du Conseil de Paris, il a déclaré qu'« *il n'était pas certain qu'une nouvelle procédure entamée à ce titre puisse aboutir au résultat souhaité* ». Il semblerait en effet qu'un certain nombre de membres du Conseil d'Etat hésitent à émettre un avis favorable pour le classement de la cité estimant que ce lieu n'est ni « *un monument historique* » ni « *un site remarquable* ». Et l'on peut légitimement se poser la question : ce qui était apparu le 9 juin dernier comme une annulation pour vice de forme n'était-il pas, en réalité, une condamnation sur le fond ?

L'affaire se complique du fait qu'au plan d'occupation des sols de la Ville de Paris, publié en février 1977, la cité n'est pas classée comme un espace vert mais comme zone à « *vocation spécifiquement résidentiel* ». On n'a décidément pas fini de parler de la Cité fleurie... — J. P.

LA VILLE VEUT AMÉLIORER LA TOUR

La tour Eiffel, dont la Ville de Paris a pris la responsabilité depuis le 1er janvier va faire l'objet d'une grande opération de nettoyage.

C'est ce que laisse entendre M. Bernard Rocher, adjoint au maire de Paris chargé de l'urbanisme, et qui vient d'être nommé P.-D. G. de la « société nouvelle d'exploitation de la tour Eiffel », exploitation confiée pour une période d'au moins deux ans à la SAGI, société immobilière de la Ville de Paris.

Le contrat de concession qui liait la Ville à l'ancienne « société de la tour Eiffel » venait à expiration le 31 décembre. Cette concession n'a pas été renouvelée par le maire de Paris qui avait jugé « négative » l'attitude du concessionnaire « *au cours de discussions qui n'ont pas pu aboutir dans des conditions conformes aux besoins de la Ville* ».

Celle-ci voudrait améliorer l'image de marque de la tour et à cette fin, des solutions pour une meilleure animation culturelle et commerciale vont être étudiées. Dans une première étape, le nombre des petites boutiques à souvenirs installées un peu en désordre et qui sont pour la plupart vétustes va être réduit.

POINT DE VUE

Les rues : ces rides de nos villes

par ANDRÉ PARINAUD (*)

Il a fallu cinq siècles — au moins — pour établir la patine culturelle des villages et des villes de France. En cinq semaines, un mobilier urbain stéréotypé « liquide » un passé et ravale une cité au nom de la commodité à son plus petit commun dénominateur. De Brest à Nice, de Metz à Biarritz, on efface les différences qui, cependant, composaient le visage de ce pays. Les Français, même dans le choix des couleurs d'une même marque de voiture, témoignent d'une différence de goût entre le Nord et le Midi extrêmement notable. Pourquoi refuser, donc, de personnaliser le mobilier urbain, en correspondance avec leurs vœux ?

On ne réalise pas une rue piétonne en barrant les extrémités d'une rue et en disposant quelques bacs à fleurs. Il existe une psychologie du piéton qui continue à être « *hantée par la peur de ce qui va surgir dans son dos* » et qui restera donc sur les trottoirs. De même, si l'on n'y prend garde, les investissements de la collectivité contribuent à enrichir un groupe de commerçants qui doublent leur pas-de-porte et leur chiffre d'affaires, chassent « par la force des choses » le commerce de bouches au profit des « boutiques à tripes ». L'augmentation des loyers évince les gens du troisième âge et le quartier piéton devient très vite le haut lieu d'une nouvelle bourgeoisie, avec, comme punition à 9 heures du soir, le désert de la rue abandonnée de ses vrais habitants.

Un centre piétonnier se compose comme une équation chimique, exige une connaissance précise des lois de l'économie, de la psychologie, de l'histoire. Des règles rigoureuses doivent y être instaurées. L'opération se prépare par une série de concertations en appliquant des formules d'informations efficaces. Ce sont les mauvaises idées reçues que le Livre blanc des arts de la rue (1) combat, d'abord pour instaurer de nouvelles façons de faire nées de l'expérience de dix années, à l'échelle mondiale, et qu'on ne saurait transgresser sans risque d'échec.

Il faut apprendre à « lire une rue ». Il existe une méthode d'approche et d'analyse du phénomène des rues urbaines. Sans la connaissance de la réalité des micro-événements que constitue la déambulation d'un piéton, on ne peut admettre le bien-fondé de certaines techniques de signalisation. Il y a des définitions rigoureuses de l'espace vécu, et le terme de style urbain n'est pas un jeu de mots. Le sens commun le plus répandu perçoit les échelles, les vides, les pleins, le contraste, les couleurs, les espaces, la lumière et ses intensités, les matériaux. Voilà une évidence qu'il faut affirmer contre les industriels du prêt-à-porter du mobilier urbain...

Nous devons nous reporter au génie de la langue et à l'origine étymologique du mot rue, qui vient du latin « ruga », restée telle en italien et dans d'autres langues romanes, qui chez nous par déformation est devenue « rue » — ruga veut dire ride, — c'est-à-dire que la rue dans l'esprit du peuple, dans le génie de la langue est une cicatrice laissée par l'histoire. Parallèlement, le mot « pas » vient du verbe latin « passare », qui a donné « passer » et le « passé ». Nous voyons que cet espace de la rue est fondamentalement un espace, lieu d'une histoire, comme une scène de théâtre. Evidemment cette histoire se déroule par l'intermédiaire d'un certain nombre de pratiques fonctionnelles. Mais la première conclusion est que toute analyse de l'espace de la rue doit viser à essayer de dégager la personnalité de la rue. Remarquons d'ailleurs que dans notre univers latin, les rues portent comme les êtres des noms propres...

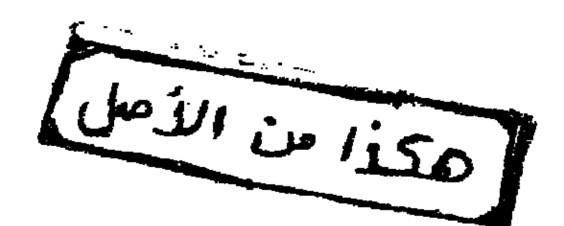
Nous voulons donc dégager une philosophie mais aussi une volonté qui est de rendre la ville au « pas de l'homme » — en même temps que celui-ci fait l'expérience de ses premiers pas dans la Lune !

Nous voulons marquer le retour à un équilibre qui ne soit pas régression passéiste, mais aventure vécue de la vie en commun. Non seulement « la ville est une œuvre et dans une certaine mesure une œuvre d'art, et on ne peut accepter qu'elle soit menacée jusqu'à ce que mort s'ensuive par des événements anti-urbains », mais le phénomène piétonnier qui concerne aujourd'hui cent une villes françaises, 57 kilomètres de voies, quatorze millions d'habitants, prouve qu'il ne s'agit pas seulement de réanimer le cœur des villes mises en question par l'éclatement des forces commerciales implantées à la périphérie, mais que nous assistons à l'éveil d'une force neuve qu'il faut apprécier et nourrir de connaissances exactes.

Chaque grande période de l'histoire commence par un phénomène d'appropriation de l'espace culturel au centre de la cité. L'agora de la ville grecque, le forum romain, la cathédrale du Moyen Age, la piazza italienne en sont des exemples fameux. L'espace public devient ainsi le centre de l'échange collectif, la vérité vraie de la ville. Nous sommes nous aussi à notre époque en train d'expérimenter ce phénomène.

(*) Président de l'Académie internationale des arts de la rue.

(1) L'Académie internationale des arts de la rue vient d'éditer le bilan du premier congrès international qui était organisé en septembre 1978 sous le titre « Livre blanc des arts de la rue », (106, rue de Richelieu, Paris, 2e).



ples

tres d'Auber...

s de nos v...

acité

expansion

MOZINOR

l'ensemble industriel con...

service aux portes de Paris

Le Monde

économie

SOCIAL

LA DIFFICILE COORDINATION DU SYNDICALISME INTERNATIONAL

La C.G.T. étudie les conditions d'admission fixées par la Confédération européenne des syndicats

Les organisations syndicales de différents pays d'Europe qui ont demandé leur affiliation à la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats) seront vraisemblablement fixées sur la suite donnée à leur démarche d'ici à six mois.

En effet, M. Mathias Hinterscheid, secrétaire général de la C.E.S., leur a adressé, le 7 décembre, un document précisant les critères qui seront pris en considération pour statuer sur leur cas. La C.G.T. française, on le sait, frappe à la porte depuis plusieurs années en se heurtant à diverses réticences. Le veto vient notamment du D.G.B. allemand et, en France, de Force ouvrière; la C.F.D.T., en revanche, soutient la candidature de la C.G.T.

Les décisions des dirigeants de la C.E.S. au seuil de l'été devraient permettre au syndicalisme international de franchir une nouvelle étape vers sa restructuration et, donc, vers une meilleure efficacité.

Cependant, d'autres regroupements se cherchent entre l'Est et l'Ouest, ou encore entre les pays industrialisés et les pays en développement.

Le troisième congrès de la C.E.S., réuni à Munich en juin 1979, avait chargé le comité exécutif de l'organisation d'établir les critères permettant de prendre une décision sur la base *« la plus objective »*. Les renseignements à fournir par les candidats devaient porter sur la nature, les activités, les attitudes politiques et les buts des demandeurs. Cependant, il était précisé que ces *« critères ne pourront pas mener à un automatisme quelconque dans les décisions »*. M. Hinterscheid le rappelle, dans la lettre qu'il vient d'adresser aux candidats. Il les invite à faire connaître leurs réponses avant le 20 janvier, afin que l'exécutif puisse les examiner lors de ses réunions d'avril et de juin.

Outre la C.G.T., on note, parmi les postulants, les commissions ouvrières espagnoles, l'intersyndicale portugaise, les syndicats grecs, et une dizaine d'organisations de moindre importance — quelques-unes sont affiliées à la F.S.M. (Fédération syndicale mondiale), d'autres n'ont pas d'attache internationale.

Le document établi par l'exécutif, les 29 et 30 novembre, rappelle que le but *« reste de faire de la C.E.S. une organisation européenne forte, représentative et pouvant agir de façon cohérente »*. Condition indispensable : *« Que la C.E.S. ait une liberté d'action, une puissance d'organisation et la possibilité de réunir un consensus. Tout élargissement de la C.E.S. doit répondre à ces objectifs généraux. »* La C.E.S. étant *« une association de confédérations syndicales libres, indépendantes et démocratiques, représentatives, nationales et européennes »*, tout nouveau membre *« doit répondre à ces caractéristiques »*.

Les demandes d'adhésion doivent être *« examinées sur des critères objectivement vérifiables, et d'autre part des critères d'évaluation politique (...) avec une discussion approfondie, mais toutefois limitée dans le temps. Le maximum de renseignements* [doit être donné] *sur la nature, les activités, les attitudes politiques et les buts des organisations demanderesses. »*

Parmi les critères fondamentaux, les dirigeants de la C.E.S. insistent sur l'indépendance vis-à-vis des gouvernements et des partis. Ils disent aussi que *« peuvent être membres de la C.E.S. les organisations dont l'appartenance à une organisation internationale n'est pas contraire aux principes d'un travail syndical libre, démocratique et indépendant, propres à la C.E.S. »* Géographiquement, elles peuvent appartenir à des pays membres d'une des organisations intergouvernementales de l'Europe de l'Ouest (C.E.E., AELE, Conseil de l'Europe).

« Si plusieurs organisations d'un pays sont membres de la C.E.S., il faut qu'elles soient disposées à collaborer au niveau européen, est-il encore déclaré. *Il faut accorder une importance particulière à l'idée qu'ont les confédérations affiliées à la C.E.S. sur les demandes d'adhésion présentées par des confédérations de leur pays. »*

La C.G.T., jusqu'à présent, n'a pas donné d'appréciation sur la correspondance reçue de la C.E.S.; elle indique seulement qu'elle a bien l'intention d'y répondre.

L'énumération des conditions posées par la C.E.S. use d'un style administratif tendant à lui donner un label de neutralité, apparenté ou non selon la lecture que chacun peut en faire. En revanche, le dernier paragraphe livre la décision finale à l'appréciation des membres du club, avec une voix prépondérante pour les « pères fondateurs ». Si l'admission de la C.G.T. a ses partisans tels que Belgique, Pays-Bas, pays nordiques, Italie, elle laisse dans l'indécision la Grande-Bretagne ; la R.F.A. est très réservée.

Les deux organisations françaises déjà affiliées sont d'avis contradictoires. M. Maire et la C.F.D.T. s'évertuent à jouer les bons offices, tandis que M. Bergeron menace de partir de la C.E.S. si la C.G.T. y entre. Le dirigeant de F.F. fait valoir que l'avis d'un membre fondateur — il en est un — doit l'emporter sur celui d'une organisation venue après coup et appartenant à une autre internationale, comme c'est le cas pour la C.F.D.T. (affiliée naguère à la Confédération mondiale du travail — C.M.T. — qu'elle a quittée depuis).

F.O. : faire obstacle au noyautage communiste

Aux yeux de Force ouvrière, admettre la C.G.T., ce serait faire entrer le loup dans la bergerie. Elle y retrouverait la C.G.I.L. italienne, franchement désengagée de la F.S.M. ; avec l'arrivée des syndicats espagnols et portugais, dont les affinités communistes sont bien connues, le noyautage irait bon train. La C.E.S. serait vite paralysée. Une telle analyse a pesé dans la décision du comité confédéral de F.O. lorsque, le 18 décembre, il a répondu négativement au rendez-vous demandé par la C.F.D.T.

C'est que, derrière ces rapprochements, quel qu'en soit le terrain, F.O. voit se profiler les *« habiles manœuvres du communisme international, de la F.S.M. (Fédération syndicale mondiale) et de ses organisations affiliées »*. Dans cet esprit, en novembre, à Madrid, devant le congrès de la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres), M. Faesch, chef de la délégation F.O., a lancé une virulente mise en garde : *« Attention*, a-t-il dit, *que la C.E.S. ne devienne pas le ventre mou de la C.I.S.L. en Europe occidentale. »*

M. Otto Kersten (R.F.A.), secrétaire général de la C.I.S.L. ne dissimulait pas son hostilité à l'entrée de la C.G.T. dans la C.E.S., de la même façon qu'il avait combattu celle de la C.G.I.L. (homologue italienne de la C.G.T.). Selon lui, cette admission serait susceptible de provoquer un recul des puissants syndicats américains A.F.L.-C.I.O., alors qu'ils s'apprêtent à reprendre leur place dans la C.I.S.L., après l'avoir quittée, en 1969, en raison des contacts qui s'établissaient alors avec les syndicats des pays de l'Est.

Les relations avec ces derniers restent un *élément de discorde*, l'anti-communisme latent n'étant que trop souvent ravivé par les atteintes aux libertés commises dans les régimes socialistes et leur subordination à l'hégémonie soviétique.

A contrario, d'autres syndicalistes s'efforcent de normaliser les rapports entre l'Est et l'Ouest soit pour mieux faire face aux multinationales qui ignorent les frontières, *soit pour sortir* la F.S.M. de son ghetto. Au prix d'une infatigable ténacité, les partisans de cette orientation ont encore réuni, pour la troisième fois, les 11 et 12 octobre, à Genève, une conférence syndicale européenne *Est-Ouest. Comme les* précédentes, elle s'est tenue en marge d'une session du B.I.T. Elle était convoquée par quatre syndicats européens (trois affiliés à la CISL et un à la F.S.M.), et réunissait les représentants de quarante-cinq organisations appartenant à une trentaine de pays. Il n'y avait guère que Force ouvrière à être absente. Il a été décidé qu'une *quatrième* conférence sur le thème « La technologie et ses répercussions sur les travailleurs » siégerait en 1981.

Toutefois, les délégués des pays de l'Est n'ont pu obtenir la création d'une structure permanente pour préparer la prochaine réunion, projet notamment combattu par les Néerlandais et M. Wim Kok, tandis que d'autres, parmi lesquels la C.G.T. et la C.F.D.T. l'approuvaient sous certaines réserves. De toute façon, l'ordre du jour de ces conférences demeure très flou, afin d'éviter tout heurt

Conférence mondiale à Belgrade

Une autre voie est esquissée avec la réunion en Yougoslavie, en avril, d'une conférence mondiale qui rassemblera les représentants des syndicats des cinq *continents. L'idée en revient à* des syndicalistes C.G.T., C.F.D.T., algériens et yougoslaves. Le comité d'initiative adressera des invitations à tous les syndicats sans distinction d'appartenance. A l'ordre du jour : le développement inégalitaire du monde et les actions pour s'y oppposer et amorcer les changements.

M. Séguy déclarait récemment à ce sujet : *« Les centrales syndicales internationales reposent sur des conceptions surannées. Nul ne peut proposer sérieusement l'une des trois (F.S.M., C.I.S.L., C.M.T.) comme moyen de reconstitution de l'unité syndicale dans le monde. »* C'est aussi l'avis de M. Chérèque, à la C.F.D.T., qui constate cependant, au passage, que *« la C.G.T. semble écartelée entre certaines fidélités au passé et la nécessité de changer »* (1).

Force ouvrière, fidèle à sa ligne de conduite, n'ira pas à la conférence de Belgrade et M. Bergeron répète qu'il n'a jamais autant senti combien ses amis avaient eu raison de rompre avec les communistes, sur le terrain national comme international. Le mouvement syndical aura finalement à surmonter ses propres pesanteurs et ses contradictions s'il veut réellement jouer un rôle dans la redistribution des forces qu'entraînera le « nouvel ordre économique » mondial vers lequel le monde chemine.

JOANINE ROY.

(1) Interview à *Inter-Social*, numéro spécial de novembre 1979.

AGRICULTURE

INQUIÉTANTE BAISSE DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE DES PAYS DU SAHEL.

La baisse des productions des pays du Sahel, en 1979, entraînera un déficit alimentaire en 1980, a indiqué M. Djibril Sene, ministre sénégalais du développement rural et coordonnateur du C.I.L.S.S. (Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel).

Au Cap-Vert, il n'a été récolté que 10 000 tonnes de maïs et 2 000 tonnes de haricots, soit 8 % de la production en année normale. Les besoins urgents en vivres dans ce pays sont estimés à 42 460 tonnes.

En Gambie, les besoins en aide d'urgence sont estimés à 32 250 tonnes, à cause des baisses de production estimées à 43 % pour l'arachide et à 33,3 % pour les céréales.

Au Mali, les déficits sont évalués provisoirement à 259 000 tonnes de céréales vivrières.

En Mauritanie, la production ne pourra couvrir que le sixième des besoins.

Au Sénégal, enfin, le déficit en céréales reste important par rapport aux besoins estimés à 1 125 000 tonnes. — (A.F.P.)

ÉNERGIE

RÉVISANT SA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT

L'Algérie entend réduire sa dépendance à l'égard de l'étranger

Alger (A.F.P.). — L'ère de l'industrialisation accélérée faisant appel massivement à l'assistance étrangère et à la technologie de pointe s'achève en Algérie. Le pays devra désormais investir selon ses moyens et ses besoins et moins compter sur ses richesses pétrolières, qu'il faut préserver, pour financer les importations de biens d'équipements et de produits alimentaires.

Telle est la décision prise par le comité central du F.L.N., la plus haute instance politique de l'Algérie au cours de sa seconde session annuelle qui vient de s'achever. Il a tranché la querelle qui opposait, depuis quelques années, les partisans d'un réexamen de la stratégie de développement trop tournée, selon eux, vers l'extérieur et les tenants de la poursuite de l'industrialisation intensive, recourant largement à l'assistance technique et financière occidentale.

Les orientations de la politique *économique pour la décennie qui* s'ouvre, définies par le comité *central du F.L.N., confirment plus que* jamais le rôle central et principal *de l'Etat en tant que principal agent* économique.

Tirant les leçons d'une décennie d'industrialisation dont elle a analysé sans complaisance les effets négatifs, l'instance politique suprême a préconisé des mesures draconiennes. Parmi celles-ci figurent une réduction notable de l'assistance technologique et financière de l'étranger qui doit être « *sélective et exceptionnelle* », une meilleure utilisation des potentialités humaines et matérielles de l'Algérie, un contrôle strict des importations, une *restructuration des sociétés d'Etat* dont le gigantisme rend de plus en plus difficile et complexe la gestion, enfin, la préservation des richesses *pétrolières par un réexamen de* l'exploitation des hydrocarbures qui *devront être mieux valorisés.*

Cette réorientation est le fruit de près de deux ans de « réflexion » au plus haut niveau, dont les résultats viennent d'être livrés par *Révolution africaine*, l'organe central du F.L.N., dans une étude de la politique d'industrialisation menée depuis dix ans. L'hebdomadaire affirme, chiffres à l'appui, que les « firmes multinationales » ont réussi à « *encadrer (...) les secteurs stratégiques de l'économie algérienne* ».

Les membres du comité central insistent notamment sur la nécessité *de garantir au pays « un approvisionnement énergétique sûr et indépendant à très long terme »* et d'assurer « *la valorisation maximale des hydrocarbures* », rejoignant ainsi le président Chadli Bendjedid, *qui avait récemment* souligné la nécessité de sauvegarder les ressources pétrolières en les préservant dans le sous-sol au lieu de « *les convertir en billets multicolores, dont la valeur réelle est sujette à la surenchère* ».

Les décisions du comité central devraient entraîner une remise en cause du plan Valhyd (valorisation des hydrocarbures), qui prévoyait l'exportation en trente ans de l'essentiel des réserves énergétiques connues de l'Algérie. 38 milliards de dollars (de 1976) devaient être consacrés à ce plan de 1976 à 2005.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,0020	4,0640	— 100	— 80	— 165	— 125	— 355	— 280
$ can. ...	3,4295	3,4330	— 65	— 30	— 105	— 65	— 165	— 95
Yen (100).	1,7105	1,7145	+ 55	+ 85	+ 120	+ 155	+ 340	+ 390
DM	2,3430	2,3460	+ 75	+ 110	+ 145	+ 185	+ 480	+ 550
Florin ...	2,1200	2,1235	— 10	+ 10	— 5	+ 20	+ 110	+ 160
F.B. (100).	14,4050	14,4295	— 235	— 100	— 515	— 330	—1100	— 670
F.S.	2,5440	2,5490	+ 160	+ 195	+ 280	+ 320	+ 810	+ 980
L. (1 000).	4,9930	4,9990	— 500	— 340	— 810	— 650	—1820	—1500
£	8,9800	8,9900	— 410	— 330	— 695	— 605	—1630	—1450

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6 7/8	7 1/4	7 3/4	8 1/4	8 1/16	8 7/16	8 1/8	8 1/2
$ E.-U. ..	14 1/8	14 1/2	14 5/8	15	14 3/8	14 3/4	14 5/16	14 11/16
Florin ...	11 3/8	12 1/8	12 1/16	12 15/16	11 3/4	12 9/16	11 3/16	11 15/16
F.B. (100).	11 1/4	12 3/4	14	14 3/4	14 1/8	14 7/8	14	14 3/4
F.S.	6 3/8	7 5/8	5 3/8	5 7/8	5 1/2	6	5 7/8	6 3/8
L. (1 000).	17 3/4	20 1/4	20 3/4	23 1/4	20	21 1/2	19 1/4	20 3/4
£	15 3/4	17	16 5/8	17 3/8	16 5/8	17 3/8	16 3/8	17 1/8
Fr franc..	11 3/4	12 1/8	13 5/16	13 13/16	13 5/8	14 1/8	13 3/4	14 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Poursuite de la grève chez Mavilor après l'échec d'un « commando » patronal qui a tenté d'investir l'usine

De notre correspondant

Saint-Etienne. — A l'usine Mavilor de l'Horme, près de Saint-Chamond (Loire), *la situation s'est tendue à l'extrême à* cause d'une désastreuse initiative prise par la direction la veille même d'une hypothétique reprise du travail à laquelle elle avait convié son personnel pour le *lundi 7 janvier, à la suite du vote* majoritaire en sa faveur (*le Monde* des 6 et 7 janvier).

C'est *« en désespoir de cause » qu'elle avait demandé*, le 14 septembre, l'intervention des forces de police pour évacuer l'usine. Cette opération n'a servi à rien. Il est inutile de la renouveler, avaient assuré douze jours plus tard devant tous les non-grévistes les *quatre plus proches collaborateurs* du P.-D.G., M. Berthier, parlant au nom de ce dernier qui, grippé, s'était décommandé.

Dimanche 6 janvier, ce ne sont pas des représentants de l'Horme qui ont investi l'usine, mais un commando d'une centaine de non-grévistes et de cadres emmenés par l'état-major de l'entreprise au grand complet, avec à leur tête le P.-D.G. lui-même.

Les deux grévistes de garde à l'entrée du bâtiment ne purent s'opposer au passage des assail*lants qui, sur le coup de 13 h. 30*, débarquant d'une trentaine de voitures, se précipitèrent vers le standard. Les quatre occupants qui s'y trouvaient se barricadèrent et par téléphone battirent le rappel de leurs camarades, bientôt *relayés par des voitures sono* de la C.G.T. et de la C.F.D.T. sillonnant les rues de la commune de toute la vallée du Gier. Les grévistes affluèrent aussitôt et ne tardèrent pas à être deux cents. *Le rapport de forces changea alors* de camp. Dans les bureaux grévistes et non-grévistes en vinrent aux injures, puis aux coups. Il y eut une bousculade au cours de laquelle un placard tomba sur un gréviste cédétiste qui dut être *transporté à l'hôpital de Saint-*Chamond, qu'il put quitter après avoir reçu des soins. Du mobilier fut endommagé.

Les échauffourées risquaient de dégénérer en affrontements plus graves d'autant que de quart d'heure en quart d'heure grossissaient les rangs des attaquants, parmi lesquels pouvaient se glisser, comme souvent en pareil cas, des éléments incontrôlés. C'est ce que réussirent à faire valoir au P.-D.G. et aux cadres les responsables de la C.G.T. et de la C.F.D.T. qui s'efforçaient de contenir leurs troupes. Les dirigeants de Malivor entendirent raison et acceptèrent de quitter l'usine pendant qu'il était encore temps. Il était 15 heures. Le *P.-D.G. en serre-file, ils* passèrent entre deux cordons de militants syndicaux contenant les manifestants qui huaient et sifflaient les non-grévistes battant en retraite jusqu'à leurs voitures dont plus d'une a eu son pare-brise brisé.

Appel à un meeting unitaire

« Nous voulons la paix sociale et acceptons la discussion, mais il ne faut pas pour autant saccager la boutique », avait affirmé, le 26 décembre, la direction. Cette ligne de conduite, onze jours plus tard, elle l'a mise en pratique d'une étonnante façon. Sa réaction, selon la C.G.T. et la C.F.D.T., aurait été motivée par la divulgation, au cours d'une conférence de presse, donnée samedi 5 janvier, de documents soustraits à la direction et confirmant, disent la C.G.T. et la C.F.D.T., leurs inquiétudes vis-à-vis du démantèlement de l'entreprise, notamment à propos de la forge.

Ce « coup de main » patronal a suscité de vives réactions des unions départementales C.G.T. et C.F.D.T., ainsi que celle du P.C., *qui a appelé à un meeting* unitaire de solidarité lundi après-midi.

F.O., pour sa part, qui, la veille, avait réaffirmé qu'il fallait à la fois la reprise du travail et des négociations, a demandé au préfet de nommer un médiateur pour ce conflit. Sans attendre, l'occupa*tion de l'usine était* renforcée, tandis que la C.G.T. et la C.F.D.T. mobilisaient leurs militants de la vallée du Gier afin qu'ils soient prêts à répondre au premier mot d'ordre. *« A 15 heures, nous avons dit au P.-D.G. que nous étions prêts à négocier tout de suite à la préfecture et à y passer la nuit s'il le fallait »*, déclarait un peu plus tard un responsable de la C.G.T.

Dans la soirée la direction n'avait cependant pris aucun contact avec les représentants des grévistes, mais elle annonçait dans un bref communiqué que, *« incapable pour l'instant de faire assurer la sécurité du personnel »*, elle décidait, en conséquence, de *« reporter la reprise du travail »*.

PAUL CHAPPEL.

En 1980

LA POLOGNE IMPORTERA 13 MILLIONS DE TONNES DE PÉTROLE SOVIÉTIQUE

Varsovie *(A.F.P.)*. — La Pologne importera d'Union soviétique, en 1980, 13,1 millions de tonnes de pétrole brut (12,7 millions en 1979), soit 70 % environ de ses besoins, 600 000 tonnes d'essence et 2,2 millions de tonnes d'autres produits pétroliers. Un accord *commercial a été conclu à ce* sujet entre les deux pays, le 4 janvier, à Varsovie, dont de larges extraits ont été diffusés par l'agence polonaise de presse PAP.

Selon le document, la Pologne recevra en outre 5,3 milliards de mètres cubes de gaz naturel, 9 millions de tonnes de minerai de fer, 105 000 tonnes de coton, 53 000 tonnes d'aluminium, 1,2 million de tonnes de potasse, ainsi que d'*« importantes quantités de bois »*. Les matières premières et les carburants achetés par la Pologne en Union soviétique représentent 57,8 % des achats à *ce pays. La valeur des échanges* commerciaux polono-soviétiques s'est élevée à 35 milliards de roubles (1 rouble vaut 6,43 francs) pour les cinq dernières années.

AFFAIRES

ALORS QUE LE NUMÉRO UN MONDIAL SEMBLE MARQUER LE PAS

L'année 1980 devrait connaître dans l'informatique une « redistribution des cartes » entre les concurrents d'I. B. M.

Un numéro un mondial hésitant sur sa *stratégie* ; un constructeur franco-américain qui cherche son second souffle et négocie tous azimuts ; des Japonais qui avancent leurs pions ; des sociétés françaises de mini-informatique qui s'interrogent sur leur avenir : tout laisse croire que 1980 marquera une nouvelle et importante redistribution des cartes dans l'industrie de l'informatique.

A tout seigneur tout honneur. C'est sans doute la situation d'I.B.M. qui intrigue le plus les spécialistes. L'année 1979 n'a pas été des meilleures pour le numéro un mondial qui devrait enregistrer une baisse de ses bénéfices. L'offensive des fabricants de compatibles (1) et la guerre des prix u'il a été contraint de mener lui a coûté cher. D'autant ue la firme a été confrontée à un changement de comportement des utilisateurs qui préfèrent maintenant louer plutôt qu'acheter les ordinateurs. S'ajoutent à cela le retard dû à des problèmes de mise au point des nouveaux systèmes de bas de gamme (Système 38), et le fait que bien des utilisateurs ont différé leurs commandes dans l'attente de la prochaine série de haut de gamme (série H).

Les investissements industriels pour tous ces produits étant de plus particulièrement lourds, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'I.B.M. ait — toutes proportions gardées — quelques problèmes de trésorerie. En tout cas, la firme a emprunté au cours de l'été 1,5 milliard de dollars aux banques et émis en octobre 1 milliard de dollars d'obligations, opération qui a laissé un bien mauvais souvenir aux quarante-huit banques qui y ont participé (2). Tout récemment, l'Arabie Saoudite lui a prêté 300 millions de dollars. Sans doute n'était-ce pas suffisant puisque, I.B.M. vient, à la surprise générale, d'annoncer une augmentation de ses prix et surtout des services facturés aux clients à compter du 1er janvier.

« *Tout se passe comme si* », expliquent certains observateurs outre-Atlantique, « *I.B.M., qui a bâti son empire en vingt-cinq ans sur l'innovation, la rapidité de décision, le dynamisme, avait quelque peu vieilli* ». Le groupe en est arrivé à un stade où l'arrivée d'un produit nouveau et sa mise sur le marché « *risquent d'avoir plus d'inconvénients que d'avantages* ».

Certes, le potentiel est intact. Les laboratoires de recherche fondamentale, qui absorbent 120 millions de dollars par an (sur un total de 1,2 milliard de dollars, consacrés chaque année à la recherche-développement), sont toujours aussi productifs. Mais, on laisse de plus en plus à d'autres le soin d'essuyer les plâtres avec les nouvelles technologies. Ce sont Texas Instruments et Intel qui lancent la mémoire à bulles... alors que les chercheurs d'I.B.M. sont prêts depuis longtemps. Tout comme on abandonne aux nouveaux venus le créneau des petits ordinateurs individuels... alors qu'un modèle I.B.M. attend le feu vert pour être lancé sur le marché (ce qui serait fait cette semaine).

Quant à la fameuse série H, chacun sait maintenant qu'elle existe. Ces grands ordinateurs seront équipés de mémoires quatre fois plus puissantes que les actuelles (256 K) et de circuits intégrés à très haute densité (V.L.S.I.). De quoi faire souffrir la concurrence... le jour où les dirigeants auront pris leur *business decision*.

Ayant sans doute sous-estimé le coût des investissements nécessaires à la série H ; craignant de tuer par une annonce prématurée bon nombre de produits au catalogue ; obnubilé de surcroît par un procès antitrust qui mobilise une partie de son énergie, l'état-major d'I.B.M. hésite. Quitte à laisser aux concurrents le temps de rattraper une partie de leur retard et à ternir cette « aura » d'invulnérabilité qui s'attachait aux trois lettres de son sigle.

Les problèmes de la maison mère ne pouvaient pas ne pas *rejaillir sur la filiale française*, qui n'est pas, elle non plus, au mieux de sa *forme*. Outre la situation difficile de son service matériel de bureau, I.B.M.-France a souffert de la politique d'achats préférentiels dans l'administration menée par le ministère de l'industrie au profit de C.I.I.-Honywell-Bull. Ce n'est pas faute pourtant de s'être montré « bon citoyen », en embauchant notamment plus que de coutume ces dernières années. Mais rien n'y a fait, et la firme perd régulièrement des parts de marché dans le secteur public. Or, au sein d'I.B.M., World Trade, la branche française, dispose d'une place privilégiée. Il n'en fallait pas plus pour que les autres filiales européennes tirent argument des problèmes d'I.B.M.-France pour demander un rééquilibrage à leur profit. C'est ce qui serait d'ores et déjà en cours, avec de discrets transferts de compétence, voire d'activités, vers l'Allemagne fédérale.

C.I.I. - H.B. : négociations tous azimuts

Face au géant vieillissant, les autres constructeurs connaissent aussi quelques problèmes. Amdahl, souffert. Itel a disparu de la soufefrt. Itel a disparu de la scène. Honeywell tente, non sans peine, de garder le contact. Les Japonais, eux, restent fidèles à leur stratégie : sans génie, serait-ont tenté de dire, mais méthodiquement. Ils multiplient les accords ponctuels, avec un objectif : trouver des points d'appui, notamment en Europe. C'est ainsi que Fujitsu a renforcé ses liens avec Siemens pour les grandes machines ; Hitachi a conclu des accords avec Olivetti et I.C.L., en Grande-Bretagne, pour des échanges technologiques. Une tactique que l'on serait quelque peu tenté de suivre à Paris.

Pour C.I.I.-H.-B., 1980, qui verra la fin de la première convention avec l'Etat, a bien failli être l'an I sans Honeywell. Les accords signés en 1975 permettaient au groupe américain de se racheter sa participation dans C.I.I. - H.B. « *au cas où un changement notable interviendrait dans l'actionnariat français* » de cette dernière. Ce qui a été le cas avec le rachat par Saint-Gobain-Pont-à-Mousson de la participation que la C.G.E. détenait dans C.I.I.-H.-B. Après moultes hésitations, Honeywell a finalement décidé, à la fin du mois de novembre, de laisser les choses en l'état. Après tout, la « coopération » lui a été jusqu'à présent bénéfique. La firme mène sa stratégie, notamment en matière de produits, sans trop se préoccuper de ce que font les Français. Et, tant que ceux-ci lui verseront des dividendes...

C.I.I.-H.-B., de son côté, ne pouvait — ne peut — pas rompre brutalement. Son catalogue de produits dépend trop d'Honeywell (pour les minis et le haut de gamme), et un divorce ne serait pas sans conséquences sur le réseau commercial hors de France et sur la clientèle étrangère. Aussi, le mariage va-t-il durer quelque temps encore avec « *de plus en plus de coups de canif dans le contrat* ».

C.I.I.-H.-B. est donc conduit à rechercher des appuis à l'extérieur. Et ce dans trois directions :

— Pour élargir son catalogue et sans doute pour se mettre à l'abri d'une éventuelle défaillance d'Honeywell sur les futurs hauts de gamme, la compagnie négocie avec le constructeur américain Control Data par l'intermédiaire de Control Data France, pour introduire les très grands ordinateurs C.D.C. à son catalogue. Les machines seraient intégrées dans les systèmes complets de réseaux de télématique que C.I.I.-H.-B. propose à ses grands clients.

— Dans le même temps, C.I.I. - H.-B. cherche à relancer la coopération européenne avec I.C.L. et Siemens. Lorsqu'il y a deux mois on s'interrogeait sur l'attitude d'Honeywell, la compagnie britannique a fait de discrètes avances. A Londres, on aurait même envisagé de proposer à C.I.I.-H.-B. de reprendre la participation que le National Enterprise Board détenait dans I.C.L. Paric ne voulait pas aller aussi loin. On souhaite, semble-t-il, conclure, tant avec I.C.L. que Siemens, voire d'autres, des accords de coopération limitée, afin de diminuer les coûts de recherche. Ces alliances pourraient s'appliquer aux matériels périphériques, aux composants. Mais pour C.I.I. - H.-B., il ne serait pas question de mettre sur pied, comme c'était le cas avec la défunte association européenne Unidata (3) une ligne commune d'ordinateurs. Le groupe Siemens, en tout cas, est plus que réticent. Ses dirigeants ont de la mémoire, et un accord avec C.I.I.-H.-B. ne pourrait découler que d'une redistribution des cartes entre Siemens et l'industrie française.

— Pour maintenir un taux de croissance élevé, « *faire du chiffre* », C.I.I.-H.-B. est conduit à prendre des positions de plus en plus fortes dans des secteurs comme la mini-informatique et la bureautique. Pour ce faire, la compagnie compte sur ses propres produits (notamment le mini 6 conçu par Honeywell et fabriqué maintenant à Angers), mais aussi, sur les aides que les pouvoirs publics vont consacrées au développement de ces secteurs et d'une « *bureautique française* », C.I.I. - Honeywell-Bull demanderait, pour elle seule, environ la moitié des crédits publics de 2,25 milliards de francs prévus par le plan d'informatisation de la société. Mais la croissance de la compagnie dans ces domaines se nourrira également d'apports extérieurs, de rachats d'entreprises.

Le nom de Logabax est souvent cité. Cette firme vient de procéder à une augmentation de capital. On murmure que son actionnaire principal, le groupe belge Electrobel, n'a procédé à cette opération que pour être en mesure de vendre la firme dans de meilleures conditions.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Les ordinateurs compatibles utilisent sans aucune adaptation particulière, les programmes, les périphériques, les systèmes d'I.B.M.

(2) Le « syndicat » bancaire a été surpris par la hausse brutale des taux d'intérêts et obligé de majorer — à ses frais — celui de l'emprunt d'I.B.M. pour pouvoir le placer auprès de sa clientèle.

(3) Unidata regroupait la C.I.I. et les activités informatiques de Siemens et Philips. Née en 1972, Unidata est décédée en 1975, lorsque le gouvernement français a choisi de s'allier avec Honeywell.

P.T.T.

Prochaine réduction de la taxe de raccordement téléphonique

Dans un avenir proche, une réduction des frais fixes du téléphone (abonnements et raccordement) actuellement deux fois plus élevés que chez certains de nos voisins est à l'étude. A cet égard, M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., précise, dans une déclaration à R.T.L., que, « *d'ici quelques semaines, il y aura une baisse notable de la taxe de raccordement* », actuellement fixée à 700 francs.

D'autre part, M. Ségard confirme que le prix de la communication téléphonique n'augmentera pas. « *Elle restera à 50 centimes, et ceci en francs courants* », ce qui représente, à son avis, compte tenu de l'érosion monétaire, « *une diminution considérable* ».

Le secrétariat d'Etat aux P.T.T. étudie la mise en place, d'ici à 1983, de nouvelles tranches « heures creuses ». Enfin, un redécoupage des circonscriptions tarifaires est en vue afin de remédier aux injustices tarifaires, notamment dénoncées dans l'Ouest de la France.

Une décision du Conseil d'Etat

Le prix des communications téléphoniques doit être le même pour tous les usagers, qu'ils appellent depuis une recette auxiliaire ou d'un autre poste public. Le Conseil d'Etat, qui vient de prendre cette décision, a annulé du même coup l'article 3 du décret du 28 mars 1977, qui prévoyait de fixer à 0,50 franc la taxe de communication établie à partir d'un poste public, « *géré par une personne étrangère à l'administration* », c'est-à-dire d'une recette auxiliaire, et à 0,40 franc les communications établies à partir d'un autre poste public.

Un usager des P.T.T., M. Alain Meyet, avait demandé l'annulation de l'article 3 du décret de mars 1977, estimant que celui-ci « *méconnait le principe de l'égalité des usagers devant le service public* ». Le Conseil d'Etat donne raison à M. Meyet, considérant d'une part qu' « *il n'existe aucune nécessité d'intérêt général qui justifie une tarification particulière des communications établies à partir des recettes auxiliaires* » et que, d'autre part, « *les impératifs techniques relatifs au fonctionnement particulier des appareils dits « de type urbain » ne sauraient justifier une distinction tarifaire* ».

● *Le P.S. est favorable au rattachement de T.D.F. aux P.T.T.* — M. Michel Charzat, secrétaire national du parti socialiste, vient de déclarer que son parti approuvait le rattachement prochain de Télédiffusion de France au secrétariat d'Etat aux P.T.T. (*le Monde* du 29 décembre). Mais, a-t-il précisé, « *les socialistes s'opposeront à la création ou au développement de réseaux publics de télécommunications dans des structures privées ou semi-privées* », comme c'est le cas actuellement de la société d'économie mixte Transpac.

ENVIRONNEMENT

Après l'augmentation de la radioactivité dans la Manche

L'incident de La Hague provoque une polémique entre le préfet et le maire de Cherbourg

De notre correspondant

Cherbourg. — Une polémique oppose, depuis vendredi 4 janvier, M. Louis Darinot, député et maire socialiste de Cherbourg, au préfet de la Manche, après l'accident survenu à la canalisation de rejet d'effluents radioactifs à la mer produits par l'usine de La Hague.

M. Darinot avait, en effet, envoyé un télégramme au préfet pour regretter que Cherbourg soit oubliée, en cas d'accident, dans le plan d'intervention de La Hague, et obtenir des précisions sur la fuite. Il réclamait notamment un accès immédiat sur place « *pour recevoir l'information souhaitable sur les conditions de contrôle de la radioactivité constatée* ». M. Yves Bentégeac, préfet de la Manche, lui a répondu que les responsables de La Hague étaient à sa disposition et qu'il était prêt, si M. Darinot en faisait la demande officielle, à inclure Cherbourg dans le plan d'évacuation, « *quoique la mesure soit apparue comme parfaitement absurde aux techniciens les plus qualifiés* ».

Pour sa part, la section C.F.D.T. de la Hague a exprimé sa position dans un communiqué qui révèle que la rupture de la canalisation a pu avoir lieu entre la fin du mois d'août et le début du mois de décembre. Les prélèvements — ils furent un temps hebdomadaires avec des méthodes d'analyse permettant des temps de réponse très brefs — seraient désormais effectués tous les trois mois, affirme le syndicat. La C.F.D.T. dénonce, en outre, le vieillissement d'une conduite, dans la partie terrestre de laquelle on avait déjà constaté un grand nombre de ruptures (1). C'est ce que note aussi le comité contre la pollution atomique dans La Hague, dont les responsables s'étonnent même de la publicité faite autour de la fuite sous-marine, y voyant une opération montée « *pour faire admettre la construction d'un nouvel émissaire* ».

A la préfecture, on s'est contenté pour l'instant de répondre, comme à la direction de l'usine, que le « suivi » de l'environnement se faisait à partir de sept mille mesures annuelles et que la radioactivité des algues de référence restait très en deçà des normes admises. Mais le service central de protection contre les radiations ionisantes a fait procéder, jeudi 3 janvier, à une nouvelle collecte d'eau de mer, de sable, de sédiments immergés et d'espèces vivantes dans la baie polluée.

Les rejets en mer de l'usine font l'objet d'une autorisation annuelle du ministère de la santé qui n'a pas varié depuis quelques années : 80 curies d'émetteurs Alpha et 140 000 curies d'émeteurs Gamma et Bêta (dont 100 000 de tritium). Une autorisation doit être délivrée après chaque échantillonnage et une analyse des eaux résiduaires, qui sont isolées dans des cuves avant les rejets proprement dits.

RENÉ MOIRAND.

(1) La canalisation mesure 8 kilomètres, dont 2,5 kilomètres dans sa partie terrestre.

CORRESPONDANCE

Les syndicats agricoles et la Somivac

Après la parution dans le Monde *du 5 janvier d'un article consacré à l'élection de M. François Ferrari comme président-directeur général de la Société pour la mise en valeur agricole de la Corse (Somivac), celui-ci nous donne les précisions suivantes :*

Le journal *le Monde* indique que les syndicalistes agricoles, reçus au ministère de l'agriculture le 27 décembre 1979, avaient obtenu la création d'un comité technique agricole « *qui, en réalité, contrôlera l'action du conseil d'administration de la société* ».

Il est précisé que la Somivac est une société anonyme dont l'objet statutaire, au-delà de la mise en valeur agricole, s'étend à toutes les activités visant à l'aménagement de l'espace rural. Le syndicalisme agricole ne détient qu'un quatre centième du capital de la société. On ne voit donc pas comment le syndicalisme agricole pourrait contrôler l'action du conseil d'administration de la Somivac.

Si l'institution par le conseil d'administration d'un comité technique agricole pour chacun des deux départements de la Corse a pu être envisagé, il s'agit d'une instance de concertation, à caractère consultatif. Le conseil d'administration demeure souverain.

[Il est clair que, juridiquement parlant, ces comités techniques agricoles n'auront pas voix au chapitre. Mais, dans les faits, il est certain qu'ils chercheront à orienter l'action de la Somivac ; sinon, on ne voit pas comment se justifierait leur création.]

UNE ENQUÊTE DE « QUE CHOISIR ? »

La vérité des prix dans les grandes surfaces

Nouvelle offensive de l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.). Objectif : les grandes surfaces, dont plus de deux cent mille prix ont été relevés dans mille sept cents d'entre elles. Moralité : n'écrase pas les prix qui le prétend.

L'U.F.C. publie les résultats de son enquête dans le numéro de *Que choisir ?* qui paraît cette semaine. Le classement des meilleures enseignes se fait en tenant compte des surfaces des magasins (hypermarchés de plus de 2 500 mètres carrés, supermarchés de 400 à 2 500 mètres carrés, supérettes de 120 à 400 mètres carrés. Les prix ont en outre été relevés deux fois, en mai et en octobre ; ce qui permet une appréciation de leur évolution en six mois.

Casino, qui était cinquième en mai, se classe, par exemple, premier en octobre pour ses hypermarchés, détrônant les hypermarchés Leclerc, qui passent seconds. Mais le groupe Leclerc est surtout remarquable par la performance de ses supermarchés, classés quatrièmes, et dont le niveau des prix est proche de celui des meilleurs hypermarchés.

« *Carrefour est troisième, en nette régression par rapport à mai (premier)*, note *Que choisir ?*, *son opération publicitaire de l'indice des économies à peine terminée,* [Carrefour] *a laissé déraper les prix « tenus » pendant cette campagne (+ 6,1 % entre mai et octobre, c'est-à-dire 1,6 % de plus que la moyenne nationale).* » Mammouth remonte de la douzième à la neuvième place ; Félix Potin ferme la marche.

L' « opération vérité » menée par l'U.F.C. rappelle, s'il en était besoin, que l'établissement d'un prix au détail relève, sinon de la fantaisie, du moins... de la tête du client. En tout cas, de l'idée que l'on se fait de la somme qu'il acceptera de dépenser pour un produit donné. A preuve, les disparités qui existent à l'intérieur d'un même groupe, selon les implantations.

« *Sans concurrence, les prix s'envolent* », indique *Que choisir ?* En revanche, l'installation d'une grande surface dans la zone d'influence d'une autre modifie la situation.

A cela s'ajoute le phénomène bien connu des « prix d'appel » : un certain nombre d'enseignes tendent à dégager l'essentiel de leur marge sur certains rayons seulement. Un même produit sera augmenté de 54 % d'un magasin à l'autre. Le record en la matière semble appartenir à Viniprix, qui offre le même produit à 2,50 F au supermarché d'Asnières mais à 5,95 F à l'hypermarché de la porte d'Italie, à Paris (+ 138 %).

L'U.F.C., qui avait tenté l'an dernier une opération de ce genre sur vingt-cinq enseignes seulement, est tout à fait persuadée que la surveillance des prix par un organisme compétent est le seul gage d'une vraie concurrence. Elle souhaite que l'administration des finances crée un véritable observatoire des prix sous la forme d'une banque de données qui indiquerait périodiquement, pour un grand nombre de produits, les prix les plus bas. Ce serait cela la véritable information du consommateur. — F.S.

L'avenir de l'A.O.I.P.

LES SOCIÉTAIRES ONT APPROUVÉ L'ACCORD CONCLU AVEC THOMSON ET C.I.T. - ALCATEL

Suivant les recommandations du conseil d'administration, les sociétaires de l'A.O.I.P. (Association des ouvriers en instruments de précision), réunis en assemblée générale le 5 janvier, ont approuvé à 84 %, le protocole d'accord passé avec le groupe Thomson et la société C.I.T.-Alcatel (groupe C.G.E.) qui fixe les grandes lignes de la restructuration de la première coopérative ouvrière de production mondiale.

Aux termes de cet accord, l'A.O.I.P. cède ses activités « Téléphonie publique » à Thomson-C.S.F. — qui reprend l'usine de Morlaix (six cents personnes) — et à C.I.T.-Alcatel, qui reprend celle de Guingamp (mille deux cents personnes). Pour une partie, le personnel parisien de la coopérative est repris par un groupement d'intérêt économique (G.I.E.) formé par Thomson et C.I.T.-Alcatel, mille cinq cents personnes restant employées par une « A.O.I.P. Bis » qui exercera ses activités dans la téléphonie privée, les instruments de mesure et de contrôle, etc.

● « *Pas de retour massif et brutal des immigrés* », a déclaré, dimanche matin 6 janvier, le président de la République en adressant ses vœux « *au nom de la France* » aux travailleurs étrangers au cours de l'émission « Mosaïque » sur FR 3. Soulignant « *l'importance qu'il attache personnellement à lutter contre toute forme de racisme* », M. Giscard d'Estaing a indiqué que « *les inquiétudes et les incertitudes sur l'avenir en France des travailleurs immigrés ne sont pas fondées, car le gouvernement a exclu toute mesure de retour massif et brutal, en dépit de la crise économique* ».

TRANSPORTS

LES ROUTIERS DEMANDENT UN RELÈVEMENT DE 5,12 % DE LEURS TARIFS

Le ministère de l'économie a autorisé le relèvement des tarifs routiers de marchandises de 2,53 %, à compter du lundi 7 janvier.

Mais, après la récente hausse du prix du carburant, le Comité national routier vient de déposer une demande de relèvement de 5,12 % de ces tarifs, applicable à partir du mardi 15 janvier.

CESSATION DE GARANTIE

Par suite de résiliation — l'ASCOBATT — Association pour la caution par les banques et les assurances des entreprises de travail temporaire — 26, rue Vernet à Paris-8e — fait savoir que la garantie conférée depuis le 20 avril 1979 par la compagnie les Assurances du Crédit pour le compte de la S.A. Intersup — 10, rue des Renaudes à Paris-17e — et au profit d'une part de la Sécurité sociale et des institutions sociales, et d'autre part au profit des salariés temporaires — a cessé le 7 janvier 1980.

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-DEVISES

LA HAUSSE DE L'OR PARALYSE LE MARCHÉ

(Agefi). — La fièvre de l'or en ce début d'année n'a pas manqué d'affecter le marché obligataire américain.

Au plus fort du mouvement sur le métal jaune, les cours ont abandonné jusqu'à 1 point à New-York, et le Trésor américain a levé 1,5 milliard de dollars d'obligations à quinze ans sur la base d'un rendement de 10,6 %, soit le taux le plus élevé jamais atteint pour cette durée. A la veille du week-end, le marché s'était un peu redressé.

On peut même s'attendre, avant qu'aucune détente ne s'amorce, à une nouvelle hausse dans ce domaine sous l'effet du renchérissement du prix du pétrole et de l'inflation, qui continuera d'osciller autour de 13 % durant les trois premiers mois de 1980.

Avec la baisse du dollar, la hausse de l'or et la perspective d'un renchérissement du loyer de l'argent à court terme, le marché euro-obligataire libellé en dollars est resté replié sur lui-même. Sur le marché secondaire, où l'absence de transactions a été quasiment totale, les dernières émissions placées juste avant Noël ont donné des résultats dont la pauvreté ne peut guère encourager la sortie d'emprunts nouveaux.

Les chances d'une reprise d'activité restent limitées pour l'instant. Il faut aller à Singapour, sur le marché de l'asia-dollar, pour trouver un emprunt ayant la devise américaine pour support.

Mais, en Asie tout comme en Europe, le dollar n'est pas facile à placer et nécessite beaucoup d'ornements pour attirer le chaland.

L'évolution des taux d'intérêt à court terme est telle que seules les émissions à taux flottant auraient peut-être quelques chances d'attirer la masse des liquidités internationales, toujours considérables. Néanmoins, ce secteur n'est lui aussi guère actif au stade primaire.

Une majorité d'eurobanquiers estiment que 1980 sera l'année du deutschemark. Il est donc intéressant de rapporter une vision entièrement différente. Stanley Ross, le promoteur du « grey market », est, en effet, optimiste au sujet du dollar et du marché ayant cette devise pour support. Il estime que le temps n'est pas éloigné où les mérites respectifs des investissements en deutschemarks et en dollars seront inversés, les seconds apparaissant infiniment plus attrayants que la devise allemande.

LONDRES

La vive remontée de l'or à son plus haut niveau de toujours provoque lundi matin une très forte reprise des mines sud-africaines. Les industrielles, en revanche, tendent toujours à s'effriter. Stabilité des pétroles et des fonds d'État.

Or (ouverture) (dollars) 634 contre 588 ..

VALEURS	CLOTURE 4/1	COURS 7/1
Beecham	115 ...	117 ..
British Petroleum	340 ...	340 ...
Courtaulds	72 ...	70 ...
*De Beers	10 1/4	11 1/8
Imperial Chemical	358 ...	358 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	348 ...	353 ..
Shell	320 ...	321 ...
Vickers	1·6 1/2	187 ..
War Loan 3 1/2 %	29 1/8	29 ...
*West Driefontein	68 ..	71 3/4
*Western Holdings	51 1/2	53 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

AMAX. — Les très bons résultats obtenus en 1979 permettent au conseil de majorer le dividende trimestriel de 15 cents, qui passe ainsi à 60 cents. Ce dividende sera payable le 1er mars 1980. Pour l'exercice entier, les actionnaires auront ainsi touché 2,40 dollars par action (+ 33 %).

CARREFOUR. — Le chiffre d'affaires toutes taxes comprises de la société et des magasins de Rambouillet, Givors et Gennevilliers qu'elle contrôle à plus de 90 %, s'est élevé pour 1979 à 12,3 milliards de francs. A surface constante, la progression est de 15,5 % ; elle est de 18,9 % compte tenu des nouvelles implantations.

SOCIETE GILET-LAFOND (groupe Armand Thiéry et Sigrand). — Emission de huit mille obligations de 500 F convertibles en actions portant intérêt de 12,5 % et amortissables en quatre ans.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/1	7/1
1 dollar (en yens)	237 60	233 70

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	28 déc.	4 janv.
Indice général	125,9	122,3
Assurances	239	230,6
Banq. et sociétés financ.	98,1	93,2
Sociétés foncières	136,5	134,7
Sociétés investiss. portef.	128,2	123,5
Agriculture	131	132,6
Aliment., brasseries, distill.	122,2	119,1
Autom., cycles et l. équip.	85,2	80,1
Bâtim., matér. constr., t.P.	145,3	143,3
Caoutchouc (ind. et comm.	62,6	61,7
Carrières salines, charbon.	116,2	115,4
Constr. mécan. et navales.	117,2	116,7
Hôtels, casinos, thermal.	164,8	164,8
Imprimeries, pap. cartons.	88,6	84,9
Magas., compt. d'exportat.	98,8	96,1
Matériel électrique	132,2	127,7
Métall., com. des pr. métal.	48,9	45,1
Mines métalliques	108	112,9
Pétroles et carburants	158,8	152,5
Prod. chimiq. et él.-mét.	162,7	161,4
Services publics et transp.	108,4	105,1
Textiles	114,9	111,6
Divers	144,8	140,5
Valeurs étrangères	141	141,9
Valeurs à rev. fixe ou ind.	170	172,4
Rentes perpétuelles	42,4	41,9
Rentes amort., fonds gar.	355,1	363,1
Sect. indust. publ. à r. fixe.	92,9	92,6
Sect. ind. publ. à rev. ind.	444,5	468,6
Secteur libre	102,1	101,6

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	297,8	302,2
Val. franç. à rev. variable	872,5	847,5
Valeurs étrangères	1 042,1	1 048,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	102,7	99,8
Produits de base	96,4	92,7
Construction	133,7	132
Biens d'équipement	100,1	99,6
Biens de consom. durables.	87,2	84
Biens de cons. non durabl.	78,4	76,8
Biens de consom. aliment.	101,7	97,9
Services	147,7	143,5
Sociétés financières	110,9	107
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	195,4	192,2
Valeurs industrielles	94,6	92,1

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	132,8	127,4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	3 janv.	4 janv.
Valeurs françaises	96	97,5
Valeurs étrangères	100,3	99,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	97,1	99,8

BOURSE DE PARIS - 4 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	32 50	0 787
5 %	47 40	4 630
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	216 ..	211 ..
U.A.P.	559 ..	560 .
Alsacien. Banque.	370 ..	355 ..
Ch. France 3 %	209 ..	209 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	740	73) ..
Ass. Gr. Paris-Vie	2008	
Concorde	357	457 ..
Epargne France	316 ..	318 ..
Financ. Victoire	390	39) ..
France I.A.R.D.	220 50	211 50
GAN (Sté) Centr.	708 ..	708 ..
Locabail Immob.	350 40	336 40
Loca-Expansion	136	135 50
Locafinancière	207 10	205 ..
Imminvest	145	150
Cie Lyon. Imm.	125 50	127 20
UFIMEG	115 .	116
U.G.I.M.O.	174 .	175 90
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1527 ..	4,5 % 1973.	1903 ..	1805 ..	1813 ..	1795 ..
4352 ..	C.N.E. 3 %	4392 ..	4299 ..	4215 ..	4201
360 ..	Afrique Occ.	348 ..	356 ..	352 50	353 90
450 ..	Air Liquide	455 ..	479 ..	473	453 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
155 ..	Chase Manh.	149 50	151 .	151	149
150 ..	Cie Petr. Im.	147	146	146 ..	143 50
35 ..	De Beers (S.)	44 50	42 10	42	41 35
595 .	Deuts. Bank.	588	582	558 .	584
195 .	Dome Mines.	220	211	212	215
159 .	Du Pont Nem	160 50	16)	160 .	163
200 .	East Kodak	179	186 80	187	187 10
78 .	East Rand.	138 50	120 50	118 10	118 10
99 .	Ericsson	93 .	9) ..	96 20	98
230 .	Exxon Corp.	213	214	214	214 70
132 .	Ford Motor.	125	129 50	129 50	129 50
160 .	Free State.	194	182 ..	177 .	182
200 ..	Gen. Electr.	195 .	198 50	201 50	199 80
390 .	Schlumberge	359 50	375	377	373 50
38 .	Shell Fr. (S).	27 70	27 75	27 75	27 50
600 .	Siemens A G.	595	596	596	59)
28 .	Sony	30 20	29 60	29 60	29 50
245 .	Unilever	238 80	245	245 .	24) 10
43 40	Union Corp.	56 .	52 20	52 20	51 40
105 .	U. Min 1/10.	136	105	106	103
179 .	Unit. Techn.	169 .	174 50	175 50	174 50
285 .	West Drief.	310	293	291	296
143 .	West Deep.	161 ..	145	146	143
200 .	West Hold.	235	212	215 ..	215 50
255 .	Xerox Corp.	238 50	238	240 ..	242
3 29	Zambia Corp.	6 25	4 45	4 67	4 50

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/1	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 007	4 025	3 920	4 130
Allemagne (100 DM)	234 780	234 640	227 ...	239 .
Belgique (100 F)	14 430	14 410	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	211 990	212 200	204 ...	215
Danemark (100 krd)	75 210	75 050	72 500	77 500
Norvège (100 k)	81 810	81 730	79 .	84
Grande-Bretagne (£ 1)	8 994	8 995	8 700	9 200
Italie (1 000 lires)	5 010	5 005	4 800	5 150
Suisse (100 fr.)	254 050	254 20	246	259
Suède (100 krs)	97 190	97 ..	94 600	100
Autriche (100 sch.)	32 670	32 580	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 067	6 (68	5 750	6 150
Portugal (100 esc.)	8 110	8 115	7 400	8 400
Canada ($ can. 1)	3 427	3 438	3 310	3 540
Japon (100 yens)	1 689	1 695	1 600	1 700

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/1
Or fin (kilo en barre)	83000 ..	71500
Or fin (en lingot)	84800	73850
Pièce française (20 fr.)	1130 .	611 .
Pièce française (10 fr.)	510 .	451 .
Pièce suisse (20 fr.)	649	608 .
Union latine (20 fr.)	580 .	578
Souverain	705 .	650 .
Pièce de 20 dollars	2998	2520
Pièce de 10 dollars	1405 ..	1290
Pièce de 5 dollars	882 50	
Pièce de 50 pesos	2725 .	3000 .
Pièce de 10 florins	488 ..	580 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 6-7 janvier 1980 a été tiré à 559 935 exemplaires.

A B C D E F G

A BASTELICA, EN CORSE DU SUD

Des mi litants autonomistes retiennent en otages trois personnes qu'ils accusent d'appartenir à des polices parallèles

Le groupe d'autonomistes corses qui retient à Bastelica (Corse du Sund), depuis le soir du dimanche 6 janvier, trois personnes qu'il soupçonne de préparer un attentat et d'appartenir à des polices parallèles, doit réunir une conférence de presse, le mardi 8 janvier, avant de remettre leurs détenus à la justice.

De notre correspondant

Ajaccio. — Un groupe de militants du mouvement autonomiste l'Union du peuple corse (U.P.C.), que vient de rejoindre M. Edmond Siméoni, et des membres du Collectif nationaliste de Bastelica, gros bourg situé dans la montagne, à quarante kilomètres au nord-est d'Ajaccio, s'est emparé, le dimanche 6 janvier à midi, de trois hommes qui circulaient à bord d'une voiture.

Ils les ont conduits d'abord dans une bergerie pour leur demander les raisons de leur présence au village (« *Nous allons à la chasse* », leur a-t-il été répondu), puis dans une annexe de la mairie.

Ils ont ensuite informé la brigade de gendarmerie : « *Nous détenons trois barbouzes qui voulaient attenter à la vie de l'un des nôtres.* » Ils ont rencontré dans l'après-midi M. Dominique Renucci, directeur de cabinet du préfet de région.

Le dimanche, à 20 heures, les autonomistes ont révélé aux journalistes l'identité des trois personnes retenues : M. Pierre Bertolini, ancien inspecteur adjoint du service départemental d'incendie de la Corse du Sud ; M. Alain Olliel, armurier à Ajaccio ; et M. Léonelli. Ils ont précisé qu'ils continuaient leur interrogatoire en présence du capitaine Alain Trevisiol, commandant la compagnie de gendarmerie d'Ajaccio.

Le lundi matin 7 janvier, les routes qui conduisent à Bastelica étaient étroitement contrôlées par les forces de l'ordre qui interdisaient aux hommes armés l'accès au village. Tandis que la mairie était gardée par des groupes nationalistes également armés. A 7 h 15, Radio-Corse a diffusé la déclaration d'un porte-parole autonomiste qui a annoncé la réunion d'une conférence de presse, le mardi 8 janvier à 15 heures.

Des journalistes ont pu s'entre-avec les trois personnes séquestenir, le lundi matin 7 janvier, trées. M. Olliel a reconnu qu'il appartenait au groupe Francia, auteur et signataire de plusieurs attentats contre des autonomistes et qu'il était en possession d'une care du Service d'action civique (SAC) de 1979. M. Olliel a également indiqué qu'il était venu à Bastelica avec le commandant Bertolini et M. Leonelli pour y prendre contact avec un autre homme en compagnie duquel ils devaient commettre une agression contre M. Marcel Lorenzoni, militant de l'U.P.C., coupçonné d'être l'auteur de l'attentat dont avait été victime M. Bertolini, le 8 décembre 1978, alors qu'il venait de regagner son domicile à Vero, localité située à 20 kilomètres d'Ajaccio. Il avait dû être amputé de la jambe gauche.

M. Olliel a précisé que lui-même n'avait jamais participé à des attentats, mais qu'il avait entendu dire, dans la voiture qui le transportait à Bastelica, que le commandant Bertolini et l'homme qu'ils étaient venus rencontrer dans ce village en avaient commis plusieurs ensemble, notamment contre un car du foyer de montagne de Bastelica et la voiture de M. Lorenzoni.

De son côté, M. Bertolini a déclaré : « *Je me considère comme un otage.* » Mais il a reconnu que « *les conditions de sa détention étaient bonnes* ». Il a précisé qu'il n'avait pas de permis de détention, mais que depuis l'attentat dont il avait été victime, il sortait toujours armé « *par précaution* ».

Le collectif nationaliste de Bastelica invite « solennellement », dans un communiqué, « *outes les forces démocratiques de l'île (partis politiques, syndicats, organisations socio-professionnelles), à venir au foyer de montagne où elles pourront se rendre compte par elles-mêmes des conditions de détention des trois « barbouzes de Francia » et se forger une conviction propre, preuves à l'appui, sur cette affaire, extrêmement grave par ses tenants et aboutissants* ».

Un responsable du collectif a précisé que l'un des détenus avait sur la « *carte d'un grand parti politique national français* », en différant toutefois la révélation du nom de ce parti.

Le capitaine Trévisiol, qui a passé la nuit dans le foyer de montagne avec les détenus et leurs geôliers, a précisé : « *Tout se passe dans le calme. Il n'y a pas d'excitation. Je pense que cette affaire se résoudra demain mardi, normalement, après la conférence de presse.* »

M. SAAD MORTADA PREMIER AMBASSADEUR D'ÉGYPTE EN ISRAËL

Le Caire a officiellement informé Tel-Aviv, samedi, de la nomination de M. Saad Mortada, directeur du département de presse au ministère égyptien des affaires étrangères, au poste de premier ambassadeur d'Egypte en Israël. M. Mortada, qui est âgé d'une cinquantaine d'années, a été ambassadeur d'Egypte dans l'Etat des Emirats arabes unis (E.E.A.U.), au Sénégal et au Maroc.

Le premier ambassadeur d'Israël en Egypte, désigné depuis plusieurs semaines, est M. Eliahou Ben Elissar, proche collaborateur de M. Begin. — (A.F.P.).

M. YVES PAGNIER AMBASSADEUR A BELGRADE

Le *Journal officiel* de mardi 8 janvier publiera la nomination de M. Yves Pagniez comme ambassadeur à Belgrade, en remplacement de M. Jacques Martin.

[Né en 1926, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Yves Pagniez a été en poste à l'administration centrale (direction d'Europe) à trois reprises, ainsi qu'à Moscou (1958-1961) et à Pékin (1964-1967). Sous-directeur du cabinet du ministre des affaires étrangères, M. Maurice Schumann (1972-1973), il a été ensuite, après un stage à l'université Harvard, chargé des affaires des pactes et du désarmement. Il était depuis janvier 1977 directeur adjoint des affaires politiques.]

● *En Grande-Bretagne, les automobiles Talbot* (ex-Chrysler UK), filiale de P.S.A.-Peugeot Citroën), devrait annoncer un déficit d'exploitation de 40 millions de livres (360 millions de francs environ) pour l'exercice 1979, a indiqué un porte-parole de la firme. En 1978, Chrysler Grande-Bretagne avait subi une perte totale de 20,16 millions de livres, dont 15 millions avaient été supportés par le gouvernement britannique et l'ancienne société-mère (Chrysler Corp.). La dégradation des résultats en 1979 s'explique notamment par la suspension des livraisons de pièces détachées à l'Iran, par la grève de près de trois mois qui a accepté la production et par les primes versées aux travailleurs ayant accepté de quitter la firme (3 % du personnel).

● *L'incendie d'un hôtel, 3, rue Pierre-Chausson à Paris* (dixième arrondissement), survenu pour des causes encore indéterminées, dimanche 6 janvier, a provoqué la mort par asphyxie d'une femme de trente-deux ans. Mme Liliane Vincent, peu après son admission à l'Hôtel-Dieu. Une deuxième victime, M. Koma Moussa, quarante et un ans, est dans un état grave.

Ancien dirigeant de l'Union des étudiants communistes

M. Guy Konopnicki est blessé lors d'une agression

M. Guy Konopnicki, ancien membre du parti communiste français et ancien dirigeant de l'Union des étudiants communistes (U.E.C.), a été attaqué à Paris (5e), rue Descartes, dans la nuit du samedi 5 au dimanche 6 janvier, par quatre personnes. Le nez cassé et souffrant de multiples contusions au visage, il a été admis à l'hôpital Necker où il est toujours hospitalisé.

Selon M. Konopnicki, les faits ont eu lieu vers 2 heures du matin, devant l'établissement Mayflower, au 49 de la rue Descartes. Deux heures auparavant, il s'était senti suivi par une personne jusqu'à ce café, où il devait rencontrer des amis. Lorsqu'il en sortit pou rejoindre son domicile, tout proche, quatre personnes le suivaient. C'est alors qu'il revint sur ses pas et fut rattrapé, coincé devant la porte du Moyflower et violemment frappé au visage.

Sur les quatre personnes qui l'ont agressé, M. Konopnicki déclare : « *Il y en avait deux dont le visage ne m'est pas inconnu, ce qui ne veut pas dire que je suis formel. J'ai le sentiment de vaguement les connaître de vue.* » En fait, M. Konopnicki se dit « *à peu près sûr* » d'avoir reconnu un militant du parti communiste d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) et moins sûr pour un autre militant. M. Konopnicki interprète cette agression comme « *une réplique rapide* » à l'un de ses articles paru, samedi 5 janvier, dans le quotidien *Libération* (intitulé « Prenez garde à la jeune garde chiourme »), où il s'en prenait vigoureusement aux « *leçons de morale du parti communiste* ».

L'Humanité signale, lundi 7 janvier, l'agression dont M. Konopnicki a été victime, en le présentant seulement comme un « *collaborateur occasionnel du journal* Libération » et en ne donnant aucune indication sur les circonstances de cette agression.

[Ancien membre du bureau national de l'U.E.C., ancien président de l'UNEF (ex-Renouveau), M. Guy Konopnicki avait donné sa démission du P.C.F. en octobre 1978 pour protester contre le silence de la direction de son parti « quand se mène en U.R.S.S. (...) la campagne antisémite la plus violente au monde depuis le fascisme hitlérien ». Il avait publié, au mois de janvier 1979, un pamphlet intitulé « Vive le centenaire du P.C.F. » dans lequel il mettait en scène, avec une ironie impitoyable, les principaux dirigeants du parti communiste et quelques cadres et intellectuels communistes célèbres. Peu de temps après, il avait demandé sa réadhésion au P.C.F., qui lui avait été refusée.]

Très vifs remous sur l'or : l'once à 634 dollars

De très vifs remous ont agité les marchés internationaux de l'or en ce début de semaine. Lundi 7 janvier, en fin de matinée, le cours de l'once de 31,1 g, qui était retombé vendredi 4 janvier en-dessous de 600 dollars, après avoir culminé jeudi 3 janvier à 634 dollars, remontait à 634 dollars. A Hongkong, il s'était même élevé à 675 dolars sur la rumeur d'une fermeture éventuelle des marchés de l'or aux Etats-Unis, mais les marchés européens ne suivaient pas.

La tension internationale, la peur d'une extension du conflit en Afghanistan constituent le moteur de la hausse et entraînent des achats de précauion. L'otr confirme avec force son caractère de refuge en période difficile, qu'il n'avait pamais vraiment perdu, en dépit d'une éclipse en 1976 et 1977.

Sans doute, l'accélération prodigieuse du mouvement de hausse a-t-elle quelque chose d'irrationnel, mais la conjonction redoutable de la flambée des prix du pétrole, du regain d'infation et d'une amorce de retour à la guerre froide expliquant cette ruée su rle métal. « *Un prix de l'or de 1 000 dollars l'once est peu vraisemblable cette année, mais ne peut être exclu à long terme si l'atmosphère de crise actuelle continue de s'aggraver* » vient de déclarer dans l'hebdomadaire de Hambourg *Der Spiegel*, le directeur général de la principale firme ouest-allemande de négoce des métaux précieux, Degussa.

Quant aux banques centrales, dont les stocks de métal sont importants, elles ne manifestent pour l'instant aucun désir d'intervenir. M. Monory, ministre de l'économie, l'a confirmé pour la France ; en Suisse, on est du même avis.